



# DANIEL.

## CHAPITRE PREMIER.

Daniel, Ananias, Misâël & Azarias choisis pour demeurer dans le Palais du Roi, & apprendre à écrire & à parler la langue des Caldéens. On change leurs noms en ceux de Balthazar, Sidrach, Misach & Abdenâgo. Ils obtiennent du chef des Eunuques de ne manger que des legumes & de ne boire que de l'eau, & leurs visages au bout de dix jours en paroissent meilleurs. Dieu donne à ces jeunes hommes la sagesse, & à Daniel en particulier l'intelligence des songes.

1.  *Nno tertio regni Joakim regis Juda, venit Nabuchodonosor rex Babylonis in Jerusalem, & obsedit eam:*

2. *& tradidit Dominus in manu ejus Joakim regem Juda, & partem vasorum do-*

Y. 1. *Expl.* A la fin de la troisième année, & au commencement de la quatrième. *Vat.*

Y. 2. *Expl.* On voit en

1.  A troisième L'An du année " du monde 3398. Avant J. C. 606.

Juda, Nabuchodonosor roy de Babylone vint mettre le siege devant la ville de Jerusalem,

2. & le Seigneur livra entre ses mains Joakim roy de Juda, & une partie des vases " de la Maison de

A Dieu

effet qu'il restoit beaucoup de vases sacrez lorsque Nabuzardan fit brûler le Temple sous Sedesias. *Jerem. 52.*

Dieu, qu'il emporta au pays de Sennaar " en la maison de son Dieu ", & il mit les vases en la maison du tresor de son Dieu.

3. Alors le Roy dit à Asphenez Chef des Eunüques, qu'il prit d'entre les enfans d'Israël, & de la race des Rois & des Princes, de jeunes hommes,

4. en qui il n'y eût aucune tache, qui fussent beaux & de belle taille, instruits dans tout ce qui regarde la sagesse, habiles dans les sciences & dans les arts; afin qu'ils demeurassent dans le Palais du Roy, & qu'il leur apprit à écrire & à parler la langue des Chaldéens "

5. Et le Roy ordonna de plus qu'on leur servit chaque jour des viandes qu'on apportoit devant luy, & du vin dont il beuvoit luy-même; afin qu'ayant esté nourris pendant trois ans de cette sorte, ils pussent paroître ensuite, & demeurer en la presence du Roy.

6. Il s'en trouva quatre parmi ces jeunes gens qui estoient des enfans de Juda,

*müs Dei: & asportavit ea in terram Sennaar in domum Dei sui, & vasa intulit in domum thesauri Dei sui.*

3. *Et ait Rex Asphenez prapósito Eunuchorum, ut introduceret de filiis Israëli, & de semine Regio & tyrannorum,*

4. *pueros in quibus nulla esset macula, decoros formâ, & eruditos omni sapientiâ, cautos scientiâ, & doctos disciplinâ, & qui possent stare in palatio regis, ut doceret eos litteras, & linguam Chaldaorum.*

5. *Et constituit eis Rex annonam per singulos dies de cibis suis, & de vino unde bibebat ipse, ut enutriti tribus annis, postea starent in conspectu regis.*

6. *Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Misael,*

¶ 2. *Expl. de Babylone. Genes. cap. 10. 10. Ibid. Expl. de Belus.*

¶ 4. *Expl. scribere & loqui Chaldaicè. Menoch.*

saël, & Azarias.

Daniel, Ananias, Misaël,  
& Azarias.

7. Et imposuit eis  
prapositus Eunuchorum  
nomina; Danieli, Bal-  
tassar; Anania, Sidrach;  
& Misaëli, Misach; &  
Azaria, Abdenago.

7. Et le Chef des Eunu-  
ques leur donna des noms,  
appelant Daniel, Baltha-  
zar ", Ananias, Sidrach ",  
Misaël, Misach ", & Aza-  
rias, Abdenago ".

8. Proposuit autem  
Daniel in corde suo, ne  
pollueretur de mensa ve-  
gis, neque de vino po-  
tus ejus: & rogavit  
Eunuchorum prapositum  
ne contaminaretur.

8. Or Daniel fit une fer-  
me resolution dans son  
cœur de ne point se souil-  
ler en mangeant de ce qui  
venoit de la table du Roy,  
& en buvant du vin dont  
il beuvoit; & il pria le  
Chef des Eunuques de luy  
permettre de ne point man-  
ger de ces viandes qui l'au-  
roient rendu impur ".

9. Dedit autem  
Deus Danieli gratiam  
& misericordiam in  
conspectu principis Eu-  
nuchorum.

9. Dieu fit en même-  
tems que Daniel se con-  
cilia les bonnes graces &  
la bienveillance " du Chef  
des Eunuques.

10. Et ait Princeps  
Eunuchorum ad Danie-  
lem: Timeo Ego Domi-  
num meum regem, qui  
constituit vobis cibum  
& potum: qui se vide-  
rit vultus vestros ma-  
cilentiores pra cateris

10. Alors le Chef des  
Eunuques dit " à Daniel:  
Je crains le Roy mon Sei-  
gneur, qui a ordonné qu'on  
vous servit des viandes &  
du vin de sa table: car s'il  
voit vos visages plus mai-  
gres que ceux des autres

A 2 jeu-

¶.7. Expl. Beli, seu, do-  
mini thesaurus.

Ibid. Expl. legatus.

Ibid. Expl. mensor ter-  
rae, vel agri.

Ibid. Expl. qui ingreditur  
& egreditur coram rege, i. e.  
cubicularius & regi intimus.

¶.8. Lettr. de ne se point  
souiller.

¶.9. Lettr. trouver grace  
& misericorde à Daniel de-  
vant, &c.

¶.20. Expl. fit dire par  
Malafar dont il est parlé  
ensuite.

jeunes hommes de vôtre âge, vous ferez cause que le Roy me condamnia à la mort.

11. Daniel répondit à Malafar, à qui le Chef des Eunuques avoit ordonné de prendre soin de Daniel, d'Ananias, de Mifael, & d'Azarias:

12. Epreuvez, je vous prie, vos serviteurs pendant dix jours, & qu'on nous donne des legumes à manger, & de l'eau à boire:

13. & après cela regardez nos visages & les visages des jeunes hommes qui mangent des viandes du Roy; & vous traiterez vos serviteurs selon ce que vous aurez vû vous-même!

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours.

15. Et après les dix jours leur visage parut meilleur & dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes qui mangeoient des viandes du Roy,

16. Malafar prenoit donc les viandes & le vin qu'on leur donnoit pour boire, & leur donnoit des legumes.

17. Or Dieu donna à ces

*adoleſcentibus carnis veſtris, condamnabitur caput meum Regi.*

11. *Et dixit Daniel ad Malafar, quem conſtituerat princeps Eunuchorum ſup. r. Danielelem, Ananiam, Miſaëlem, & Azariam:*

12. *Tenta nos, obſecro, ſervos tuos diebus decem, & dentur nobis legumina ad veſcendum, & aqua ad bibendum:*

13. *& contemplare vultus noſtros, & vultus puerorum qui veſcuntur cibo regio: & ſicut videris, facies eum ſervis tuis.*

14. *Qui, audito ſermone huiusmodi, tentavit eos diebus decem.*

15. *Poſt dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores & corpora tentiores præ omnibus pueris qui veſcebantur cibo regio.*

16. *Porro Malafar tollebat cibaria & vinum potus eorum, dabatque eis legumina.*

17. *Pueris autem hiis*

*didit Deus scientiam & disciplinam, in omni libro & sapientia: Danieli autem intelligentiam omnium visionum & somniorum.*

18. *Completis itaque diebus, post quos dixerat rex ut introducerentur, introduxit eos prepositus Eunuchorum in conspectu Nabuchodonosor.*

19. *Cumque eis locutus fuisset Rex, non sunt inventi tales de universis, ut Daniel, Ananias, Misael, & Azarias: & steterunt in conspectu Regis.*

20. *Et omne verbum sapientia & intellectus, quod sciscitatus est ab eis Rex, invenit in eis decuplum, super cunctos ariolos & magos qui erant in universo regno ejus.*

21. *Fuit autem Daniel usque ad annum primum Cyri Regis.*

jeunes hommes la science & la connoissance de tous les livres & de toute la sagesse; & il communiqua en particulier à Daniel l'intelligence de toutes les visions & de tous les songes.

18. Le tems " estant donc passé, après lequel le Roy avoit commandé que l'on fit paroître ces jeunes hommes devant luy, le Chef des Eunuques les presenta devant Nabuchodonosor.

19. Et le Roi s'estant entretenu avec eux, il trouva qu'il n'y en avoit point parmi tous les autres jeunes hommes qui égalassent, Daniel, Ananias, Misael, & Azarias: & ils demeurèrent pour servir à la chambre du Roy.

20. Quelque question que le Roy leur fist touchant la sagesse & l'intelligence des choses, il trouva en eux dix fois davantage de lumiere qu'il n'en avoit trouvé dans tous les devins & les mages " qui estoient dans tout son royaume.

21, Or Daniel vécut " jusqu'à la premiere année du Roy Cyrus.

A 3

EX-

¶ 18. Expl. de trois ans.

¶ 20. Autr. sages.

¶ 21. Lettr. fuit.

## E X P L I C A T I O N

## DU CHAPITRE I,

Sens littéral &amp; spirituel.

2. 1. 2. **L** A troisième année du règne de Joakim Roy de Juda, Nabuchodonosor Roy de Babylone vint mettre le siège devant la ville de Jerusalem : & le Seigneur livra entre ses mains Joakim, &c.

4. Reg. cap. 23. 36. & 24. 1. 2. P. 1. 2. Jerem. 1. 25. 1. Ce Roy de Juda est le même que celui dont il est parlé dans le quatrième Livre des Rois, & dans le second des Paralipomènes; qu'il régna onze ans dans Jerusalem, & qui en la troisième année de son règne, comme il est marqué icy, ou bien en la quatrième, selon qu'il est dit dans Jeremie; c'est à dire, sur la fin de la troisième, & au commencement de la quatrième année, fut livré entre les mains de Nabuchodonosor Roy de Babylone. Quoiqu'il soit dit dans les Paralipomènes, que ce Prince des Chaldéens le mena lié de chaînes à Babylone, il paroît par le quatrième Livre des Rois, qu'après qu'il l'eut fait lier pour le mener avec luy en son pays, il changea de sentiment, & luy permit de regner comme auparavant dans Jerusalem, à condition néanmoins qu'il luy fût assujetti & tributaire.

Theod. 7. in  
hunc loc.

Il est dit expressément, selon la reflexion d'un Ancien, que ce fut Dieu qui le livra entre les mains de Nabuchodonosor : c'est-à-dire, que ce n'étoit point à sa puissance, quelque grande qu'elle fût, que ce Prince devoit attribuer la conquête du royaume de Juda, mais à la justice & à la vengeance du Très-haut, qui livre quand il luy plaît les royaumes les plus puissans entre les mains de leurs ennemis; pour apprendre à tous les hommes à s'humilier devant

vant

vant luy. Et ce fut parce que Joakim *pecha contre* 4. Reg. c. 23. 37.  
*le Seigneur*, comme il est marqué ailleurs, que 2. Paral. c. 36. 5.  
 le Seigneur l'assujettit à Nabuchodonosor. C'est  
 donc le peché qu'on doit regarder comme la cause  
 véritable de la servitude, & non les armées les plus  
 nombreuses des ennemis, qui ne sont à craindre  
 qu'autant qu'on a lieu d'apprehender la colere de  
 celuy qui est tout-puissant pour punir les crimes de  
 ceux qui l'ont offensé. Ainsi, que tous sçachent, Theodor. in hunc loc.  
 dit un Pere de l'Eglise, & que tous soient convain-  
 cus que Jerusalem ne fut soumise au joug des Baby-  
 loniens, qu'après que Dieu l'eut livrée, & qu'elle  
 se fut privée elle-même de sa divine faveur qui la  
 mettoit à couvert. C'est aussi ce que témoigne un Isai cap. 10. 15.  
 autre Prophete, en comparant tous ces puissans de  
 la terre à qui Dieu livroit son peuple pour le punir,  
 à une *coignée*, ou à une *scie*; à une *verge*, ou à un  
*bâton*, qui ne peuvent se glorifier ni s'élever en  
 aucune sorte contre celuy qui s'en sert.

*Es une partie des vases de la Maison de Dieu  
 qu'il emporta au pays de Sennaar, &c.*

Quelques-uns diront peut-estre : Mais pourquoi  
 les hommes ayant peché, les vases saints qui avoient  
 esté consacrez à Dieu, furent-ils livrez aux impies ?  
 A quoy le sçavant Theodoret répond admirable- Theodor.  
 ment, que cette demande ne peut venir que de l'i-  
 gnorance où sont les hommes des vraies raisons &  
 de la sagesse très-profonde de la conduite de Dieu.  
 „ Celuy qui est, dit ce Pere, le maître suprême de  
 „ toutes choses, ne reçoit pas ce qu'on luy offre com-  
 „ me s'il en avoit besoin ; mais il veut par là seule-  
 „ ment inspirer aux hommes la reconnoissance de ses  
 „ graces, & leur apprendre la maniere dont ils doi-  
 „ vent le servir. Voulant donc convaincre les Juifs,  
 „ qu'il avoit reçu auparavant leurs sacrifices, non  
 „ pour satisfaire à ses besoins propres, mais pour con-  
 „ descendre à leur foiblesse ; lorsqu'il les eut rejettez  
 „ ensuite & livrez à leurs ennemis, il livra en même-

„ tems les vases qu'ils avoient consacrez à son servi-  
 „ ce : & en livrant à ces barbares les saints vases de  
 „ son Temple, c'étoit de même que s'il avoit dit aux  
 „ Juifs par une espece de langage d'action, & non  
 „ de parole : Ne vous flattez pas d'être moins impies  
 „ que les Babylonniens ; puisque vous avez souillé  
 „ comme eux ces vases sacrez par tant de profana-  
 „ tions & de sacrileges ; & reconnoissez qu'il est  
 „ maintenant égal, que ces vases soient entre vos  
 „ mains, ou en celles des Barbares, l'impiété vous  
 „ dominant également les uns & les autres.

*v. 3. 4. Alors le Roy dit à Assphenex Chef des Eunuques, qu'il prit d'entre les enfans d'Israël, & de la race des Rois & des Princes, de jeunes hommes en qui il n'y eût aucune tâche.*

*I. Cor. c. Dieu a choisi, dit saint Paul, & les moins sages, & les plus foibles, & les plus vils selon le monde. afin de confondre & les sages & les puissans de la terre.*

*Theodor.* Mais les hommes cherchent au-contraire, dit un Ancien, & la beauté, & la noblesse, & la force, & la sagesse, non celle qui a pour objet l'amour de Dieu, mais celle qui est accompagnée du faste & de l'éloquence du siecle. Le Roy Nabuchodonosor fit donc connoître par cet ordre qu'il donna, combien la conduite des hommes est differente de celle de Dieu ; puisqu'il ne songea qu'à la beauté, qu'au sang-royal, qu'à une science vaine & sterile, lorsqu'il commanda qu'on luy choisît entre les enfans d'Israël, de jeunes hommes qui fussent dignes de demeurer dans son Palais, de paroître devant sa face, & apparemment de l'entretenir de ce qui pouvoit regarder leur nation, dont les Histoires & les Loix estoient celebres dans tout le monde : car ce fut sans doute pour ce sujet qu'il voulut qu'on leur apprît la langue des Chaldéens. Mais Dieu avoit d'autres desseins que ce Prince ; & en le laissant agir selon ses vûes toutes humaines, il scût luy-même accomplir sa volonté adorable, qui estoit de se servir

vir de ces jeunes hommes pour faire éclater la gloire, sa sainteté & sa puissance aux yeux de ce grand Empire.

On peut dire aussi, que sous la figure de ces mêmes jeunes-hommes qui devoient se présenter devant la personne du plus puissant Roy qui fut alors dans le monde, il nous traçoit une image des qualitez toutes spirituelles de ceux qui sont dignes de paroître en la presence de Dieu. Ceux-là sont heureux, selon JESUS-CHRIST, qui ont le cœur pur: & ils verront le Seigneur. C'est donc la première qualité qu'il exige d'un Chrétien, de *n'avoir aucune tâche*, non dans le corps, mais dans l'ame; parce que pour estre uni parfaitement à celui qui a une pureté souveraine, il faut nécessairement être pur: ce que l'on n'obtient que par degrez durant cette vie, qui est le tems de nôtre purification; la parfaite pureté estant réservée après la mort. La seconde chose que Dieu nous demande pour estre dignes de jouir éternellement de sa presence, est ce que nous figuroit cette *beauté de visage* que Nabuchodonosor recherchoit dans ceux qu'on devoit luy presenter; c'est-à-dire proprement la reformation de l'image qu'il avoit d'abord imprimée en nous, & que le peché y a effacée. Car il ne peut agréer dans l'ame que la beauté de ces traits divins qu'il y a tracez; & il y hait tout ce qui n'est point son ouvrage, mais celui de l'homme corrompu par le peché. Il nous demande en troisième lieu une sagesse universelle, *eruditos omni sapientiâ*; c'est-à-dire celle qui est fondée sur sa crainte, & qui regle tout les mouvemens de nôtre cœur, aussi bien que toutes nos actions: car la sagesse des Philosophes estoit seulement extérieure, & ne changeoit point le cœur de l'homme. Enfin, il veut que la science qui est selon son Esprit, nous éclaire & nous rende circonspects dans nôtre conduite; *cautos scientiâ & doctos disciplinâ*; parce que si la lumière de la

verité ne nous accompagne à chaque pas, nous nous égarons, & nous tombons : ce qui fait que JESUS-CHRIST nous ordonne de marcher pendant que nous avons la lumière, qui n'est autre que luy-même.

Joan. cap.  
12. 35.

*Y. 6. 7. Il s'en trouva quatre parmi ces jeunes hommes qui estoient des enfans de Juda ; sçavoir Daniel, Ananias, Misâël, & Azarias : & le Chef des Eunuques leur donna des noms, &c.*

Dieu voulut que Daniel, & ces trois autres jeunes-hommes fussent eux-mêmes des modèles très-parfaits de la pureté, de la beauté, de la sagesse, & de la science toute divine dont nous venons de parler, & qui met les ames en estat de paroître avec confiance devant Dieu. Plusieurs ont crû qu'on les fit eunuques, à cause qu'ils furent mis sous la garde de celui qui est nommé le *Chief des Eunuques* : & ce qui pourroit appuyer ce sentiment est la prédiction que le Prophete Isâie avoit faite au Roy Ezechias, lorsqu'il luy dit de la part de Dieu, qu'en punition de la vanité avec laquelle il avoit fait voir tous ses tresors, il viendroit un jour où l'on prendroit de ses enfans pour servir d'eunuques dans le palais du Roy de Babylone. Cependant plusieurs sçavans Interpretes ne laissent pas de soutenir le contraire, & ils en rapportent cette raison, que les eunuques estant exclus de l'assemblée du Seigneur par une des Ordonnances de la Loy, comme des personnes des-honorées, Daniel & ses compagnons auroient esté regardez par les enfans d'Israël comme des gens couverts d'infamie, bien loin d'estre parmi eux en aussi grande consideration qu'ils le furent. Ils disent donc, que comme les Rois d'Orient se servoient d'Eunuques pour leur confier le soin & la garde de leurs femmes, & qu'ensuite ils leur confierent aussi les premières charges de leur Cour, on donna insensiblement le nom d'Eunuques à ceux-mêmes de ces Officiers qui ne l'é-

toient

Isâi. cap.  
39. 7.

Deuter.  
1. 23. 2.

toient pas, comme il paroît clairement par ce qui est dit de Putifar dans le livre de la Genese, où il est nommé l'Eunuque du Roy Pharaon, quoiqu'il fût effectivement marié, & que sa femme fût celle qui s'efforça de corrompre la chasteté de Joseph. Ainsi le Chef ou l'Intendant des Eunuques estoit proprement comme le Grand-Maitre de la Maison de ces Princes.

Il changea le nom de ces jeunes hommes, soit pour faire voir par-là l'empire que le Roy son maitre s'estoit acquis sur ces estrangers, comme l'on en voit plusieurs exemples dans l'Ecriture; soit à cause de la haine que les Chaldéens portoient aux Hebreux; soit pour marquer par la signification même de ces noms, selon que l'ont crû quelques Auteurs, les ministeres differens auxquels on les destinoit: ce qui néanmoins est fort incertain.

§. 8. Or Daniel fit une ferme resolution dans son cœur de ne se point souiller en mangeant de ce qui venoit de la table du Roy, & en beuvant du vin dont il buvoit, &c.

S'il est vray que Daniel & ses trois saints compagnons n'avoient point esté, comme on l'a dit, du nombre de ceux que les hommes ont fait eunuques; on peut dire néanmoins qu'ils le furent selon un des sens auxquels JESUS-CHRIST l'a entendu, lorsqu'il disoit, qu'il y en avoit qui s'étoient rendu eunuques eux-mêmes pour gagner le royaume du Ciel; c'est-à-dire, qu'ils eurent soin de retrancher dans eux-mêmes d'une maniere très-sainte tout ce qui pouvoit s'opposer du côté des sens & de la chair à la pureté de leur cœur. Car il est dit de Daniel, & la même chose doit s'entendre aussi des autres, qu'il prit cette genereuse resolution de ne point souiller sa conscience, en mangeant de ce qui venoit de la table du Roy, &c. Fausse Manichéen pretendoit que Daniel avec ses trois compagnons refusoit en cette rencontre de manger non seulement de ce

Genes. c.  
39. v. 1.

2<sup>nd</sup> ed. r.  
Genes. 41.  
45.  
Item 4.  
Reg. cap.  
23. 34. 6.  
27. 17.

Matth. c.  
19. 12.

Aug. st.  
contr.  
Fausst lib.  
30. c. 20

qui estoit défendu par la Loy de Dieu, mais des viandes mêmes qui estoient permises : & il semble que saint Augustin l'ait crû comme lui, puisqu'en refutant cet ennemi de l'Eglise, il ne luy opposa point le contraire. Quoiqu'il en soit, le sentiment le plus vray-semblable & le plus suivi, est que ces grands serviteurs de Dieu ne résolurent de s'abstenir de ce qui venoit de la table de Nabuchodonosor, & ne craignirent, comme il est dit, *de se fouiller*, que parce qu'on y servoit ce qui avoit esté auparavant offert aux idoles, ou beni au nom des faux-dieux, ou faisoit même partie des viandes dont la Loy leur défendoit de manger. Il y a donc d'autant plus de lieu d'admirer en eux une résolution si genereuse, qu'ils estoient Princes par leur naissance, & par consequent élevez delicatement; que dans leur captivité même ils se voyoient distinguez entre tous les autres, & en estat de monter aux premieres charges de ce Roy dont ils estoient les captifs; & qu'enfin ils avoient tout sujet de craindre que ce refus de manger des viandes de la table même du Roy, ne fût regardé comme un mépris qu'ils faisoient de sa personne, & n'attirât quelque grand malheur sur eux. C'est ainsi, sans doute, qu'auroient raisonné des hommes, en qui la prudence de la chair auroit prévalu sur l'amour de leur devoir, & qui auroient eu moins d'égard à ce que la Religion & l'édification de leurs freres demandoit d'eux qu'à une apparence de nécessité & qu'à leur propre repos. Mais la lumiere de la foy & cette ardente charité qui eut la force dans la suite d'éteindre l'ardeur des flâmes d'une fournaise embrasée, les éclaira tout d'un coup sur ce qu'ils avoient à faire, & ne leur laissa aucun doute dans l'esprit; parce que l'amour de Dieu est un flambeau éclatant qui dissipe toutes les tenebres du fond de l'ame.

*Chap. 9. Dieu fit en même tems que Daniel se concilia les bonnes grâces & la bienveillance du Chef des Ennuques, &c.*

Ce-

Celuy qui avoit esté mené en captivité pour les pechez de ses peres, reçoit icy promptement, dit saint Jérôme, la recompense de ses vertus propres: car la resolution qu'il prit de preferer des legumes à des mets de Roy, luy attira la misericorde du Seigneur. Et comme ce fut l'Esprit de Dieu qui luy inspira de s'exposer plutôt à tout, que de blesser sa conscience; ce fut aussi ce même Esprit-saint qui toucha le cœur du Chef des Eunuques en sa faveur. D'où le même Pere tire cette conséquence, que quand il arrive ainsi quelquefois que les Infidelies témoignent de l'affection aux Saints, c'est par un effet de la misericorde de Dieu, & non pas de la bonté de ces hommes plongez dans le mal: *Ex quo intelligimus. . . Si quando diliguntur sancti ab infidelibus; Dei esse misericordia, non bonitatis hominum perverforum.* Dieu renverse donc icy toute la vaine politique des hommes du siecle: & en faisant voir par cet exemple, qu'il change quand il luy plaît le cœur de ses ennemis en faveur de ses serviteurs; il nous convainc clairement qu'il ne le veut pas, toutes les fois qu'il ne le fait pas; & qu'ainsi la joye de se soumettre à sa volonté en ces rencontres, doit étouffer au-dedans de nous tous les murmures que la malice des hommes seroit capable d'y exciter.

v. 14. 15. *Il les éprouva pendant dix jours: Et après les dix jours leur visage parut meilleur, Et dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes qui mangeoient des viandes du Roy.*

La crainte du Chef des Eunuques avoit esté Theodor. mal-fondée, lorsque ne jugeant qu'humainement de la disposition de ces serviteurs de Dieu, il crut qu'une nourriture commune ne pourroit produire en eux cet embonpoint qu'il cherchoit. La foy de ceux que Dieu éclairoit par une lumière surnaturelle les porta à le rassurer, ou au-moins celui qu'il avoit chargé de leur conduite, en luy témoignant avec une fermeté admirable, qu'une

qu'une vie sobre & frugale produiroit en eux d'une maniere plus avantageuse ce qu'il desiroit, que tous les mets les plus delicieux de la table du Roy même. Ce ne fut donc point, dit saint Jérôme, par temerité, mais par une foy véritablement grande & presque incroyable, que ces Saints ayant méprisé les mets du Roy, osèrent encore assurer son Officier de l'effet que devoit produire en eux l'abstinence, & lui limiterent même un tems, afin qu'il en fit l'épreuve. *Non est ergo temeritatis, sed fidei, ob quam regias dapes contempserunt. Incredibilis fidei magnitudo, non solum sibi corpulentiam polliceri esu vilioris cibi, sed & tempus statuere!*

Mais on peut dire que cet embonpoint & cette beauté extérieure de leur visage, qui fut en eux un effet miraculeux d'une foy extraordinaire, nous marquoit admirablement l'effet ordinaire que l'abstinence & la penitence ont accoutumé de produire dans les ames. Car ce ne sont point les mets delicieux qu'on sert sur la table des Rois de la terre, qui contribuent à la beauté de cette image intérieure qui nous rend dignes de paroître devant Dieu; mais c'est le jeûne & l'éloignement de toutes les choses qui plaisent davantage aux sens. Ce qui engraisse le corps, rend très-souvent l'ame difforme; & l'on ne voit presque aucun grand Saint qui n'ait travaillé particulièrement à se rendre par le jeûne agréable à Dieu.

¶. 17. Or Dieu donna à ces jeunes hommes la science & la connoissance de tous les livres & de toute la sagesse; & il communiqua en particulier à Daniel l'intelligence de toutes les visions & de tous les songes.

Le dessein que Dieu avoit de se servir de ces Saints pour faire éclatter sa gloire au milieu des Infidèles, & pour confondre la vaine sagesse du Paganisme, le porta à leur donner une lumière surna-

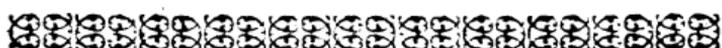
furnaturelle , afin qu'ils acquissent aisément l'intelligence de tous les livres des Chaldéens , & qu'ils *comprissent toutes les sciences*. Car il estoit necessaire qu'ils se rendissent par-là agréables à Nabuchodonosor : & sur tout Daniel devoit exceller au-dessus des autres , pour devenir comme un prodige de science , de sagesse , & de pieté. C'est pourquoy il reçut luy seul un don singulier pour l'intelligence & l'interprétation *des visions & des songes*, qui devoit servir à le rendre si considerable auprès du Roy. Ainsi le jeûne ne contribua pas seulement à procurer la beauté de leur visage , mais encore à éclairer leur esprit , & à purifier leur cœur : & l'Escriture a eu soin de remarquer que cette grande intelligence & cette lumiere extraordinaire qu'on vit éclater dans ces grands Saints , fut *un don de Dieu* ; afin que l'on ne crût pas que l'ordre que le Roy avoit donné pour les faire instruire durant trois ans dans toutes les sciences , en fût la cause, Aussi ce Prince admira depuis par l'experience qu'il voulut faire luy-même de leur sagesse & de leur habilité , combien ils estoient plus sages & plus éclairés en toutes choses , que les autres jeunes hommes qui avoient esté nourris & élevez selon ses ordres. Il n'en connut pas apparemment la vraie raison , qu'on luy cacha ; mais il sçut bien faire la distinction de leur merite , en ordonnant qu'ils demoureroient devant luy pour le servir , comme des personnes qu'il honoroit & qu'il estimoit singulierement. C'est ainsi donc que sont honorez ceux qui ne pensent uniquement qu'à procurer la gloire de leur divin Maître : c'est ainsi que méprisant toute sorte de respects humains , & foulant aux pieds tous les plaisirs de la chair & des sens , ils acquierent également l'estime de Dieu & des hommes.

¶. 21. Or Daniel vécut jusqu'à la premiere année du roy Cyrus.

Qcy

Synops.

Ceci ne doit pas s'entendre, comme s'il n'avoit vécu que jusques à ce tems-là : mais on l'explique de cette sorte : Ou qu'il demeura à Babylone jusqu'au regne de Cyrus; c'est à-dire, jusqu'à la fin de la captivité des Juifs, avec lesquels on prétend même qu'il retourna en Judée : Ou qu'il fut toujours jusqu'alors en autorité & en grand honneur à la Cour des Rois de Chaldée. Car il paroît par la suite de ce Livre, qu'il vivoit encore, & qu'il eut des revelations la troisieme année de l'Empire de Cyrus.

Daniel.  
c. I. c. I.

## CHAPITRE II.

*Chaldéens, condamnez à mort, pour n'avoir pu deviner ce que Nabuchodonosor avoit songé. Daniel devine que c'est une grande statuë, dont il fait la description & l'interprète de quatre Roiaumes différens qui se suivront. Nabuchodonosor étonné adore Daniel, & ordonne qu'on lui offre des victimes & de l'encens. Il reconnoît que le Dieu de Daniel est le véritable, & élève sa personne en honneur.*

Avant J. C. 603.  
an. de  
Daniel.  
15. finif-  
sant.

**L**A seconde année du regne de Nabuchodonosor, ce Prince eut un songe dont son esprit fut extrêmement effrayé, & ensuite il l'oublia entièrement.

2. Le Roy commanda en même-tems qu'on fit assembler les devins, les mages, les enchanteurs,

*Y. 2. Expl. arioli, i. e. incantatores, qui verbis remperagunt.*

*Ibid. Expl. magi, i. e. qui philosophantur.*

**I**N anno secundo regni Nabuchodonosor, vidit Nabuchodonosor somnium, & consterritus est spiritus ejus, & somnium ejus fugit ab eo.

2. Præcepit autem Rex ut convocarentur arioli, & magi, & malefici, & Chaldæi, ut

*Ibid. Expl. malefici, i. e. qui ex sanguine, & victimis, vel extis auspicia petunt.*

est indicarent regi somnia sua : qui cum venissent , steterunt coram rege.

3. Et dixit ad eos Rex : Vidi somnium , & mente confusus ignoro quid viderim.

4. Responderuntque Chaldæi Regi Syriacè : Rex in sempiternum vive : dic somnium servis tuis , & interpretationem ejus indicabimus.

5. Et respondens Rex ait Chaldæis : Sermo recessit à me : nisi indicaveritis mihi somnium , & conjecturam ejus , peribitis vos , & domus vestra publicabuntur :

6. Si autem somnium & conjecturam ejus narraveritis , præmia , & dona , & honorem multum accipietis à me. Somnium igitur & in-

& les Chaldéens " ; pour luy declarer quel avoit esté son songe. Ils vinrent donc & se presenterent devant luy.

3. Et le Roy leur dit : J'ay eu un songe ; & je ne sçay ce que j'ay vû , parce que rien ne m'en est resté dans l'esprit qu'une idée confuse.

4. Les Chaldéens répondirent au Roy en langue Syriacque " : O Roy , vivez à jamais : dites à vos serviteurs le songe que vous avez eu , & nous l'interpreterons.

5. Le Roy répondit aux Chaldéens : Mon songe m'est échappé de la memoire ; si vous ne me declarez ce que j'ay songé , & ce que mon songe signifie , vous perirez tous , & vos maisons seront confisquées :

6 Mais si vous me dites mon songe & ce qu'il signifie , je vous feray des dons & des presens , & je vous eleveray à de grands honneurs. Dites-moi donc &

Y. 2. Expl. Chaldæi, i. e. Mathematici , Astrologi , Genethliaci. Hieron. Tirin.

Y. 4. Expl. Chaldæique , & leur propre langue , que les Hebreux appellent Sy-

riacque : ce que Daniel marque icy. exprès , afin qu'on ne s'étonne point , si la suite est en langue Syriacque. jusqu'au huitième Chapitre. Hieron. Meno. h.

& interprétez-moi ce que j'ay songé.

7. Les Chaldéens luy répondirent pour la seconde fois : s'il plaît au Roy de déclarer son songe à ses serviteurs, nous luy en donnerons l'interprétation.

8. Le Roy leur répondit : Je voy bien que vous ne cherchez qu'à gagner tems, parce que vous sçavez que j'ay oublié mon songe.

9. Que si vous ne me pouvez dire ce que j'ay songé, c'est une marque que si je vous l'avois dit, vous luy auriez donné une interprétation trompeuse & pleine d'illusion, pour m'entretenir de paroles jusqu'à ce qu'il se fût passé beaucoup de tems. Dites-moy donc quel a esté mon songe, afin que je sçache que l'interprétation que vous luy donnerez sera aussi véritable.

10. Les Chaldéens répondirent au Roy : Seigneur, il n'y a point d'homme sur la terre qui puisse faire ce que vous nous commandez, & il

*interpretationem ejus indicate mihi.*

7. *Responderunt secundo, atque dixerunt: Rex somnium dicat servis suis, & interpretationem illius indicabimus.*

8. *Respondit Rex, & ait: Certè novi quòd tempus redimitis, scientes quòd recesserit à me sermo.*

9. *Si ergò somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia, quòd interpretationem quoque fallacem & deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertranseat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quòd interpretationem quoque ejus veram loquamini.*

10. *Respondentes ergò Chaldaei coram rege, dixerunt: Non est homo super terram, qui sermonem tuum, Rex, possit implere: sed neque*

†. 8. *Lettr.* Tempus redimitis, pro moras trahitis ad evadendum. *Hebraïsm.*

*que regum quisquam magnus & potens verbum hujuscemodi sciscitatur ab omni ariolo, & mago, & Chaldo.*

n'y a point de Roy, quelque grand & puissant qu'il soit, qui ait jamais exigé une telle chose des devins, des magiciens & des Chaldéens.

11. *Sermo enim quem tu quaris, Rex, gravis est, nec reperietur quisquam qui indices illum in conspectu Regis, exceptis diis quorum non est cum hominibus conversatio.*

11. Car ce que vous nous demandez, ô Roy, est si difficile, qu'il ne se trouvera personne qui puisse vous en éclaircir, excepté les dieux qui n'ont point de commerce avec les hommes.

12. *Quo audito, Rex in furore & in ira magna praecepit ut perirent omnes sapientes Babylonis.*

12. Après cette réponse le Roy entra en fureur, & dans son extrême colère il commanda qu'on fit mourir tous les sages de Babylone.

13. *Et egressâ sententiâ; sapientes interficiebantur; quarebanturque Daniel & socii ejus, ut perirent.*

13. Cet arrêt ayant esté prononcé, on alloit faire mourir les sages, & on cherchoit Daniel & ses compagnons pour les faire perir avec les autres.

14. *Tunc Daniel requisivit de lege atque sententiâ, ab Arioch principe militia Regis, qui egressus fuerat ad interficiendos sapientes Babylonis.*

14. Alors Daniel voulant sçavoir qu'elle estoit cette loy & cette ordonnance, s'en informa d'Arioch General des armées du Roy, qui se preparoit à faire mourir les sages de Babylone.

15. *Et interrogavit eum, qui à Rege potestatem acciperat, quam ob causam tam crudelis*

15. Et comme c'estoit luy qui avoit reçu cet ordre du Roy, Daniel luy demanda quel estoit le sujet

fujet qui avoit pû porter le Roy à prononcer une sentence si cruelle. Arioch ayant dit toute l'affaire à Daniel.

16. Daniel se presenta devant le Roy, & le supplia de luy accorder quelque tems pour luy donner l'éclaircissement qu'il desiroit.

17. Et estant entré dans sa maison, il declara ce qui se passoit à ses compagnons, à Ananias, à Misaël, & à Azarias,

18. afin qu'ils implorassent la misericorde du Dieu du Ciel pour la revelation de ce secret, & que Daniel & ses compagnons ne perissent pas avec les autres sages de Babylone.

19. Alors ce mystere fut découvert à Daniel dans une vision pendant la nuit, & il benit le Dieu du ciel, & dit :

20. Que le nom du Seigneur soit benit dans tous les siècles comme il l'a esté dès le commencement, parce que la sagesse & la force sont à luy.

21. C'est luy qui change les tems & les siècles, qui transfere & qui établit les royaumes, qui

*sententia à facie Regis esset egressa. Cum ergo rem indicasset Arioch Danieli,*

16. *Daniel ingressus rogavit Regem ut tempus daret sibi ad solutionem indicandam regi.*

17. *Et ingressus est domum suam, Ananiaque & Misaëli & Azaria sociis suis indicavit negotium,*

18. *ut quærerent misericordiam à facie Dei cali super sacramento isto; & non perirent Daniel & socii ejus cum ceteris sapientibus Babylonis.*

19. *Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est: & benedixit Daniel Deum cali,*

20. *& locutus ait: Sit nomen Domini benedictum à saculo & usque in saculum: quia sapientia & fortitudo ejus sunt.*

21. *Et ipse mutat tempora & atates: transfert regna atque constituit: dat sapientiam*

*tiam*

*etiam sapientibus, & scientiam intelligentibus disciplinam.*

donne la sagesse aux sages, & la science à ceux qui ont l'intelligence & la lumiere.

22. *ipse revelat profunda & abscondita, & novit in tenebris constituta: & lux cum eo est.*

22. C'est luy qui révèle les choses les plus profondes & les plus cachées, qui connoît ce qui est dans les tenebres: & c'est en luy que se trouve la *vraye* lumiere.

23. *Tibi Deus Patrum nostrorum confiteor, teque laudo, quia sapientiam & fortitudinem dedisti mihi: & nunc ostendisti mihi quae rogavimus te, quia sermanem Regis aperuisti nobis.*

23. Je vous rends grâces & je vous benis, ô Dieu de nos peres, parce que vous m'avez donné la sagesse & la force, & que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons demandé, en nous découvrant ce que le Roy desire de nous.

24. *Post hac Daniel ingressus ad Arioch, quem constituerat Rex ut perderet sapientes Babylonis, sic ei locutus est: Sapientes Babylonis ne perdas: introduce me in conspectu Regis, & solutionem Regi narrabo.*

24. Daniel alla ensuite trouver Arioch, à qui le Roy avoit ordonné de faire mourir les sages de Babylone, & il luy dit: Ne faites point mourir les sages de Babylone, menez-moy devant le Roy, & je luy donneray l'éclaircissement qu'il desire.

25. *Tunc Arioch festinus introduxit Danielelem ad Regem, & dixit ei: Inveni hominem de filiis transmigracionis Juda, qui*

25. Arioch aussi-tost presenta Daniel au Roy, & luy dit: J'ay trouvé un homme d'entre les captifs des enfans de Juda, qui donnera au Roy l'éclair-

l'éclaircissement qu'il demande.

26. Le Roy répondit en se tournant vers Daniel surnommé Balthasar : Croyez-vous me pouvoir dire véritablement ce que j'ay vû dans mon songe, & m'en donner l'interprétation ?

27. Daniel répondit au Roy : Les sages, les magies, les devins & les augures ne peuvent découvrir au Roy le mystere dont il est en peine.

28. Mais il y a un Dieu au Ciel qui revele les mysteres , qui vous à montré, ô Roy, les choses qui doivent arriver dans les derniers tems. Voicy donc quel a esté vôtre songe, & les visions qui vous ont passé dans l'esprit, lorsque vous étiez dans vôtre lit.

29. Vous pensiez, ô Roy, étant dans vôtre lit, à ce qui devoit arriver après ce tems ; & celuy qui revele les mysteres, vous a découvert les choses à venir.

30. Ce secret m'a aussi esté particulièrement re-

*solucionem Regi annunciet.*

26. *Respondit Rex, & dixit Danieli cujus nomen erat Baltassar : Putasne verè potes mihi indicare somnium quod vidi, & interpretationem ejus ?*

27. *Et respondens Daniel coram rege, ait : Mysterium quod Rex interrogat, sapientes, magi, arioli, & aruspices nequeunt indicare Regi.*

28. *Sed est Deus in celo revelans mysteria, qui indicavi tibi, Rex Nabuchodonosor, quæ ventura sunt in novissimis temporibus. Somnium tuum, & visiones capitis tui in cubili tuo hujuscemodi sunt.*

29. *Tu, Rex, cogitare cœpisti in strato tuo: quid esset futurum post hac : & qui revelat mysteria, ostendit tibi quæ ventura sunt.*

30. *Mihi quoque non in sapientia quæ est in me*

✱ 29. *Lettr. in strato tuo. Vat. in cubili tuo.*

*me plus quàm in cunctis vivensibus, sacramentum hoc revelatum est; sed ut interpretatio Regi manifesta fieret, & cogitationes mentis tue scires.*

31. *Tu Rex, videbas, & ecce quasi statua una grandis: statua illa magna, & statua sublimis stabat contra te, & intuitus ejus erat terribilis.*

32. *Hujus statua caput ex auro optimo erat, pectus autem & brachia de argento, porro venter & femora ex are,*

33. *tibia autem ferrea, pedum quadam pars erat ferrea, quadam autem fictilis.*

34. *Videbas ita, donec abscissus est lapis de monte sine manibus, & percussit statuam in pedibus ejus ferreis & fictilibus, & comminuit eos.*

35. *Tunc contrita sunt pariter ferrum,*

quelque sagesse qui ne se trouve pas dans le reste des hommes; mais afin que le Roy sçût l'interprétation de son songe, & que les pensées de son esprit luy fussent connues.

31. Voici donc, ô Roy, ce que vous avez vû. Il vous a paru comme une grande statue: cette statuë grande & haute extraordinairement se tenoit debout devant vous, & son regard estoit effroyable.

32. La tête de cette statuë estoit d'un or très-pur, la poitrine & les bras estoient d'argent, le ventre & les cuisses estoient d'airain,

33. les jambes estoient de fer, & une partie des pieds estoit de fer, & l'autre d'argile.

34. Vous étiez attentif à cette vision, lorsqu'une pierre se détacha d'elle-même & sans la main d'aucun homme, de la montagne, & que frappant la statuë dans ses pieds de fer & d'argile, elle les mit en pieces.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent & l'or

l'or se briserent tout ensemble, & devinrent comme la menuë paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'esté : & ils disparurent sans trouver plus aucun lieu : mais la pierre qui avoit frappé la statuë, devint une grande montagne qui remplit toute la terre.

36. Voilà votre songe, ô Roy; & nous l'interpréterons aussi devant vous.

37. Vous estes le Roy des Rois, & le Dieu du Ciel vous a donné le Royaume, la force, l'empire; & la gloire;

38. Il vous a assujetti les enfans des hommes, & les bêtes de la campagne, en quelque lieu qu'ils habitent : il a mis en votre main les oiseaux mêmes du Ciel, & il a soumis toutes choses à votre puissance. C'est donc vous qui estes la tête d'or.

39. Il s'élevera après vous un autre royaume moindre que le vostre, qui sera d'argent, & ensuite un troisième royaume qui sera d'airain & qui commandera à toute la terre.

*testa, as, argentum & aurum, & redacta quasi in favillam vestiva area, qua raptim sunt vento, nullusque locus inventus est eis: lapis autem, qui percusserat statuam, factus est mons magnus, & implevit universam terram.*

36. *Hoc est somnium: interpretationem quoque ejus dicemus coram te, Rex.*

37. *Tu Rex Regum es; & Deus celi regnum, & fortitudinem, & imperium & gloriam dedit tibi:*

38. *& omnia in quibus habitant filii hominum, & bestia agri: volucres quoque, celi dedit in manu tua, & sub ditione tua universa constituit: tu es ergo caput aureum.*

39. *Et post te consurgat regnum aliud minus te argenteum: & regnum tertium aliud areum quod imperabit universa terra.*

40. Et regnum quar-  
tum erit velut ferrum :  
quomodo ferrum com-  
minuit & domat om-  
nia, sic comminuet &  
conteret omnia hac.

41. Porrò quia vi-  
disti pedum, & digi-  
torum partem testa-  
siguli, & partem fer-  
ream : regnum divi-  
sum erit, quod tamen  
de plantario ferri orie-  
tur, secundum quod  
vidisti ferrum mistum  
testa ex luto.

42. Et digitos pedum  
ex parte ferreos, & ex  
parte fictiles : ex parte  
regnum erit solidum, &  
ex parte contritum.

43. Quòd autem vi-  
disti ferrum mistum te-  
sta ex luto, commisce-  
buntur quidem huma-  
no semine, sed non  
adhaerent sibi, sicuti  
ferrum misceri non po-  
tèst testa.

44. In diebus autem  
regnorum illorum, sus-  
cietabit Deus cali re-  
gnum quod in aeternum  
non dissipabitur, & re-  
gnum ejus alteri populo

40. Le quatrième royau-  
me sera comme le fer ;  
il brisera ; & il réduira  
tout en poudre, comme  
le fer brisé & domte tou-  
tes choses.

41. Mais comme vous  
avez vû que les pieds de  
la statuë, & les doigts  
des pieds estoient en par-  
tie d'argile & en partie de  
fer : le royaume, quoi-  
que prenant son origine  
du fer, sera divisé, selon  
que vous avez vû que le  
fer estoit mêlé avec la ter-  
re & l'argile.

42. Et comme les doigts  
des pieds étoient en partie  
de fer & en partie de ter-  
re, le royaume aussi sera  
ferme en partie, & en par-  
tie foible & fragile.

43. Et comme vous  
avez vû que le fer estoit  
mêlé avec la terre & l'ar-  
gile, ils se mêleront aussi  
par des alliances huma-  
ines ; mais ils ne demeure-  
ront point unis, comme  
le fer ne peut se lier ny  
s'unir avec l'argile.

44. Dans le tems de ces  
royaumes le Dieu du Ciel  
suscitera un royaume qui  
ne sera jamais détruit ; un  
royaume qui ne passera  
point dans un autre peu-  
ple ;

ple; qui renversera & qui réduira en poudre tous ces royaumes, & qui subsistera éternellement;

*non tradetur : comminuet autem & consummet universa regna hac : & ipsum stabit in aeternum.*

45. selon que vous avez vû que la pierre qui avoit esté arrachée de la montagne, sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent, & l'or; le grand Dieu a fait voir au Roy ce qui doit arriver à l'avenir. Le songe est véritable, & l'interprétation en est très-certaine.

45. *Secundùm quod vidisti, quòd de monte abscissus est lapis sine manibus, & comminuit testam, & ferrum, & as, & argentum, & aurum, Deus magnus ostendit Regi quae ventura sunt postea : & verum est somnium, & fidelis interpretatio ejus.*

46. Alors le Roy Nabuchodonosor se prosterna le visage contre terre, & adora Daniel; & il commanda que l'on fit venir des victimes & de l'encens, & qu'on luy sacrifiât.

46. *Tunc Rex Nabuchodonosor cecidit in faciem suam, & Daniele adoravit, & hostias & incensum praecepit ut sacrificarent ei.*

47. Et le Roy parlant ensuite à Daniel, il luy dit : Vôtre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, & le Seigneur des Rois, & celuy qui révèle les mystères, puisque vous avez pû découvrir un mystère si caché.

47. *Loquens ergò Rex ait Danieli : verè Deus vester Deus deorum est, & Dominus Regum, & revelans mysteria : quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.*

48. Alors le Roy éleva en honneur Daniel, & luy fit beaucoup de grands & magnifiques presens, & il luy donna le gouverne-

48. *Tunc Rex Daniele in sublime excolit, & munera multa & magna dedit ei : & constituit eum principem*

*pem super omnes provincias Babylonis, & præfectum magistratum super cunctos scientias Babylonis.*

49. *Daniel autem postulavit à Rege, & constituit super opera provincia Babylonis, Sidrach, Misach, & Abdenago : ipse autem Daniel erat in foribus Regis.*

ment de toutes les provinces de Babylone, & il l'éleva au-dessus de ceux qui possédoient les premières dignitez ".

49. Et le Roy ordonna, selon que Daniel le luy avoit demandé, que Sidrach, Misach & Abdenago auroient l'intendance des affaires de la Province de Babylone; mais Daniel étoit toujours dans le palais & près de la personne du Roy.

¶. 48. *Lettr. Præfectum magistratum, id est, principem præfectorum & optimatum. Vat.*

## E X P L I C A T I O N D U C H A P I T R E II.

Sens litteral & spirituel.

¶. 1. **L**A seconde année du regne de Nabuchodonosor, ce Prince eut un songe dont son esprit fut extrêmement effrayé : & ensuite il l'oublia entièrement.

C'est une grande difficulté, & le sujet d'une question qu'on a beaucoup agité, que la maniere dont se doit entendre cette seconde année du regne de Nabuchodonosor : car il est dit dans le chapitre precedent, qu'avant que ce Prince eût fait paroître devant luy Daniel & ses trois saints compagnons, il les fit instruire dans toutes les sciences & dans tous les arts pendant trois années : & ainsi, celle où il eut ce songe celebre, dont Daniel fut seul digne

d'être l'interprète, a dû être au moins la quatrième de son regne. Mais sans entrer dans une discussion ennuyeuse des différens sentimens des Interprètes sur ce sujet, nous nous arrêtons à celuy-cy, qui est; que Nabuchodonosor ayant regné quelque tems avec son pere nommé Nabopolassar, l'écriture parle ici de la seconde année de son regne depuis la mort de son pere; c'est-à-dire, depuis qu'il eut commencé à regner seul.

*Hieron.*

Ce Roy impie eut donc cette année un songe merveilleux qui luy marquoit l'avenir, & qui l'effraya extraordinairement. Mais comme ce fut le Seigneur qui luy envoya ce songe, ce fut Dieu aussi qui luy en ôta entierement le souvenir, afin de faire éclater d'autant plus magnifiquement sa gloire en la personne de son serviteur Daniel, qui ne luy donna pas seulement l'intelligence pour interpreter ce songe, mais même pour le declarer au Roy qui ne s'en souvenoit plus. Nous voyons, dit saint Jérôme, que Pharaon roy d'Epypte eut aussi un songe. Ce n'est pas que ni Pharaon ni Nabuchodonosor ayent mérité d'avoir pour eux-mêmes ces sortes de visions qui venoient de Dieu: mais c'est que Joseph & que Daniel se trouverent dignes par leur pieté envers le Seigneur, d'en donner aux hommes l'intelligence, & de faire remarquer la différence infinie qu'il y avoit entre la lumiere du Saint-Esprit qui les éclairoit, & la fausse science des Sages & des Mages de l'Orient. Dieu le fit aussi pour la consolation des captifs qui le servoient dans leurs chaînes, & qui reçurent une extrême joye de voir par là, que leur Dieu, qui les avoit abandonnez au milieu de Jerusalem à cause de leurs pechez, avoit daigné se rapprocher d'eux durant leur captivité. *Vidit Rex impius somnium futurorum, ut interpretante Sancto quod viderat, Deus glorificaretur, & captivorum, Deoque in captivitate servientium sit grando solatium,*

7. II.

Y. 11. 12. *Ce que vous nous demandez, ô Roy, est si difficile, qu'il ne se trouvera personne qui puisse vous en éclaircir, excepté les dieux qui n'ont point de commerce avec les hommes. Après cette réponse le Roy entra en fureur, &c.*

Quoiqu'il paroisse d'abord de l'extravagance dans la demande que Nabuchodonosor fait aux devins & aux mages de Chaldée, sa raison estoit néanmoins très-solide dans le fond. Car puis qu'ils se glorifioient de connoître l'avenir, il avoit sujet de les presser de luy déclarer aussi le passé : & cette science dont ils se vantoient, si elle eût esté vraiment divine, comme ils auroient bien voulu en persuader le peuple, devoit aussi aisément découvrir au Roy quel avoit esté son songe, qu'en donner l'intelligence. Il a donc raison de leur dire, que s'ils ne peuvent luy déclarer ce qu'il a songé, c'est une marque qu'ils le tromperoit en se vantant de l'interpréter, s'ils l'avoient connu : & l'arrêt de mort qu'il prononce contr'eux tous est très-juste, au moins du costé de Dieu, qui punissoit dans ces hommes également vains & impies l'orgueil avec lequel ils avoient accoustumé de s'attribuer la connoissance de l'avenir, comme s'ils avoient participé à la lumière de la Divinité.

L'aveu qu'ils sont forcez de faire ici à Nabuchodonosor, en luy disant, qu'il n'y avoit que les dieux qui pussent luy découvrir ce qu'il demandoit, estoit très-avantageux pour faire éclater ensuite la lumière toute divine des serviteurs du Dieu d'Israël. Ils se trompoient seulement en ce qu'ils attribuoient aux dieux profanes ce qui ne pouvoit appartenir qu'au Dieu tout-puissant; & qu'ils prétendoient que ces dieux, ou plutôt ce Dieu véritable & éternel n'avois point de commerce avec les hommes. Car si les hommes n'eussent eu effectivement aucun commerce avec Dieu, comment s'estoient-ils vantez jusqu'alors de predire ce qu'ils

ne pouvoient connoître que par le secours d'une lumiere divine ? Mais l'extrémité où ils se trouverent, & la vûë d'une mort presente tira de leur bouche cet aveu , qui estoit très-veritable à leur égard , puisqu'ils estoient en effet infiniment éloignez d'avoir la moindre communication avec le Dieu de verité & de pureté, eux qui estoient des trompeurs & des hommes corrompus. Et Dieu le permit ainsi, afin que le Prince & les peuples qu'ils avoient seduits jusqu'alors, estant detrompez par leur propre bouche, fussent plus susceptibles de la verité que Daniel le Prophete du Seigneur leur déclara dans la suite.

*¶. 13. 14. On cherchoit Daniel & ses compagnons pour les faire perir avec les autres. Alors Daniel voulant sçavoir qu'elle estoit cette ordonnance, s'en informa d'Arioch General des armées du Roy, &c.*

On ne peut pas n'estre point surpris, de ce que Daniel & ses compagnons, dont la sagesse extraordinaire avoit étonné le Roy quelque tems auparavant, ne parurent point avec les Mages & les Sages de Babylone en cette importante occasion, & de ce qu'on ne les fit point appeller, pour les consulter comme tous les autres sur le sujet de ce songe, qui causoit alors un si grand trouble dans toute la Cour de Nabuchodonosor. On a même de la peine à concevoir, comment une chose qui devoit faire tant de bruit ne vint point jusques à eux, selon qu'il paroît par le témoignage de l'Écriture : Car lorsqu'on cherchoit Daniel & ses compagnons afin de les faire mourir, il demanda quel en estoit le sujet : ce qui marque clairement qu'il ne sçavoit rien de cette affaire. On répond à cette difficulté de cette sorte : Les Chaldéens envieux de la gloire de ces jeunes hommes, dont ils sçavoient que la science surpassoit beaucoup la leur, firent ce qu'ils purent pour leur  
cacher

*Hieron.*

cacher la demande de Nabuchodonosor, de peur qu'ils ne leur fussent preferés dans l'interpretation de son songe, & recompensez à leur préjudice par les grands honneurs qu'on leur promettoit. D'ailleurs, Daniel & ses trois saints compagnons estant appliquez aux choses de Dieu & à la priere, se produisoient apparemment le moins qu'ils pouvoient, & se tenoient retirez, à moins qu'on ne les mandât. Enfin, on peut dire que ce fut même par un ordre tout particulier de Dieu, que les Chaldéens, qui estoient enflés de la vaine idée de leur sagesse & de leur science, parurent seuls devant le Roy; afin que l'aveu public de leur impuissance, & l'extrême confusion qu'ils s'attirerent par leur jalousie, contribuât à relever davantage l'éclat de la gloire du Dieu d'Israël, & de ses saints serviteurs. Car s'il fut en leur pouvoir de les exclure d'abord de la presence du Roy par un effet de cette maligne envie qui les possédoit; ils ne pûrent pas de même les envelopper dans une perte commune avec eux, comme ils l'auroient bien voulu. *Invidentes gloria soli ingressi sunt, quasi soli premia precepturi; & postea in periculo voluerunt habere consortes, quos in spe gloria refutaverant.*

v. 16. 17. &c. Daniel se presenta devant le Roy, & le supplia de lui accorder quelque tems pour luy donner l'éclaircissement qu'il desiroit, &c.

Comme il y a, dit un Pere, une très-grande distance entre le mensonge & la verité; aussi les disciples de la verité ou du mensonge agissent d'une maniere fort differente; les uns s'appuyant uniquement sur les vains raisonnemens de leur esprit, & ne cherchant que les moyens de tromper adroitement ceux qui les consultent comme des oracles; & les autres au-contraire attendant tout du secours d'enhaut, & ne s'appuyant que sur la lumiere de cely qui penetre & qui decouvre toutes choses.

H. 17. 18.

Mais autant que ces premiers sont flottans & agitez par l'incertitude du mensonge auquel ils s'attachent ; autant ces derniers demeurent fixes & immobiles dans la verité que l'Esprit de Dieu leur fait connoître. Ainsi , au-lieu que les Sages de Chaldée se trouverent dans la dernière agitation par l'impuissance où ils furent d'une-part de tromper le Roi , & de l'autre de luy dire la verité ; Daniel demeura tranquille par la confiance qu'il avoit , non en soy-même , mais en son Dieu. Que s'il demanda du tems au Roy , ce ne fut pas , disent les Peres , pour l'employer vainement à raisonner , comme s'il eût prétendu pouvoir découvrir par une profonde recherche & par la force de son esprit , un secret si impenetrable ; mais pour implorer par la priere l'assistance de celui dont la lumiere infinie perce dans l'obscurité des secrets les plus cachez. *Non quò tractatione & sagacitate mentis occulta perquireret ; sed quò occultorum Dominum precaretur.* Et c'est pour cela qu'il engage ses trois compagnons à se joindre à luy , afin de faire tous ensemble à Dieu une sainte violence. Ainsi il fit voir par sa conduite , qu'il estoit bien éloigné de se regarder luy-même avec complaisance , & de presumer de son merite dans un peril qui estoit commun à tous , & qui demandoit qu'ils s'unissent tous conjointement dans la priere : *ut quorum erat commune discrimen , communis esset & oratio.*

¶. 20. 21. &c. *Que le nom du Seigneur soit beni dans tous les siècles.... parce que la sagesse & la force sont à luy. C'est luy qui change les tems & les âges ; qui transfere & établit les royaumes , &c.*

Comme le songe de Nabuchodonosor luy avoit esté envoyé de Dieu , & qu'il renfermoit de grands secrets qui regardoient l'avenir , & sur tout l'établissement du regne de JESUS-CHRIST ; saint Jérôme ne craint pas de dire , que le demon l'ignoroit , & que ce fut la raison pour laquelle les  
sages

sages du siecle, quoiqu'ils eussent commerce avec luy, ne purent point en avoir la connoissance.

*Quod damones ignorabant, sapientia saculi scire non poterat.* Il n'y avoit donc que Dieu qui pût le faire connoître à Daniel, comme il n'y avoit que luy qui l'eût fait connoître au Roy. Ainsi, après que cet humble serviteur de Dieu eut reçu la revelation d'un songe si surprenant, dans un autre songe pendant la nuit; il ne pensa qu'à rendre hommage à cet Etre souverain qui est le principe de tous les êtres; à cette lumiere ineffable, qui est la source primitive de toute lumiere; à ce Dieu du ciel, si distingué, comme dit un Saint, de tous les faux-dieux qui trompent les hommes sur la terre; *ad distinctionem eorum... qui terrena deludunt*; à cette sagesse suprême, & à cette force toute-puissante, d'où découle toute sagesse & toute force dans ceux qui sont vraiment sages & vraiment forts.

Hieron.

Or comme l'Esprit de Dieu, en luy découvrant le songe du Roy, luy avoit aussi déjà revelé les grands mysteres qu'il renfermoit touchant le renversement de l'Empire des Chaldéens, de celuy des Perses & des Médes, qui prendroient leur place, de celuy des Grecs qui les détruiroient, & de celuy des Romains qui devoient leur succéder; & touchant l'avènement du Fils de Dieu, dont le regne devoit s'établir sur la ruine de tous les autres; il s'écrie dans un saint transport d'adoration de la puissance infinie du Dieu très-haut, & marque déjà en termes obscurs toutes ces successions différentes, lors qu'il dit de luy, qu'il *change les tems & les âges, & qu'il transfere & établit les royaumes.* Ne nous étonnons donc point, dit saint Jérôme, lorsque nous voyons des Royaumes transferez: mais soyons bien convaincus que ces changemens ne se font point sans un ordre particulier de celuy qui est le souverain

B. E.

Mode-

Modérateur de l'Univers, comme il en est le Créateur; qui connoît parfaitement les raisons de tous ces bouleversemens des Empires de la terre, & qui souvent souffre que de méchans Rois soient établis, pour en punir d'autres méchans comme eux : *Sapè malos reges patitur suscitari, ut mali malos puniant.*

v. 24. *Ne faites point mourir les sages de Babylone : menez-moy devant le Roy, & je luy donneray l'éclaircissement qu'il desire.*

*Hieron.*

Il imite en cette rencontre la clemence du Seigneur, en priant pour ceux qui le haïssoient, & en s'opposant à la perte des personnes mêmes qui avoient pensé estre la cause de la sienne propre.

*Synops.*

Quelques Auteurs ont demandé si Daniel fit bien de sauver la vie à des scelerats : mais il semble meriter de grandes loüanges pour cette action de misericorde : car il espra, dit Theodoret, qu'une si grande merveille, dont ils devoient estre témoins, les pourroit porter à renoncer à l'impieté, & à reconnoître la divinité du Seigneur de tout l'Univers.

v. 25. *Arioch presenta Daniel au Roy, & luy dit : Fay trouvé un homme d'entre les captifs des enfans de Juda, qui donnera au Roy l'éclaircissement qu'il demande.*

Il paroît par-là, que Daniel n'avoit pas esté présenté à Nabuchodonosor par cet Officier, lors qu'il luy avoit demandé, comme on la dit, quelque temps pour luy donner l'éclaircissement qu'il desiroit : ou cet Officier use ici d'un langage assez ordinaire aux gens de Cour, qui ménagent les occasions de faire valoir leurs services, & qui souvent se font un merite des choses mêmes où ils ont le moins de part. Il veut, dit saint Jérôme, qu'on regarde comme un effet de ses soins ce qui doit estre rapporté uniquement à la grace du Seigneur. Il dit, qu'il a trouvé un homme, lors que cet

cet

cet homme s'est présenté de luy-même : *Dei gratiam ad suam refert diligentiam ; & invenisse se dicit , cum Daniel ultrò se obtuleris.* Que si l'on est étonné de ce que le Roy luy-même ne songea point à faire appeller Daniel & ses compagnons , après qu'il avoit trouvé en eux , comme le marque expressément l'Écriture , dix fois davantage de Daniel. lumière qu'en tous les devins & les mages de son <sup>cap. 1. 20.</sup> royaume ; nous n'en voyons point d'autre raison que la volonté de Dieu , qui l'aveugloit en quelque sorte , pour l'éclairer davantage dans la suite.

¶ 26. *Croyez-vous me pouvoir dire véritablement ce que j'ay vu dans mon songe , & m'en donner l'interprétation ?*

C'estoit l'ordre naturel de vouloir d'abord connoître quel estoit le songe , & d'en demander ensuite l'interprétation : Car si Daniel découvroit au Roy les mêmes choses qu'il avoit songées , lors que tous les mages de l'Orient reconnoissoient ne pouvoir le faire ; ce Prince devoit ensuite beaucoup plus facilement ajouter foy à l'interprétation qu'il en donneroit ; puisque la lumière de l'Esprit de Dieu estant absolument nécessaire pour trouver le songe , on ne pouvoit pas douter qu'elle n'en pût découvrir ensuite l'explication. Plus donc Nabuchodonosor regarde la chose comme difficile ou comme impossible , en demandant à Daniel , *s'il croyoit véritablement pouvoir luy dire ce qu'il demandoit ; plus Dieu le dispoisoit à ajouter foy aux grandes choses qu'il vouloit luy déclarer par la bouche de son Prophete.*

¶ 27. 28. *Les sages, les mages . . . . ne peuvent découvrir au Roy le mystere dont il est en peine : mais il y a un Dieu au Ciel qui revele les mysteres , qui vous a montré , ô Roy , les choses qui doivent arriver dans les derniers tems , &c.*

➤ C'est donc en vain , ô grand Prince , que vous <sup>Hieron.</sup> cherchez sur la terre à estre instruit par les hommes :

touchant des secrets que Dieu seul connoît dans le Ciel. Inutilement vous vous adressez à des sages ou à des devins, qui n'ont ni la sagesse de Dieu, ni le don de Prophetie, & qui se vantent d'une science qu'ils n'ont pas & qu'ils ne peuvent avoir : c'est au Ciel que vous devez élever vôte esprit, pour y connoître ce Dieu par excellence qui découvre les secrets des cœurs, & qui vous a revelé dans vôte songe de grands mysteres pour l'avenir. C'est ainsi que ce saint homme ménageoit cette occasion importante pour faire entrer insensiblement dans la verité celuy à qui il parloit, & qu'il tâchoit de le conduire à la connoissance d'un seul Dieu, en le retirant adroitement du culte inutile & superstitieux de cette multitude de dieux prophanes.

¶. 30. Ce secret m'a aussi esté particulièrement revelé, non comme ayant quelque sagesse qui ne se trouve pas dans le reste des hommes, &c.

Theodoret.  
Hieron.

Ce Prince avoit crû que la connoissance de l'avenir pouvoit estre un fruit du travail & de la penetration de l'esprit de l'homme : & ce fut pour cette raison qu'il demanda qu'on fit mourir tous les sages de Babylone, comme faisant profession de connoître ce qu'ils ne connoissoient pas, ou ce qu'il croyoit peut-estre qu'ils ne vouloient pas luy dire. Daniel les excuse donc ici en quelque façon, en faisant voir, que si luy-même avoit une connoissance que les autres n'avoient pas, ce n'estoit point qu'il fût plus sage que tous les autres, mais qu'il avoit plû à Dieu se servir de luy pour faire connoître au Roy ce qu'il desiroit, & ce que nul homme ne connoissoit par luy-même. Ainsi ce Prophete du Seigneur commence par s'humilier, pour rendre gloire à son Maître ; & par cet hommage qu'il rend à la verité, il dispose les esprits à écouter sans jalousie ce qu'il confessoit n'avoir pû connoître que par une lumiere surnaturelle, & infiniment superieure à sa sagesse.

¶. 37. 38.

¶ 37. 38. *Vous êtes le Roy des Rois; & le Dieu du Ciel vous a donné le Royaume, la force, l'empire, & la gloire, ... C'est donc vous qui êtes la tête d'or.*

Cette statuë si prodigieuse que vit en songe le Roy Nabuchodonosor, representoit par ses membres differens les divers Empires qui devoient se succeder les uns aux autres. *Sa tête estoit d'or* ; & lorsque Daniel dit à ce Prince, qu'il estoit luy-même cette tête d'or, ce n'est pas tant à sa personne qu'il donne ce nom, qu'à son Empire, qui est celuy des Babyloniens. Il l'appelle *tête*, parce que c'est la premiere des quatre grandes Monarchies ; & il l'appelle *tête d'or* ; à cause qu'elle surpassoit de beaucoup en gloire & magnificence tous les Royaumes de la terre. Aussi Babylone, la capitale de cet Empire, est nommé dans *Isaïe la gloire des royaumes, & l'orgueil éclatant des Chaldéens.* Is. i. cap. 13. 19.

¶ 39. *Il s'elevera après vous un autre royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent.*

Le même Isaïe dit encore, que cette grande Babylone se voit détruite, comme le Seigneur renversa Sodome & Gomorrhe. Ainsi, après la destruction de l'Empire des Chaldéens, figuré par la tête d'or de cette statuë si mystérieuse, *il s'est élevé un autre Empire, qui a esté celuy des Perses & des Medes, figuré par la poitrine & les bras d'argent de la statuë, à cause de la réünion de ces deux royaumes avec celuy des Chaldéens en un même corps d'Etat.* Il est comparé à l'argent, qui est moindre que l'or ; non que l'Empire des Perses ait esté inferieur à celuy des Chaldéens, soit en grandeur, ou en puissance, ou en richesses, depuis l'union de ces trois Monarchies en une seule ; mais parce que, selon la nature des choses humaines qui vont d'ordinaire en degenerating, le gouvernement du premier Empire fut beaucoup plus equi-

équitable & plus heureux, & dura même sans comparaison plus long-tems que le second.

*Et ensuite un troisième royaume, qui sera d'airain, & qui commandera à toute la terre.*

Ce troisième Empire est celui du grand Alexandre & des Grecs, qui est comparé au ventre & aux cuisses d'airain de la statuë; soit pour remarquer qu'il seroit encore pire que le second, & aussi différent de celui des Perses, que l'airain l'est de l'argent; ou pour faire entendre qu'il briseroit tout par la force de ses armes, à cause qu'anciennement les meilleures armes se faisoient d'airain trempé; ou même, selon saint Jérôme, pour exprimer par le son de ce metal éclattant, l'éloquence de ces peuples qui fit tant de bruit dans tout l'Univers. Le ventre peut bien signifier aussi, selon quelques-uns, les débauches & l'avarice insatiable des Princes qui se succéderent les uns aux autres dans le gouvernement de cet Empire. Il est dit qu'il *commanderoit à toute la*

Dan'el.  
cap. 8. 5.  
1. Mich.  
cap. 1. 3.  
1. Esdr.  
cap. 1. 2.

*terre*: ce qui est une manière de parler assez ordinaire dans l'Écriture, qui signifie seulement, toute la terre de ce pays-là, ou la plus grande partie de la terre qui estoit connue du peuple de Dieu.

¶. 40. 41. &c. *Le quatrième royaume sera comme le fer: il brisera, & il réduira tout en poudre, comme le fer brise & domte toutes choses... Et quoique prennent son origine du fer, il sera divisé, selon que vous avez vu que le fer estoit mêlé avec la terre & l'argile, &c.*

Ce quatrième royaume, selon l'opinion commune, est l'Empire des Romains, comparé aux jambes de la statuë, & à ses pieds, dont une partie estoit de fer, & l'autre d'argile. Ce regne est donc appelé le regne de fer, pour la raison qu'en apporte le Prophete, qui est, que *comme le fer* par sa grande dureté *écrase & brise tout*; aussi le gouvernement des Romains devoit détruire les trois Monarchies précédentes, avant même qu'il fût établi en Monarchie

narchie

narchie sous Auguste. Ce mélange de fer & d'argile qui estoit aux *pieds* & aux *doigts des pieds* de la statuë, marquoit, selon l'explication de Daniel, la *division* & les différentes factions de l'Etat, & sa *foiblesse* ou sa *force*, selon la bonne ou la mauvaise intelligence qui unissoient ou qui divisoient ses citoyens. Il peut encore marquer, que cet Empire, quoique solide & affermi comme le fer, seroit néanmoins souvent affoibli, tant par l'inondation des Barbares que par le soulevement de plusieurs peuples, qui lassés de la tyrannie Romaine, se feroient des Rois, selon qu'il est dit dans l'Apocalypse, que dix Rois devoient sortir de cet Empire, Apocal. c. 17. 13. 14 comme autant de cornes de la bête; ou, selon l'expression de Daniel même, comme autant de *doigts des pieds* de la statuë, dont les uns sont grands & les autres plus petits. Ce même Prophete explique encore ce mélange de fer & d'argile, des alliances inégales qui se feroient par des mariages, & qui ne pourroient établir une solide union, *non-plus que le fer ne peut bien se lier ni s'unir avec l'argile.*

Mais quoique cette explication qu'on donne communément à ce passage de Daniel, en entendant de l'Empire des Romains, ce quatrième Royaume, paroisse assez litterale; il semble qu'il y a encore plus de fondement, de l'entendre de celui que Daniel même a encore représenté sous différentes figures en divers Chapitres, où l'on verra assez Daniel. cap. 7. v. 7. 8. cap. 8 v. 8 9. 10. cap. 11. v. 4. 5. 3<sup>le</sup> clairement qu'il n'est point parlé, au-moins selon le sens premier & litteral, de l'Empire des Romains, mais de celui des successeurs d'Alexandre, qui ont regné en Syrie & en Egypte. Ils ont esté avant la naissance de JESUS-CHRIST les derniers & les plus cruels persecuteurs du peuple de Dieu, dont ils avoient resolu d'abolir entièrement la Religion, en y substituant le Paganisme: & ce fut la cause de la guerre des Machabées.

Pour donner icy une idée de cet empire des successeurs

cesseurs d'Alexandre, dont la connoissance est nécessaire pour entendre les propheties de Daniel; il faut sçavoir qu'après la mort de ce Prince la souveraine puissance passa à quatre des principaux Officiers de son armée, qui sont designez par le Prophete dans ses visions mystérieuses, & qui regnerent en différentes Provinces; sçavoir PTOLEME'E en Egypte, SELEUCUS en Babylone & en Syrie, CASSANDRE en Macedoine & en Grece, ANTIGONUS en Asie. Mais entre ces Rois, ceux d'Egypte & de Syrie sont d'une consideration particuliere pour l'intelligence de l'Histoire sacrée, comme ayant la plus grande part aux propheties de Daniel. Leur Empire est donc figuré par les *jambes* & les *pieds* de la statuë. Il est dit, que ce devoit estre un *regne de fer*, non seulement parce qu'il ne s'est établi que par la violence, mais encore parce qu'il n'a rien eu de cette ancienne splendeur des Empires précédens; soit qu'on envisage l'extraction de ces Princes, ou leur maniere de regner, plus digne de petits tyrans, que de grands Rois. Le Prophete dit encore, qu'il *brisera tout comme le fer*: ce qu'on a vû arriver jusques dans le Temple de Jerusalem, dont le Sanctuaire fut renversé & foulé aux pieds. Il ajoute, qu'il devoit être *divisé*, & que cette division estoit marquée par *les pieds & les doigts des pieds composez d'argile & de fer*; comme en effet ce Royaume fut divisé en Selcucides, & en Lagides, dont les premiers sont nommez dans Daniel, Rois du Nord; & les seconds, Rois du Midy. Il devoit estre, comme le fer & l'argile; c'est-à-dire, partie foible, & partie solide: car en effet ces deux Royaumes d'Egypte & de Syrie furent tantôt élevez, tantôt abattus; soit l'un par l'autre, soit par les Juifs sous les Machabées, soit enfin par les Romains. L'Écriture ajoute qu'ils *se mêloient par des alliances humaines*, comme le fer estoit mêlé avec l'argile dans la statuë

*mais*

Daniel.

cap. 7.

v. 7. 25.

cap. 8.

v. 11.

cap. 11.

v. 31.

Idem.

cap. 11.

v. 5. 6.

mais qu'ils ne demeureroient point uni, non plus <sup>Daniel</sup> que le fer ne peut bien s'unir à la terre ; ce qui <sup>c. 11. 6.</sup> marquoit les alliances qui se firent inutilement entre les Princes de ces Royaumes, dont le Prophete <sup>1. Mach.</sup> parle clairement ailleurs, & dont nous voyons <sup>cap. 10. v. 54.</sup> l'accomplissement dans l'Histoire des Machabées. <sup>cap. 11. v. 9. 10.</sup>

Il paroist donc très-naturel d'entendre cette prophétie plutoft du Royaume divisé des Seleucides & des Lagides, que de l'Empire Romain ; quoique ce qui est dit du premier, puisse aussi fort bien estre entendu du dernier, par une figure prophétique assez ordinaire dans les saintes Ecritures. C'est ainsi que Daniel luy-même, qui estoit l'un des Prophetes du vieux Testament, ayant predit plusieurs choses qui se devoient accomplir avant JESUS-CHRIST ; S. Jean qui a esté le Prophete du nouveau, a appliqué ces mêmes choses dans l'Apocalypse à Rome payenne, & au regne de l'Antechrist. Ainsi les premieres estoient en un sens les figures des secondes : & l'on doit alors distinguer comme deux sens litteraux, dont le premier se rapporte à la figure qui doit preceder ; & le second à la chose qui doit suivre.

*v. 44. 45. Dans le tems de ces royaumes, le Dieu du Ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit... qui renversera & qui réduira en poudre tous ces royaumes, & qui subsistera éternellement, selon que vous avez vû que la pierre arrachée de la montagne sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, &c.*

Le Prophete n'a parlé des Royaumes precedens que par rapport à ce cinquième, que le Saint-Esprit a eu en vûe dans toutes les propheties & dans toutes les figures de l'ancienne Loy. Ce royaume que le Dieu du Ciel devoit susciter, est celuy de son Fils unique : c'est un Royaume celeste & spirituel, qui s'establit premierement en la terre par la foy de ceux qui croient en luy & qui

qui l'aiment ; & qui ensuite, s'éleve jusqu'au Ciel, où son Souverain est assis à la droite de son Pere. Il est dit, que Dieu le suscitera *dans le tems des autres royaumes* : ce qui peut marquer qu'il a commencé à s'établir dans les justes dès ces premiers tems ; puisque la Cité de Dieu, c'est-à-dire son Royaume, a commencé à se former par Abel le premier des justes. Ce Royaume *ne sera jamais détruit*, parce que son Roy qui est éternel luy a promis, que les portes mêmes où les puissances de l'enfer ne pourront rien contre luy. Il est comparé à *une petite pierre détachée d'une montagne* : ce qui signifie sa petitesse dans ses premiers commencemens, qui a fait dire à JESUS-CHRIST même, que ce Royaume estoit semblable à un grain de senevé, qui bien que la plus petite de toutes les semences, s'éleve enfin jusqu'à la hauteur d'un arbre où les oiseaux vont se reposer. Cette pierre *se détache de la montagne sans la main des hommes* ; c'est à-dire, ou que le Royaume de

August.  
de Civit.  
Dei lib.  
11. c. 1.  
Matth.  
cap. 18.

1. Cor.  
cap. 1. v.  
26. Et.  
Isai. c. 11.  
1. cap. 28.  
56. Psal.  
117. 22.  
Matth.  
c. 21. 42.  
Act. cap.  
4. 11.  
1. Cor. 3.  
11.  
Idem.  
10. 4.  
Ambros.  
Tom. 3. p.  
304. 403.  
Theodor.  
Hieron.

JESUS-CHRIST s'est établi par un effet de la seule puissance de Dieu, & sans aucune sagesse, ni éloquence, ni vertu humaine ; ou que JESUS-CHRIST luy-même, qui est si souvent nommé *la pierre* dans les Ecritures tant de l'ancien que du nouveau Testament, est descendu du Ciel pour s'incarner dans le sein sacré de la sainte Vierge ; sans aucune participation de l'homme. Enfin, *cette pierre*, ou ce Royaume de JESUS-CHRIST, si petit dans ses commencemens, & qui est ensuite *devenu comme une grande montagne qui a rempli toute la terre*, selon que saint Augustin soutenoit qu'on le voyoit déjà accompli de son tems, sans que les Payens pussent contester la verité d'une prédiction si éclatante, *a brisé toute la force des Royaumes précédens*. Surquoy il est nécessaire de prevenir une objection que l'on pourroit faire pour affoiblir la verité de cette celebre prophetic.

Les

Les Juifs qui attendent tous les jours l'avenement du Messie, comme s'il n'estoit pas encore venu, ne peuvent comprendre comment JESUS-CHRIST pourroit estre ce Messie qui devoit briser tous les Empires; puisque l'Eglise declare elle-même, qu'il n'est point venu dépouiller les Princes de leur Royaume temporel, mais en donner un éternel à ceux qui croiront en luy; & qu'en effet il n'a point détruit l'empire Romain qui a subsisté durant plusieurs siècles, depuis qu'il l'a reconnu pour son Dieu & pour son Roy. Mais il faut considerer, qu'il y a, selon le langage de l'Ecriture, deux manieres de détruire les Etats & les Empires du monde: L'une, qui est un effet de sa grace & de sa misericorde; l'autre, qui est un effet de sa colere & de sa vengeance: L'une, par laquelle il convertit les cœurs, en y répandant son Saint-Esprit; l'autre, par laquelle il fera sentir la rigueur de sa justice, en perdant, comme il dit luy-même, & les corps & les ames dans l'enfer: L'une, qui en détruisant la rebellion, sauve les rebelles; l'autre, qui les damne dans leur rebellion. C'est ce qu'on peut voir en divers endroits des Livres sacrez expliquez les uns par les autres. Or ces deux sortes de destructions si differentes répondent aux deux sortes d'avenemens du Fils de Dieu, dont l'un a esté un avenement d'humilité & de douceur pour le salut des pecheurs & la destruction du peché; & l'autre fera un avenement de gloire, mais en même-tems de terreur pour les pecheurs endurcis dans le peché.

Nous pouvons bien dire encore en un autre sens figuré & spirituel, que la statuë de Nabuchodonosor nous represente tous les estats differens des hommes du siècle, que JESUS-CHRIST est venu d'abord, comme une petite pierre, briser par l'humilité de son premier avenement. Les Rois & les Empereurs figurez par la tête d'or; les grands & les

*Irenæus adversus hæres. lib. 3. cap. 28. lib. 5. cap. 26.*  
*August. in Epist. Joan. tr. 1.*  
*Item in Joan. tract. 9.*  
*August. contra Crescon. lib. 3. cap. 63.*

*Psal. 44.*  
*Item 109.*  
*Isai. c. 2. v. 49. 2. &c.*  
*2. Cor. c. 10. 4. &c.*

les puissans designez par *la poitrine & les bras d'argent* ; les Orateurs & les Philosophes marquez par *l'airain sonnant* ; & les peuples representez par *le fer & par l'argile*, ont tous esté brisez & humiliéz par la vertu toute divine de cette pierre mystérieuse. Mais autant que ce brisement a esté & est encore salutaire à plusieurs, lorsqu'ils s'humilient volontairement sous cette main toute-puissante, autant il est redoutable aux autres qui refusent de s'y soumettre.

¶. 46. 47. *Alors le Roy Nabuchodonosor se prosterna le visage contre terre, & adora Daniel : & il commanda qu'on fit venir des victimes & de l'encens, & qu'on luy sacrifiât. Et parlant ensuite à Daniel, il luy dit : Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, &c.*

L'Écriture dit exprès, que lorsque Daniel eut achevé de déclarer & d'interpréter d'une manière si surprenante le songe de Nabuchodonosor ; il ajouta : *Le grand Dieu a fait voir au Prince ce qui doit arriver à l'avenir.* Il le fit, selon la remarque de saint Jérôme, pour faire connoître à ce Prince, qu'il ne s'en attribuoit point le mérite, mais à Dieu seul, & qu'ainsi ce Dieu véritablement grand, & élevé infiniment au-dessus de tous les autres, estoit seul digne d'être adoré par le Roy. C'est ce qui peut éclaircir la difficulté que l'on fait sur ces paroles suivantes ; que Nabuchodonosor *s'étant prosterné adora Daniel, & fit venir des victimes & de l'encens, afin qu'on luy sacrifiât.* Porphyre qui a esté le grand ennemi des Écritures, s'élevoit fort contre cet endroit, qu'il accusoit de fausseté, soutenant qu'un Prince aussi fier & aussi superbe que Nabuchodonosor, estoit incapable de s'humilier devant un de ses captifs, jusqu'à l'adorer. Mais saint Jérôme répond premièrement, que ce ne fut pas tant Daniel, que le Dieu même de Daniel, qui luy avoit revelé de si grands mystères, qu'il adora, & à qui il ordonna qu'on immolât des victimes, & qu'on

qu'on offrit de l'encens; puis que ce Prince parlant ensuite à Daniel, ne luy dit pas : Vous êtes Dieu véritablement; mais *votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, & le Seigneur des Rois.*

Que si cet éclaircissement, quoique très-solide, ne satisfait pas entièrement, le même Saint ajoute encore, qu'il se peut faire que le Roy tout étonné & comme tout étourdi par ce grand prodige, dont il estoit le principal & même l'unique témoin, ne sçavoit ce qu'il faisoit, lorsque, convaincu que le Dieu de Daniel estoit le vray Dieu & le Seigneur de tous les Rois, il se prosterna pour adorer le serviteur, & luy offrir de l'encens. Et quoique la sainte Ecriture n'ait pas marqué que Daniel se soit opposé au dessein du Roy, on ne peut douter qu'il ne l'ait fait; comme lorsque quelques habitans de l'île de Malte dirent de saint Paul, que *c'estoit un Dieu*, il n'est point marqué non plus que ce saint Apôtre les ait empêchés de le dire, quoiqu'on ne puisse en douter. *Estim.*

¶. 48. *Alors le Roy éleva Daniel en honneur: il luy fit beaucoup de grands & magnifiques presens, & il l'établit au-dessus de tous les sages de Babylone, &c.* *Act. cap. 28. 6.*

Porphyre s'élevoit encore contre Daniel, & le blâmoit de n'avoir pas refusé les presens du Roy, & d'avoir même reçu si facilement les premières dignitez de son Royaume: mais cet ennemi de l'Eglise jugeoit par une lumière toute humaine de ces grands événemens, qui avoient la volonté de Dieu pour principe. Il ne considéroit pas que Nabuchodonosor n'avoit eu ce songe si mystérieux, & qu'un jeune homme ne luy en avoit renouvelé le souvenir & donné l'éclaircissement d'une manière si surprenante, qu'afin que Daniel fût élevé en dignité; que dans le lieu même de sa captivité il fût établi au-dessus de tous les Chaldéens; & que le Dieu de Daniel fût éclater de la sorte sa toute-puissance *Hieron.*

puissance aux yeux de toute la terre. Pharaon roy d'Egypte éleva de même dans son Royaume Joseph qui luy avoit expliqué son songe : & Assuerus recompensa aussi magnifiquement la fidelité & le merite du Juif Mardochée, le Seigneur le permettant ainsi, afin qu'au milieu des Nations où les Juifs vivoient comme étrangers ou comme captifs, le Dieu de ce peuple fût reconnu pour le Tout-puissant, qui tenoit entre ses mains le cœur des Rois & des Princes, pour les rendre favorables à ceux dont il s'estoit déclaré le protecteur.

Si donc Daniel reçût les presens de Nabuchodonosor, & s'il ne refusa pas d'estre élevé au second rang de l'Empire, ce ne fut point par un mouvement ni d'orgueil ni d'avarice : mais il suivit en celà les desseins de Dieu, qui vouloit le rendre utile à son peuple, & au Roy même dont il estoit le captif. Il fit en effet bien connoître dans la suite, que c'estoit l'amour de Dieu, & non pas l'amour du siecle, qui regnoit au fond de son cœur, lorsqu'il s'exposa, ainsi que nous le verrons, à une mort très-cruelle, pour ne pas manquer à ce qu'il devoit à Dieu : & il donna lieu de juger aussi dès-lors, que son prochain luy estoit cher comme luy-même, puisque sa grande élévation ne luy fit point oublier ses compagnons, pour qui il obtint des charges considerables, en même tems qu'on l'établit au-dessus de tous les Grands du Royaume.

*Theodor.*

Mais ce qu'on doit regarder comme un effet très-miraculeux de la volonté & de la puissance de Dieu, est, que cette liberté avec laquelle Daniel predict à Nabuchodonosor le renversement de l'Empire des Chaldéens, ne le mit point en colere contre luy, & n'empêcha point qu'il ne s'arrêât uniquement à ce prodige par lequel un jeune homme luy avoit dit & son songe & ce qu'il marquoit.

C H A.



## C H A P I T R E III.

*Ananias, Misaël & Azarias jettent dans la fournaise ardente pour avoir refusé d'adorer la statue que Nabuchodonosor avoit fait faire. Ils marchent au milieu de la flâme, louant Dieu & benissant le Seigneur, & invitant toutes les créatures à faire de même. Nabuchodonosor frappé d'étonnement les fait sortir, benit leur Dieu, & défend sous peine de mort de le blasphemer.*

1. **N** *Abuchodonosor rex fecit statuatam auream, altitudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex, & statuit eam in campo Dura provincia Babylonis.*

2. *Itaque Nabuchodonosor rex misit ad congregandos satrapas, magistratus & judices, duces & tyrannas, & praefectos, omnesque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuae, quam erexerat Nabuchodonosor rex.*

3. *Tunc congregati sunt satrapa, magistratus, & judices, duces,*

1. **L** *E roy Nabuchodonosor " fit faire une statue d'or qui avoit soixante coudées de haut & six de large, & il la fit mettre dans la campagne de Dura, qui estoit de la province de Babylone.*

2. *Il envoya ensuite un ordre pour faire assembler les " Princes, les Magistrats, les Juges, les Officiers de l'armée, les Intendants, ceux qui possédoient les premières charges, & tous les Gouverneurs des Provinces, afin qu'ils se trouvasent au jour qu'on dederoit la statue qu'il avoit dressée.*

3. *Alors les Princes, les Magistrats, les Juges, les Officiers de l'armée, les Inten-*

Avant  
J. C. 587.  
l'année  
d'après  
la ruine  
de Jeru-  
salem &  
du Tem-  
ple,

\* 1. *Expl. plusieurs années après.*

\* 2. *Lettr. Satrapas. Expl. Satrapas, id est, principes magnos qui semper vident faciem principis. Vatab.*

Intendans ; les Seigneurs qui estoient établis dans les premières charges, & tous les Gouverneurs des Provinces s'assemblerent pour assister à la dédicace de la statuë que le roy Nabuchodonosor avoit dressée. Ils se tenoient tout debout devant la statuë que le roy Nabuchodonosor avoit fait dresser ;

4. & le heraut crioit à haute voix : Peuples & tribus de toutes langues, on vous ordonne.

5. Qu'au moment que vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lire, & des concerts de toutes sortes de musiciens, vous vous prosterniez en terre, & que vous adoriez la statuë d'or que le roy Nabuchodonosor a dressée.

6. Que si quelqu'un ne se prosterne pas, & n'adore point cette statuë, il sera jetté sur l'heure au milieu des flâmes de la fournaise.

7. Aussi-tôt donc que tous les peuples entendirent le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de

*& tyranni, & optimates qui erant in potestatibus constituti, & universi principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex. Stabant autem in conspectu statuæ, quam posuerat Nabuchodonosor rex:*

4. *& præco clamabat valenter: Vobis dicitur populis, tribubus, & linguis.*

5. *In hora, quâ audieritis sonitum tubæ, & fistulæ, & citharæ, sambucæ, & psalterii, & symphoniam, & universi generis musicorum, cadentes adorare statuam auream, quam constituit Nabuchodonosor rex.*

6. *Si quis autem non prostratus adoraverit, eadem horâ mittetur in fornacem ignis ardentis,*

7. *Post hac igitur statim ut audierunt omnes populi sonitum tubæ, fistulæ, & citharæ, sambucæ, & psalterii,*

*psalterii , & symphonia , & omnis generis musicorum : cadentes omnes populi , tribus , & lingua adoraverunt statuam auream , quam constituerat Nabuchodonosor rex .*

la lire , & des concerts de toutes sortes de musiciens , tous les hommes de quelque nation , de quelque tribu & de quelque langue qu'ils fussent , adorèrent la statuë d'or que Nabuchodonosor avoit dressée .

8. *Statimque in ipso tempore accedentes viri Chaldaei accusaverunt Judaeos :*

8. Aussi-tôt & dans le même moment des Chaldéens s'approchèrent & accusèrent des Juifs ,

9. *dixeruntque Nabuchodonosor regi : Rex , in aeternum vive :*

9. en disant au Roy Nabuchodonosor : O Roy , vivez à jamais .

10. *tu , Rex , posuisti decretum , ut omnis homo , quia audierit sonitum tubae , fistulae , & citharae , sambuca , & psalterii , & symphoniae , & universi generis musicorum , prosternat se , & adoret statuam auream :*

10. Vous avez fait une ordonnance , ô Roy , que tout homme au moment qu'il entendroit le son de la trompette , de la flûte , de la harpe , du haut-bois , de la lyre , & des concerts de toute sorte de musiciens , se prosternât en terre , & adorât la statuë d'or ;

11. *si quis autem non procidens adoraverit , mittatur in fornacem ignis ardentis .*

11. & que si quelqu'un ne se prosternoit pas & ne l'adoroit point , il seroit jetté au milieu des flâmes de la fournaise .

12. *Sunt ergo viri Judaei , quos constituisti super opera regionis Babylonis , Sidrach , Misach , & Abdenago : viri isti contempserunt ,*

12. Cependant des Juifs à qui vous avez donné l'intendance des affaires de la province de Babylone , Sidrach , Misach , & Abdenago , méprisèrent ,

C

prisent, ô Roy, vôtre ordonnance; ils n'honoreroient point vos dieux; & ils n'adorent point la statuë d'or que vous avez dressée.

13. Alors Nabuchodonosor plein de furie & de colere commanda qu'on amenât devant luy Sidrach, Misach, & Abdenago, qui furent emmenez aussi-tôt devant le Roy.

14. Et le Roy Nabuchodonosor leur dit ces paroles: Est-il vray, Sidrach, Misach, & Abdenago, que vous n'honoreroient point mes dieux, & que vous n'adorez point la statuë d'or que j'ay dressée?

15. Maintenant donc, si vous êtes prêts de m'obéir, au moment que vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du haut-bois, de la lyre, & des concerts de toute sorte de musiciens, prosternez-vous en terre, & adorez la statuë que j'ay faite. Que si vous ne l'adorez pas, vous serez jettez au même moment au mi-

*rex, decretum tuum, deos tuos non colunt, & statuam auream, quam erexisti, non adorant.*

13. *Tunc Nabuchodonosor in furore & in ira praecepit, ut adducerentur Sidrach, Misach, & Abdenago: qui confestim adducti sunt in conspectu Regis.*

14. *Pronunciansque Nabuchodonosor rex, ait eis: Verène Sidrach, Misach, & Abdenago, deos meos non colitis, & statuam auream, quam constitui non adoratis?*

15. *Nunc ergò si estis parati, quacumque horâ audieritis sonitum thuba, fistula, cithara, sambuca, & psalterii, & symphonia, omnisque generis musicorum, prosternite vos, & adorete statuam quam feci: quòd si non adoraveritis, eadè horâ mittemini in fornacem ignis ardentis; & quis est Deus,*

†.14. *Lettr. pronuntians ait. Hebr. locutus, dixit ad eos.*

*Deus, qui eripiet vos de manu mea?*

lieu des flâmes de la fournaise. Et qui est le Dieu qui vous puisse arracher d'entre mes mains?

16. *Respondentes Sidrach, Misach, & Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonosor: Non oportet nos de hac re respondere tibi.*

16, Sidrach, Misach & Abdenago répondirent au roy Nabuchodonosor : Il n'est pas besoin, ô Roy, que nous vous répondions sur ce sujet :

17. *Ecce enim Deus noster, quem colimus, potest eripere nos de camino ignis ardentis, & de manibus tuis, ô rex, liberare.*

17. Car nostre Dieu, le Dieu que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flâmes de la fournaise, & nous délivrer, ô Roy, d'entre vos mains.

18. *Quod si noluerit, notum sit tibi, rex, quia deos tuos non colimus, & statuam auream, quam erexisti, non adoramus.*

18. Que s'il ne veut pas le faire, nous vous déclarons, ô Roy, que nous n'honorons point vos dieux, & que nous n'adorons point la statuë d'or que vous avez fait élever.

19. *Tunc Nabuchodonosor repletus est furore: & aspectus faciei illius immutatus est super Sidrach, Misach, & Abdenago, & præcepit ut succenderetur fornax septuplum quàm succendi consueverat.*

19. Alors Nabuchodonosor fut rempli de fureur, il changea de visage, & il regarda dans sa colere Sidrach, Misach & Abdenago : il commanda que le feu de la fournaise fût sept fois plus ardent qu'il n'avoit accoutumé d'estre.

20. *Et viris fortissimis de exercitu suo iussit, ut ligatis pedi-*

20. Il donna ordre aux plus forts soldats de son armée de lier les pieds de

Sidrach, Misach & Abdenago, & de les jetter ainfi au milieu de la fournaife.

21. En même-tems ces trois hommes furent liez & jettez au milieu des flâmes de la fournaife, avec leurs chauffes, leurs tiars, leurs fouliers & leurs vêtemens :

22. car le commandement du Roy preffoit fort. Et comme la fournaife estoit extraordinairement embrasée, les flâmes du feu tuèrent les hommes qui y avoient jetté Sidrach, Misach & Abdenago.

23. Cependant ces trois hommes Sidrach, Misach & Abdenago tomberent tous liez au milieu des flâmes de la fournaife.

*Ce qui suit ne se trouve pas dans l'Hebreu.*

24. Ils marchoient au milieu de la flâme, loüant Dieu, & beniffant le Seigneur.

25. Mais Azarias se tenant debout fit cette priere, & ouvrant sa bouche

*bus Sidrach, Misach, & Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.*

21. *Et confestim viri illi vincti, cum braccis suis, & tiaris, & calceamentis, & vestibus, missi sunt in medium fornacis ignis ardentis.*

22. *nam jussio regis urgebat: fornax autem succensa erat nimis. Porro viros illos, qui miserant Sidrach, Misach, & Abdenago, interfecit flamma ignis.*

23. *Viri autem hi tres, id est, Sidrach, Misach, & Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, colligati.*

*Quæ sequuntur in Hebræis voluminibus non reperi.*

24. *Et ambulabant in medio flamma laudantes Deum, & benedicentes Domino.*

25. *Stans autem Azarias oravit sic, aperiensque os suum in medio*

¶ 21. *Exp.* bonnets à la Perse. *Nicom.*

*medio ignis*, ait : au milieu du feu, il dit :

26. *Benedictus es Domine Deus patrum nostrorum, & laudabile, & gloriosum nomen tuum in sacula:* 26. Soyez beni, Seigneur Dieu de nos peres, & que vostre nom soit loüé & glorifié dans tous les siecles;

27. *quia justus es in omnibus que fecisti nobis, & universa opera tua vera, & via tua recta, & omnia judicia tua vera.* 27. parce que vous estes juste dans tout ce que vous nous avez fait, que toutes vos œuvres sont fondées dans l'équité, que vos voyes sont droites, & que tous vos jugemens sont justes & veritables.

28. *Judicia enim vera fecisti, juxta omnia que induxisti super nos, & super civitatem sanctam patrum nostrorum Jerusalem: quia in veritate, & in judicio, induxisti omnia hac propter peccata nostra.* 28. Vos jugemens ont esté très-équitables dans tous les maux que vous avez fait venir sur nous & sur Jerusalem la cité sainte de nos peres; parce que vous nous avez envoyé tous ces châtimens dans la verité & dans la justice, à cause de nos pechez.

29. *Pecavimus enim, & iniquè egimus recedentes à te: & deliquimus in omnibus:* 29. Car nous avons peché, & nous sommes tombez dans l'iniquité en nous retirant de vous, & nous avons manqué en toutes choses.

30. *& precepta tua non audivimus, nec observavimus, nec fecimus sicut praeceperas* 30. Nous n'avons point écouté vos ordonnances; nous ne les avons point observées;

C 3

&

¶. 27. *Lettr. opera vera, id est, æqua & perfecta. Menoch.*

& nous ne les avons point gardées comme vous nous l'aviez commandé, afin que nous fussions heureux.

31. Ainsi c'est par une justice très-vertible que vous nous avez envoyé ces châtimens, que vous nous avez fait tous ces maux,

32. & que vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis, qui sont des injustes, des scelerats, & des prévaricateurs de vostre Loy, & entre les mains d'un Roy qui est le plus injuste & le plus méchant qui soit sur la terre.

33. Et maintenant nous n'osons pas ouvrir la bouche, & nous sommes devenus un sujet de confusion & de honte à vos serviteurs & à ceux qui vous adorent.

34. Ne nous abandonnez pas, Seigneur, pour jamais, à cause de vostre nom : c'est la priere que nous vous faisons : ne détruisez pas vostre alliance,

35. & ne retirez pas de nous vostre miséricorde, à cause d'Abraham vostre bien-aimé, d'Isaac vostre serviteur, & d'Israël

31. *omnia ergò, qua induxisti super nos, & universa, qua fecisti nobis, in vero judicio fecisti:*

32. *& tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum, & pessimorum, pravatorumque, & regi injusto & pessimo ultra omnem terram.*

33. *Et nunc non possumus aperire os: confusio & opprobrium facti sumus servis tuis, & his qui colunt te.*

34. *Ne, quæsumus, tradas nos in perpetuum propter nomen tuum, & ne dissipes testamentum tuum:*

35. *neque auferas misericordiam tuam à nobis, propter Abraham dilectum tuum, & Isaac servum tuum, & Israël*

Israël sanctum tuum :

vôtre saint;

36. quibus locutus es pollicens quod multiplicares semanorum sicut stellas cali, & sicut arenam qua est in litore maris :

36. auxquels vous avez promis que vous multiplieriez leur race comme les étoiles du ciel, & comme le sable qui est sur le rivage de la mer :

37. quia, Domine, imminuti sumus plus quam omnes gentes, sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra :

37. car nous sommes au-contreire réduits à un plus petit nombre que toutes les autres nations, & nous sommes aujourd'hui humiliés dans toute la terre à cause de nos pechez.

38. Et non est in tempore hoc princeps, & dux, & propheta, neque holocaustum, neque sacrificium, neque oblatio, neque incensum, neque locus primitiarum carum te,

38. Et il n'y a plus maintenant parmi nous ni de Prince, ni de Chef, ni de Prophete, ni d'holocauste, ni de sacrifice, ni d'oblations, ni d'encens, ni de lieu pour vous offrir nos premices,

39. ut possimus invenire misericordiam tuam : sed in animo contrito, & spiritu humilitatis suscipiamur.

39. afin que nous puissions avoir part à vôtre miséricorde. Mais recevez-nous, Seigneur, dans un cœur contrit & dans un esprit humilié :

40. Sicut in holocausto arietum, & taurorum, & sicut in millibus agnorum pinguium : sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi : quoniam non est confusio con-

40. que nôtre sacrifice se consume aujourd'hui devant vous, & qu'il vous soit agréable comme si nous vous offrions des holocaustes de béliers & de taureaux, & mille agneaux gras; parce que ceux qui mettent leur

confiance en vous , ne tomberont point dans la confusion.

41. Et maintenant nous vous suivons de tout nôtre cœur ; nous vous craignons & nous recherchons votre visage :

42. ne nous confondez pas ; mais traitez-nous selon votre douceur , & selon la multitude de vos miséricordes,

43. Délivrez-nous par les merveilles de votre puissance ; & donnez, Seigneur , gloire à votre nom :

44. que tous ceux qui font souffrir des maux à vos serviteurs, soient confondus ; qu'ils soient confondus par votre toute-puissance ; que leur force soit réduite en poudre ;

45. & qu'ils sçachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur, le Dieu, & le Roy de gloire sur toute la terre.

46. Cependant les serviteurs du Roy, qui avoient jetté ces trois jeunes hommes dans le feu , ne cessent point d'allumer la

41. *Et nunc sequimur te in toto corde, & timemus te, & querimus faciem tuam.*

42. *No confundas nos ; sed fac nobiscum juxta mansuetudinem tuam, & secundum multitudinem miserationum tuarum.*

43. *Et erue nos in mirabilibus tuis ; & da gloriam nomini tuo, Domine :*

44. *& confundantur omnes, qui ostendunt servis tuis mala ; confundantur in omni potentia tua ; & robur eorum conteratur :*

45. *& sciant quia tu es Dominus Deus solus, & gloriosus super orbem terrarum.*

46. *Et non cessabunt qui miserant eos ministri Regis succendere fornacem, naphthâ, & stuppâ, & pice,*

¶ 41. *Expl.* Ils entendent par le visage de Dieu , sa bienveillance & son regard favorable. *Theodoret.*

pico, & malleolis,

fournaise avec du bitume", de l'étoupe, de la poix, & du sarment;

47. & effundebatur flamma super fornacem cubitis quadraginta novem,

47. Et la flâme s'élevait quarante-neuf coudées de haut au-dessus de la fournaise;

48. & erupit, & incendit quos reperit juxta fornacem de Chaldeis.

48. & s'étant élancée dehors, elle brûla les Chaldéens qu'elle trouva les plus proches de la fournaise.

49. Angelus autem Domini descendit cum Azaria, & sociis ejus, in fornacem: & excussit flammam ignis de fornace.,

49. Or l'Ange du Seigneur étoit descendu vers Azarias & ses compagnons dans la fournaise; & ayant écarté toutes les flâmes,

50. & fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem, & non tetigit eos omninè ignis neque contristavit, nec quidquam molestia inzulit.

50. il forma au milieu de la fournaise un vent frais & une douce rosée, & le feu ne les toucha en aucune sorte; il ne les incommoda point, & il ne leur fit aucune peine.

51. Tunc hi tres quasi ex uno ore laudabant, & glorificabant, & benedicebant Deum in fornace, dicentes:

51. Alors ces trois hommes louoient Dieu dans la fournaise, & le glorifioient & le benifioient d'une même bouche, en disant:

52. Benedictus es, Domine Deus patrum nostrorum: & laudabilis, & gloriosus, & superexaltatus in sacu-

52. Vous estes beni, Seigneur, Dieu de nos peres; vous estes digne de toutes louanges: vous estes plein de gloire & élevé

C 5

vé

†. 46. Expl. Naphta id est, bituminis flos tenuissimus circa-Babylonem copiosissimè proveniens. Calcp.

vé au-dessus de tout dans tous les siècles : le saint nom de votre gloire est beni; il est digne de toutes louanges, & élevé au-dessus de tout dans tous les siècles.

53. Vous êtes beni dans le temple saint de votre gloire, & élevé au-dessus de toute louange & de toute gloire dans tous les siècles.

54. Vous êtes beni dans le trône de votre Royaume, & élevé au-dessus de toute louange & au-dessus de toute gloire dans tous les siècles.

55. Vous êtes beni, vous qui voyez le fond des abysses & qui êtes assis sur les Cherubins; & vous êtes digne de toute louange & élevé au-dessus de toute gloire dans tous les siècles.

56. Vous êtes beni dans le firmament du Ciel, & vous êtes digne de toute louange & de toute gloire dans tous les siècles.

57. Ouvrages du Seigneur, bénissez tous le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

*cula : & benedictum nomen gloria tua sanctum : & laudabile, & superexaltatum in omnibus saeculis.*

53. *Benedictus es in templo sancto gloria tua : & superlaudabilis, & supergloriosus in saecula.*

54. *Benedictus es in throno regni tui : & superlaudabilis, & superexaltatus in saecula.*

55. *Benedictus es, qui intueris abyssos, & sedes super Cherubim : & laudabilis, & superexaltatus in saecula...*

56. *Benedictus es in firmamento caeli : & laudabilis & gloriosus in saecula.*

57. *Benedicite omnia opera Domini Domino : laudate & superexaltate eum in saecula.*

58. Be-

58. *Benedicite Angelis Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

59. *Benedicite cali Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

60. *Benedicite aqua omnes, qua super calos sunt, Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

61. *Benedicite omnes virtutes Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

62. *Benedicite Sol & Luna Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

63. *Benedicite Stella Cali Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

64. *Benedicite annis imber & ros Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

65. *Benedicite omnes spiritus Dei Domino.*

58. Anges du Seigneur, benissez le Seigneur; louiez-le & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

59. Cieux, benissez-le Seigneur; louiez-le & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

60. Eaux qui êtes au-dessus des Cieux, benissez toutes le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

61. Puissances & vertus du Seigneur, benissez toutes le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

62. Soleil & Lune, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

63. Etoiles du Ciel, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

64. Pluyes & rosées benissez toutes le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

65. Vents & souffles de Dieu, benissez tous le

Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

66. Feux & chaleurs de l'été, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

67. Froids & rigueurs de l'hiver, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

68. Rosées & bruines, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

69. Gelées & froidures, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

70. Glaces & neiges, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

71. Nuits & jours, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

72. Lumière & ténèbres, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

*laudate & superexaltate eum in sacula.*

66. *Benedicite ignis & aestus Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

67. *Benedicite frigus & aestus Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

68. *Benedicite rores & pruina Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

69. *Benedicite gelae & frigus Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

70. *Benedicite glacies & nivos Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

71. *Benedicite noctes & dies Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

72. *Benedicite lux & tenebra. Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

73. *Be-*

73. *Benedicite fulgura & nubes Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

74. *Benedicat terra Dominum: laudet & superexaltet eum in sacula.*

75. *Benedicite montes & colles Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

76. *Benedicite universa germinantia in terra Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

77. *Benedicite fontes Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

78. *Benedicite maria & flumina Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

79. *Benedicite cete, & omnia qua moventur in aquis, Domino: laudate & superexaltate eum in sacula.*

80. *Benedicite omnes*

73. Eclairs & nuages, benissez le Seigneur; louiez-le; & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

74. Que la terre benisse le Seigneur; qu'elle loue & qu'elle releve sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

75. Montagnes & collines, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

76. Plantes qui naissent de la terre, benissez toutes le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

77. Fontaines, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

78. Mers & fleuves, benissez le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

79. Baleines & poissons qui vivez dans les eaux, benissez tous le Seigneur; louiez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

80. Oiseaux du Ciel, benissez

nissez tous le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

81. Bêtes privées & sauvages, benissez toutes le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

82. Enfans des hommes, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

83. Qu'Israël benisse le Seigneur; qu'il le loüe & qu'il relève sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

84. Prêtres du Seigneur, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

85. Serviteurs du Seigneur, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

86. Esprits & ames des justes, benissez le Seigneur; loüez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

87. Vous qui êtes saints & humbles de cœur, benissez le Seigneur; loüez-

*volucres Cali Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

81. *Benedicite omnes bestia & pecora Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

82. *Benedicite filii hominum Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

83. *Benedicat Israël Dominum : laudet & superexaltet eum in sacula.*

84. *Benedicite Sacerdotes Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

85. *Benedicite servi Domini Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

86. *Benedicite spiritus & anima iustorum Domino : laudate & superexaltate eum in sacula.*

87. *Benedicite sancti & humiles corde Domino : laudate & superexaltate*

*perexaltate eum in saecula.*

88. *Benedicite Anania, Azaria, Misael Domino : laudate & superexaltate eum in saecula.*

*Quia eruit nos de inferno, & salvos fecit de manu mortis, & liberavit nos de medio ardentis flammae, & de medio ignis eruit nos.*

89. *Confitemini Domino, quoniam bonus; quoniam in saeculum misericordia eius.*

90. *Benedicite omnes religiosi Domino Deo deorum : laudate & confitemini ei, quia in omnia saecula misericordia eius.*

Hucusque in Hebraeo non habetur : & quae posuimus, de Theodotionis editione translata sunt.

91. *Tunc Nabuchodonosor rex obstupuit, & surrexit prope, &*

le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles.

88. Ananias, Azarias & Misael, benissez le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siecles: parce qu'il nous a tirez de l'enfer, qu'il nous a fauvez de la puissance de la mort, qu'il nous a delivrez du milieu des flammes ardentes, & qu'il nous a tirez du milieu du feu.

89. Rendez graces au Seigneur, parce qu'il est bon; parce que sa misericorde s'etend dans tous les siecles.

90. Vous qui estes religieux & craignant Dieu, benissez le Seigneur le Dieu des dieux; louez-le, & rendez-luy des actions de graces; parce que sa misericorde s'etend dans la suite de tous les siecles.

*Ce qui a esté mis jusqu'icy ne se trouve point dans l'Hebreu, & a esté pris de l'edition de la Bible de Theodotion.*

91. Alors le roy Nabuchodonosor fut frappé d'étonnement; il se leva tout:

¶ 88: Expl. du sepulcre.  
Ibid. Lettr. de la main.

tout-d'un-coup de son trône, & dit aux Grands de sa Cour : N'avons-nous pas jetté trois hommes liez au milieu du feu ? Ils répondirent au Roy : Ouy, Seigneur.

92. Nabuchodonosor leur dit : J'en voy quatre néanmoins qui marchent sans estre liez au milieu du feu, qui sont incorruptibles dans les flâmes, & dont le quatrième est semblable au Fils de Dieu.

93. Alors Nabuchodonosor s'étant approché de la porte de la fournaise ardente, dit : Sidrach, Misach & Abdenago, serveurs du Dieu très-haut, forcez & venez. Aussi-tôt Sidrach, Misach & Abdenago sortirent du milieu du feu :

94. & les Princes, les premiers Officiers, les Juges & les Grands de la Cour du Roy, regardoient attentivement ces jeunes hommes, voyant que le feu n'avoit eu aucun pouvoir sur leur corps, qu'un seul cheveu de leur teste n'en avoit esté brûlé, qu'il n'en paroïssoit aucune trace sur leurs vêtements, & que l'odeur même du

*ait optimatibus suis : Nonne tres viros missimus in medium ignis compeditos ? Qui respondentes regi, dixerunt : Verè Rex.*

92. Respondit, & ait : Ecce ego video quatuor viros solutos, & ambulantes in medio ignis, & nihil corruptionis in eis est, & species quarti similis Filio Dei.

93. Tunc accessit Nabuchodonosor ad ostium fornacis ignis ardentis, & ait : Sidrach, Misach, & Abdenago, servi Dei excelsi, egredimini, & venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach, & Abdenago de medio ignis.

94. Et congregati Satrapa, & Magistratus, & Judices, & potentes Regis, contemplantur viros illos ; quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, & capillus capitis eorum non esset adustus, & sarabala eorum non fuissent immutata, & odor ignis non

non transfisset per eos.

feu n'estoit pas venue jusqu'à eux.

95. *Et erumpens Nabuchodonosor, ait: Benedictus Deus eorum, Sidrach videlicet, Misach, & Abdenago, qui misit Angelum suum, & eruit servos suos, qui crediderunt in eum: & verbum regis immutaverunt, & tradiderunt corpora sua ne servirent, & ne adorarent omnem Deum, excepto Deo suo.*

95. Alors Nabuchodonosor estant comme hors de luy-même, s'écria: Beni soit leur Dieu, le Dieu de Sidrach, de Misach, & d'Abdenago, qui a envoyé son Ange & a délivré ses serviteurs qui ont crû en luy, qui ont résisté au commandement du Roy<sup>n</sup>, & qui ont abandonné leur corps pour ne se point rendre esclaves, & pour n'adorer aucun autre Dieu que le seul Dieu qu'ils adorent.

96. *A me ergo positum est hoc decretum, ut omnis populus, tribus, & lingua, quaecumque locuta fuerit blasphemiam contra Deum Sidrach, Misach, & Abdenago, dispareat, & domus ejus vastetur: neque enim est alius Deus, qui possit ita salvare.*

96. Voicy donc l'ordonnance que je fais: Que tout homme de quelque peuple, de quelque tribu, & de quelque langue qu'il puisse estre, qui aura proféré un blasphème contre le Dieu de Sidrach, de Misach & d'Abdenago, périsse, & que sa maison soit détruite; parce qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celuy-là.

97. *Tunc Rex promovit Sidrach, Misach, & Abdenago, in provincia Babylonis.*

97. Alors le Roy éleva en dignité<sup>n</sup> Sidrach, Misach & Abdenago dans la province de Babylone:

98. LE

†.95. *Lettr. verbum regis immutaverunt, i. e. non paruerunt mandato regis. Vat.*

†.97. *Exp'. Il les éleva en dignité encore plus qu'au paravant.*

98. Le Roy Nabuchodonosor , A tous les peuples & à toutes les nations, quelque langue qu'elles parlent dans toute la terre : que la paix s'établisse en vous de plus en plus.

99. Le Dieu très-haut a fait des prodiges & des merveilles dans mon royaume.

100. J'ay donc resolu de publier ses prodiges, parce qu'ils sont grands; & ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes: car son royaume est un royaume éternel, & sa puissance s'étend dans la suite de tous les siècles.

98. NABUCHODONOSOR rex, omnibus populis, gentibus, & linguis, qui habitant in universa terra, pax vobis multiplicetur.

99. Signa, & mirabilia fecit apud me Deus excelsus. Placuit ergo mihi predicare

100. signa ejus, quia magna sunt; & mirabilia ejus, quia fortis: & regnum ejus regnum sempiternum, & potestas ejus in generationem & generationem.

## E X P L I C A T I O N

### D U C H A P I T R E I I I .

Sens litteral & spirituel.

1. **L**E roy Nabuchodonosor fit faire une statuë d'or, de soixante coudées de haut, & de six de large, &c.

Terrible exemple du plus effroyable oubli de la verité dont on ait peut-estre jamais entendu parler ! Ce Prince, dit saint Jérôme, avoit adoré auparavant le serviteur du vray Dieu, comme Dieu même, ou, pour mieux dire, le vray Dieu en la personne du serviteur : & maintenant il veut se faire adorer luy-même dans une statuë qu'il fait faire

Hieron.  
Theodor.

faire d'un prix immense & d'une prodigieuse grandeur. Quelques-uns ont crû, que la jalousie des Grands de l'Empire, qui ne souffroient qu'avec peine l'élevation de Daniel & de ses trois compagnons, put bien les porter à inspirer ce dessein extravagant à Nabuchodonosor, dans le desir qu'ils avoient de flatter sa vanité, & dans la pensée où ils estoient, que ceux qu'il avoit ainsi élevez auroient de l'éloignement de rendre les honneurs divins à un autre qu'à leur Dieu. Peut-estre aussi que son propre orgueil, comme l'a crû Theodoret, le porta à cet excès. „ Dieu luy avoit, dit ce Pere, fait voir „ en songe une très-grande statuë composée de quatre „ métaux, & déclaré qu'elle luy marquoit par-là „ la succession infailible des quatre différentes Monarchies dont on a parlé. Voulant donc en quelque sorte opposer à la verité de Dieu l'extravagance de son propre orgueil, il commande qu'on travaille aussi à une statuë, & qu'on la fasse de la plus grande hauteur qu'on pourra luy donner. Cependant il ne la fait pas composer des quatre métaux dont celle qu'il avoit vûë estoit composée; mais de l'or seul; s'imaginant ridiculement éluder par-là, & rendre vaines les prediçtions que le grand Dieu de Daniel luy avoit faites touchant les quatre Monarchies successives designées par ces quatre métaux differens. Car comme ce saint Prophete, en luy expliquant son songe, luy avoit dit, qu'il estoit luy-même la tête d'or de la statuë; & que les autres Empires qui succederoient au sien, estoient figurez par l'argent, par le cuivre, & par le fer, il fait faire cette statuë toute d'or, comme par marker, que l'Empire des Chaldéens qu'il possedoit, ne seroit jamais détruit par aucune autre; mais qu'il s'étendroit luy seul, sans aucune division, dans la suite de tous les siècles.

Saint Jérôme rend encore une autre raison, pour laquelle ce Prince orgueilleux fit faire cette statuë

statuë d'or, & d'une si prodigieuse grandeur. C'étoit, dit-il, afin que les yeux des peuples en estant frappez, & leur esprit tout étonné, ils se portassent d'autant plus facilement à l'adorer comme un Dieu, que chacun en la regardant avec vénération, y receveroit l'idole de son cœur, & consacrerait en quelque sorte son avarice : *Us stuporem videntibus creet, & res inanimata adoretur ut Deus, dum unusquisque suam consecrat avaritiam.*

¶ 2. Il envoya ensuite un ordre pour faire assembler les Princes, les Magistrats, les Juges, les Officiers de l'armée, les Intendans, les Seigneurs, qui estoient établis dans les premières charges, & tous les Gouverneurs de provinces, &c.

*Hieron.*

Plus les choses sont élevées, moins elles sont affermiées, & l'on n'est jamais plus exposé à tomber, que lorsqu'on est au-dessus des autres. Ce n'est donc pas sans raison qu'on fait assembler d'abord tous les grands Seigneurs de Babylone pour adorer la statuë. Car ceux qui sont riches & puissans, craignant d'estre dépouillez de leurs richesses & de leur puissance, tombent plus facilement que les petits. Et ces grands estant abattus, les peuples suivent leur exemple, & les accompagnent dans leur chute.

¶ 16. 17. 18. *Il n'est point besoin, ô Roy, que nous vous répondions sur ce sujet. Car nostre Dieu, le Dieu que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flâmes de la fournaise... Que s'il ne veut pas le faire, nous vous déclarons, ô Roy, que nous... n'adorons point la statuë d'or que vous avez fait élever.*

La jalousie qui avoit porté les Chaldéens à inspirer à ce Prince, de faire dresser une statuë qu'ils se doutoient bien que les Juifs refuseroient d'adorer, les poussa encore à accuser devant luy les trois serviteurs de Dieu Sidrach, Misach, & Abdenago, sous pretexte qu'ils avoient méprisé ses ordres,

dres , quoique la grande élévation de ces trois Saints , qui leur paroiffoit infupportable , en fût la vraie caufe. C'eft donc de même , félon les Peres , que s'ils avoient dit à Nabuchodonofor : *Confiderez , ô grand Prince , qui font ceux que vous nous avez preferez , & à qui vous avez confié le gouvernement de votre Empire. Ingrats envers vous , & infenfibles à tant de faveurs. qu'ils ont reçûes de vôtre bonté , ils prennent occafion de l'honneur même dont il vous a plû de les combler , pour deshonorer votre Majesté. Ceux qui d'esclaves & de captifs ont esté par vôtre commandement établis au-deffus des Chaldéens , fe font laiffé emporter jufqu'à cet excès d'orgueil , que de fe mocquer prefentement de vos ordres. Ils regardent tous vos dieux avec mépris , comme ils le font voir , en refusant d'adorer la ftatuë d'or que vous avez expofée aux yeux de tous vos fujets.*

Que fi ce fut le démon qui leur infpira un tel langage , il n'y eut que Dieu qui pût mettre dans le cœur & dans la bouche de fes ferviteurs la réponfe fi admirable qu'ils firent à Nabuchodonofor , lorsque ce Prince les preffa de fe soumettre à fon ordonnance impie. Jamais peut-estre la foy , le courage , & l'humilité n'éclatterent plus fenfiblement. *Il n'est point befoin , ô Roy , dirent-ils , que nous vous répondions fur ce fujet : C'est-à-dire , félon S. Jérôme , il est inutile que nous nous arrêtions à vous répondre par des paroles , lorsque nous fommes difpofez à vous affûrer de nos sentimens par nos actions ; Non debes audire verba , quorum jam rebus ipsis probabis fortitudinem atque constantiam :* ou félon d'autres ; Il est inutile de nous demander une réponfe fur ce fujet ; puisque l'on connoît affez nos sentimens , que nous ne pourrons jamais démentir : Ou enfin ; Nous n'avons point de délibération à prendre , ni de réponfe à chercher fur une chose toute réfoluë , comme a dit long-tems depuis

*Pont. Vit.* puis S. Cyprien dans une semblable occasion, où  
*S. Cypr.* il s'agissoit de preferer à sa vie la défense de la foy :  
*In re tam justa nulla consultatio est.*

Mais la raison qu'ils en rendent est encore plus admirable. Comme ce prince, en les menaçant de les faire jetter dans la fournaise, s'ils refusoient d'adorer sa statuë d'or, avoit ajouté d'une maniere très-impie : *Et qui est le Dieu qui vous pourra arracher d'entre mes mains ?* Ils luy répondent avec une foi que nulles menaces ne pouvoient point ébranler ; *Que le Dieu qu'ils adoroient avoit très-certainement ce pouvoir.* Mais que *s'il ne le vouloit pas*, quoiqu'il le pût, *ils estoient très-resolus de n'adorer ni ses dieux, ni sa statuë d'or.* Voici donc, selon l'explication d'un ancien Pere, quel est leur raisonnement.

*Theodor.* „ Nous ne servons point nostre dieu,  
 „ vin maître, afin qu'il nous sauve de la mort : mais  
 „ nous preferons son service à toutes choses par un  
 „ effet de son amour & par l'unique desir de luy  
 „ plaire. C'est pourquoy ne sçachant point ce qui  
 „ nous est le plus avantageux, nous nous abandon-  
 „ nons avec joye à la conduite de sa sainte volonté.  
 „ Car quoique nous soyons très-assurez qu'il luy est  
 „ facile de nous délivrer de ces feux dont on nous  
 „ menace, nous ignorons néanmoins s'il le veut.  
 „ Ainsi estant convaincus de sa suprême sagesse,  
 „ nous nous soumettons dès à present à ce qu'il  
 „ ordonnera, parce que nous regardons sa volonté  
 „ comme nôtre plus grand bien. Soit donc qu'il  
 „ luy plaise de nous délivrer ou qu'il ne le veuille  
 „ pas, nous vous declérons que nous n'adorerons  
 „ point ni vôtre statuë, ni tous vos dieux.

». 23. 24. *Sidrach, Misach, & Abdenago*  
*tomberent tous liez au milieu des flâmes de la four-*  
*naise, & ils marchoiert au milieu de la flâme*  
*louant Dieu, & benissant le Seigneur.*

*Theodor.*  
*Hieron.*

Ce qui estoit un effet de la fureur precipitée  
 de ce prince, servit à faire éclater plus visible-  
 ment

ment la grandeur de Dieu. Car l'impatience de Nabuchodonosor l'ayant porté à faire jetter dans la fournaise ces trois Saints tout habillez comme ils estoient, Dieu fit connoître par un prodige nouveau, que l'élément le plus actif, tel qu'est le feu, est parfaitement soumis à sa volonté, au moment même que l'homme dans sa fureur ose résister à sa puissance. Les flâmes ardentes de la fournaise ne brûlerent que les liens de ses serviteurs, sans toucher à leurs habits, & beaucoup moins à leurs corps qu'elles respectèrent. *Grande miraculum!* s'écrie S. Jérôme : *ardent vincula quibus ligati sunt : & vincitorum corpora timens flamma non tangit.* Heureux ceux qui se trouvant engagez dans les plus grandes afflictions, & dans les épreuves les plus rudes de leur foy, ont la joye de voir aussi que les seuls liens, qui les tiennent encore attachez en quelque maniere que ce soit au siecle, sont consummez dans ces flâmes; & qui deviennent d'autant plus libres & plus dégagez pour louer Dieu & pour le benir, que le feu des différentes persecutions qui les purifient, ôte peu à peu les obstacles qui s'opposoient à leur salut.

†. 28. 29. &c. Vous nous avez envoyé tous ces châtimens dans la verité & dans la justice, à cause de nos pechez : Car nous avons peché, & nous sommes tombez dans l'iniquité en nous retirant de vous.

Qui osera, s'écrie saint Augustin, se dire innocent devant Dieu, lorsqu'il entend ces grands Saints, que les flâmes & les lions n'ont osé toucher, se mêler confusément dans la foule des coupables, & s'attribuer tous les pechez de son peuple ? *Si ista dicunt qui excellentissimâ sanctitate ignes & leones circa se innoxios habuerunt, quid nos oportet dicere in humilitate nostra, qui tam longè illis impares sumus ?* C'estoient des hommes tout remplis de charité, qui regardoient Israël com-

August.  
Epist. 22.

comme ne faisant qu'un corps, dont ils sçavoient qu'ils estoient des membres. Le mal du corps leur estoit sensible, parce qu'ils luy estoient très-étroitement unis. Ainsi ils parloient sincèrement, lorsqu'ils déclaroient, qu'ils estoient tombez dans l'iniquité; de même que la langue de l'homme crie avec raison qu'on la blesse, lorsqu'on ne luy touche point, mais seulement à son pied; parce que ce qui touche un membre touche tous les autres par la liaison étroite qui est entre tous. Remarquez, dit saint Chrysostome, que ces trois grands serviteurs de Dieu surmontoient l'ardeur des flâmes comme justes; & que comme remplis d'humilité, ils se confessoient pecheurs. Leur justice si abondante eut la force de convertir en une rosée les flâmes d'une fournaise: mais ce triomphe de leur pieté ne fut point capable de les élever. Ils vivent en justes, & parlent comme pecheurs.

*Operantur ut justî, loquuntur ut peccatores.*

Chrysost.  
ton. 6.  
pag. 212.  
de Spir.  
sanct.

Theodor.

Cette iniquité dont ils s'accusent en la personne de leurs freres, estoit en effet bien effroyable; puisqu'ils s'estoient éloignez d'un Dieu qui les avoit retirez avec un bras fort de l'esclavage des Egyptiens, & qui les avoit comblez depuis de toutes sortes de faveurs. Mais elle n'est, ô mon Dieu, qu'une image bien legere de l'iniquité sans comparaison plus criminelle dont nous nous rendons coupables, lorsqu'après que vous vous êtes approché de nous d'une maniere si miraculeuse & si intime par l'Incarnation de vôtre Fils J E S U S-CHRIST nôtre Seigneur, nous ne craignons pas de nous retirer de vous par nôtre peché; de vous, qui lors même que nous étions vos ennemis, êtes venu nous chercher avec un si grand excès de bonté! Heureux sont ceux que les châtimens que vous leur envoyez dans la verité & dans la justice, c'est-à-dire par un jugement conforme à vôtre justice & à vôtre verité, rendent dociles à la voix de vôtre

tre

tre sainte discipline, & qui s'humilient sous la pesanteur de vostre bras, pour reconnoître qu'ils sont pecheurs, sinon en eux-mêmes, au moins dans leurs freres & dans leurs membres, dont ils ne se separent jamais.

¶. 33. &c. *Et maintenant nous n'osons ouvrir la bouche, & nous sommes devenus un sujet de confusion & de honte à vos serviteurs, & à ceux qui vous adorent, &c.*

Quoiqu'unis aux membres vivans de l'Eglise beaucoup plus qu'aux autres, ils n'osent parler qu'en la personne des pecheurs. Ils se regardent comme accablez avec eux sous la grandeur de leurs crimes, comme entierement inexcusables, & comme estant devenus *un sujet de confusion & d'opprobre à ses dignes serviteurs*; parce que ces grands châtimens les exposoient aux insultes des Payens, qui en prenoient occasion de blasphemer contre le vray Dieu, comme s'il n'avoit pû garantir de ces fleaux redoutables ceux qui l'adoroient. Ainsi ils le pressent de ne pas abandonner la défense de sa gloire, de se souvenir que ceux qu'on traitoit si indignement, avoient l'honneur de porter son nom, estant appelez le peuple du Dieu très-haut; & de faire ressentir à leurs ennemis, que c'estoit de luy qu'ils avoient reçu ce pouvoir d'affliger Israël; mais qu'il n'avoit pas retiré pour toujours de dessus ses serviteurs sa misericorde, selon qu'il l'avoit promis à leurs peres.

¶. 38. 39. 40. *Il n'y a plus maintenant parmi nous ni Prince, ni Chef, ni Prophete, ni holocauste . . . Mais recevez-nous, Seigneur, dans un cœur contrist & dans un esprit humilié: quo nostre sacrifice se consume aujourd'huy devant vous, &c.*

Le royaume de Juda estant renversé, la ville de Jerusalem détruite, le Temple de Dieu brûlé, & tous les Juifs emmenez captifs, il n'y avoit plus par consequent de Roy ni de Chef qui gouvernât

D

Israël;

Israël; il n'y avoit plus de *Prophete* que l'on consultât publiquement comme autrefois pour connoître la volonté du Seigneur, & pour se conduire par ses avis; il n'y avoit plus ni *holocauste* ni *sacrifice*, parce que la Loy défendoit d'offrir ailleurs des sacrifices que dans le Temple de Jerusalem.

*August.*  
*Ep. 112.*  
*Theodor.*

„ Nous voyant donc, disent-ils à Dieu, dans l'im-  
„ puissance de nous acquitter de ces devoirs de Re-  
„ ligion, éloignez comme nous sommes de vostre  
„ sainte Cité; nous avons trouvé, Seigneur, un  
„ autre moyen de vous honorer par un culte qui est  
„ vraiment digne de vous. Au lieu de cette multi-  
„ tude innombrable de victimes que l'on vous of-  
„ froit dans vostre Temple, & que vous nous défen-  
„ dez de vous offrir dans un autre lieu, nous vous  
„ offrons maintenant *un cœur contrit & humilié*, &  
„ nous vous supplions de l'agréer davantage que  
„ toutes ces autres victimes; vous, Seigneur, qui  
„ estes rempli de bonté, & qui ne souffrez jamais  
„ que ceux qui se confient en vous soient confondus.

C'est ainsi que Dieu figuroit dès lors en la personne de ces trois Saints, quel seroit un jour le culte tout spirituel de la Loy nouvelle, qui consisteroit, non dans l'oblation d'un nombre innombrable de victimes, mais dans la contrition & dans l'humiliation du cœur, & dans l'adoration qui se fait, non par de simples ceremonies exterieures & legales, mais en esprit & en verité, comme parle JESUS-CHRIST. C'estoit donc, pour le dire ainsi, une heureuse necessité, que celle où les Juifs se trouvoient alors, de se retirer des choses purement exterieures, afin de rentrer au dedans d'eux-mêmes, & d'y rendre à Dieu par l'oblation d'un cœur contrit, & le sacrifice d'une esprit vraiment humilié devant ses yeux, ce qu'ils luy devoient. La prosperité de leur royaume, & l'éclat de leur auguste Religion leur avoit fait oublier insensiblement les devoirs essentiels

EXPLICATION DU CHAP. III. 75

tiels que Dieu exige de ses serviteurs : & leur endurcissement devint tel , qu'il falut que leur royaume fût renversé , & toutes les marques de leur Religion abbatuës , pour les faire souvenir d'où ils estoient eux-mêmes déchûs. Terrible exemple des châtimens par lesquels il plaît à Dieu de renverser quelquefois des Empires & des Royaumes entiers , en punition de l'oubli où ils s'abandonnent de leurs devoirs , & du mépris criminel qu'ils ont pour les saintes loix !

ÿ. 49. 50. *Mais l'Ange du Seigneur estoit descendu vers Azario , & ses compagnons , dans la fournaise : & ayant écarté toutes les flâmes , il forma au milieu de la fournaise un vent frais & une douce rosée , &c.*

On doit entendre cecy du moment que ces trois grands serviteurs de Dieu furent jettez dans la fournaise : car ce fut dès lors que l'Ange du Seigneur y descendit par son ordre , afin d'empêcher que les flâmes ne les approchassent. Surquoy le grand saint Irenée dit , que ce qu'on vit arriver à leur égard en cette rencontre , estoit une image & comme une prophétie de ce qui doit arriver à la fin du monde à l'égard des justes , qui seront mis à l'épreuve au milieu des flâmes : *per id quod eis evenit , prophetantes eam qua in finem futura est justorum succensio* : c'est-à-dire , que comme Ananias , Azarias & Misaël furent jettez dans la fournaise pour n'avoir pas adoré la statuë de Nabuchodonosor , & que néanmoins toute l'ardeur de ces flâmes fut changée , par la présence de l'Ange que Dieu envoya , en un doux & agréable rafraîchissement ; aussi les justes dans les derniers tems seront exposez aux feux de la cruelle persecution de l'Antechrist , pour le refus qu'ils feront d'adorer les pompes du demon , & de se soumettre à l'impiété de celui qui se voudra élever au-dessus de Dieu , comme s'il estoit le seul digne

*Idem ad-  
vers. ha-  
res. lib. 5.  
cap. 29.*

d'estre adoré ; & que néanmoins cette espece de fournaise où ils passeront , ne pourra leur nuire.

*Theodor.*

Or il ne faut pas , selon la remarque d'un Ancien , juger de la disposition de ces Saints par ce grand miracle que Dieu fit en leur faveur , ni diminuer le merite de leur courage , comme s'ils s'estoient assurez sur cette protection du Seigneur , & qu'ils n'eussent méprisé les flâmes que dans l'esperance qu'ils n'en recevroient aucun mal. Car quoiqu'ils fussent très-assurez que Dieu estoit tout-puissant pour les retirer du milieu de la fournaise , comme ils le dirent à Nabuchodonosor , ils luy témoignèrent assez clairement , comme on l'a vû , qu'ils n'envisageoient point cette assistance miraculeuse , lorsqu'ils refuserent de lui obéir ; mais qu'ils estoient résolus de souffrir tout , & de s'exposer à la mort la plus cruelle pour la gloire de leur Dieu , si c'estoit sa volonté qu'ils la souffrissent.

„ Toutes les fois , dit saint Jérôme , qu'une ame  
 „ se trouve accablée sous le poids des tentations &  
 „ des différentes afflictions qui la tourmentent , si  
 „ elle n'espere alors aucun secours de la part des  
 „ hommes , & qu'elle se tourne vers Dieu toute  
 „ entiere , l'Ange du Seigneur descend vers elle ,  
 „ & par la vertu de sa divine parole esteint l'ardeur  
 „ de ces flâmes qui la dévorent. Il empêche ainsi  
 „ que les dards enflâmez de nostre ennemi ne pe-  
 „ netrent jusqu'au fond de nostre cœur , & que  
 „ nous ne demeurions comme engloutis dans la  
 „ fournaise.

¶. 51. 52. *Alors ces trois hommes louoient Dieu dans la fournaise , & le glorifioient , & le benifesoient d'une même bouche en disant : Vous estes beni , Seigneur de nos peres ; vous estes digne de toutes loüanges , &c.*

*Verf. 25.*

Il semble qu'Azarias prononça seul au nom de ses compagnons la priere précédente dont on a parlé. Mais pour ce Cantique , que l'Eglise met tous

tous les jours dans la bouche de ses Ministres, ces trois serviteurs de Dieu joignirent leurs voix pour le chanter tous ensemble en reconnoissance d'un si grand miracle qu'il faisoit en leur faveur. Peut-estre aussi que la priere qu'ils firent d'abord preceda l'apparition de l'Ange ; & qu'encore qu'il empêchât invisiblement que les flâmes ne les touchassent, il ne se fit voir à eux qu'après qu'ils se furent humiliés devant Dieu, comme des pecheurs qui n'attendoient que la mort : ce qui les ayant tout-d'un-coup transportez de joye, ils s'animerent de nouveau à chanter conjointement ce saint Cantique.

„ Ils opposerent, dit Theodoret, un chant tout *Theodoret.*  
 „ divin & une celeste symphonie, à la musique &  
 „ au son profane des instrumens qui retentissoient  
 „ à l'entour de la statuë d'or. : & ils font voir tant  
 „ par leur chant, que par l'estat même où ils se  
 „ trouvoient, combien il estoit plus avantageux de  
 „ n'adorer pas cette image d'un homme mortel.  
 „ Les expressions dont ils se servent dans leur Can-  
 „ tique, sont les paroles d'un cœur embrasé d'a-  
 „ mour, & qui ne peut exprimer l'ardeur de  
 „ ses sentimens. Car estant blesez heureusement de  
 „ cet amour tout divin, ils cherchent des noms  
 „ qui soient propres pour exprimer la grandeur  
 „ & la majesté de celuy qu'ils loüent : mais n'en  
 „ trouvant point, ils s'efforcent de la relever au  
 „ moins en disant ; qu'il est *au-dessus de toutes*  
*loüanges, & au-dessus de toute gloire* : ce qui  
 marque autant l'infinie grandeur de Dieu, que  
 l'impuissance où est l'homme de le loüer comme  
 il en est digne.

Ce qu'ils disent, que le Seigneur est *beni dans le saint temple de sa gloire* ; peut s'entendre, non seulement de ce *firmament du ciel*, dont ils parlent dans la suite, qui est, pour le dire ainsi, comme le Sanctuaire de sa Divinité ; mais encore, selon la pensée d'un celebre auteur, du *Theodor.*

saint Temple de Jerusalem , où il avoit fait éclater sa gloire durant tant de siècles. Car quoiqu'il fût consumé alors & réduit en cendres, ils estoient bien éloignés d'en avoir perdu le souvenir ; & c'est de même, que s'ils avoient dit „ à Dieu : Ayant le cœur & les yeux tournez „ vers ce sacré temple, où vous aviez accoutumé „ de faire paroître vostre gloire, nous vous of- „ frons ce Cantique d'actions de grace. Car quand „ il auroit esté brûlé mille fois, nous ne pou- „ vons oublier la sainteté que vous luy avez com- „ muniée.

Ps. 57, &c. *Ouvrages du Seigneur, benissez tous le Seigneur; louez-le, & relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles, &c.*

Il faut remarquer avec saint Jérôme, que les créatures insensibles, & inanimées, que ces trois Saints invitent à benir toutes ensemble le Seigneur, ne le louent pas comme les Anges & comme les hommes, puisqu'elles n'ont ni esprit pour le comprendre, ni langue pour publier les louanges de sa gloire. Elles le louent donc, non de la voix, mais par les effets qu'elles produisent conformément à ses ordres. Car le Créateur se fait connoître par ses créatures, & la gloire si magnifique de Dieu éclatte dans chacun de ses ouvrages. *Omnia creatura, non voce, sed opere laudat Dominum; quia ex creaturis consequenter creator intelligitur, & in singulis operibus Dei magnificentia demonstratur.* Lors donc, dit saint Augustin, qu'on invite ainsi toutes les créatures à louer Dieu, c'est l'homme même qu'on invite à le louer par la vûe de des mêmes créatures; parce que si l'homme s'arrête à considérer dans elles leur Créateur, il y trouvera comme une source infinie de bénédictions & de louanges, & son cœur se sentira tout rempli de mille sujets de chanter des Hymnes à la gloire du Très-haut. *Cuncta bene cogitata laudem pariunt,*

August.  
in Psa:m.  
68.



*Et impletur cor consideratione creatura ad eructandum hymnum creatori.*

„ Mais remarquez bien, dit le même Saint, que  
 „ ce ne sont que les ouvrages du Seigneur, qui  
 „ louent le Seigneur. Les cieus le louent, la terre  
 „ le louë, la mer le louë : Mais trouvez-vous dans  
 „ ce Cantique, que l'avarice, que l'yvrognerie, que  
 „ l'impureté, que tous les vains amusemens du sie-  
 „ cle louent le Seigneur? Tout ce qui ne louë donc  
 „ point ici le Seigneur, ce n'est point luy qui l'a  
 „ fait, & il n'est point son ouvrage. Mais tout ce  
 „ qu'il y a de louable dans la nature, soit qu'il le  
 „ paroisse peu ou beaucoup, doit estre necessaire-  
 „ ment rapporté à la louange de la gloire très-subli-  
 „ me & ineffable du Créateur. Et quels que puissent  
 „ estre ces ouvrages, lorsque je les considere com-  
 „ me les ouvrages de Dieu, je me sens porté d'une  
 „ maniere ineffable à louer l'ouvrier suprême qui  
 „ les a faits, & qui fait éclater de telle sorte sa  
 „ grandeur dans ses grandes œuvres, qu'il n'est pas  
 „ moins grand dans les autres qui sont-moindres. „  
*Ineffabiliter moveor laude creatoris illorum, qui  
 prorsus ita magnus est in operibus magnis, ut minor  
 non sit in minimis.*

*Idem in  
 Epist.  
 Joann.  
 tract. 3.*

*Idem de  
 lib. orb.  
 lib. 2. cap.  
 17.  
 Idem in  
 Faust. lib.  
 21. cap. 5.*

✧ 72. *Lumieres Et tenebres benissent le Seigneur,  
 Et.*

„ Dieu, comme dit encore S. Augustin, n'éclair-  
 „ rant point certains lieux & certains tems, y pro-  
 „ duit les tenebres avec autant d'ordre & de raison,  
 „ qu'il forme les jours par la communication de la  
 „ lumiere. Car si nous-autres en retenant nôtre voix,  
 „ nous gardons d'une maniere très-loüable le silen-  
 „ ce au milieu de nos discours; à combien plus  
 „ forte raison celuy qui est l'ouvrier parfait de toutes  
 „ choses, peut-il, en gardant un ordre très-raison-  
 „ nable, estre aussi l'auteur de la privation de cer-  
 „ taines choses dans la nature? C'est pourquoy dans  
 „ le Cantique des trois jeunes hommes, les tenebres  
 „ louent

*Aug. lib.  
 de natur.  
 boni.*

„louent Dieu, aussi-bien que la lumiere; c'est-à-  
 „dire, qu'elles produisent la louange du Seigneur  
 „dans le cœur de ceux qui les considerent, com-  
 „me ils le doivent, avec les yeux de la foy.

γ. 87. *Vous qui estes saints & humbles de cœur ;  
 benissez le Seigneur, louez-le, &c.*

*Hieron.*

Cecy nous fait voir, que pour estre digne de  
 louer Dieu, il faut avoir l'humilité dans le cœur,  
 selon qu'il est dit dans l'Evangile : *Apprenez de moy,  
 que je suis doux & humble de cœur, &c.* Or cette  
 humilité du cœur, selon saint Jerôme, n'est autre  
 chose que ce qui est appelé en un autre endroit,  
 la pauvreté de l'esprit, qui consiste à ne se point  
 élever d'orgueil, & à ne point rechercher non plus  
 la gloire par l'apparence trompeuse d'une fausse  
 humilité; mais à s'abaisser sincerement & de tout  
 son cœur : *Ut non erigamur superbiâ, nec sitâ glo-  
 riam humilitate quaramus; sed toto corde inclinemur.*

*Mat:h.*

11. 19.

*Idem cap.*

5. 3.

γ. 91. *Alors le Roy Nabuchodonosor fut frappé  
 d'étonnement : il se leva tout d'un coup de son trône,  
 & il dit aux Grands de sa Cour : N'avons-nous pas  
 jeté trois hommes liez, au milieu du feu ? &c.*

*Theodoret.*

Ce Prince tout barbare & tout cruel qu'il estoit ;  
 fut frappé du dernier étonnement, lorsqu'il en-  
 tendit le chant du sacré Cantique de ces trois  
 Saints. Il se jetta tout d'un coup à bas de son  
 trône, & courut vers la fournaise où ils estoient.  
 Là les ayant apperçûs au nombre de quatre qui se  
 promenoient à cause de l'Ange qui les y accom-  
 paignoit, & que Dieu luy rendit visible, il devint  
 comme tout transporté hors de luy-même par la  
 vûe d'un si grand prodige, qui en luy frappent les  
 yeux, luy toucha en même-tems le cœur. C'est  
 donc, selon la reflexion d'un ancien Pere, avec  
 beaucoup de raison que ces grands Saints rele-  
 voient alors par leurs chants l'incffable miseri-  
 eorde du Seigneur; puisque dans le tems même  
 que ce Roy si fier se laissoit ainsi emporter à sa  
 cruauté

crauté & à son orgueil, en s'efforçant d'usurper les honneurs divins, & de punir les adorateurs du Très-haut, ce Dieu tout miséricordieux & tout bon le rend témoin oculaire d'un effet si miraculeux de sa puissance, fait que l'Ange qu'il avoit envoyé pour secourir ses serviteurs, devient visible à ses yeux; & luy inspire des sentimens de piété, au-lieu de ces mouvemens de fureur dont il estoit possédé. „ Car qui doute, comme dit admirable-  
 „ ment saint Augustin, que celuy qui eut le pouvoir  
 „ de délivrer ouvertement ses trois serviteurs, n'ait  
 „ pû aussi les couronner en secret sans faire ainsi  
 „ éclater à leur égard son assistance par un miracle?  
 „ Mais s'il s'estoit contenté de couronner secrette-  
 „ ment ces trois Saints, il n'auroit pas délivré le  
 „ Roy de la fureur qui le transportoit. „ *Si illos in  
 occulto coronasset, Regem qui servirat non liberasset.*

Aug.  
 Ex. II.  
 hom. 2.

\* 92. Nabuchodonosor leur dit : *J'en voy quatre néanmoins qui marchent sans estre liez au milieu du feu, qui sont incorruptibles dans les flâmes, & dont le quatrième est semblable au Fils de Dieu.*

Comme c'estoient ces grands Seigneurs, qui par  
 jalousie avoient denoncé les trois serviteurs de  
 Dieu, & porté le Roy Nabuchodonosor à les faire  
 jeter dans le feu de la fournaise, comme des rebelles; ce Prince les interroge, & tire d'eux cet  
 aveu public, qu'il estoit vray qu'il n'en avoit fait  
 jeter que trois, afin de pouvoir les convaincre plus  
 fortement de ce grand miracle. Ils n'estoient que  
 trois, leur dit-il, & en voilà quatre. Ils estoient  
 liez, & les voilà sans aucuns liens qui marchent li-  
 bres. Ils sont tout environnez des flâmes, & ces  
 flâmes ne les touchent point, comme s'ils estoient  
 incorruptibles. Trois grands prodiges qui l'ef-  
 frayent salutairement, & qui luy donnent sujet de  
 confondre les accusateurs de ces Saints, & de se  
 confondre luy-même dans la vûe de cet orgueil si  
 extravagant auquel il s'estoit abandonné.

Hieron.

*Iren. ad-  
vers. hæres.  
lib. 4. cap.*

*37.  
Ambros.  
tom. 4.*

*pag. 117.  
de Fid.*

*lib. 1. c. 2.*

*Hieron. in  
hunc loc.*

*Job. cap.*

*2. 1.*

*c. 38. 7.*

*Theodor.*

*Apud*

*Anc. usq.*

*de Temp.*

*serm. 240.*

Quant à ce qu'il dit, que *le quatrième estoit semblable au Fils de Dieu* : quoique saint Irenée, saint Ambroise, & quelques autres, l'ayent entendu à la lettre du Verbe Eternel & du Fils unique de Dieu, qui se faisoit voir avant son Incarnation sous différentes figures, selon que sa souveraine sagesse le jugeoit plus avantageux pour ses desseins ; il paroît un peu difficile à croire, dit saint Jérôme, que le Fils de Dieu ait daigné se faire voir à ce Roy impie : & il semble plus raisonnable de dire avec d'autres Interprètes, que cecy n'est autre chose qu'une expression figurée, qui nous marque seulement un Ange ; puisqu'il est très-ordinaire dans les Ecritures, de nommer les Anges, des dieux, & les enfans des dieux, ou de Dieu.

§. 93. &c. *Alors Nabuchodonosor s'estant approché de la porte de la fournaise ardente, dit : Sidrach, Misach & Abdenago, serviteurs du Dieu très-haut, sortez & venez, &c.*

Ce Prince qui avoit esté si vain que de demander auparavant, *qui estoit le Dieu qui pourroit les retirer d'entre ses mains*, reconnoît présentement qu'il y a un Dieu dont la puissance est infinie, & à qui l'élément le plus furieux est obligé d'obéir, quand il luy commande. Il confesse donc la divinité de celuy qu'il ne daignoit pas reconnoître pour un Dieu : & il declare que ce Dieu est le Dieu très-haut. De persecuteur des Saints & des Justes, il devient luy-même leur défenseur. Il relève avec admiration la gloire du Dieu de ces Saints, qu'il avoit voulu effacer de la memoire des hommes ; & après avoir condamné au feu ceux qui l'adoroient, il commande qu'il soit reveré dans tout son Empire. Il n'attribuë point, comme ont fait souvent d'autres Rois Payens, à un art magique cette celeste vertu par laquelle l'effet ordinaire des choses de la nature estoit arrêté en faveur des justes : mais il se soumet à ce que

Dieu

Dieu luy fait voir : & il s'y soumet , parce que Dieu se sert de ce qui frappe ses yeux , pour convaincre son esprit & pour amollir son cœur. Car il seroit demeuré dans son endurcissement malgré tous ces grands prodiges , comme Pharaon y demeura au milieu de tant de miracles que Moïse fit devant ses yeux , si le Dieu de verité ne l'avoit luy-même délivré de son erreur , afin de tirer sa louange , à la vûe de tous ces Barbares , de celuy-là même qui avoit nié sa divinité. *Ideo ad tempus servati sunt , ut crederet infidelis , ut laudaret Deum qui damnaverat Deum.*

August.  
de divers.  
Scr. 39.

Saint Augustin ne peut assez admirer cette parole de Nabuchodonosor , & ce témoignage si surprenant que la force de la verité tire de sa bouche : *Beni soit leur Dieu qui a envoyé son Ange , & a délivré ses serviteurs ; parce qu'ils ont esperé en luy , & ont résisté au commandement du Roy , &c.* Qui est en effet le Prince , qui est même le particulier , qui imite l'humiliation & qui tiene le langage de ce grand Roy ? Qui est celuy qui ayant donné un ordre injuste , benit le Seigneur d'avoir inspiré à ses fidelles serviteurs , d'exposer plutôt leur corps aux tourmens , que d'obéir à cette injustice ? Qui est le Prince qui louë ses Sujets ? Qui est l'homme sur la terre qui louë ses inférieurs d'avoir plutôt crû à la parole de Dieu , qu'à ce qu'il luy commandoit ? C'est cependant un Roy Payen qui pense & qui parle ainsi , & qui en faisant cet éloge si public de ceux que la seule crainte de Dieu avoit portez à luy résister , devint en quelque façon comme l'organe du Saint-Esprit même , pour apprendre à tous les Princes & à tous les peuples , que l'unique chose nécessaire à l'homme , est de préférer la volonté du Seigneur à toutes choses.

Vers. 95.

Saint Augustin nous fait faire une remarque très-digne de sa pieté sur la différente conduite de

Dieu à l'égard des Machabées, & à l'égard de ces trois grands Saints. „Celuy, dit-il, qui estoit le „Dieu d'Ananias, d'Azarias & de Misâël, estoit le „même que le Dieu des Machabées : & cependant „il délivra ces premiers du feu, au-lieu qu'il y fit „mourir ces derniers. Est-ce donc que celuy qui „est immuable a esté sujet au changement ? Ou „aimoit-il davantage ceux qu'il a sauvez du feu, que „ceux qu'il a laissé perir ? Reveillons ici nôtre „foy, ajoute-t-il : jugeons des choses par les yeux „du cœur, & non par les sens. Si j'interroge ceux „d'entre les hommes qui aiment le siecle, une „ame foible me répondra, qu'elle choisiroit plutôt „d'estre delivrée avec ces trois serviteurs de Dieu. Mais vous tous qui en jugez de la sorte, rougissez de vôtre foiblesse, à la vûe de la foy si vive de la mere des Machabées, qui voulut que ses enfans mourussent tous avant elle; parce qu'elle sçavoit bien qu'ils ne mouroient point, lors qu'ils entroient par la mort dans une vie éternellement heureuse. Si donc ces trois Justes furent délivrez du feu, il ne faut pas envisager ce miracle comme un grand bonheur pour eux; puis qu'ils demeurèrent exposez aux divers perils du siecle, au-lieu que les Machabées en furent entierement délivrez : mais il le faut reverer seulement comme une preuve importante que Dieu donnoit de sa gloire aux yeux de ses ennemis.

On est étonné, sans doute, de n'entendre point parler de Daniel dans cette grande occasion, où il sembloit estre autant interessé que ces trois saints compagnons, à faire paroître son zele pour la gloire de son Dieu. L'Écriture ne nous donne aucune lumiere pour découvrir la raison de ce silence qu'elle garde sur son sujet. Comme on ne peut point douter de sa parfaite fidelité à s'acquitter de ce qu'il devoit à Dieu, dont il avoit donné & dont il donna encore dans la suite des preuves

si

si éclantes; on croit qu'il put bien estre alors absent de la Cour, & que Nabuchodonosor luy ayant donné le gouvernement de toutes les provinces de Babylone, il estoit peut-estre occupé dans ce tems-là à quelques-unes des fonctions de cette grande dignité, qui demandoit sa presencé en differens lieux.

*†. 98. &c. Le Roy Nabuchodonosor : A tous les peuples & à toutes les nations, quelques langues qu'elles parlent dans toute la terre . . . . . Le Dieu très-haut a fait des prodiges & des merveilles dans mon royaume, &c.*

Cecy n'a aucune liaison avec tout ce qui précède : mais il doit estre joint avec le chapitre suivant, comme estant le commencement de la lettre de Nabuchodonosor que Daniel y rapporte, pour faire connoître par les propres paroles de ce Prince, combien Dieu humilia son orgueil, & quel abus il avoit fait de tant de graces & de lumieres. Il est donc bon de remarquer icy que tout ce qui est raconté comme de suite dans ces quatre premiers Chapitres de Daniel, est arrivé en des tems fort éloignez l'un de l'autre. Daniel estoit environ âgé *Daniel. cap. 1. 18.* de quinze ans, lors qu'on le presenta à Nabuchodonosor avec ses trois compagnons, l'an du monde 3401. Et ce fut quelque tems après qu'il découvrit & interpreta le songe du Roy, qui pour *Idem cap. 2. v. 29.* recompense l'éleva au-dessus de tous les Grands du *48.* Royaume, & l'établit Gouverneur de toutes les provinces de Babylone. En 3417. c'est-à dire seize *Idem cap. 3. v. 1.* ans depuis l'interpretation du songe, & l'année d'après la ruine de Jerusalem & du Temple, ce Prince fit faire & dresser la statuë d'or, à l'occasion de laquelle les trois compagnons de Daniel furent jettez dans la fournaise, dont ils sortirent, comme on l'a vû, parfaitement sains. Enfin, dix *Daniel. cap. 4. v. 1.* sept ans après, c'est à dire l'an du monde 3435. *27. 28.* ce Roy superbe, en punition de ce qu'il avoit ou-  
blié

blié les prodiges par lesquels Dieu luy avoit fait connoître sa grandeur, & de ce qu'il attribua à la force de son bras toutes ses grandes victoires, & la conquête de l'Égypte qu'il assujettit la dernière, tomba dans l'humiliation effroyable dont il est parlé dans le Chapitre suivant, & qui luy avoit esté marquée par un songe l'année précédente. Or comme  
*Ps 22.* cette humiliation si étrange où la divine justice le réduisit; dura sept ans, & qu'il n'écrivit la Lettre qui est rapportée ici qu'après que Dieu l'eut rétabli dans sa dignité; elle ne peut avoir esté écrite que vers l'année 3442.

Que si l'exemple de ce châtiment presque incroyable que Dieu exerça, comme on le va voir, contre le Roy le plus puissant qui fût alors sur la terre, doit étonner & réduire dans le néant en sa présence tout ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes; on peut dire que cette humble disposition qui le porta à vouloir faire connoître à toutes les nations du monde la manière dont le Seigneur l'avoit rabaisié jusqu'au rang des bêtes, luy qui avoit prétendu se faire adorer comme un Dieu, est un exemple tout singulier & très-capable d'inspirer de l'abaiffement aux plus impies. Il reconnoît tout d'abord, que le Dieu qui l'a humilié, est véritablement *le Dieu très-haut*, en comparaison duquel les autres Dieux ne sont rien; que ce Dieu avoit esté *l'auteur de tant de prodiges & de merveilles* que l'on avoit vûes dans son royaume; soit qu'il parle de toutes ses grandes victoires; qu'il ne s'attribuë plus, comme auparavant, mais à Dieu seul; ou plutôt qu'il marque par-là les preuves si éclairantes qu'il luy avoit plû de luy donner de sa grandeur, dans l'interprétation de ses songes, dans cette humiliation incomprehensible qui luy fit connoître son propre néant; & enfin dans le prodige aussi surprenant par lequel il le rétablit tout de nouveau dans l'éclat de sa première dignité. Tant de *merveilles*

*veilles étonnantes* luy donnent lieu de s'écrier, que l'Empire de ce Dieu très-haut n'est pas comme celuy des Rois de la terre, un Empire temporel & passager, mais un *Empire éternel*; & que sa puissance n'est point non-plus sujette au tems, comme celle de tous les hommes, mais *une puissance qui s'étend dans tous les siècles.*



## CHAPITRE IV.

*Songe du Roy Nabuchodonosor d'un grand arbre abattu, que Daniel seul interprete & fait entendre qu'il signifie que Nabuchodonosor sera chassé durant sept ans de la compagnie des hommes pour vivre avec les bêtes. Il lui conseille de racheter ses pechez par des aumônes. Le songe s'exécute néanmoins pour punir son orgueil. S'étant enfin humilié il est rétabli au bout de sept ans.*

1. **E** Go Nabuchodonosor quietus eram in domo mea, & florens in palatio meo:

2. somnium vidi, quod perterruit me: & cogitationes mea in strato meo, & visiones capitis mei conturbaverunt me.

3. Et per me propositum est decretum ut introducerentur in conspectu meo cuncti sapientes Babylonis, & ut solutionem somni indicarent mihi.

1. **M** Oi Nabuchodonosor étant en paix dans ma maison, & plein de gloire dans mon palais,

2. j'ay vû un songe qui m'a effrayé; & étant dans mon lit, mes pensées & les images qui se presentoient à mon imagination, m'épouvanterent.

3. C'est pourquoy je publiay une Ordonnance pour faire venir devant moy tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.

4. Alors

4. Alors les devins, les mages, les Chaldéens & les augures étant venus devant moy, je leur racontay mon songe, & ils ne purent me l'expliquer.

5. Enfin, Daniel notre collègue parut devant nous, luy à qui j'ay donné le nom de Balthazar, qui est le nom de mon Dieu, & qui a dans luy-même l'esprit des dieux saints. Je luy racontay mon songe, & je luy dis:

6. Balthazar prince des devins, comme je sçay que vous avez dans vous l'esprit des dieux saints, & qu'il n'y a point de secret que vous ne puissiez penetrer; dites-moy ce que j'ay vû en songe, & donnez m'en l'explication.

7. Voicy ce qui m'a esté représenté en vision lorsque j'estois dans mon lit. Il me sembloit que je voyois un arbre au milieu de la terre, qui estoit excessivement haut.

8. C'estoit un arbre grand & fort, dont la hauteur alloit jusqu'au ciel, & qui paroissoit s'étendre jusques aux extrémités du monde.

4. *Tunc ingrediebantur arioli, magi, Chaldaei, & aruspices, & somnium narraui in conspectu eorum: & solutionem ejus non indicaverunt mihi:*

5: *donec collega ingressus est in conspectu meo Daniel, cui nomen Balthassar secundum nomen Dei mei, qui habet spiritum deorum sanctorum in semetipso: & somnium coram ipso locutus sum.*

6. *Balthassar princeps ariolorum, quoniam ego scio quod spiritum sanctorum deorum habeas in te, & omne sacramentum non est impossibile tibi: visiones somniorum meorum, quas vidi, & solutionem earum narra.*

7. *Visio capitis mei in cubili meo: Videbam, & ecce arbor in medio terra, & altitudo ejus nimia.*

8. *Magna arbor, & fortis & proceritas ejus contingens calum: aspectus illius erat usque ad terminos universa terra.*

9. Fo.

9. *Folia ejus pulcherrima, & fructus ejus nimius: & esca universonum in ea: subter eam habitabant animalia & bestia, & in ramis ejus conversabantur volucres cali, & ex ea vescabatur omnis caro.*

10. *Videbam in visione capitis mei super stratum meum, & ecco vigil & sanctus de celo descendit.*

11. *Clamavit fortiter, & sic ait: Succidite arborem, & praevidite ramos ejus: excutite folia ejus, & dispergite fructus ejus: fugiant bestia quae subter eam sunt, & volucres de ramis ejus.*

12. *Verumtamen germen radicum ejus in terra sinite, & alligetur vinculo ferreo & aere, in herbis quae foris sunt, & rore cali tingatur, & cum feris*

9. Ses feuilles estoient très-belles, & il estoit chargé de fruits capables de nourrir toutes choses: les bêtes privées & sauvages " habitoient dessous, les oiseaux du ciel " demeuroient dans ses branches, & tout ce qui-avoit vie " y trouvoit dequoy se nourrir.

10. Cette vision m'étoit apparue estant sur mon lit, lorsque celui qui veille ", & qui est saint, descendit du ciel,

11. & cria d'une voix forte: Abatez l'arbre par le pied, coupez-en les branches, faites-en tomber les feuilles, & répandez-en les fruits; que les bêtes qui étoient dessous s'enfuyent, & que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches.

12. Laissez-en néanmoins dans la terre la tige avec ses racines; qu'elle soit liée avec des chaînes de fer & d'airain parmi les herbes des champs"; qu'elle soit mouillée de la rosée

¶ 9. *Expl.* les peuples les plus barbares, & ceux dont les mœurs étoient plus douces. *Theodoret.*

*Ibid.* *Expl.* ceux d'un esprit plus élevé. *Theodoret.*

*Ibid.* *Latr.* toute chair.

*Expl.* Tous ceux qui vivoient sous son Empire jouissoient avec abondance de toutes choses. *Theodoret.*

¶ 10. *Expl.* l'Ange. *Hieron.* *Theodoret.*

¶ 12. *Chald.* in herba agri.

rosée du ciel, & qu'elle païsse avec les bêtes sauvages l'herbe de la terre.

13. Qu'on luy ôte le cœur d'un homme, & qu'on luy donne un cœur de bête, & que sept tems se passent sur elle.

14. C'est ce qui a esté ordonné par ceux qui veillent; c'est la parole & la demande des Saints, jusqu'à ce que les vivans connoissent que c'est le Très-haut qui a la domination sur les royaumes des hommes, qui les donne à qui il luy plaît, & qui établit Roy quand il veut le dernier d'entre les hommes.

15. Voilà le songe que j'ay eu, moy Nabuchodonosor Roy. Vous donc, Balthazar, hâtez-vous de m'en donner l'explication: car tous les sages de mon royaume n'ont pû me l'interpréter: mais pour vous, vous le pouvez, parce que l'esprit des dieux saints est en vous.

16. Alors Daniel sur-nommé Balthazar, commença à penser en luy-même sans rien dire, pen-

*pars ejus in herba terra.*

13. *Cor ejus ab humano commutetur, & cor fera detur ei: & septem tempora mutantur super eum.*

14. *In sententia vigilum decretum est, & sermo sanctorum, & petitio: donec cognoscant viventes, quoniam dominatur Excelsus in regno hominum; & cuicumque voluerit, dabit illud, & humilimum hominem constituet super eum.*

15. *Hoc somnium vidi ego Nabuchodonosor rex: tu ergo, Balthassar, interpretationem narra festinus: quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi: tu autem potes, quia spiritus deorum sanctorum in te est.*

16. *Tunc Daniel, cujus nomen Balthassar, coepit intra semetipsum tacitum cogitare quasi unâ*

†. 13. *Expl. sept années. Theodoret.*

†. 14. *Expl. Anges.*

*unâ horâ : & cogitationes ejus conturbabant eum. Respondens autem rex ait ; Baltassar, somnium & interpretatio ejus non conturbent te. Respondit Baltassar, & dixit : Domine mi, somnium his qui te oderunt, & interpretatio ejus hostibus tuis sit.*

dant près d'une heure, & les pensées qui luy venoient luy jettoient le trouble dans l'esprit. Mais le Roy prenant la parole luy dit : Balthazar, que ce songe & l'interpretation que vous avez à luy donner, ne vous troublent point. Balthazar luy répondit : Seigneur, que le songe retourne sur ceux qui vous haïssent, & son interpretation sur vos ennemis.

17. *Arborem quam vidisti sublimem atque robustam, cujus altitudo pertingit ad calum, & aspectus illius in omnem terram :*

17. Vous avez vû un arbre qui estoit très-grand & très-fort, dont la hauteur alloit jusqu'au ciel, qui sembloit s'étendre sur toute la terre ;

18. *& rami ejus pulcherrimi, & fructus ejus nimius, & esca omnium in ea, subter eam habitantes bestia agri, & in ramis ejus commorantes aves cali.*

18. ses branches étoient très-belles ; il étoit chargé de fruits, & tous y trouvoient de quoy se nourrir : les bêtes de la campagne habitoient deffous, & les oiseaux du ciel se retiroient dans ses branches.

19. *Tu es, rex, qui magnificatus es, & invaluisti : & magnitudo tua crevit, & pervenit usque ad calum, & potestas tua in terminos universa terra.*

19. Cet arbre, ô Roy, c'est vous-même qui êtes devenu si grand & si puissant ; car vôtre grandeur s'est accruë, & a monté jusqu'au ciel ; vôtre puissance s'est étenduë jusques aux extrémités du monde.

20. *Quòd autem vidit rex vigilem &*

20. Vous avez vû en suite, ô Roy, que celuy qui

qui veille & qui est saint, est descendu du ciel, & qu'il a dit : Abatez cet arbre, coupez-en les branches, réservez-en néanmoins en terre la tige avec les racines, qu'elle soit liée avec le fer & l'airain parmi les herbes des champs, qu'elle soit mouillée par la rosée du ciel, & qu'elle païsse avec les bêtes sauvages, jusqu'à ce que sept tems" soient passez sur elle.

21. Et voici l'interpretation de la Sentence du Très-haut, qui a été prononcée contre le Roy mon seigneur.

22. Vous serez chassé de la compagnie des hommes, & vous habiterez avec les animaux & les bêtes sauvages; vous mangerez du foin comme un bœuf, vous serez percé par la rosée du ciel, sept tems" se passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que le Très-haut tient en sa domination les royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il luy plaît.

23. Quant à ce qui a esté commandé qu'on réservât la tige de l'arbre

*sanctum descendere de calo, & dicere: Succidite arborem, & dissipate illam, attamen germen radicum ejus in terra dimittite, & vinciat ferro & are in herbis foris, & rore cali conspergatur, & cum feris sit pabulum ejus, donec septem tempora mutantur super eum.*

21. *Hac est interpretatio sententia Altissimi, qua pervenit super dominum meum Regem:*

22. *Ejicient te ab hominibus, & cum bestiis ferisque erit habitatio tua, & fœnum ut bos comedes, & rore cali infundèris: septem quoque tempora mutantur super te, donec scias quòd dominetur Excelsus super regnum hominum, & cuicumque voluerit, det illud.*

23. *Quòd autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id*

✧. 20. *Expl. sept années.*

✧. 22. *Expl. sept années.*

*id est arboris : regnum tuum tibi manebit, postquam cognoveris potestatem esse caelestem.*

avec ses racines, celà vous marque que vôtre royaume vous demeurera, après que vous aurez reconnu que toute-puissance vient du ciel.

24. *Quam ob rem, Rex, consilium meum placeat tibi, & peccata tua eleemosynis redime, & iniquitates tuas misericordiis pauperum : forsitan ignoscet delictis tuis.*

24. C'est pourquoy agréez, ô Roy, le conseil que je vous donne. Rachez vos pechez par les aumônes, & vos iniquitez par les œuvres de misericorde envers les pauvres : peut-être que le Seigneur vous pardonnera vos offenses.

25. *Omnia hac venerunt super Nabuchodonosor regem.*

25. Toutes ces choses arriverent depuis au roy Nabuchodonosor.

26. *Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat.*

26. Douze mois après, il se promenoit dans le palais de Babylone.

27. *Responditque rex, & ait : Nonne hac est Babylon magna, quam ego adificavi in domum regni, in robore fortitudinis mea, & in gloria decoris mei ?*

27. & il commença à dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ay fait le siege de mon royaume, que j'ay bâtie " dans la grandeur de ma puissance & dans l'éclat de ma gloire ?

28. *Cumque sermo adhuc esset in ore regis, vox de caelo ruit : Tibi dicitur Nabuchodonosor rex : Regnum tuum transibit à te,*

28. A peine le roy avoit prononcé cette parole, qu'on entendit cette voix du ciel : Voici ce qui vous est annoncé, ô Nabuchodonosor roy ; vôtre royaume passera en d'autres mains ;

29. **VOUS**

\* 27. *Expl. beaucoup augmentée.*

29. vous serez chassé de la compagnie des hommes, vous habiterez avec les animaux & avec les bêtes farouches, vous mangerez du foin corame un bœuf; & sept tems " passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnoissiez que le Très-haut a un pouvoir absolu sur les royaumes des hommes, & qu'il les donne à qui il luy plaît.

30. Cette parole fut accomplie à la même heure en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes; il mangea du foin comme un bœuf, son corps fut percé par la rosée du ciel, en sorte que les cheveux luy crurent comme les plumes d'un aigle", & que ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

31. Après que le tems marqué de Dieu eut esté accompli", moy Nabuchodonosor j'élevay les yeux au ciel; le sens & l'esprit me furent rendus; je benis le Très-haut, je

29. & ab hominibus ejicient te, & cum bestiis & feris eris habitatio tua: fœnum quasi bos comedes, & septem tempora mutabuntur super te, donec scias quòd dominetur Excelsus in regno hominum, & cuicumque voluerit, det illud.

30. Eadem horâ sermo completus est super Nabuchodonosor, & ex hominibus abjectus est, & fœnum ut bos comedit, & rore cali corpus ejus infectum est: donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, & ungues ejus quasi avium.

31. Igitur post finem dierum, ego Nabuchodonosor oculos meos ad calum levavi, & sensus meus redditus est mihi: & Altissimo benedixi, & viventem in sem-

¶ 29. Expl. sept années.  
 ¶ 30. Expl. les crins du col de l'aigle.

¶ 31. Expl. Exaëto certo tempore quo Deus regis misereri decreverat. Var.

*semper* laudavi, & glorificavi: quia potestas ejus potestas sempiterna, & regnum ejus in generationem & generationem.

louay & je glorifiay ce-luy qui vit éternellement, parce que sa puissance est une puissance éternelle, & que son royaume s'étend dans la succession de tous les siècles.

32. *Et omnes habitatores terra apud eum in nihilum reputati sunt: juxta voluntatem enim suam facit tam in virtutibus cali quam in habitatoribus terra: & non est qui resistat manui ejus, & dicat ei: Quare fecisti?*

32. Tous les habitans de la terre sont devant luy comme un néant; il fait tout ce qu'il luy plaît, soit dans les Vertus celestes, soit parmi ceux qui sont sur la terre; & nul ne peut résister à sa main puissante, ni luy dire: Pourquoi avez-vous fait ainsi?

33. *In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, & ad honorem regni mei decoremque perveni: & figura mea reversa est ad me, & optimates mei, & magistratus mei requisierunt me, & in regno meo restitutus sum: & magnificentia amplior addita est mihi.*

33. En ce même-tems le sens me revint, & je recouvray tout l'éclat & toute la gloire de la dignité royale: ma première forme me fut renduë; les Grands de ma Cour & mes principaux Officiers me vinrent chercher. Je fus rétabli dans mon royaume, & je devins plus grand que jamais.

34. *Nunc igitur ego Nabuchodonosor laudo, & magnifico, & glorifico Regem caeli: quia omnia opera ejus vera, & via ejus judicia, & gradientes*

34. Maintenant donc, moy Nabuchodonosor, je louë le Roy du ciel, & je publie sa grandeur & sa gloire: parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité, que toutes  
fcs

¶ 32. Expl. les Anges qui portent le nom de vertus. Mcnoch.

ses voyes sont pleines de *in superbia potest humiliare.*  
 justice, & qu'il peut hu-  
 milier les superbes *quando*  
 il luy plaît.

†. 34. Lettr. ceux qui marchent dans l'orgueil.

## E X P L I C A T I O N

### D U C H A P I T R E I V.

Sens litteral & spirituel.

†. 1. 2. &c. **M**Oy Nabuchodonosor, *estant en*  
 paix dans ma maison, & plein  
 de gloire dans mon palais, j'ay vu un songe qui m'a  
 effrayé, &c.

*Synops.*

Quelques-uns ont crû, & il paroît assez vray-  
 semblable, que Daniel ayant à parler d'un évène-  
 ment aussi étrange qu'est celuy qu'il va raconter,  
 s'est servi exprès, pour le faire, de la propre Let-  
 tre de Nabuchodonosor; afin que les hommes in-  
 credules püssent moins douter de la certitude de  
 cette histoire, lorsqu'elle seroit appuyée sur l'auto-  
 rité d'un Acte si authentique. Car qui pourroit re-  
 voquer en doute la verité de ce fait, lorsqu'on en-  
 tend le Prince même à qui il est arrivé, parler  
 hautement d'une chose si humiliante pour luy?  
 Et n'a-t-on pas lieu de dire sur ce sujet la même  
 chose qu'un grand Esprit de ce siecle a dit contre  
 les athées au sujet de la certitude de l'histoire de  
 l'Evangile, que la maniere dont les Apôtres y ont  
 rapporté sans déguisement les choses les plus humi-  
 liantes pour eux-mêmes, atteste très-clairement la  
 verité de ce qu'ils y disent? On se sent donc obligé  
 aussi à deferer à l'autorité de ce puissant Roy, lors-  
 qu'il parle contre soy-même en ces termes si précis,  
 & si positifs : *Moy Nabuchodonosor; c'est-à-dire,*  
 Moy

Moy ce Prince si fier, qui me regardois comme le Monarque de tout l'Univers, & comme le Dieu de la terre : *étant en paix dans ma maison*; c'est-à-dire, jouissant paisiblement du pouvoir suprême que je croyois m'estre acquis après avoir subjugué tous les royaumes : & *plein de gloire dans mon palais*; c'est-à-dire, enivré de ma propre gloire, & n'ayant des yeux que pour voir tout ce qui servoit à relever l'éclat de mon regne : *J'ay vu un songe qui m'a effrayé*; c'est-à-dire, le Dieu très-haut ayant résolu de me faire rentrer dans mon néant, a renversé tout d'un coup cette superbe complaisance, & troublé cette fausse paix dont je jouissois en moy-même, par un *songe très-effrayant* qu'il m'a envoyé, & dans lequel il m'a tracé une image du terrible châtiment dont il me devoit punir.

¶ 5. 6. Enfin Daniel nôtre collègue parut devant nous, luy à qui j'ay donné le nom de *Balthazar*, qui est le nom de mon Dieu, & qui a dans luy-même l'esprit des dieux saints. Je luy racontay mon songe, & luy dis : *Balthazar Prince des devins, &c.*

Il l'appelle son collègue, parce qu'il avoit partagé avec luy sa grande puissance, en l'établissant la seconde personne de son Empire. Le nom de *Balthazar*, qu'il luy donna par la grande vénération qu'il avoit pour luy à cause de sa sagesse toute divine, venoit de Bel ou de Baal le faux dieu des Chaldéens, qu'il nomme encore son Dieu soit que, selon Theodoret, il entende seulement par là, qu'il l'avoit auparavant reconnu & adoré comme son Dieu; soit que par une erreur semblable à celle des Juifs il mêlât encore avec le culte du Dieu très-haut, celui de ces anciens dieux. Il dit de Daniel, qu'il a dans luy-même l'esprit des dieux saints; c'est-à-dire un Esprit véritablement divin, & un esprit prophétique. Il ne faut pas s'étonner, dit saint Jérôme, si ce Prince par un reste de son erreur se trompoit en parlant ainsi, & si en regardant

Theodor.

Eftim.

dant tout ce qui estoit au-dessus de foy, non comme le Dieu unique de l'univers, mais comme les dieux : *Nec mirum, si erret Nabuchodonosor; & quicquid super se cernit, non Deum, sed deos arbitretur.* Quelques-uns ont prétendu néanmoins, qu'on pouvoit traduire au singulier ce qui est icy au pluriel : & d'autres disent, qu'il est ordinaire à la langue tant Hebraïque que Chaldaïque, de proferer au nombre pluriel le nom de Dieu, comme il paroît dans ces mots, *Elohim, Elahin.* Enfin, ce Roy appelle Daniel *Prince des devins*; soit parce qu'il l'avoit establi au-dessus de tous les mages, de tous les devins, & de tous les sages de Babylone, comme leur estant infiniment supérieur en sagesse & en connoissance; soit que par une suite de ses anciennes superstitions il regardât cette science & cette sagesse de Daniel qui le rendoit si habile pour interpreter les songes & predire l'avenir, comme luy venant en quelque façon par les mêmes voyes qu'aux sages des Chaldéens.

*γ. 10. 14. Cette vision m'estoit apparüe estans sur mon lit, lorsque celuy qui veille & qui est saint descendit du ciel, & cria d'une voix forte: Abatez l'arbre par le pied.... C'est ce qui y a esté ordonné par ceux qui veillent: c'est la parole & la demande des Saints, &c.*

Nous ne nous arrêtons point à expliquer cette vision, qui est très-claire selon l'interpretation que Daniel en donne dans la suite à Nabuchodonosor, sans qu'il soit besoin d'y rien ajouter. Il est nécessaire seulement d'éclaircir certaines choses que Daniel n'explique point, & qui ont besoin d'éclaircissement. Après donc que la vision qui est rapportée dans ce Chapitre, eut esté représentée à Nabuchodonosor dans un songe pendant qu'il estoit couché; *Celuy, dit-il, qui veille & qui est saint, descendit du ciel.* C'est ce qu'il ajoute, non sans doute de luy-même, mais par un instinct de  
l'Esprit

l'Esprit de Dieu. Et c'est ce que tous les Interpretes entendent conjointement des Esprits celestes & des Anges, qui *veillent* toujours, dit S. Jerome, & sont toujours preparez à executer les ordres de Dieu : *Significat Angelos, quod semper vigilent, & ad Dei imperium sint parati.* Ils sont *saints*, estant toujours proches de la sainteté essentielle, qui se communique à eux d'une maniere très-intime. Et celuy qu'il vit alors, luy parut *descendre du ciel*, afin qu'il pût moins douter que ce qu'il declareroit fût veritable. Mais à qui doit-on entendre qu'il *cria d'une voix forte* : *Abatez l'arbre par le pied* ? Il semble qu'on peut expliquer ceci en deux manieres. Cet Ange premierement pouvoit estre d'un ordre supérieur aux autres, & déclarer à ses inferieurs la volonté de leur Dieu, afin qu'ils l'exécutassent : ce qui se passe entre ces Esprits celestes d'une façon toute spirituelle & toute sainte, & par conséquent très-digne de cette heureuse subordination dans laquelle ils sont établis, sans que l'élevation des uns diminuë rien du bonheur des autres ; comme dans l'homme, si l'on peut user de cette comparaison, l'entendement, la memoire, & la volonté sont dans une dependance reciproque, sans qu'aucune de ces facultez soit pour celà moins heureuse. Secondement, il pouvoit aussi faire ce commandement de la part de Dieu aux démons, qu'il charge souvent de l'exécution des ordres de sa justice, sans qu'ils pussent rien faire contre les hommes, quelque haine qu'ils leur portent, à moins que Dieu ne leur en donne la permission.

Ce que Nabuchodonosor ajoute que *c'est ce qui a esté ordonné par ceux qui veillent*, & que *c'est-là la parole & la demande des Saints*, paroît difficile à expliquer. Selon le sçavant Theodoret, celà veut dire, que cette parole estoit veritable & non suspecte d'aucun mensonge ; parce que c'estoit la pa-

role des Anges mêmes, de ces Esprits *saints*, qui sont toujours *vigilans* & attentifs pour écouter la vérité éternelle, & qu'ainsi on ne pouvoit en douter en aucune sorte. D'autres l'expliquent ainsi : Les Anges ont prononcé cet arrêt par l'ordre de Dieu qui le leur a commandé, & suivant la *demande* que luy ont fait les *Saints*; c'est-à-dire, soit les Anges mêmes, soit les Justes & ses humbles serviteurs, qui le pressoient par leurs prieres d'abattre un si grand orgueil dans un homme foible & mortel, qui sembloit vouloir s'élever au-dessus du Dieu très-haut; afin, disent-ils, que tous les vivans connoissent, comme les morts, que le grand Dieu a l'empire sur les royaumes des hommes; qu'il les donne à qui il luy plaît, & établit Roy, quand il le veut, le dernier d'entre ces hommes.

*Verf. 14.*

§. 16. Alors Daniel, surnommé Balthazar, commença à penser en luy-même, sans rien dire, pendant près d'une heure; & les pensées qui luy venoient, luy jettoient le trouble dans l'esprit. Mais le Roy prenant la parole, &c.

*Theodor.*

Saint Jérôme dit, que Daniel pensant ainsi en luy-même sans parler, comprit que le songe de Nabuchodonosor marquoit clairement le malheur qui devoit luy arriver; & que craignant de découvrir à un Prince qui l'avoit tant honoré, ce terrible châtement qui le menaçoit, il fit paroître son trouble & sa crainte sur son visage. Un autre Pere dit encore, qu'il falloit d'abord que l'infirmité humaine & la foiblesse de la nature parût; & qu'ensuite Dieu fist éclater la vertu surnaturelle de sa grace. Dieu se servit donc du Roy même pour le rassurer. Car comme il eut remarqué ce grand trouble de Daniel, il l'exhorta à luy parler hardiment, & à luy dire sans crainte l'interprétation véritable de son songe. C'est ce que ce saint Prophete fit aussi-tôt, mais avec beaucoup de modération & de sagesse. Le souhait qu'il fait d'abord, que

que ce fonge retombât sur ses ennemis, n'estoit point en luy une flatterie, mais un effet du zele ardent qu'il avoit pour la conversion de ce Prince, selon qu'il paroît par le conseil qu'il luy donna à la fin, de racheter ses pechez par ses aumônes : & c'estoit encore pour luy témoigner, comme le remarque saint Jérôme, que s'il estoit obligé de luy découvrir le châtiment que la justice de Dieu luy preparoit, il avoit un très-grand éloignement de se réjouir de l'humiliation de celuy qui avoit ruiné Jerusalem & renversé la Judée. Il luy parla donc dans le même esprit qui a animé tous les Saints, & qui ayant fait parler David avant luy d'une maniere si pleine de charité touchant la mort de Saül son plus cruel ennemi, fit parler long-tems après luy S. Athanase avec une si grande moderation sur le châtiment si redoutable de l'impie Arius, le persecuteur déclaré du Fils de Dieu, & de tous ses saints adorateurs.

2. 22. *Vous serez chassé de la compagnie des hommes, & vous habiterez avec les animaux & les bêtes sauvages : vous mangerez du foin comme un bœuf, &c.*

Quelques-uns ont crû que ce Prince fut changé, à cause de son orgueil, en une vraye bête; mais ce sentiment n'est point vray-semblable : & l'Ecriture nous disant, qu'il *habiteroit avec les bêtes, & qu'il mangeroit du foin comme un bœuf*, nous donne lieu seulement de croire, que son esprit fut tellement alteré, que ne vivant plus qu'au milieu des bêtes; & se nourrissant comme elles de l'herbe des champs, il leur devint en quelque façon semblable. Aussi ses cheveux, selon qu'il est dit ensuite, devinrent comme les plumes ou comme les crins du col de l'aigle, & ses ongles comme les griffes des oiseaux. Ce que saint Justin Martyr & Tertullien expliquent en disant d'une autre maniere, que ses ongles ressembloient

Verf. 30.

Justin.  
Martyr.

quest. ad  
Orth. 44.  
Tertull. de  
panit. in  
fine.

bloient aux griffes de l'aigle, & ses cheveux aux crins du lion. Mais il n'est point nécessaire de changer rien dans l'expression de l'Écriture pour en expliquer le sens; puisque les vieux aigles ont non seulement des plumes, mais une espèce de crin à leur cou.

✠. 24. *C'est pourquoy agréez, ô Roy, le conseil que je vous donne : Rachetez vos pechez par les aumônes. . . . Peut-estre que le Seigneur vous pardonnera vos offenses.*

Si Daniel a prédit à Nabuchodonosor un arrêt de Dieu qui ne peut-estre changé; comment donc l'exhorte-t-il maintenant, dit saint Jérôme, à avoir recours aux aumônes & aux œuvres de miséricorde envers les pauvres, afin de faire changer cet arrêt? Mais cette difficulté se peut résoudre facilement par l'exemple du Roy Ezechias, à qui Isâie avoit dit, qu'il devoit mourir; & par celuy des Ninivites, à qui Jonas avoit déclaré que Ninive seroit renversée dans trois jours. Car les prieres tant de ce Roy que de ces peuples eurent la force de faire changer l'arrêt du Seigneur. Et néanmoins cet arrêt ne fut pas donné en vain, puisqu'il produisit la conversion de ceux contre qui il avoit esté donné, & les rendit dignes de pardon.

*Dei sententia commutata est, non vanitate judicii, sed eorum conversione qui meruere indulgentiam.* Car Dieu n'est pas en colere contre les hommes, mais contre les vices: & lorsque ces vices ne se trouvent plus dans l'homme, Dieu n'y punit plus ce qui n'est plus. Ainsi Daniel touché d'un ardent desir pour le salut de ce Prince, luy declare d'autant plus librement ce renversement épouvantable de l'estat si glorieux où il se trouvoit alors, qu'il esperoit qu'une frayeur salutaire le pourroit porter à se reconnoître, à s'humilier, & à implorer la clemence du Très-haut. C'est pourquoy aussi il luy donne ensuite cet avis important,

de

de racheter ses pechez par ses aumônes, non en assistant les pauvres & en continuant de pecher; comme si la divine justice pouvoit être corrompue par des presens: ce qui n'est capable que d'irriter Dieu davantage; mais en cessant de pecher à l'avenir, & en rachetant ses fautes passées par de grandes charitez.

Saint Jérôme a crû que Nabuchodonosor suivit le conseil du saint Prophete Daniel, en usant de misericorde envers les pauvres; & que ce fut pour cette raison que le châtiment dont Dieu l'avoit menacé fut differé jusqu'au bout d'un an; mais que depuis il perdit tout le merite de ses aumônes par l'orgueil où il se laissa aller: *Bonum misericordia perdidit malo superbia.* Selon d'autres, *Theodor.* il demeura dans son endurcissement: & après qu'il eut abusé de ce tems que Dieu luy donna encore pour se convertir, il merita à la fin à cause de son extrême orgueil, que cet arrêt si terrible fût executé à son égard.

v. 26. 27. &c. Douze mois après, Il se promenoit dans le palais de Babylone, & il commença à dire: N'est-ce pas là ceste grande Babylone dont j'ay fait le siege de mon Royaume, que j'ay bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire, &c.

Nous pouvons juger de l'orgueil avec lequel Nabuchodonosor parla ce langage, par cet autre endroit de l'Escriture où un Prophete témoigne, que ce Prince disoit en son cœur: *Je monteray Isa. c. 14. jusqu'au ciel: j'établiray mon trône au-dessus des v. 13. astres de Dieu: je me placeray au-dessus des nuées les plus élevées; je seray semblable au Très-haut.* *Bern. de Car* quoiqu'on explique ordinairement ce passage *verb. Isa.* du premier Ange, qui n'estant point demeuré dans *serm. 3.* la verité, comme parle JESUS-CHRIST, c'est-  
à-dire, dans la dependance où il devoit être à *Joan. c. 8. 44.* l'égard de Dieu, se regarda avec orgueil, comme *Hieron.*

*Préfat.*  
*in lib. 5.*  
*in Isa. &*  
*in Isa. cap.*  
*14. v. 11.*  
 &c.

estant luy-même le principe de sa propre gloire; ce sens paroît toutefois plutôt le sens spirituel que l'historique: ou du moins l'un & l'autre est, selon l'intention du Saint-Esprit, également littéral, comme on le peut voir en plusieurs passages des Prophetes. Il faut donc, pour bien concevoir l'orgueil des paroles de Nabuchodonosor rapportées par Daniel, se représenter que ce Prince, après avoir subjugué tant de Nations puissantes, & sur tout les Juifs qui se glorifioient d'avoir le Très-haut pour protecteur; après avoir saccagé Jerusalem cette ville sainte, pillé & brûlé le Temple fameux du Dieu Tout-puissant, se regarda comme invincible à Dieu & aux hommes, & comme tout environné de gloire au milieu de cette superbe ville de Babylone, attribuant uniquement à la force de son bras l'affermissement & l'accroissement de son Empire. Mais ce comble de son orgueil fut le moment de sa chute épouvantable. Il vouloit estre comme Dieu, & il fut réduit au rang des bêtes: il desira de s'élever jusqu'au ciel, & il fut contraint de broûter l'herbe contre terre. Que tous les Princes, que tous les Rois, que tous les Grands, & que tous les peuples tremblent & s'anéantissent devant Dieu, lorsqu'ils entendent le plus puissant Prince qui fut au monde déclarer luy-même, après cette épreuve qu'il avoit faite de la puissance souveraine du Seigneur de l'Univers, que *tous les habitans du monde sont devant luy comme un néant*, & que *nul ne peut résister à la force de son bras*.

v. 31. 32. &c. *Après que le tems marqué de Dieu eut esté accompli, moy Nabuchodonosor, je levay les yeux au ciel; le sens & l'esprit me furent rendus... & ma premiere forme: les Grands de ma Cour... me vinrent chercher, &c.*

Le mauvais usage qu'il avoit fait de son esprit en s'égalant à Dieu, luy fit meriter de le perdre pour  
 un

un tems, & de devenir en quelque façon semblable aux bêtes, en demeurant tout hebeté & tout stupide pendant l'espace de sept années, & ne vivant plus que parmi elles & comme elles. Mais après ce tems accompli d'une si terrible humiliation, *moy*, dit-il, *Nabuchodonosor*, je levay les yeux au ciel; & alors le sens & l'esprit me furent rendus, avec ma première forme : c'est-à-dire, que je fus enfin rétabli dans mon bon sens; que l'usage de mon esprit me revint; & qu'au lieu que j'étois toujours rampant vers la terre pour broûter l'herbe comme le bœuf, & entierement défiguré par la maniere dont j'avois vécu depuis sept ans : je rentray en ma situation naturelle, & je parus comme un autre homme, après avoir fait couper mes ongles & mes cheveux qui estoient crus comme les crins & comme les griffes des bêtes.

Mais comment celuy qui avoit perdu l'esprit, comme le dit saint Jérôme; *non formam amisit, sed mentem*; leva-t-il les yeux au ciel, avant que le sens & l'esprit luy fussent rendus, selon qu'il semble le marquer luy-même assez clairement? On ne peut douter que l'état où ce Prince fut réduit, estant un effet de la justice de Dieu, son rétablissement n'ait esté aussi par une suite nécessaire un effet tout pur de sa divine miséricorde. Ainsi lors qu'en cet estat il commence à lever les yeux au ciel, il ne le fait visiblement qu'après que Dieu a commencé à le regarder d'une maniere favorable. Jusques alors il vivoit en bête, incapable d'aucun sentiment pour son Créateur; mais du moment que le Créateur jette dans son ame un rayon de sa lumiere, il élève aussi-tôt les yeux, de la terre vers laquelle ils estoient panchez, au ciel vers Dieu, pour reconnoître son empire souverain sur luy : & dans l'instant même il recouvre la parfaite liberté de ses sens & de son esprit.

„ Ce fut donc alors, dit-il, que *moy Nabuchodonosor*.

E 5

„ *donosor*;

„ *donosor* ; c'est-à-dire , moy ce Prince si fier , qui  
 „ avois songé à mettre mon trône au-dessus des  
 „ astres , j'ay appris par mon expérience à devenir  
 „ sage ; à reconnoître ma dépendance sous le Très-  
 „ haut ; & à mettre la différence que je devois en-  
 „ tre Dieu & l'homme. Car au lieu que j'avois  
 „ crû auparavant estre dans une élévation & dans  
 „ une grandeur suprême ; j'ay connu très-claire-  
 „ ment que tous les hommes comparez à Dieu ,  
 „ *sont un néant* devant luy.

Or comme ce Prince estoit déchû de sa dignité , & avoit esté réduit à l'estat des bêtes , pour avoir osé méconnoître son Créateur : aussi il fut rétabli sur son trône dès le moment qu'il rendit à Dieu l'hommage qu'il luy devoit. En l'un & en l'autre de ces deux événemens , la Toute-puissance du Dieu d'Israël éclata également : car si sa chute paroît presque inconcevable à ceux qui compareront l'estat des bêtes avec celui du plus puissant Roy de la terre ; son rétablissement ne paroît guères moins incroyable , lorsqu'on songe que *les grands de Babylone viennent chercher* au milieu des bêtes , pour remettre sur le trône celui qui avoit passé sept années comme une bête paissant l'herbe , & estant dans la campagne & dans les forêts avec les bêtes farouches. Il faut sans doute l'autorité de l'Écriture pour nous faire croire de si grands prodiges ; mais qui pourroit refuser de les croire sur une grande autorité qui s'est soûmis la croyance de tout l'univers ? Et est-il enfin plus difficile de se persuader qu'un Roy superbe ait esté fait , comme dit le roy David , *semblable aux bêtes qui sont sans raison* , afin qu'il connût la grandeur de Dieu ; que de croire que Dieu même dans l'Incarnation se soit fait homme , & soit devenu comme un ver de terre , *Ego sum vermis , & non homo* : afin que les hommes devinssent enfans de Dieu ?

Pf. 4. 8.  
21.

Pf. 21. 7.

Quant

Quant à cette conversion de Nabuchodonosor, c'est une assez grande difficulté, de déterminer selon les Peres, si elle fut véritable, & telle qu'elle ait operé son salut. Saint Jérôme dans son Commentaire sur Ysaïe, parle de ce Prince, comme d'un Roy réprouvé, que son orgueil excessif précipita dans l'enfer. *Qui per superbiam dixerat; in coelum ascendam, ero similis Altissimo; non solum ad infernum, sed ad inferorum ultimum detrahitur;* car il parle icy, non pas de l'Ange apostat, mais de Nabuchodonosor, comme il paroît par ce qui précède & par ce qui suit. Aussi expliquant les propres paroles qu'il dit après qu'il fut revenu à luy, lorsqu'il déclara; *Que le très-haut agissoit selon sa suprême volonté*, il témoigne que ce Prince parloit en cela comme un homme du siecle; & qu'en même-tems qu'il relevoit le pouvoir de Dieu, il sembloit blâmer sa justice, comme s'il l'avoit puni injustement, en prenant uniquement sa volonté pour sa regle.

*Hieron. in Isai. cap. 14. vers. 21. &c.*

*Idem. in Dan. cap. 4. 32.*

Mais il paroît difficile d'accorder ce sens, avec la déclaration si précise que le même Nabuchodonosor fait à la fin, *en loüant le Roy du ciel, parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité, & que toutes ses voyes sont pleines de justice; & qu'il peut humilier les superbes*: Ce qui fait voir qu'il reconnoissoit son orgueil, & par consequent la justice de l'humiliation dans laquelle il estoit tombé. Aussi d'autres Peres comme saint Augustin, Theodoret, Tertullien, avec plusieurs Interprètes sont d'un sentiment contraire à celui de saint Jérôme. Tertullien parle de la penitence de ce Prince comme d'un vray sacrifice qu'il offrit à Dieu, & que Dieu daigna agréer, dans le tems même que les hommes qui le voyoient vivre parmi les bêtes l'avoient en horreur. *Diū poenitentiam Domino immolârat, septenni squalore exomologesin operatus. Quos homines perhorrebant, Deus*

*Tert. de pœn. in fine.*

*recipiebat.* Et il oppose à sa penitence l'endurcissement du Roy Pharaon, qui refusa de s'humilier sous les châtimens de Dieu. *Pœnitentiam & ministerium ejus exomologesin abjecerat.*

*Theod. in Dan. cap. 4.* Theodoret témoigne aussi que Dieu le reçut en grace; & qu'il profita de telle sorte des malheurs qui luy arriverent, qu'il eut de Dieu des sentimens, & qu'il en parla comme un prophete, qu'il regarda comme une grande temerité de contredire & de condamner la conduite du Seigneur, parce qu'elle est remplie de sagesse; & que l'expression dont il se sert selon la force du texte sacré, pour exprimer que sa gloire fut augmentée après son humiliation, est pleine de pieté: *& magnificentia amplior addita est mihi*: car il ne dit pas, selon la remarque judicieuse de ce Pere; Qu'il avoit acquis plus de gloire, comme s'il s'en fût attribué la cause, mais qu'elle luy avoit esté donnée, témoignant par-là qu'il reconnoissoit alors que c'estoit de Dieu, & non de soy-même qu'il la tenoit, comme il est marqué à la fin du livre de Job; *Qu'après tous les maux & toutes les pertes qu'il eut à souffrir, Dieu le combla de plus grands biens qu'auparavant.*

*August. serm. 343. edit. P.P. Bened. Idem Ep. 122. edit. antiq.* Saint Augustin comparant Nabuchodonosor à Antiochus, dit que ce dernier fut indigne de la grace qui fut faite à l'autre: *Antiochus autem non fuit dignus, cui talia præsarentur*: & il témoigne que ce fut pour cette raison que Dieu usa d'une différente conduite envers ceux qui estoient persecutez par ces deux Princes; qu'ainsi les trois jeunes hommes ayant esté miraculeusement sauvez des flâmes de Babylone, il fit la grace à Nabuchodonosor de croire en leur Dieu: Que le salut du corps de ces Saints fut le salut de son ame; que s'ils éviterent un feu temporel en loiant le Seigneur, il évita le feu éternel en croyant en luy. *Salus corporis illorum, salus anima facta est illius. Illi Deum*

*Deum laudando evaserunt, sed presentes ignes: ille in Deum credendo evasit, sed aeternas gehennas:*  
 Que les Machabées au-contre-aire ayant esté consumez dans le feu & dans les autres tourmens, Antiochus leur insulta & demeura endurci. Le même Saint dit encore ailleurs, que si ces trois jeunes hommes furent délivrez de la fournaise, ce grand miracle se fit, afin que le Prince qui les y avoit condamnez fût persuadé qu'ils adoroient le vray Dieu; & que c'estoit par un secret jugement de misericorde, que Dieu procuroit ainsi ce qui devoit contribuër à son salut.

Il est vray que tout ce que saint Augustin dit ici de Nabuchodonosor, regardoit ce qui se passa avant qu'il s'abandonnât de nouveau à cet orgueil qui luy attira cet épouvantable châtement dont nous venons de parler dans ce Chapitre. Mais si ce grand Saint a parlé, comme il a fait, de ce Prince avant même ces sept années d'une effroyable penitence, qui fit naître en luy, selon Theodoret, une si profonde humilité; on peut bien juger sans doute de son veritable sentiment, & de ce qu'il auroit dit touchant ces dernières marques qu'il donna d'une vraye conversion. Aussi, quoique le Traité de la vie des saints Prophetes, attribué faussement à saint Epiphane, n'ait pas une grande autorité dans l'Eglise; on peut croire néanmoins, aussi-bien que cet Auteur, que Daniel, pendant tout le tems de la penitence de Nabuchodonosor, offrit à Dieu des prieres continuelles pour le salut de ce Prince qu'il aimoit. Ainsi sa conversion peut bien estre regardée comme le fruit des prieres & des larmes de ce saint Prophete, qui estoit si agréable à Dieu.

*Epiph.  
 tom. 2.  
 cap. 10.*



## CHAPITRE V.

*Le Roy Balthazar fait un festin à mille des plus Grands de sa Cour. Plein de vin, il fait apporter les vases enlevés du Temple de Jerusalem, boit dedans avec toute sa Cour, & louë leurs idoles. Une main qui écrit sur la muraille trouble la fête. Le Roy saisi de crainte promet une grande recompense à quiconque pourra lire ce que la main venoit d'écrire. Daniel seul la lit & l'interprète, faisant entendre au Roy que Dieu pour châtier son orgueil luy ôtera son Roiaume. Daniel est honoré. Le Roy est tué cette nuit même. Darius qui estoit Mede luy succede.*

Avant J.  
C. 538.  
année de  
Daniel.  
81.

1. **L**E Roy Balthasar <sup>1</sup> fit un grand festin à mille des plus grands de sa Cour, & chacun beuvoit selon son âge <sup>2</sup>.

2. Le Roy estant donc déjà plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or & d'argent que son pere <sup>1</sup> Nabuchodonosor avoit emportez du Temple de Jerusalem, afin que le Roy bût dedans avec ses femmes, ses concubines, & les Grands de sa Cour.

¶ 1. *Expl.* Fils d'Evilmerodac & petit-fils de Nabuchodonosor.

*Ibid.* Hebr. LXX. Il beu-

1. **B**althassar rex fecit grande convivium optimatibus suis mille : & unusquisque secundum suam bibebat atatem.

2. Præcepit ergò jam temulentus, ut afferrentur vasa aurea & argentea, qua asportaverat Nabuchodonosor pater ejus de templo, quod fuit in Jerusalem, ut biberent in eis rex & optimates ejus, uxoresque ejus, & concubina.

3. Tunc

voit du vin en presence de ces mille personnes.

¶ 2. *Expl.* son Ayeul.

3. *Tunc allata sunt vasa aurea & argentea, qua asportaverat de templo, quod fuerat in Jerusalem: & biberunt in eis Rex & optimates ejus, uxores & concubina illius.*

4. *Bibebant vinum, & laudabant deos suos aureos & argenteos, aeos, ferreos, ligneosque & lapideos.*

5. *In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis contra candelabrum in superficie parietis aulae regiae: & rex aspiciebat articulos manus scribentis.*

6. *Tunc facies regis commutata est, & cogitationes ejus conturbabant eum: & compages renium ejus solvebantur & genua ejus ad se invicem collidebantur.*

7. *Exclamavit itaque rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldaeos & aruspices. Et proloquens rex ait sapientibus Babylonis: quicumque legerit scripturam hanc, & interpretationem ejus*

3. On apporta donc aussi-tôt les vases d'or & d'argent qui avoient esté transportez du Temple de Jerusalem; & le Roy bût dedans avec ses femmes, ses concubines & les Grands de la Cour.

4. Ils beuvoient du vin, & ils louïoient leurs dieux d'or & d'argent, d'airain & de fer, de bois & de pierre.

5. Au même moment on vit paroître des doigts & comme la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier sur la muraille de la salle du Roy, & le Roy voyoit le mouvement des doigts de la main qui écrivoit.

6. Alors le visage du Roy fut changé, son esprit fut saisi d'un grand trouble<sup>u</sup>: ses reins se relâcherent, & dans son tremblement ses genoux se choquoient l'un l'autre.

7. Le Roy fit donc un grand cri, & ordonna qu'on fit venir les mages, les Chaldéens & les augures: & le Roy dit aux sages de Babylone: Qui-conque lira cette écriture & me l'interprétera, sera revé-

\*.6. Lettr. Ses pensées le troubloient.

revêtu de pourpre , aura un collier d'or au cou, & sera la troisième personne de mon royaume.

8. Mais tous les sages du Roy estant venu devant luy, ne purent ni lire cette écriture, ni luy en dire l'interprétation.

9. Ce qui redoubla encore le trouble du roy Balthasar ; son visage en fut tout changé, & les Grands de sa Cour en furent épouvantés comme luy.

10. Mais la Reine touchée de ce qui estoit arrivé au Roy, & aux Grands qui estoient près de luy, entra dans la salle du festin, & luy dit : O Roy, vivez à jamais : que vos pensées ne vous troublent point, & que votre visage ne se change point.

11. Il y a dans votre royaume un homme qui a dans luy-même l'esprit des dieux saints, en qui on a trouvé plus de science & de sagesse qu'en aucun autre sous le regne de votre pere ". C'est pourquoy le roy Nabuchodonosor votre pere l'établit chef des mages, des en-

*manifestam mihi fecerit, purpurâ vestietur, & torquem auream habebit in collo, & tertius in regno meo erit.*

8. *Tunc ingressi omnes sapientes regis, non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare regi.*

9. *Unde rex Balthasar satis conturbatus est, & vultus illius immutatus est: sed & optimates ejus turbabantur.*

10. *Regina autem pro re qua acciderat regi, & optimatibus ejus, domum convivii ingressa est: & proloquens ait: Rex in aeternum vive: non te conturbent cogitationes tuae, neque facies tua immutetur.*

11. *Est vir in regno tuo qui spiritum deorum sanctorum habet in se, & in diebus patris sui scientia & sapientia inventa sunt in eo: nam & rex Nabuchodonosor pater tuus principem magorum, incantatorum, Chaldaeorum & aruspicum constituit eum.*

\*. 11. *Expl. de votre ayeul.*

EMUS, pater inquam  
EMUS, à rex.

chanteurs, des Chaldéens  
& des augures : vôtres pere,  
dis-je, ô Roy, l'établit  
au-dessus d'eux tous ;

12. Quia spiritus  
amplior & prudentia in-  
telligentiaque & inter-  
pretatio somniorum, &  
offensio secretorum ac  
solutio ligatorum, in-  
venta sunt in eo, hoc  
est in Daniele : cui rex  
posuit nomen Baltassar:  
nunc itaque Daniel vo-  
catur & interpretatio-  
nem narrabit.

12. parce qu'on recon-  
nut que cet homme appel-  
lé Daniel, à qui le Roy  
donna le nom de Balthasar,  
avoit reçu une plus gran-  
de étendue de s'esprit qu'au-  
cun autre, plus de pru-  
dence & d'intelligence  
pour interpreter les songes,  
pour découvrir les secrets,  
& pour développer les cho-  
ses les plus obscures & les  
plus embarrassées. Qu'on  
fasse donc maintenant ve-  
nir Daniel, & il interpre-  
tera cette écriture.

13. Igitur introdu-  
ctus est Daniel coram  
rege, ad quem prae-  
fatus rex ait : tu es Da-  
niel de filiis captivita-  
tis Juda, quem ad-  
duxit pater meus rex  
de Judaea.

13. Aussi-tôt on fit ve-  
nir Daniel devant le Roy,  
& le Roy luy dit : Etes-  
vous Daniel, l'un des cap-  
tifs des enfans de Juda que  
le Roy mon pere avoit  
emmenez de Judée ?

14. Audivi de te  
quoniam spiritum deo-  
rum habes : & scien-  
tia intelligentiaque ac  
sapientia ampliores in-  
venta sunt in te.

14. On m'a dit de vous,  
que vous aviez l'esprit des  
dieux ; & qu'il s'est trouvé  
en vous plus de science,  
d'intelligence, & de sages-  
se qu'en aucun autre.

15. Et nunc intro-  
gressi sunt in conspectu  
meo sapientes magi, ut  
scripturam hanc lege-

15. Je viens de faire  
venir devant moy les sa-  
ges & les mages pour lire  
& pour interpreter cette  
écri-

écriture ; & ils n'ont pû me dire ce que ces lettres signifient.

16. Mais pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choses les plus obscures, & développer les plus embarrassées. Si vous pouvez donc lire cette écriture, & m'en dire l'interprétation, vous serez vêtu de pourpre, vous porterez au cou un collier d'or, & vous serez le troisième d'entre les Princes de mon royaume.

17. Daniel répondit à ces paroles du Roy, & luy dit : Que vos présents, ô Roy, soient pour vous ; & faites part à un autre des honneurs de votre maison : mais je vous liray cette écriture, & je vous diray ce qu'elle signifie.

18. Le Dieu très-haut, ô Roy, donna à Nabuchodonosor votre pere le royaume, la grandeur, la gloire & l'honneur ;

19. & à cause de cette grande puissance que Dieu luy avoit donnée, tous les peuples & toutes les nations, de quelque langue

rent & interpretationem ejus indicarent mihi, & nequiverunt sensum hujus sermonis edicere.

16. Porro ego audi vi de te quod possis obscura interpretari & ligata dissolvere. Si ergo vales scripturam legere & interpretationem ejus indicare mihi, purpurâ vestiêris, & torquem auream circa collum tuum habebis & tertius in regno meo princeps eris.

17. Ad qua respondens Daniel, ait coram rege : Munera tua sint tibi, & dona domus tua alteri da : scripturam autem legam tibi, rex, & interpretationem ejus ostendam tibi.

18. O rex, Deus altissimus regnum & magnificentiam, gloriam & honorem dedit Nabuchodonosor patri tuo.

19. Et propter magnificentiam quam dederat ei, universi populi, tribus & lingua tremebant & metuebant eum :

*cum : quos volebat , interficiebat ; & quos volebat , percutiebat ; & quos volebat , exaltabat ; & quos volebat , humiliabat .*

qu'elles fussent , le respectoient & trembloient devant luy . Il faisoit mourir ceux qu'il vouloit , il détruisoit ceux qu'il luy plaisoit , il élevoit ou il abaissoit les uns ou les autres selon sa volonté .

20. *Quando autem elevatum est cor ejus & spiritus illius obfirmatus est ad superbiam , depositus est de solio regni sui , & gloria ejus ablata est .*

20. Mais après que son cœur se fut élevé , & que son esprit se fut affermi dans son orgueil , il fut chassé du trône , il perdit son royaume , & sa gloire luy fût ôtée .

21. *Et à filiis hominum ejectus est , sed & cor ejus cum bestiis positum est & cum onagris erat habitatio ejus , fœnum quoque ut bos comedebat , & rore cali corpus ejus infectum est , donec cognosceret quâ potestatem haberet Altissimus in regno hominum : & quemcumque voluerit , suscitabit super illud .*

21. Il fut retranché de la société des enfans des hommes , son cœur devint semblable à celui des bêtes , il demeura avec les ânes sauvages , & il mangea l'herbe des champs comme un bœuf , & son corps fut percé par la rosée du ciel , jusqu'à ce qu'il reconnût que le Très-haut a un souverain pouvoir sur les royaumes des hommes ; & qu'il établit sur le trône qui il luy plaît .

22. *Tu quoque filius ejus Baltassar , non humiliasti cor tuum , cum scires hac omnia :*

22. Et vous aussi , Baltasar , qui êtes son fils , vous n'avez point humilié votre cœur , quoique vous sçussiez toutes ces choses ;

23. *sed adversum dominatorem cali elevatus es : & vasa do-*

23. mais vous vous êtes élevé contre le dominateur du ciel ; vous avez fait apporter .

porter devant vous les vases de sa maison sainte, & vous avez bû dedans, vous, vos femmes & vos concubines, avec les Grands de vôtre Cour. Vous avez loüé en même-tems vos dieux d'argent & d'or, d'airain & de fer, de bois & de pierre, qui ne voyent point, qui n'entendent point, & qui ne sentent point; & vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans sa main vôtre ame & tous les momens de vôtre vie.

24. C'est pourquoy Dieu a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille.

25. Or voicy ce qui est écrit: **MANE', THECEL, PHARES:**

26. & en voicy l'interprétation: **MANE'**, Dieu a compté les jours de vôtre royaume & il en a marqué l'accomplissement.

27. **THECEL**, vous avez esté pesé dans la balance, & on vous a trouvé trop léger.

28. **PHARES**, vôtre regne a esté divisé, & il a esté donné aux Medes & aux Perses.

*mūs ejus allata sunt coram te, & tu & optimatos tui & uxores tuae, & concubina tua vinum bibistis in eis; deos quoque argenteos & aureos & areos, ferreos, ligneosque & lapideos, qui non vident, neque audiunt, neque sentiunt, laudasti: porro Deum, qui habet flatum tuum in manu sua & amnes vias tuas, non glorificasti.*

24. *Idcirco ab eo missus est articulus manus, qua scripsit hoc quod exaratum est.*

25. *Hac est autem scriptura qua digesta est: MANE, THECEL, PHARES.*

26. *Et hac est interpretatio sermonis: MANE, numeravit Deus regnum tuum, & complevit illud.*

27. *THECEL, apensus es in statera, & inventus es minus habens.*

28. *PHARES, divisum est regnum tuum, & datum est Medis & Persis.*

29. *Tunc*

29. Tunc iubente re-  
ge indutus est Daniel  
purpurâ , & circum-  
data est torques aurea  
collo ejus : & pradi-  
catum est de eo quòd ha-  
beret potestatem tertius  
in regno suo.

30. Eâdem nocte in-  
terfectus est Baltassar,  
rex Chaldaeus.

31. Et Darius Me-  
des successit in regnum  
annos natus sexaginta  
duos.

29. Alors Daniel fut  
vêtu de pourpre par l'or-  
dre du Roy : on luy mit  
au coù un collier d'or , &  
on fit publier qu'il auroit  
la puissance dans le royau-  
me , comme en estant la  
troisième personne.

30. Cette même nuit,  
Balthasar roy des Chal-  
déens fut tué.

31. Darius qui estoit  
Mede , luy succeda au  
royaume , estant âgé de  
soixante & deux ans.

## E X P L I C A T I O N D U C H A P I T R E V.

Sens litteral & spirituel.

¶ 1. 2. **L**E roy Balthasar fit un grand festin à  
mille des plus Grands de sa Cour , &  
chacun beuvoit selon son âge. Le Roy étant donc déjà  
plein de vin , commanda qu'on apportât les vases  
d'or & d'argent , &c.

Daniel ne parle point d'Evilmerodach fils de Na-  
buchodonosor , n'ayant rien peut-être à dire de  
considérable qui fût arrivé sous son regne , & qui  
pût contribuër à affermir les Juifs dans la pieté ;  
quoique ce fût luy , selon Jeremie , qui dès l'instant <sup>Jerem.</sup>  
qu'il commença à regner , tira de prison Joakim <sup>6. 52.</sup>  
roy de Juda après trente ans de captivité , & l'éle-  
va au-dessus de tous les autres Princes qui étoient à  
Babylone. Passant donc à Balthasar son petit-fils,  
il raconte ce prodige si celebre qui arriva dans un  
grand

grand festin que ce Prince fit à tous les plus Grands de sa Cour. Daniel estoit alors âgé de quatre-vingts & un an, & il y avoit près de deux ans que Cyrus roy des Perfes, & Darius roy des Medes assiegeoient avec des troupes innombrables la ville de Babylo ne. C'est ce qui fait qu'il paroît un peu plus difficile à comprendre, comment ce Prince qui se voyoit assiégué depuis si long-tems, voulut faire cette dépense extraordinaire en une telle conjoncture, où l'on a accoutumé de ménager avec soin tous les vivres pour la subsistance des assiegez. Mais ce fut peut-être par une vanité ridicule, où pour témoigner aux assiegeans l'assurance entiere où il se croyoit, & leur ôter toute esperance par cette profusion étonnante qu'il ne craignoit pas de faire alors. Mais quelque raison qu'il ait pû avoir d'en user ainsi, comme les Auteurs en marquent plusieurs, soit du jour de sa naissance, soit de la fête de son dieu Bel; il irrita contre luy la fureur de Dieu par l'étrange profanation qu'il fit des vases sacrez du Temple de Jerusalem, que Nabuchodonosor avoit emportez après la ruine de cette ville.

¶ 3. 4. *On appporta donc aussi-tôt les vases d'or & d'argent qui avoient esté transportez du Temple de Jerusalem : & le Roy but dedans avec ses femmes, ses concubines . . . ils beuvoient du vin, & ils louoient leurs dieux, &c.*

Tant que ces vases consacrez à Dieu furent dans le Temple des idoles, le Seigneur ne se mit point en colere: parce qu'ils traitoient, disent les Peres, les choses de Dieu selon l'idée qu'ils avoient de la divinité; & qu'encore qu'ils fussent dans l'erreur, ils croyoient au moins avoir consacré à un saint usage ces choses saintes. Mais aussi-tôt qu'ils profanent ces vases sacrez par un usage indigne de Dieu, un sacrilege si énorme est suivi du châtement. Saint Paul compare souvent le corps d'un Chrétien à un vase consacré à Dieu; comme lorsqu'il dit:

*Hieron.  
& Theo-  
toret.*

*Thessal.  
6. 4. 4.*

248

Que chacun de vous sçache posséder le vase de son corps avec sainteté & avec honneur. Et ailleurs : Si quelqu'un a soin de se purifier, il sera un vase <sup>2. Tim.</sup> d'honneur, sanctifié & propre au service du Seigneur, <sup>c. 2. 21.</sup> & préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres. Le même Apôtre nous relève encore en disant, que <sup>1. Cor. c.</sup> nous sommes le temple de Dieu, & que l'Esprit du <sup>3. v. 16.</sup> Seigneur habite en nous. Si donc l'on profane ces vases sanctifiés pour le service de Dieu ; si l'on viola la sainteté de ces temples où habite le Saint-Esprit, que doit-on attendre autre chose, sinon que Dieu, selon la menace qu'en fait S. Paul, perdra ceux qui auront commis une telle profanation : *Si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus.* <sup>17.</sup>

„ Mais qu'elle estoit la folie de ces idolâtres, s'é- <sup>Theodor.</sup>  
 „ crient les Peres, de loüer des dieux de bois & de <sup>Hieron.</sup>  
 „ pierre, en beuvant dans des vases d'or ; d'oublier  
 „ le Dieu & le souverain Seigneur de l'Univers, & de  
 „ chanter les loüanges de ceux qui ne portent que  
 „ faussement le nom de dieux ! „ C'est l'extrava-  
 gance dans laquelle nous tombons encore, toutes  
 les fois que négligeant de rendre à Dieu nos devoirs,  
 comme à celui qui doit estre le souverain maître  
 de nôtre cœur, nous nous répandons vers les créa-  
 tures en les aimant plus que luy ; & que par cette  
 preference que nous leur donnons, nous faisons  
 veritablement leur éloge au prejudice des loüanges  
 que nous devons à Dieu seul. Car c'est par l'amour,  
 comme le dit si souvent S. Augustin, qu'on loüe  
 Dieu & qu'on l'adore d'une maniere digne de luy :  
*Non colitur nisi amando.*

3. 5. 6. Au même moment on vit paroître des  
 doigts & comme la main d'un homme, qui écri-  
 voit près du chandelier sur la muraille de la salle du  
 Roy.... Alors le visage du Roy fut changé, &c.

L'ivrognerie avoit porté Balthasar jusqu'à cet  
 excès d'impieté, que d'insulter au milieu d'un grand  
 festin & en presence de ses concubines au Dieu  
 d'Israël,

d'Israël , comme à un Dieu foible qui n'avoit pû résister à la puissance de ses dieux. Mais ce Dieu qui n'est foible que lorsqu'il luy plaît de ne point faire paroître sa Toute-puissance , pour confondre d'avantage dans la fuite la vanité & la force superbe des hommes , renversa en un moment toutes les vaines idées de ce Prince extravagant , & luy fit sentir la différence infinie qu'il y a entre l'homme & Dieu , entre des idoles inanimées & le Tout-puissant. „ En même-tems , dit Theodoret , „ que ce Roy barbare donnoit de grandes loüanges à des statuës qui n'avoient aucune vertu , & „ qu'il méprisoit avec tant d'insulte celuy qui peut „ tout , le Créateur de toutes choses luy voulut „ faire connoître qu'il n'étoit pas comme ses idoles , „ materiel & visible , mais un pur Esprit : car „ en luy montrant seulement des doigts qui écri- „ voient sur la muraille , il luy donnoit à entendre „ que c'estoit pour s'accommoder à sa foiblesse qu'il „ presentoit à ses yeux *comme une main* qui écri- „ voit son arrêt , & qu'elle n'auroit pas paru si luy- „ même n'avoit eu besoin de la voir. „

Que si la vûë seule de ces doigts miraculeux qui écrivoient sur une muraille , fut capable de jeter le trouble dans son esprit , & de causer un tremblement dans tout son corps ; quel auroit esté , dit le même Pere , son faiblesse & l'étourdissement de son esprit , s'il avoit vû les foudres mêmes de la divine Justice , ou les Anges du Seigneur paroître à ses yeux avec tout ce qu'ils ont de plus redoutable , lorsqu'il les envoie comme les ministres de sa fureur ; puisque le grand Daniel ne put luy-même soutenir leur vûë sans crainte ? *Pourquoy donc , ô homme ; pourquoy , ô Prince , qui que vous soyez , vous élevez-vous d'orgueil , vous qui n'êtes que terre & que cendre ?*

Ce sçavant Auteur nous fait aussi remarquer un autre dessein de Dieu en faisant paroître ces doigts

doigts & cette écriture inconnue, qui estoit de convaincre de nouveau les mages & tous les sages des Chaldéens de leur ignorance & de leur fausse sagesse. Car il permit qu'on ne pensa point d'abord à Daniel; mais qu'on fist venir tous ces mages & tous ces *sages du Roy*, afin que leur vanité & leur science tant vantée fût reconnue pour ce qu'elle estoit, & exposée au mépris de tous les peuples.

*9. 10. 11. Mais la Reine entra dans la salle, & luy dit.... Il y a dans votre royaume un homme qui a dans luy-même l'esprit des dieux saints, &c.*

Ce n'est pas la femme dont il est parlé ici : car il est marqué auparavant, que les femmes de Balthasar beuvoient avec luy dans les vases du Temple de Jerusalem : mais c'estoit ou sa grand' mere, ou sa mere même nommée *Nitocris*, qui avoit, selon les Historiens, beaucoup de sagesse & beaucoup d'esprit; & qui estant fort âgée alors, ne voulut point apparemment, comme le remarque Theodoret, se trouver à ces divertissemens. Ayant donc appris ce qui estoit arrivé, & le trouble que cet événement extraordinaire avoit causé au Roy son fils, elle entra exprès dans la salle du festin, pour luy donner le conseil qui est marqué en ce lieu : & la maniere dont elle parla à ce Prince fait encore mieux connoître qu'elle estoit sa mere ou sa grand' mere. Car elle luy representa ce qui estoit arrivé du tems de Nabuchodonosor, & usa des mêmes expressions dont luy-même s'estoit servi pour relever la sagesse de Daniel au-dessus de celle de tous les mages & de tous les sages de Chaldée.

Il paroît que ce saint Prophete estoit peu connu du roy Balthasar pour ce qu'il estoit, quoiqu'il ne fût pas déchargé de l'administration des affaires du royaume; puisqu'outre que cette Princesse témoigna au Roy son fils en parlant de luy, qu'il y avoit un homme dans l'Empire qui avoit l'esprit de Dieu, ou des dieux; comme s'il ne l'avoit point connu;

Theodor.  
Hierom.  
Origen.

Herodot.

Daniel.  
cap. 8. 27.

ce Prince luy-même luy demanda, lorsqu'il fut entré, s'il estoit Daniel l'un des captifs des enfans de Juda. Mais s'il estoit moins connu alors à la Cour du Roy, peut-estre à cause de la jalousie des Grands & des magis, qui avoient toujours travaillé à étouffer sa grande reputation, il n'en avoit que plus d'accès près du Roy des Rois; & c'estoit même pour luy une occasion avantageuse de s'unir plus étroitement à Dieu, qui faisoit l'objet principal de son amour. On peut dire néanmoins qu'il pouvoit estre connu du Roy comme un de ses autres Officiers; mais qu'il ne le connoissoit pas, ni pour un Prophete, ni pour un de ces captifs que Nabuchodonosor avoit enlevés de la Judée.

ŷ. 17. 18. &c. *Que vos presens, ô Roy, soient pour vous, & faites part à un autre des honneurs de votre maison: mais je vous liray cette écriture, & je vous diray ce qu'elle signifie, &c.*

Theodor.  
Hieron.

Cette réponse de Daniel estoit, comme le disent les Peres, une parole véritablement digne des Prophetes & des Apôtres, qui sçavoient donner gratuitement ce qu'ils avoient reçu eux-mêmes gratuitement. „ Imitons donc, s'écrit saint Jérôme, ce „ saint Prophete, qui méprisoit & les dignitez & „ les presens que le Roy même luy offroit, qui di- „ soit la verité sans esperance d'aucune recompen- „ se, & qui pratiquoit dès ce tems-là le précepte „ Evangelique, qui nous commande de donner „ genereusement ce que nous avons reçu de la bonté „ toute gratuite de nostre Dieu. „ Il auroit esté d'ailleurs indécent, selon la remarque du même Pere, que Daniel ayant à déclarer à ce Prince de si tristes événemens, il eût paru disposé à recevoir avec joye les dons qu'il vouloit luy faire.

Que s'il en reçut pour un semblable sujet de Nabuchodonosor, qui l'éleva au-dessus de tous les Grands de l'Empire, & s'il souffrit même que ce Roy-ey le fist ensuite revêtir de pourpre, & le dé-

déclarât son premier Ministre ; il n'envisagea pas ces presens ni ces dignitez comme le prix & la recompense de sa prophetie ; mais il adora dans la conduite de ces Princes à son égard les desseins de Dieu , qui tournoit leur cœur comme il luy plaisoit , & qui les portoit à l'honorer d'une maniere si surprenante , lorsqu'il sembloit que toutes les vûes humaines auroient dû plutôt les engager à le haïr , & à l'éloigner de leur Cour.

*¶. 22. 23. &c. Et vous aussi, Balthasar qui estes son fils, vous n'avez point humilié votre cœur, quoique vous scüssiez toutes ces choses ; mais vous vous estes élevé contre le dominateur du ciel, &c.*

Après que Daniel a representé à Balthasar, que si *Theodor.* Nabuchodonosor avoit assujetti tout l'Univers, ç'avoit esté un effet, non de sa propre vertu, mais du suprême decret de celuy à qui toutes les Nations sont soumises, comme au Créateur de toutes choses : après qu'il a exposé devant ses yeux l'exemple si remarquable du terrible châtiment que Dieu exerça ensuite contre ce vainqueur de tous les peuples, pour s'estre élevé & affermi dans son orgueil, & de l'humble abaïssément par lequel ce même Prince reconnut enfin le pouvoir suprême du Tout-puissant ; il fait sentir à celuy qui estoit son petit fils, combien il estoit coupable de n'avoir point profité de ces sensibles experiences, ni appris, comme il fauroit dû, de ce qui s'estoit passé dans sa maison propre, que Dieu resiste aux superbes, & qu'il ne donne sa grace qu'aux humbles.

On est estonné sans doute de la fermeté avec laquelle cet Officier de Balthasar parle à son Roy, comme il auroit fait à un simple particulier : mais il faut considerer que c'estoit l'Esprit de Dieu qui parloit en luy. Il n'ignoroit pas le profond respect qu'il luy devoit comme à son Roy ; mais il sca-voit en même-tems ce qu'il devoit à son Dieu. Et ce Prince l'ayant obligé de luy dire la verité, il

ménage cette occasion importante pour la luy dire sans déguisement, sçachant combien il est rare qu'elle puisse parvenir jusques aux Rois, lors même qu'ils desirerent de la connoître, & combien la cruelle complaisance de ceux qui leur parlent, leur dérobe d'avis importans pour leur salut. Il ne faut donc point regarder, ni Daniel parlant si fortement à Balthasar, ni Nathan se servant des propres paroles de David pour le confondre, ni saint Ambroise reprenant si severement un grand Empereur tel que Theodose, comme des personnes inconsidérées & qui manquoient de respect envers leurs Princes; mais comme de saints Prophetes, & des Ministres du Très-haut, qui servoient d'organe à Dieu même pour humilier salutairement ceux qui s'estoient élevez contre luy.

¶. 25. 26. &c. Voicy ce qui est écrit: MANE', THECEL, PHARE'S : *Ça en voicy l'interpretation, &c.*

*Hieron.*

L'écriture qui parut sur la muraille de la salle du festin, marquoit simplement trois mots, dont le premier signifioit, *nombre*, le second, *poids*, & le troisième, *division*, Ainsi il estoit besoin, selon saint Jerôme, que Daniel non seulement lût cette écriture que les autres ne pouvoient lire; mais encore qu'il l'interpretât comme il le fit, en faisant entendre ce que ces mots, & de *nombre*, & de *poids*, & de *division* enfermoient de mystérieux & predisoient pour l'avenir; car il ne faut point s'imaginer que chaque mot signifiât par luy-même tout le sens des choses que ce saint Prophete déclara à Balthasar: mais l'Esprit de Dieu qui les luy fit lire, luy donna encore l'intelligence de toute la prophétie qu'ils marquoient.

¶. 29. *Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du Roy, on luy mit au col un collier d'or, &c.*

Daniel souffrit de se voir ainsi revêtu de pourpre, sans doute par un mouvement de l'Esprit de Dieu, qui vouloit peut-estre le faire ainsi plus connoître,

noître, & le rendre plus recommandable à Darius, lequel devoit succeder à Balthasar dans l'empire. Que si l'on est estonné de ce que ce prince donna à celuy qui luy avoit annoncé de si tristes choses, la recompense qu'il avoit promise; saint Jérôme dit, que ce fut, ou parce qu'il crut que les choses qu'on luy predisoit ne s'accompliroient que long-tems après, ou parce qu'il espera qu'en honorant le Prophete du Seigneur, il pourroit bien obtenir misericorde. Mais tout cela, dit un autre Pere, ne put point changer l'arrêt du souverain Juge; car il est terrible; ajoûte-t-il; de tomber entre les mains du Dieu vivant: & c'est une chose vraiment redoutable, selon l'Apôtre, de s'estre mocqué de la bonté du Seigneur, *qui est patient selon le Prophe- te, & qui differe à punir, mais qui punit à la fin.* Que s'il fit misericorde à Nabuchodonosor, & s'il punit au-contraire dans le moment même Balthasar; ce n'est point à nous de pretendre approfondir les secrets incomprehensibles de ses jugemens, & il nous suffit d'entendre saint Paul nous declarer, *qu'il fait misericorde à qui il luy plaît.* H. C.

Theodor.

Rom. 2. 4.

Nahum. 1. 3.

Rom. cap. 9. 18.

30. 31. Cette même nuit Balthasar roy des Chaldéens fut tué: Darius qui estoit Méde, luy succeda au royaume estant âgé de soixante & deux ans.

Nous avons vû que Babylone estoit assiegée depuis long-tems par des troupes innombrables, tant des Perles que des Médes, Ainsi dans le même tems que Balthasar ne songeoit qu'à son divertissement, se regardant comme inaccessible à ses ennemis, à cause de la situation & des grandes fortifications de sa ville capitale, Dieu le livra entre les mains de Darius & de Cyrus, c'est-à-dire, de l'oncle & du neveu; mais Darius est seul nommé en ce lieu, à cause qu'il estoit le plus âgé, & l'oncle de Cyrus, & que l'empire des Médes qu'il possedoit, estoit plus considerable que celuy des Perles qui appartenoit à son neveu.

*Apoc. al.*  
c. 10. 6.

Tremblons en considerant , que *la nuit même* d'après ce festin , c'est-à-dire , très-peu après que Daniel eut déclaré à Balthasar l'arrêt que Dieu avoit prononcé contre son impiété , il mourut miserablement. Craignons que l'abus que nous faisons tous les jours de la clemence de nôtre Dieu , ne nous rende dignes d'entendre aussi cette parole foudroyante de l'Ange de l'Apocalypse, *qu'il n'y a plus de tems à esperer* , & que tout est perdu pour nous. Ce moment est toujourns prêt à arriver. La crainte en est salutaire , avant qu'il soit arrivé : mais quand on en est surpris , sans qu'on s'y soit préparé , les regrets alors ne peuvent plus estre qu'inutiles ; & l'on ne voit plus que des sujets , de desespoir. Que si Dieu nous en menace long-tems auparavant , c'est par bonté , & pour nous donner sujet de prevenir par nos larmes & par nôtre penitence un tems où les pleurs & le repentir n'auront plus la force de fléchir la rigueur de sa justice.



## CHAPITRE VI.

*Daniel l'un des trois Princes au-dessus des six vingt Seigneurs établis par Darius sur toutes les Provinces de son État. Accusé d'avoir prié Dieu contre un Édit que ses ennemis avoient surpris du Roi. Jetté dans la fosse aux lions, en fort sain & sasef. On y jette ses accusateurs qui sont aussitôt devorez. Le Roi étonné de ces prodiges ordonne que le Dieu de Daniel soit craint & reveré dans ses États.*

**D**ARIUS fit un Edit, & établit six-vingts Seigneurs sur son royaume , afin qu'ils eussent l'autorité dans toutes les provinces de son État.

**P**LACUIT Dario, & constituit super regnum satrapas centum viginti, ut essent in toto regno suo.

2. &  
\* 1. Lettr. satrapes.

2. *Et super eos principes tres, ex quibus Daniel sanuserat, ut satrapa illis redderent rationem, Et Rex non sufflaret molestiam.*

3. *Ignitur Daniel superabat omnes principes Et satrapas, quia spiritus Dei amplior erat in illo.*

4. *Porro Rex cogitabat constituere eum super omne regnum, unde principes Et satrapa querebant occasionem ut inuenirent Danieli ex latere Regis: nullamque causam Et suspicionem reperire potuerunt, ed quod fidelis esset, Et omnis culpa Et suspicio non inueniretur in eo.*

5. *Dixerunt ergo viri illi; non inueniemus Danieli huic aliquam occasionem nisi forte in lege Dei sui.*

6. *Tunc principes Et satrapa surripuerunt Regi, Et sic locuti sunt ei: Dari Rex, in aeternum vivo.*

7. *Consilium inierunt omnes principes regni tui,*

2. Mais il mit trois princes au-dessus d'eux, dont Daniel estoit un; afin que ces Grands leur rendissent compte, & que le Roy fût déchargé de tout soin.

3. Daniel surpassoit donc en autorité tous les princes & tous les satrapes, parce qu'il estoit plus rempli de l'Esprit de Dieu.

4. Et comme le Roy pensoit à l'établir sur tout son royaume, les princes & les Seigneurs cherchoient un sujet de l'accuser dans ce qui regardoit les affaires du Roy: mais ils ne purent trouver aucun pretexte pour le rendre suspect, parce qu'il estoit très-fidèle, & qu'on ne pouvoit faire tomber sur luy le soupçon de la moindre faute.

5. Ils dirent donc entre eux: Nous ne trouverons point d'occasion d'accuser Daniel; si nous ne la faisons naître de la loy de son Dieu.

6. Alors les Princes & les satrapes surprirent le Roy en cette maniere, & luy dirent: O Roy, vivez éternellement.

7. Tous les Princes de votre royaume, les prin-

eipaux Officiers , les Seigneurs , les Senateurs & les Juges font d'avis qu'il se fasse un Edit par votre puissance Imperiale, qui ordonne que tout homme qui durant l'espace de trente jours demandera quoy que ce soit à quelque Dieu ou à quelque homme que ce puisse être, sinon à vous seul, ô Roy, sera jetté dans la fosse des lions.

8. Maintenant donc, ô Roy, confirmez cet avis, & faites faire cet Edit; afin qu'il demeure ferme comme ayant esté établi par les Medes & par les Perses, sans qu'il soit permis à personne de le violer.

9. Le Roy Darius fit donc publier cet Edit & cette défense.

10. Daniel ayant appris que cette Loy avoit esté faite, entra dans sa maison; & ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jerusalem, il fléchissoit les genoux chaque jour à trois différentes heures, & il adoroit son Dieu, & luy rendoit ses actions de grâces, comme

18. Expl. Non pas même au Roy.

*magistratus & satrapa, senatores, & judices, ut decretum Imperatorium exeat, & edictum: Ut omnis qui petierit aliquam petitionem à quocumque Deo & homine, usque ad triginta dies, nisi à te, Rex, mittatur in lacum leonum.*

8. Nunc itaque, Rex, confirma sententiam, & scribe decretum: ut non immutetur quod statutum est à Medis & Persis, nec pravaricari cuiquam liceat.

9. Porro rex Darius proposuit edictum, & statuit.

10. Quod cum Daniel comperisset, id est constitutam legem, ingressus est domum suam, & fenestris apertis in sacculo suo contra Jerusalem tribus temporibus in die flectebat genua sua, & adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut

sicut & antè facere consueverat.

11. *Viri ergò illi curiosius inquirentes, invenerunt Danielem orantem & obsecrantem Deum suum.*

12. *Et accedentes locuti sunt regi super edicto : Rex , numquid non constituisti , ut omnis homo , qui rogaret quemquam de diis & hominibus usque ad dies triginta nisi te , Rex , mitteretur in lacum leonum ? Ad quos respondens Rex , ait : verus est sermo , juxta decretum Medorum atque Persarum , quod prævaricari non licet.*

13. *Tunc respondentes dixerunt coram Rege : Daniel de filiis civitatis Juda , non curavit de lege tua , & de edicto quod constituisti , sed tribus temporibus per diem orat obsecratione sua.*

14. *Quod verbum cum audisset Rex , satis contristatus est : & pro*

il faisoit auparavant.

11. Ces hommes dont qui épioient avec grand soin toutes les actions de Daniel , le trouverent qui prioit & qui adoroit son Dieu.

12. Et ils vinrent aussitôt trouver le Roy pour luy représenter son Edit , & luy dirent : O Roy , n'avez-vous pas ordonné que pendant l'espace de trente jours tout homme qui feroit quelque prière à quelqu'un des dieux ou des hommes , sinon à vous seul, ô Roy , seroit jetté dans la fosse des lions? Le Roy leur répondit : Ce que vous dites est vray ; & c'est l'Ordonnance des Perses & des Medes , qu'il n'est permis à personne de violer.

13. Alors ils dirent au Roy : Daniel un des captifs d'entre les enfans de Juda , sans avoir égard à votre Loy ni à l'Edit que vous avez fait , prie son Dieu chaque jour à trois heures différentes.

14. Ce que le Roy ayant entendu , il fut extrêmement affligé : il prit en

luy-même " la resolution de délivrer Daniel , & jusqu'au soleil couché il fit ce qu'il put pour le sauver.

15. Mais ces personnes voyant bien quelle estoit l'intention du Roy , luy dirent : O Roy , sçachez que c'est une Loy des Medes & des Perses , qu'il n'est point permis de rien changer dans tous les Edits que le Roy fait.

16. Alors Daniel fut emmené par le commandement du Roy , & ils le jetterent dans la fosse aux lions. Et le Roy dit à Daniel : Votre Dieu que vous adorez sans cesse, vous délivrera.

17. En même-tems on apporta une pierre qui fut mise à l'entrée de la fosse , & scellée du sceau du Roy & du sceau des Grands de la Cour , de peur qu'on ne fit quelque chose contre Daniel.

18. Le Roy étant rentré dans sa maison se mit au lit sans avoir soupé. On ne servit point de viandes devant luy , & il ne put pas même dormir.

19. Le lendemain il se

*Daniels posuit cor ut liberaret eum, & usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.*

15. *Viri autem illi intelligentes Regem, dixerunt ei: Scito, Rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum quod constitueris Rex, non liceat immutari.*

16. *Tunc Rex praecepit, & adduxerunt Daniëlem, & miserunt eum in lacum leonum. Dixitque Rex Daniëli: Deus tuus quem colis semper, ipse liberabit te.*

17. *Allatusque est lapis unus & positus est super os laci quem obsignavit Rex annulo suo, & annulo optimatum suorum, ne quid fieret contra Daniëlem.*

18. *Et abiit Rex in domum suam & dormivit incarnatus, cibique non fuit allati curam eo, insuper & somnus recessit ab eo.*

19. *Tunc Rex primo dicitur*

¶. 14. Lettr. en son cœur.

*dilatulo confurgens, fe-*  
*stinus ad lacum locum*  
*perrexit.*

20. *Appropinquans-*  
*que lacui, Danielom vo-*  
*ce lacrimabili inlama-*  
*vit & affatus est eum;*  
*Daniel servus Dei vivan-*  
*tis, Deus tuus, cui tu*  
*servis semper, quis asne*  
*valeat te liberare à leo-*  
*nibus?*

21. *Et Daniel regi*  
*respondens, ait: Rex,*  
*in aeternum vive.*

22. *Deus meus misit*  
*Angelum suum & con-*  
*duxit me a leonibus & non*  
*nocuerunt mihi: quia*  
*coram eo iustitia inven-*  
*ta est in me: sed & co-*  
*ram te, Rex, delictum*  
*non feci.*

23. *Tunc vehementer*  
*Rex gavisus est super eo,*  
*& Danielelem præcepit*  
*educi de lacu: eductus-*  
*que est Daniel de lacu,*  
*& nulla læsio inventa*  
*est in eo, quia credidit*  
*Deo suo.*

24. *Subente autem*  
*Rege adducti sunt viri*  
*illi qui accusaverant*

leva dès le point du jour,  
& alla en diligence à la  
fosse aux lions; & vous

20. & étant près de la  
fosse, il appella Daniel  
avec une voix triste &  
entre coupé de soupires,  
& luy cria: Daniel, servi-  
teur de Dieu vivant, vo-  
tre Dieu que vous servez  
sans cesse, auroit-il peu  
pû vous délivrer de la  
gueule des lions?

21. Daniel luy répon-  
dit: O Roy, vivez éter-  
nellement.

22. Mon Dieu a en-  
voyé son Ange qui a fer-  
mé la gueule des lions,  
& ils ne m'ont fait au-  
cun mal, parce que j'ay  
esté trouvé juste devant  
luy; & je n'ay rien fait  
non-plus devant vous, ô  
Roy, qui me puisse ren-  
dre coupable.

23. Alors le Roy fut  
transporté d'une extrême  
joye; & il commanda  
qu'on fit sortir Daniel de  
la fosse aux lions: d'où  
ayant esté tiré, on ne trou-  
va sur son corps aucune  
bleffure, parce qu'il avoit  
cru en son Dieu.

24. En même-tems le  
Roy commanda qu'on fit  
venir ceux qui avoient ac-

cusé. Daniel; & ils furent jettés dans la fosse des lions avec leurs femmes & leurs enfans; & avant qu'ils fussent venus jusqu'à l'au pavé de la fosse, les lions les prirent entre leurs dents, & leur brisèrent tous les os.

25. Après cela, Darius envoya cette Ordonnance à tous les peuples & à toutes les nations, de quelques langues qu'elles fussent, qui habitoient dans toute la terre. QUE la paix s'affermisse parmi vous de plus en plus.

26. J'ordonne par cet Edit, que dans tout mon empire & mon royaume, tous mes sujets reverent le Dieu de Daniel, avec crainte & avec tremblement: car c'est luy qui est le Dieu vivant, l'Eternel qui vit dans tous les siècles: son royaume ne sera jamais détruit, & sa puissance passera jusques dans l'éternité.

27. C'est luy qui est le libérateur & le sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles dans le ciel & dans la terre, qui a délivré Daniel de la fosse des lions.

*Danielum, & in lacum leonum missi sunt, ipsa & filii & uxores eorum, & non pervenerunt usque ad pavimentum lacu denae, arriperent eos leones, & omnia ossa eorum comminuerunt.*

25. *Tunc Darius Rex scripsit universis populis, tribus & linguis habitantibus in universa terra: Pax vobis multiplicetur.*

26. *Autem constitutum est decretum, ut in universo imperio & regno meo tremiscant, & paveant Deum Danielis. Ipse est enim Deus vivens, & aternus in sacula: & regnum ejus non dissipabitur, & potestas ejus usque in aeternum.*

27. *Ipse liberator atque salvator, faciens signa & mirabilia in caelo & in terra: qui liberavit Danielum de lacu leonum.*

28. Par-

28. Porro Daniel per- 28. Or Daniel fut tou-  
severavit usque ad re- jours en dignité" jusqu'au  
gnavit; Darius, regnum- regne de Darius, & au re-  
que Cyri Perse. gue de Cyrus roy de Perse.

Y. 28. Expl. Tant qu'ils regnerent. Græc. in regno. i. e. sous leur regne.

E X P L I C A T I O N

DU CHAPITRE VI.

Sens litteral & spirituel.

Y. 1. 2. **D**arius fit son Edit, & il établit six-vingts Seigneurs sur son royaume.... Il mit trois Princes au-dessus d'eux, dont Daniel estoit un, &c.

On a déjà prevenu la difficulté qui se presente à l'esprit, lors que l'on n'entend parler ici que de Darius, & non de Cyrus, quoiqu'ils eussent pris conjointement Babylone, & que Balthasar eût esté même tué par les soldats de Cyrus. Mais pour éclaircir entierement ce point d'histoire, il faut sçavoir que Darius, qui, selon l'opinion la plus vray-semblable, estoit le même que Cyaxarès fils d'Astiagès, possédoit l'Empire des Medes; & que Cyrus qui avoit l'Empire des Perse, estoit le neveu, & en même tems le gendre de Darius. Ainsi le respect qu'avoit Cyrus pour ce Prince, qui estoit & son oncle & son beau-pere, & plus avancé en âge que luy, le porta à luy ceder l'autorité principale sur l'Empire des Chaldéens: ce qui toutefois n'empêche pas que l'Ecriture ne declare que ce royaume fut donné & aux Medes & aux Perse, & qu'elle ne parle de l'Edit qui donna lieu à faire mettre Daniel dans la fosse avec les lions, comme d'une

*Xenoph. Inst. lib. 7.*

*Daniel. cap. 5. 28.*

*Idem cap. 6. v. 8. 12.*

d'une Ordonnance qui avoit esté établie également par les Perfes & par les Medes.

Saint Jérôme croit, que l'on ne peut point douter que Darius n'ait sçu le prodige qui arriva en présence de Balthasar au milieu de son festin, & l'interprétation que Daniel y avoit donnée, en déclarant que les Medes & les Perfes devoient posséder ce grand Empire de Babylone. Ce fut donc peut-estre pour cette raison que ce Prince respectant en sa personne cette profonde sagesse & ce mérite extraordinaire que Nabuchodonosor & que Balthasar avoient si fort honoré, fit paroître qu'il avoit pour luy la même estime, & qu'il l'honoroit encore d'une plus grande affection. Qu'heureux fut ce Roy, sous le regne duquel l'Écriture nous declare, que *Daniel surpassoit en autorité sous les princes & sous les satrapes, parce qu'il estoit plus rempli de l'Esprit de Dieu!* Ce n'estoit donc point par des bassesses, ni par de lâches complaisances, ni en rendant de mauvais offices aux Grands de l'Empire, qu'il croissoit en dignité, en autorité, & en confiance auprès de son Roy, mais par les preuves continuelles qu'il donnoit dans sa conduite, de la présence de l'Esprit de Dieu qui l'animoit & qui le faisoit agir. Vertu sans doute bien rare au milieu d'une grande Cour, & sur-tout parmi des Payens qui ne respiroient que l'impieté de l'idolâtrie!

*3.4.5. Comme le Roy pensoit à l'établir sur tout son royaume, les Princes & les Seigneurs... dirent entr'eux: Nous ne trouverons point d'occasion d'accuser Daniel, si nous ne la faisons naître de la Loy de son Dieu.*

Dieu éprouve ainsi la vertu de ses plus grands Saints: & s'il permet quelquefois qu'ils soient honorés parmi les hommes, il ne manque gueres de faire connoître ensuite par quelque épreuve éclatante, que leur cœur n'est point attaché à ces honneurs; mais qu'ils usent de ce monde; selon  
la

la parole de saint Paul, comme s'ils n'en usoient point; c'est-à-dire, que le siecle avec ses grandeurs & ses richesses n'est point capable de leur faire violer l'honneur qu'ils doivent à Dieu. Tel parut en cette rencontre le saint Prophete Daniel. Les plus hautes dignitez de ce grand Empire n'ont point la force de le corrompre, & la plus étroite confiance de son Prince ne peut affoiblir la pieté toute pure qui l'unit encore plus étroitement avec son Dieu. Ainsi plus il se voit honoré, plus il se rend digne de l'estre; par les grandes preuves qu'il donne de sa vertu & de sa sagesse. Mais ce qui releve si fort son merite aux yeux de Dieu & de son Roy, luy devient un piege à l'égard des hommes, en excitant contre luy la jalousie de tous les Grands, & en l'exposant à l'épreuve la plus rude de sa Foy.

Que c'est un heureux reproche, que celui qu'on fait à ce saint Prophete, & à ses humbles imitateurs; lors qu'ayant réduit tous leurs ennemis par la probité d'une conduite irreprochable, à ne pouvoir rien trouver qui merite leurs accusations, en ce qui regarde l'administration de leurs charges, ils ne sont plus exposez qu'à des recherches affectées, & qu'à des soupçons malins touchant leur Religion & leur Foy; & lors qu'en un mot, on ne peut les accuser, non-plus que Daniel, que d'estre trop fidèles à leur Dieu! Mais considerons l'extravagance jointe à la malice qui paroît dans la conduite que tiennent ces ennemis de Daniel pour le perdre.

9. 7. *Qu'il se fasse un Edit par votre puissance imperiale, qui ordonne que tout homme qui durant l'espace de trente jours demandera quoy que ce soit, à quelque Dieu ou à quelque homme que ce puisse estre, sinon à vous seul, ô Roy, sera jetté dans la fosse des lions.*

Il n'y a rien, comme dit un Pere, de plus scelerat, ni qui conduise à de plus grands crimes que

que la jalousie. Nous en voyons un exemple dans cet excès d'impiété où elle précipite les ennemis de Daniel. Son élévation & la pureté de sa conduite leur paroît insupportable, & les jette dans une espèce de fureur : ils cherchent tous les moyens de le perdre ; & n'en trouvant point dans toutes les circonstances de sa conduite, ils prennent enfin cette résolution extravagante de faire en quelque façon un Dieu de leur Roy, & de refuser en même-tems au Dieu de Daniel l'hommage essentiel que luy doivent tous les hommes ; afin que la fermeté que ce saint Prophète témoigneroit à rendre à Dieu ce qu'il luy devoit, leur fût un pretexte de l'accuser d'avoir manqué à ce qu'il devoit au Roy. Quel excès d'aveuglement, d'empêcher la créature de s'adresser au Créateur, pour luy demander ce que luy seul peut luy accorder ; & de vouloir en quelque façon arrêter pendant l'espace de trente jours ce divin écoulement des grâces & des benedictions du Ciel, sans lequel tout l'Univers seroit renversé ; puisque si la main qui l'a créé, ne le soutenoit à tous momens par un secours perpetuel, il rentreroit aussi-tôt dans le néant d'où il est sorti !

Mais ce que la jalousie inspira alors à tous ces Grands de l'Empire, qui défendoient par un Edit solennel à tous les sujets du Roy de s'adresser à aucun Dieu, ni à aucun homme qu'à luy seul, pour luy demander quoy que ce soit ; le demon s'efforce sans cesse de nous l'inspirer aussi, en nous détournant par toutes sortes de voyes de recourir à la source de la vie, & nous engageant par mille artifices à n'esperer que de luy ce qu'il n'a pas le pouvoir de nous accorder. Il sçait que le grand secret pour nous perdre, est d'ôter insensiblement à nôtre ame toute communication avec nôtre Dieu, qui est sa vie : & il sçait qu'en nous empêchant de le prier, il rompra infailliblement ce divin commerce

merce qui est tout le fondement de nôtre salut. C'est pourquoy il s'applique principalement à nous rendre froids dans la priere, en nous rendant moins sensibles à nos besoins, & par consequent moins ardents à implorer le secours de Dieu qui nous est si nécessaire.

¶ 9. 10. *Le roy Darius fit dont publier cet Edit & cette défense : & Daniel l'ayant appris, entra dans sa maison ; & ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jerusalem, il fléchissoit les genoux chaque jour à trois différentes heures, & il adoroit son Dieu, &c.*

Ce Prince aveuglé par la basse flatterie des Grands de sa Cour, & par une proposition, qui bien qu'extravagante flattoit son orgueil, ne découvrit point le piège que ces ennemis de Daniel luy tendoient; & il consentit aussi-tôt à une chose que la lumiere seule du sens commun auroit dû luy faire rejeter avec mépris. La Politique auroit peut-être inspiré à d'autres personnes qu'à Daniel, de prier alors d'une maniere secrète, en sorte que ceux qui cherchoient des occasions de faire éclater leur jalousie, n'en pussent trouver; puisque, comme dit saint Augustin, Dieu couronne dans le secret ceux dont il penetre le secret du cœur : *Coronat in occulto Pater in occulto videns*. Mais cet homme également éclairé & genereux ne crut point devoir rien changer dans la maniere dont il avoit accoutumé de prier, en ouvrant les fenêtres de sa chambre, & il auroit crû plutôt blesser le respect qu'il devoit à Dieu, non seulement s'il eût deféré à un ordre si impie, mais même s'il avoit donné sujet de croire qu'il y deférât, en se sachant pour faire à Dieu sa priere. Il regardoit son elevation dans l'Empire comme un ouvrage de Dieu. Il n'y prenoit point d'autre part que celle que Dieu vouloit qu'il y prît pour procurer du soulagement à son peuple. Ainsi n'y estant point attaché, non plus qu'à

qu'à sa vie qu'il estoit prêt de donner, comme il le fit voir, pour la gloire du Seigneur, il songeoit uniquement à accomplir son devoir, sans se mettre en peine de tous les mauvais desseins des hommes. Tel est le vray caractère d'un Ministre du Très-haut, qui ne doit estre ni politique ni timide, & dont la fidélité & la foy ne reconnoît point d'autres perils que ceux de tomber dans la disgrâce de son Dieu.

On peut remarquer ici en passant l'ancienne coutume de prier trois fois; c'est-à-dire, selon saint

*All. cap.*

*2. v. 15.*

*Ibid. cap.*

*3. 1.*

*Ibid. ap.*

*10. v. 3. 9.*

*3. Reg.*

*cap. 8. v.*

*46. 47. 48.*

Jerôme, à l'heure de Tierce, à l'heure de Sexte, à l'heure de None, selon qu'il le prouve par divers endroits de l'Écriture :: comme aussi l'accomplissement de ce que le roy Salomon avoit prédit si long-tems auparavant dans cette priere si celebre qu'il fit au milieu du Temple qu'il avoit bâti, lorsqu'il dit à Dieu : *Que si votre peuple peche contre vous, & . . . . qu'ils soient emmenez captifs . . . . dans une terre ennemie . . . . S'ils reviennent à vous de tout leur cœur . . . . & s'ils vous prient en regardant vers . . . . la ville que vous avez choisie & le Temple que j'ay bâti à la gloire de votre Nom, vous exaucerez du Ciel . . . . leurs raisons & leurs prières.*

*Theodor.*

C'estoit donc, selon la pensée d'un ancien Pere, pour se conformer à cet avis de Salomon, que Daniel ouvrant les fenêtres de sa chambre durant sa captivité, se tournoit du côté de Jerusalem pour adorer & pour prier Dieu : & sa priere fut exaucée du haut du Ciel, selon la predication de ce Prince; puisqu'on va voir avec le dernier étonnement le prodige que Dieu fit en sa faveur pour le sauver de la fureur de ses ennemis.

*v. 14. 15. &c.* Ce que le Roy ayant entendu, il fut extrêmement affligé; il resolut en luy-même de délivrer Daniel; & jusqu'au soleil couché fit ce qu'il put pour le sauver, &c.

Darius s'aperçut alors du piège que les ennemis de Daniel luy avoient dressé, & du dessein qu'ils

qu'ils avoient eu en le portant à publier cet Edit impie. La confiance qu'il avoit en ce saint homme, dont il connoissoit le merite & la profonde sagesse, luy fit faire tout son possible pour l'arracher à la haine de ses envieux; & il estoit dans la derniere affliction de s'estre ainsi laissé surprendre, se voyant alors dans l'impuissance de revoquer son Edit, à cause des Loix injustes de son Royaume. Il l'auroit dû faire néanmoins malgré l'opposition de tous les Grands de l'Empire: mais il falloit que sa foiblesse même contribuât à faire éclater la gloire de Dieu, & la sainteté de son serviteur; & il espéra, dit saint Jérôme, que le Seigneur de Daniel, qui avoit sauvé ses trois compagnons des flâmes de la fournaise de Babylone, ne signaleroit pas moins son pouvoir à son égard. Ainsi il ne l'abandonna pas tant à la mauvaise volonté de ceux qui le haïssent, qu'à la toute-puissance du vray Dieu, à qui il laissa à faire, ajoute ce Saint, ce qu'il n'avoit pas la force de faire luy-même. Car il luy parla sur ce sujet sans aucun doute, & avec une entiere certitude, en luy disant: *Vôtre Dieu que vous adorez sans cesse, vous délivrera. Quod ipse obinere non potuit, Dei tradidit potentia. Nec ambigüe loquitur, ut dicat; si potuerit liberare te: sed audacter & confidenter: Deus, inquit, tuus, quem solis sperare, ipse te liberabit.*

Ce ne fut pas sans raison qu'il fit mettre le sceau royal à la pierre dont on ferma l'ouverture de la fosse; car esperant, comme le disent les Peres, que Dieu ne permettroit pas que les lions fissent aucun mal à son fidelle ministre, il voulut le confier entierement à sa puissance, & empêcher que ses ennemis ne fussent peut-estre plus cruels à son égard que les lions mêmes: ce que l'Ecriture marque clairement par ces paroles: *de peur qu'on ne fist quelque chose contre Daniel.* Ainsi selon la reflexion de saint Jérôme, autant que ce prince se tint

Theodor:  
Hieron.

tint assuré du côté des bêtes les plus feroces , autant il crut avoir lieu de tout craindre du côté des hommes : *Et qui de leonibus securus est , de hominibus pertimescit.*

Que s'il ordonne que la pierre soit aussi scellée du sceau des Grands de sa Cour , il le fait pour leur ôter tout soupçon qu'il se défiât d'eux , & peut-être aussi pour empêcher qu'ils ne crussent qu'il vouloit tenter quelque voye pour sauver celui qu'il aimoit. Mais disons encore , que selon le dessein de Dieu , il falloit que l'ouverture de cette fosse des lions fût si bien fermée & scellée , que les hommes ne pussent douter en aucune sorte du pouvoir suprême qu'il devoit faire paroître pour la délivrance de Daniel : comme on vit long-tems depuis , que les Juifs ne prirent de si grandes precautions pour bien fermer & pour garder le sépulcre de JESUS-CHRIST , qu'afin que ce qu'ils faisoient pour empêcher ses disciples d'enlever son corps , servit contre leur pensée à rendre plus assurée & plus éclatante la gloire de sa résurrection.

*9. 20. &c. Il appella Daniel avec une voix triste & entrecoupée de soupirs , & luy cria : Daniel serviteur du Dieu vivant ; vostre Dieu que vous servez sans cesse auroit-il bien pû vous delivrer de la gueule des lions ? &c.*

*Hieron.  
Theodor.*

Les saints Interprètes nous assurent que ces paroles de Darius ne doivent point s'expliquer , comme si elles marquoient de la défiance. L'un d'eux nous dit , que demander à Daniel , *si Dieu avoit pû le delivrer de la gueule des lions* , c'estoit de même que luy demander , si le Seigneur l'avoit voulu. Un autre , qui est saint Jérôme , après avoir déclaré que ce Prince ne doutoit point de la puissance de Dieu , puisqu'il avoit dit auparavant avec certitude , qu'il seroit le liberateur de Daniel , témoigne que s'il parle presentement d'une maniere moins assurée , c'est pour donner au miracle tout l'éclat

l'éclat qu'il doit avoir , & afin que plus la chose paroît incroyable & impossible suivant le cours ordinaire de la nature , plus la mauvaise volonté des Grands de sa Cour paroisse odieuse & punissable : *Ut cum Daniel illasus apparuerit ; quanto res incredibilior est , tanto adversum principes justior indignatio sit.*

„ Confiderez en effet , dit Theodoret , que cha-  
 „ que parole que dit ce Prince , fait connoître que  
 „ la pieté de Daniel estoit le principe de cette gran-  
 „ de affection qu'il luy témoignoit. Premièrement,  
 „ il ne l'appelle pas son serviteur , mais *le serviteur*  
 „ *de Dieu*. Ensuite il nomme le Dieu de Daniel , *le*  
 „ *Dieu vivant*. Et enfin , faisant l'éloge de la pieté  
 „ de ce saint Prophete , il luy dit : *Votre Dieu , que*  
 „ *vous servez sans cesse* : c'est-à-dire , dont l'Edit qui  
 „ a esté publié , n'a pû vous faire abandonner l'a-  
 „ doration ny le culte. „ Selon cette explication que  
 donnent les Peres aux paroles de Darius , on peut  
 dire que *la voix triste & entrecoupée de soupirs* avec  
 laquelle ce Prince appelle Daniel du haut de la fosse  
 des lions , marquoit principalement l'inquiétude où  
 il estoit , non pas touchant le pouvoir de ce Dieu  
 qu'il nommoit *le Dieu vivant* , & par consequent  
 tout-puissant , mais touchant sa volonté.

Enfin , quand même il luy seroit survenu quel-  
 que doute dans la grande crainte qu'il avoit de  
 perdre un si fidèle Officier , ce doute eût esté fort  
 excusable en un Prince qui n'estoit point dans la  
 vraie Religion. Et plût à Dieu que tous les Prin-  
 ces qui adorent le Dieu vivant , connussent au moins  
 & sçussent bien discerner , comme ce Prince Payen ,  
 la pieté & le merite de ceux qui s'attachent avec  
 Daniel à son divin culte , sans distinction de tems ,  
 & sans que la crainte d'aucune disgrâce puisse les  
 en separer !

„ Nous apprenons , dit un Pere , par cet exem- Theodoret.  
 „ ple de la vertu si genereuse de Daniel , & de la  
 „ force

„force qu'elle eut de fermer la gueule aux lions mé-  
 „mes, à préférer comme luy la pieté à toutes cho-  
 „ses, & l'embrasser si étroitement, que nul acci-  
 „dent de cette vie ne puisse nous en séparer. Quand  
 „donc tous les hommes unis ensemble nous feroient  
 „la guerre, & persécutoient la pieté à laquelle  
 „nous nous attachons; nous devons mettre nôtre  
 „confiance dans la pieté même pour laquelle on  
 „nous persécute, & demeurer fermes contre tou-  
 „tes leurs attaques: car c'est ainsi que la sainte  
 „troupe des Apôtres estant assiégée cômme par le  
 „monde entier, est demeurée invincible, & a vain-  
 „cu elle-même & soumis ses adversaires; Très-  
 „différens en cela des lions de Daniel, puisqu'ils  
 „furent véritablement changez de loups en agneaux,  
*ex lupis faciens agnos*: au-lieu que la ferocité na-  
 „turelle de ces lions ne fut pas changée, comme  
 „dit S. Jérôme, mais seulement arrêtée par l'Ange  
 „de Dieu, & par le mérite des bonnes œuvres qu'il  
 „voulut récompenser dans son serviteur. *Non leonum*  
*feritas immutata est, sed... rabies conclusa est ab*  
*Angelo; Et idcirco clausa, quia Propheta bona opera*  
*praecefferant.*

Ceux qui ont les yeux de la foy se regardent à tous momens comme estant environnez de lions cruels, qui ne cherchent, selon saint Pierre, qu'à les devorer. Ces lions sont les ennemis de nostre salut, qui tournent sans cesse, ainsi qu'il le dit, autour de nous. On est surpris de ce prodige par lequel ces lions affamez épargnent Daniel à cause de sa justice. Et on n'est point étonné de ce grand & continuel miracle, par lequel une divine vertu ferme sans cesse, pour le dire ainsi, la gueule à ces autres lions bien plus redoutables, qui nous menacent à toute heure de nostre perte. Comme c'est la foy, selon saint Pierre, qui a la force de leur résister, on ne peut trop s'affermir dans cette foy par une humble & parfaite confiance en Dieu. Car  
 celuy-

celuy-là seul qui a delivré Daniel des lions furieux auxquels il fut exposé , a le pouvoir de nous arracher à la fureur de ces autres qui veulent nous perdre.

¶. 24. *En même-tems le Roy commanda qu'on fît venir ceux qui avoient accusé Daniel, & ils furent jettés dans la fosse des lions avec leurs femmes & leurs enfans, &c.*

Ce miracle de la délivrance de Daniel ôta au Roy cette crainte qu'il avoit eüe de s'opposer à l'injustice des Grands de sa Cour. Celuy qui n'avoit osé sauver la vie à un innocent , ne craint plus presentement de punir une multitude de coupables. Il regarde le salut si inesperé de ce serviteur de Dieu , comme un arrêt de mort que Dieu même a prononcé contre tous ses ennemis ; & il juge qu'ils sont dignes de perdre la vie , du moment que Dieu se declare pour celuy qu'ils ont voulu faire mourir si injustement. Il ne falloit pas Theod. r. permettre qu'ils pussent diminuer un si grand miracle , en disant ; que les lions n'avoient épargné Daniel que parce qu'ils estoient rassasiés : & la justice de Dieu demandoit qu'ils devinssent eux-mêmes des preuves incontestables de la protection toute-puissante qu'il avoit donnée à son serviteur , estant devorez en un instant par les mêmes lions qui venoient de l'épargner d'une maniere si surprenante. Ainsi Daniel vivant tranquille au milieu des lions de Babylone , & les envieux de Daniel déchirez en un moment par les dents de ces lions , estoient des preuves qui se fortifiaient mutuellement , faisoient voir aux plus aveugles , que si ces bêtes carnacieres *briserent les os* des ennemis de cet homme juste , ils ne purent l'épargner luy-même que par un effet de cette puissance supérieure qui commande souverainement à toutes les créatures , & qui se fait obéir.

¶. 26. *J'ordonne par cet Edit , que dans tout mon Empi-*

*Empire . . . . tous mes sujets reverent le Dieu de Daniel avec crainte & tremblement , &c.*

Dieu faisoit connoître dès-lors , en remuant si puissamment le cœur de ce Prince , ce qu'il devoit faire un jour pour la conversion generale des Empereurs & des peuples infidèles. C'estoit ici seulement comme une figure & comme un prélude de ce grand & admirable ouvrage du changement de tout l'Univers qu'il accompliroit en son tems.

*Est:us.*

Quelques-uns ont crû que Darius se convertit véritablement , & qu'il ordonna par cet Edit , que la sainte Religion du vray Dieu fût professée ouvertement dans son Empire. D'autres disent , que ce Prince voulut seulement empêcher par-là , qu'on ne proferât à l'avenir aucuns blasphêmes contre un Dieu , dont il avoit reconnu si sensiblement la Toute-puissance. Comme il ne survécut que peu de tems , & que Cyrus son neveu & son gendre , qui demeura par sa mort seul maître de tout l'Empire des Médes & des Perses , se rendit si favorable au peuple de Dieu , en leur permettant par un Edit solennel de retourner en Judée , & leur ordonnant de rebâtir le Temple de Jerusalem , on pourroit croire que ce Prince reconnut effectivement , & adora le vray Dieu avant qu'il mourût. C'est ce qui semble avoir esté aussi le sentiment de saint Augustin , qui témoigne , comme on l'a marqué auparavant à l'occasion de Nabuchodonosor , que Dieu délivrant miraculeusement ses serviteurs de la mort présente , délivroit ces Princes en même-tems de l'éternelle.



## CHAPITRE VII.

*Vision de Daniel. Il voit quatre grandes bêtes qui designent quatre Roiaumes : il voit l'Ancien des jours ou l'Eternel. Ses vêtements, son trône, ses ministres, son jugement, les livres ouverts, les bêtes anéanties. Le fils de l'homme s'avance jusqu'à l'Ancien des jours & reçoit de lui la puissance, l'honneur, &c. Daniel effrayé demande ce que sont ces bêtes. On lui répond que ce sont quatre Roiaumes, dont le dernier, marqué par la bête à dix cornes, sera le plus formidable. Les dix cornes sont dix Rois. Après ceux-là un plus puissant regnera un an, deux ans & la moitié d'une année.*

1. **A** Nno primo Balthassar regis Babylonis, Daniel somnium vidit : visio autem capitibus ejus in cubili suo : & somnium scribens, brevi sermone comprehendit : summamque perstringens, ait.

2. Videbam in visione mea nocte, & ecce quatuor venti coeli pugnabant in mari magno,

3. Et quatuor bestiae grandes ascendebant de mari diversa inter se.

4. Prima quasi leona, & alas habebat aquila : aspiciebam do-

1. **L**A premiere année Avant J. de Balthasar roy de Babylone, Daniel eut une vision en songe. Il eut cette vision estant dans son lit, & ayant écrit son songe, il le recueillit en peu de mots, & en marqua ainsi les principaux points.

2. J'eus, dit-il, cette vision pendant la nuit. Il me sembloit que les quatre vents du Ciel se combattoient l'un l'autre sur une grande mer,

3. & que quatre grandes bêtes fort différentes entr'elles montoient hors de la mer.

4. La premiere estoit comme une lionne, & elle avoit des ailes d'aigle; &

G

com-

Avant J.  
C. 555-  
année de  
Daniel  
65.

comme je la regardois, ses ailes luy furent arrachées: elle fut ensuite relevée de terre", & elle se tint sur ses pieds comme un homme, & il luy fut donné un cœur d'homme.

5. Après cela il parut à côté une autre bête qui ressembloit à un ours. Elle avoit trois rangs de dents dans la gueule, & il y en avoit qui luy disoient: Levez-vous promptement, & rassasiez-vous" de carnage.

6. Après cela comme je regardois, j'en vis une autre qui estoit comme un leopard; & elle avoit au-dessus de soy quatre ailes comme les ailes d'un oiseau. Cette bête avoit quatre têtes, & la puissance luy fut donnée.

7. Je regardois ensuite dans cette vision que j'avois pendant la nuit, & je vis paroître une quatrième bête qui estoit terrible & étonnante: elle estoit extraordinairement forte, et elle avoit de grandes dents de fer, elle devoit, elle mettoit en pièces, & fouloit aux pieds ce qui restoit. Elle estoit fort diffé-

*nec evulsa sunt ala ejus, & sublata est de terra, & super pedes quasi homo stetit, & cor hominis datum est ei.*

5. *Et ecce bestia alia similis urso in parte stetit: & tres ordines erant in ore ejus, & in dentibus ejus, & sic dicebant ei: Surge, comede carnes plurimas.*

6. *Post hac aspicebam, & ecce alia quasi pardus, & alas habebat quasi avis, quatuor super se, & quatuor capita erant in bestia, & potestas data est ei.*

7. *Post hac aspicebam in visione noctis, & ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, & fortis nimis, dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminans, & reliqua pedibus suis calcans: dissimilis autem erat ceteris bestiis quas videram ante eam,*

¶ 4. *Astr.* ostée de la terre.

¶ 5. *Levtr.* Surge, comede, pro citò comede! Hebraïsm.

Et habebat cornua decem.

8. Considerabam cornua, Et ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum: Et tria de cornibus primis evulsa sunt à facie ejus, Et ecce oculi, quasi oculi hominis erant in cornu isto, Et os loquens intelligentia.

9. Aspiciebam donec throni positi sunt, Et antiquus dierum sedit: vestimentum ejus candidum quasi nix, Et capilli capitis ejus quasi lana munda: thronus ejus flamma ignis, rota ejus ignis accensus.

10. Fluvius igneus rapidusque egrediebatur à facie ejus: millia millium ministrabant ei, Et decies millies centena millia assistebant ei: judicium sedit, Et libri aperti sunt.

rente des autres bêtes que j'avois vûes avant elle, & elle avoit dix cornes.

8. Je considerois ses cornes, & je vis une petite corne qui sortoit du milieu des autres. Trois de ses premieres cornes furent arrachées de devant elle. Cette corne avoit des yeux comme les yeux d'un homme, & une bouche qui disoit de grandes choses.

9. J'estois attentif à ce que je voyois, jusqu'à ce que des trônes furent placez, & que l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement estoit blanc comme la neige, & les cheveux de sa tête estoient comme la laine la plus blanche & la plus pure. Son trône estoit des flâmes ardentes, & les rouës de ce trône un feu brûlant.

10. Un fleuve de feu & très-rapide sortoit de devant sa face: un million d'AnGES le servoient, & mille millions assistoient devant luy. Le jugement se tint, & les livres furent ouverts.

G 2

11. Je

¶ 9. Expl. celui qui est avant tout, l'Eternel.

¶ 10. Expl. Mille millia faciunt unum millionem:

decies millies centena millia, id est, mille milliones. Numerus certus pro innumerabili. Menoch.

11. Je regardois attentivement à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçoit, & je vis que la bête avoit esté tuée; que son corps estoit détruit, & qu'il avoit esté livré au feu pour estre brûlé.

12. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avoit esté ôtée, & que la durée de leur vie leur avoit esté marquée jusqu'à un tems & un tems.

13. Je considerois ces choses dans une vision de nuit, & je vis comme le Fils de l'homme qui venoit avec les nuées du Ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours. Ils le présenterent devant luy,

14. & il luy donna la puissance, l'honneur & le royaume: & tous les peuples, & toutes les tribus, & toutes les langues le serviront: sa puissance est une puissance éternelle qui ne luy sera point ôtée, & son royaume ne sera jamais détruit.

15. Mon esprit fut saisi d'étonnement. Moy, Daniel, je fus épouvanté par ces choses; & ces visions qui m'estoient représentées, me troublèrent.

11. *Aspiciebam propter vocem sermonum grandium, quos cornu illud loquebatur, & vidi quoniam interfecta esset bestia, & perisset corpus ejus, & traditum esset ad comburendum igni;*

12. *aliarum quoque bestiarum ablata esset potestas, & tempora vite constituta essent eis usque ad tempus & tempus,*

13. *Aspiciebam ergo in visione noctis, & ecce cum nubibus caeli quasi filius hominis veniebat, & usque ad antiquissimum dierum pervenit: & in conspectu ejus obtulerunt eum.*

14. *Et dedit ei potestatem, & honorem, & regnum: & omnes populi, tribus & lingua ipsi servient: potestas ejus potestas aeterna, qua non auferetur, & regnum ejus, quod non corrumpetur.*

15. *Horruit spiritus meus, ego Daniel territus sum in his, & visiones capitis mei conturbaverunt me.*

16. *Ac-*

16. *Accessi ad unum de assistentibus & veritatem querebam ab eo de omnibus his. Qui dixit mihi interpretationem sermonum, & docuit me.*

17. *Ha quatuor bestia magna, quatuor sunt regna, qua consurgent de terra.*

18. *Suscipient autem regnum sancti Dei altissimi: & obtinebunt regnum usque in seculum, & seculum seculorum.*

19. *Post hoc volui diligenter discere de bestia quarta, qua erat dissimilis valde ab omnibus, & terribilis nimis: dentes & ungues ejus ferrei: comedebat, & comminabat, & reliqua pedibus suis conculcabat.*

20. *& de cornibus decem, qua habebat in capite, & de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua: & de cornu illo, quod habebat oculos & os lo-*

16. Je m'approchay d'un de ceux qui estoient presens, " & je luy demanday la verité de toutes ces choses, & il m'interpréta ce qui se passoit, & me l'enseigna.

17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre Royaumes qui s'éleveront de la terre.

18. Mais les Saints du Dieu très-haut entreront en possession du Royaume, & ils regneront jusqu'à la fin des siècles, & dans les siècles des siècles.

19. J'eus ensuite un grand desir d'apprendre ce que c'estoit que la quatrième bête, qui estoit très-différente de toutes les autres, & effroyable au-delà de ce qu'on peut dire: ses dents & ses ongles estoient de fer, elle devoit & mettoit en pieces, & elle fouloit aux pieds ce qui avoit échappé à sa violence.

20. Je voulus m'enquerir aussi des dix cornes qu'elle avoit en la tête, & d'une autre qui luy vint de nouveau, en présence de laquelle trois de ces cornes estoient tombées, & de cette

G 3

cette

†. 16. *Expl.* des Anges qui estoient autour du trôn.

†. 19. *Litt.* ce qui estoit resté.

cette corne qui avoit des yeux & une bouche qui prononçoit de grandes choses : & cette corne estoit plus grande que les autres.

21. Et comme je regardois attentivement, je vis que cette corne faisoit la guerre contre les Saints, & avoit l'avantage sur eux,

22. jusqu'à ce que l'Ancien des jours parut. Il donna aux Saints du Très-haut la puissance de juger ; & le tems estant accompli, les Saints entrèrent en possession de leur Royaume.

23. Alors il me dit : La quatrième bête est le quatrième Royaume qui dominera sur la terre, & il sera plus grand que tous les autres Royaumes : il devorera toute la terre, il la foulera aux pieds, & il la réduira en poudre.

24. Les dix cornes de ce même royaume font dix rois qui y regneront. Il s'en élèvera un autre après eux qui sera plus puissant que ceux qui l'auront devancé, & il abaissera trois rois.

25. Il parlera insolément contre le Très-haut,

*quens grandia, & majus erat ceteris.*

21. *Aspiciebam & ecce cornu illud faciebat bellum adversus sanctos, & praevalabat eis,*

22. *donec venit Antiquus dierum, & judicium dedit sanctis Excelsi, & tempus advenit, & regnum obtinuerunt sancti.*

23. *Et sic ait: Bestia quarta, regnum quartum erit in terra quod majus erit omnibus regnis, & devorabit universam terram, & concalcabit, & comminuet eam.*

24. *Porrò cornua decem ipsius regni, decem reges erunt: & alius consurget post eos, & ipse potentior erit prioribus, & tres reges humiliabit.*

25. *Et sermones contra Excelsum loquetur,*

†. 21. *Lettr. praevaloit.*

†. 22. *Lettr. vint.*

Et sanctos Altissimi contereſ : Et putabit, quòd poſſit mutare tempora & leges, Et tradentur in manus ejus uſque ad tempus & tempora, Et dimidium temporis.

26. Et judicium ſe debet, ut auferatur potentia, Et contereſtur, Et diſperſent uſque in finem.

27. Regnum autem & poteſtas & magnitudo regni, qua eſt ſubter omne calum, detur populo ſanctorum Altissimi : cujus regnum, regnum ſempiternum eſt, Et omnes reges ſervient ei Et obediunt.

28. Hucusque finis verbi. Ego Daniel multum cogitationibus meis conturbabar, Et facies mea mutata eſt in me : verbum autem in corde meo conſervavi.

il foulera aux pieds les Saints du Très-haut, & il s'imaginera qu'il pourra changer les tems & les loix, & ils feront livrez entre ſes mains juſqu'à un tems, deux tems", & la moitié d'un tems.

26. Le jugement ſe tiendra enſuite, afin que la puissance ſoit ôtée à cet homme, qu'elle ſoit entièrement détruite, & qu'il periffe pour jamais;

27. & qu'en même-tems le royaume, la puissance, & l'étendue de l'empire de tout ce qui eſt ſous le Ciel, ſoit donné aux peuples des Saints du Très-haut : car ſon royaume eſt un royaume éternel auquel tous les Rois " ſeront aſſujettis avec une entière ſoumiſſion "

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moy, Daniel, je fus fort troublé enſuite dans mes penſées, mon viſage en fut tout changé, & je conſervay ces paroles dans mon cœur.

¶ 25. Lettr. des tems. Expl. tems pour année. Une année, deux années, & la moitié d'une : trois ans & demi. Hieron. Theodoret.

¶ 27. Hebr. toutes les puissances. Ibid. Lettr. ſerviront & obéiront.

# E X P L I C A T I O N

## D U C H A P I T R E V I I .

Sens litteral & spirituel.

2. 1. 2. 3. **L** A premiere année de Balthasar roy de Babylone, Daniel eut une vision en songe... *Jeus, dit-il, cette vision pendant la nuit. Il me sembloit que les quatre vents du Ciel combattoient l'un contre l'autre sur une grande mer, & que quatre grandes bêtes fort différentes entr'elles montoient hors de la mer.*

Jusqu'icy Daniel a suivi comme un Historien l'ordre des tems dans les grands événemens qu'il a rapportez : mais dans la suite il va raconter les différentes visions qu'il a eues en divers tems sous differens Rois, avec quelques autres circonstances historiques qui ont rapport à plusieurs regnes precedens. Avant que d'entrer dans l'explication de ces visions prophetiques, il est bon de repeter ce que l'on a dit auparavant ; que le Saint-Esprit ne nous represente sous tant de figures marquées dans ce Livre les Royaumes & les Empires profanes, que par rapport à l'Empire tout divin de JESUS-CHRIST, qui doit absorber, ainsi qu'il a commencé, toutes les puissances de la terre, en soumettant toutes choses au pouvoir suprême du Pere Eternel, soit par un effet de sa justice ou de sa misericorde infinie. C'est donc ce point fixe que nous ne devons jamais perdre de vûë, pour entrer, autant que nous le pouvons, dans l'intention du Saint-Esprit.

Dieu representa à Nabuchodonosor tous ces Empires du monde, dont nous parlons, premierement sous la figure d'une statuë qu'il luy fit voir durant qu'il

*Daniel.*  
*cap. 2.*

qu'il dormoit, luy montrant, dit un ancien Pere, *Thes. iij.* dans cette image même la vanité de tout ce qu'il y a de grand dans le monde, qui passe comme une figure, selon la parole de saint Paul: *præterit enim 1. Cor. c. figura hujus mundi.* Ici le saint Prophete Daniel ap- *7. 3<sup>e</sup>.* perçoit une grande mer, & comme un combat des quatre vents du ciel sur cette mer, qui luy marquoit l'inconstance & les troubles differens de cette vie par l'agitation de ses flots. Et comme l'or & l'argent, le cuivre & le fer inspiroient, selon la reflexion du même Pere, de l'élevation à ce Roy superbe qui y mettoit sa confiance, Dieu voulut luy figurer sous l'énigme de ces mêmes métaux l'étrange revolution de l'Empire des Chaldéens, & des autres qui le suivirent. Mais parce que Daniel méprisoit l'or & l'argent, on luy represente sous la figure de quatre bêtes formidables sortant de la mer, quatre terribles Royaumes, qui après avoir jetté la frayeur dans tous les hommes pendant quelque tems, devoient ensuite finir, & faire place au seul Empire éternel de JESUS-CHRIST, qui a commencé dans son Eglise sur la terre, & qui ne doit recevoir sa perfection que dans le Ciel.

Ces Empires sont comparez à des bêtes pleines de fureur; parce qu'encore qu'il y eût des Princes qui regnassent avec justice, c'estoit d'ordinaire la violence & la cruauté qui jettoit les fondemens de ces grandes Monarchies, & qui souvent dans la suite les soutenoit. Quant à ces vents qui souffloient l'un contre l'autre, ils nous marquoient les secousses & les mouvemens violens dont ces grands Etats furent agitez, soit dans leur établissement, ou dans leur destruction; c'est-à-dire, lorsque les uns estoient établis par la destruction des autres.

§. 4. La premiere estoit comme une lionne, & elle avoit des ailes d'aigle: & comme je la regardois, ses ailes luy furent arrachées. Elle fut ensuite relevée.

de terre, & elle se tint sur ses pieds comme un homme; & on luy donna un cœur d'homme.

Comme on ne peut point douter que quatre Empires ne soient figurez par ces quatre bêtes, puisque l'Ecriture l'explique ainsi elle-même dans la suite; il est visible qu'on doit entendre par la première, l'Empire des Chaldéens où regnoit Nabuchodonosor, à qui les Prophetes ont souvent donné le nom de *lion*. Cette bête est représentée avec des ailes d'aigles, qui marquoient l'extrême vitesse avec laquelle ce Prince avoit, pour le dire ainsi, volé par tout, en s'assujettissant toutes les nations voisines. Mais ses ailes luy sont ensuite arrachées; parce qu'au-lieu qu'il s'élevoit auparavant comme un aigle, il fut réduit, en punition de son orgueil, au rang des bêtes qui rampent à terre.

Enfin, il est relevé de terre; parce qu'au bout de sept ans Dieu luy fit misericorde; qu'il fut rétabli, comme on l'a vû, dans le même état qu'auparavant; & qu'au-lieu de ce naturel de lion & d'une bête farouche qui avoit paru en luy jusqu'alors, il recouvra l'usage de l'esprit & du cœur de l'homme, pour mener une vie civile parmi les hommes; ou, selon l'explication d'un ancien Pere, ayant appris par une experience si sensible à avoir des sentimens plus conformes à son estat, il reconnut qu'il estoit homme, & cessa de s'élever au-dessus des bornes de la foiblesse & de la fragilité de sa nature.

3. 5. Une autre bête qui ressembloit à un ours parut ensuite à côté: elle avoit trois rangs de dents dans la gueule, & on luy disoit: *Levez-vous promptement, & rassasiez-vous de carnage.*

L'Empire des Medes & des Perses nous est figuré par cette seconde bête. L'Ecriture les appelle en un autre endroit des voleurs & des brigands. C'étoient des peuples cruels, qui n'avoient rien de la politesse des Chaldéens; & au-lieu que ceux-cy habi-

Damis'.  
6. 7. 17.

Isa. cap.  
5. v. 29.

Jerem.  
cap. 4. 7.

Synops.

Theodor.

Jerem.  
cap. 51.  
v. 48. 56.

habitoient la plus belle & la plus délicieuse partie du monde, ceux-là demeuroient dans les montagnes & vivoient dans leurs tanières comme des bêtes. Il est marqué que cet ours parut à côté, c'est-à-dire vers l'Orient, d'où les Perses vinrent fondre sur l'Empire des Babyloniens. Les trois rangs de dents que cette bête avoit dans sa gueule, pouvoient figurer la réunion des trois Puissances, des Chaldéens, des Perses & des Medes, qui furent bien-tôt confondus en un seul Empire; ou peut-être l'avidité insatiable de ceux dont cet ours estoit la figure, à cause des grandes conquêtes dont ils parurent extraordinairement altérés. Aussi on luy dit, *de se lever promptement, & de manger beaucoup de chair*; c'est-à-dire, que la puissance luy ayant esté donnée de Dieu, elle trouva une grande facilité à réussir dans ses conquêtes: Ce qui néanmoins ne put se faire sans l'effusion de de beaucoup de sang.

¶ 6. *Après cela comme je regardois, j'en vis une autre qui estoit comme un léopard, & elle avoit au-dessus de soy quatre ailes, comme les ailes d'un oiseau: Cette bête avoit quatre têtes, & la puissance luy fut donnée.*

Le troisième Empire, est celui de Macedoine, ou d'Alexandre le Grand. La rapidité de ses victoires est figurée par la vitesse extraordinaire du léopard, & par ces quatre ailes qu'il avoit au-dessus de soy, c'est-à-dire, sur son dos. Aussi il est ailleurs, *Daniel.* lorsqu'on le compare à une autre bête: *Qu'il ne touchoit point à la terre, tant il se portoit rapidement par tout où ses conquêtes l'appelloient.* Les quatre têtes que ce léopard avoit, nous marquoient les quatre Princes qui divisèrent entr'eux cet Empire d'Alexandre après sa mort.

¶ 7. 8. *Je vis paroître une quatrième bête qui estoit terrible... Elle avoit dix cornes... Je vis une petite corne qui sortoit du milieu des autres... cette corne*

*corne avoit des yeux comme les yeux d'un homme; & une bouche qui disoit de grandes choses.*

Daniel.  
cap. 8.  
v. 21. 22.  
23. &c.

Il paroît par le huitième chapitre de Daniel, que selon le premier sens litteral dont on a déjà parlé dans les explications du second chapitre, on doit entendre par cette quatrième bête le Royaume des Seleucides en Syrie, & des Lagides en Egypte: quoy que selon un autre sens plus éloigné, mais qui n'est ni moins litteral, ni moins conforme à l'intention du Saint-Esprit, on peut bien entendre aussi l'Empire Romain à cause de la ressemblance qu'eurent entr'eux ces deux Empires, pour ce qui regarde la persécution des Saints. Car de même que la grande persécution du peuple de Dieu devoit se faire par les Seleucides avant la venue de JESUS-CHRIST: c'estoit aussi l'Empire Romain qui devoit la faire après sa venue, comme ce sera l'Antechrist qui doit faire la dernière, qui precedera la fin du monde. Cette bête est représentée comme plus terrible que toutes les autres; ce qu'on doit entendre principalement à l'égard des Juifs & des Chrétiens, dont les premiers n'avoient point esté maltraitez sous aucun regne comme ils le furent sous celuy des Seleucides, & les seconds furent exposez à d'effroyables persécutions sous l'Empire des Romains. Elle estoit donc vraiment terrible par rapport aux fideles serviteurs de Dieu, estant certain que l'Ecriture ne parle jamais des Empires du monde, que par rapport à l'Eglise & à l'estat dans lequel elle s'est trouvée sous la domination des Princes qui les gouvernoient.

*Elle estoit aussi fort differente des autres bêtes, en ce que les autres Empires figurez par ces autres bêtes, n'avoient exercé leur violence que sur les corps; au-lieu que celuy-là devoit l'exercer d'une maniere plus redoutable sur les consciences, pour les forcer à apostasier en renonçant au culte du vray Dieu; ce qui paroitra par les chapitres suivans.*

*Les.*

Les dix cornes qu'elle avoit, marquoient dix Rois tant de Syrie que de l'Egypte, qui ont beaucoup affligé l'Eglise de Dieu avant la venuë de JESUS-CHRIST. La petite corne qui sortoit du milieu des autres, figuroit assez clairement Antiochus Epiphanes, ou l'Illustre, qui estoit le plus petit de tous ses freres, à qui le royaume n'appartenoit point de droit, & dont les mœurs fanatiques, qui le firent appeller par plusieurs *Epimanes*, c'est-à-dire, insensé, le rendoient fort méprisable, comme l'Ecriture a eu soin de le marquer en un autre endroit. Il est dit que cette corne avoit des yeux : ce qui designe la vivacité de l'esprit d'Antiochus, qui estoit fort éclairé, mais grand fourbe. Enfin elle avoit une bouche qui proféroit de grandes choses : Car ce Prince qu'elle figuroit, estoit très-superbe & insolent en paroles, & un grand blasphémateur du nom de Dieu, & son ennemi déclaré.

Daniel.  
c. 11. 21.

Daniel.  
.. 8. 25.

c. 11. 23.

1 Macc.  
cap. 1. 25.

Daniel.  
.. 7. 25.

c. 8. 25.

c. 11. 36.

Il est dit encore, que trois des premières cornes de la bête, furent arrachées de devant la petite corne dont nous venons de parler, c'est-à-dire, que trois Rois du nombre des dix que l'Ecriture a marquez, furent détruits par Antiochus : Et ce sont peut-estre Ptolomée Philometor roy d'Egypte, qu'il dépouilla de son royaume ; Ptolomée Evergetes son frere, qu'il défit dans un combat naval à Damiette ; & Demetrius fils de Seleucus, dont il usurpa les Etats.

¶ 9. &c. *J'estois attentif à ce que je voyois, jusqu'à ce que des trônes furent placez, & que l'Ancien des jours s'assit, &c.*

Dieu se fait voir à Daniel dans les nuées & sur un trône de Juge, prêt à juger Antiochus, & à vanger ses serviteurs. Il est appelé *l'Ancien des jours*, & paroît sous la figure d'un vieillard : ce qui marque son éternité. Son trône est accompagné ou composé de flâmes ardentes, pour imprimer, dit saint Jérôme, de la terreur de sa justice. Et comme les trônes des anciens Rois avoient des rouës ainsi

Theodoret.  
Vatabl.

ainsi qu'un char de triomphe ; les roues du trône de Dieu , qui marquoient l'activité toute divine de son Esprit present en tous lieux pour le gouvernement du monde , estoient un feu embrasé , toujours prêt à dévorer & à consumer ses ennemis. C'est ce qui estoit encore representé par ce fleuve de feu qui sortoit de devant sa face , & qui , selon saint

*August.*  
ex 50.  
hom. 16.  
tom. 10.

Augustin ; nous figuroit la justice rigoureuse du Seigneur qui ne doit laisser aucun peché impuni. Ces millions de ministres toujours presens devant luy , sont les troupes innombrables d'AnGES qui se tiennent prêts pour l'exécution de ses jugemens. Et enfin , ces livres ouverts peuvent nous marquer la declaration de ces mêmes jugemens de Dieu , qui sont comme des livres scellez pour nous , tant qu'ils sont encore renfermez dans le secret de ses conseils. Ou ils signifient , que comme dans les jugemens humains on produit toutes les pièces qui servent à l'éclaircissement de la verité ; aussi ceux de Dieu se font avec une pleine connoissance , & en découvrant à nud , comme dit un Pere , le secret des consciences.

*Troedor.*

Y. 11. 12. *Je regardois attentivement à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçoit ; & je vis que la bête avoit esté tuée , &c.*

1. *Machab.* cap.  
6. 13  
*Item* 2.  
*Machab.*  
6. 9. 28.

Dieu s'estant assis sur son trône , comme on l'a vû , prononça l'Arrêt de mort contre Antiochus : & ce Prince mourut en effet par un coup visible de la main vangereuse du Seigneur , dans une angoisse d'esprit incroyable , se souvenant de tous les maux qu'il avoit faits dans Jerusalem contre les vrais serviteurs de Dieu ; & s'estant rendu indigne d'obtenir misericorde. Ceux qui estant étonnez des grands blasphêmes & des grandes injustices des ennemis de l'Eglise ; regardent , comme Daniel , attentivement , pour connoître & pour adorer les desseins de Dieu , ne tardent gueres à lire l'Arrêt de condamnation que sa divine justice prononce contre

tre

tre ces impies : car dans le tems même que semblables à cette corne, ils font dans le monde un plus grand bruit, ils se voyent comme Antiochus abatus en un moment, & lixez au feu pour estre éternellement brûlez.

C'est la Foy qui donne ces yeux tout spirituels pour voir ainsi, en s'élevant au-dessus des sens, ce qui se passe dans le jugement secret de Dieu à l'égard des persecuteurs de l'Eglise, lorsqu'ils se font le plus craindre parmi les hommes. Ils se regardent comme juges de l'Univers, dans le tems même qu'ils sont comme sur la sciellette devant Dieu pour estre jugez & condamnez. Il est donc très-important de n'arrêter nos regards, au milieu de toutes leurs injustices; que sur le Très-haut, qui sçait le tems & les bornes qu'il a données à leur puissance, selon qu'il est dit ensuite, que la puissance des autres bêtes loyez fut ostée, & que la durée de leur vie leur fut marquée jusqu'à ses tems, & un tems : c'est-à-dire, que tous ces Empires dont on a parlé, ont esté détruits chacun en leur tems, selon la mesure de leur durée que le decret éternel de Dieu leur avoit prescrite à chacun : *certum enim Theodor. zanicique regnandi tempus definitum fuit.*

v. 13, 14. Je vis comme la Fils de l'homme qui venoit avec les nuées du ciel, & qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours. Ils le prosternèrent devant luy, & il luy donna la puissance, l'honneur & le royaume, &c.

Le Royaume de JESUS-CHRIST, qui s'appelle si souvent luy-même dans l'Evangile, le Fils de l'homme, a commencé après tous ces Empires de la terre, à s'établir par son Incarnation. Et après son établissement scellé par sa mort & par sa résurrection si éclatante, il s'est élevé au milieu des nuées du ciel, & est arrivé jusques à l'Ancien des jours; c'est-à-dire, selon un Pere, que comme Homme *Theod. 7.* Dieu il est monté vers son Pere, qui luy a donné toute

toute puissance, tant dans le ciel que sur la terre. L'Évangile a donc été prêché dans le monde, & ce royaume tout divin s'est établi dans les cœurs des fidèles par la justice, par la paix, & par la joye que le Saint-Esprit y a fait naître, selon saint

Rom. cap. 14. 17. Paul : *Non est enim regnum Dei esca & potus : sed justitia, & pax, & gaudium in Spiritu sancto.* Aussi

Luc. cap. 17. 20. les Pharisiens ayant demandé à JÉSUS-CHRIST, quand le royaume de Dieu devoit venir, il leur répondit, que le royaume de Dieu ne viendrait point avec un éclat qui le feroit remarquer ; mais que ce royaume estoit des-lors au milieu d'eux.

Il est vray néanmoins que le royaume de JÉSUS-CHRIST ne sera dans sa perfection, que lors qu'il viendra luy-même dans les nuées du ciel avec la gloire de son Pere, pour abolir toute puissance & toute principauté. Car tous ces membres ne faisant alors qu'un Christ avec luy, ils composeront tous ensemble ce divin royaume, qu'il remettra, comme dit saint Paul, entre les mains de son Pere :

1. Cor. c. 15. 24. *deinde finis cum tradiderit regnum Deo & Patri.*

2. 21. 22. Cette corne faisoit la guerre contre les Saints, & avoit sur eux l'avantage, jusqu'à ce que l'Ancien des jours parut. Il donna aux Saints du Très-haut la puissance de juger ; & le tems étant accompli, les Saints entrèrent en possession de leur royaume.

Soit que nous entendions, comme on l'a dit, par la quatrième bête, le Royaume des Seleucides en Syrie, & des Lagides en Égypte ; ou l'Empire des Romains, grands persecuteurs de l'Eglise ; ou le regne de l'Antechrist ; ou enfin toutes ces puissances, comme unies ensemble, quoiqu'en des tems fort éloignés les uns des autres, pour faire la guerre aux Saints, selon qu'il est dit icy ; on ne doit point estre surpris, si cette corne, qui peut marquer la puissance principale qui a regné & qui doit regner en chaque tems, n'a l'avantage sur eux. C'est ici le tems des souffrances de l'Eglise, qui est

est appelée militante tant qu'elle vit sur la terre : & la victoire de ses enfans ne consiste très-souvent que dans leur mort même , comme il a paru & dans les saints Machabées sous le regne d'Antiochus , & dans ce grand nombre de Martyrs des trois premiers siècles de l'Eglise sous l'Empire des Romains , & comme il paroîtra de nouveau à la fin des tems sous le regne tyrannique de l'Antechrist.

Mais il doit venir un tems où l'*Ancien des jours* paroîtra dans tout l'éclat de sa justice & de sa puissance , & donnera à ses Saints qui auront esté si cruellement persécutés , le pouvoir de juger leurs propres persécuteurs. Ce sera alors que le tems estant accompli ; c'est-à-dire , le tems de la patience infinie de Dieu , & des souffrances de ses Saints , ils entreront pour toujours en possession du royaume que le Pere leur a destiné avant tous les tems.

*Y. 25. 26. &c. Il parlera insolemment contre le Très-haut , il foulera aux pieds les Saints du Très-haut , & il s'imaginera qu'il pourra changer les tems & les loix, . . . Le jugement se tiendra ensuite. &c.*

Cecy a un tel rapport avec ce que l'Ecriture a remarqué d'Antiochus , que ceux qui l'expliquent particulièrement de l'Antechrist , sont obligés de reconnoître qu'on peut bien l'entendre aussi de ce Prince , comme de celui qui en estoit la figure. De même donc que JESUS-CHRIST joint dans l'Evangile ce qui regardoit le grand jour du Jugement & la consommation de tout l'Univers , avec ce qui regardoit la ruine de Jerusalem , qui devoit en estre une image ; on peut bien aussi considerer ce qui se passa sous le regne d'Antiochus , & sous l'Empire des Romains à l'égard des fidèles serviteurs de Dieu , comme une image de ce qui doit arriver à la fin du monde. Ce sera alors que l'Antechrist , appelé par saint Paul *l'homme de péché & l'enfant de perdition* , & figuré , selon saint Jérôme , par cette

1. Mach.  
cap. 1. 47.  
2. Mach.  
cap. 9.  
Estins.

2. Thess.  
cap. 2. 30.  
Hieron.  
in Dan.

COR-cap 7. 26.

corne qui proféroit des paroles si superbes & si insolentes, ayant foulé aux pieds les Saints du Très-haut durant son tems, deux tems, & la moitié d'un tems; c'est-à-dire durant trois ans & demi, qui fut aussi le tems que dura le fort de la perfecution d'Antiochus sa figure, la puissance luy sera ôtée ensuite, ainsi qu'elle fut ôtée à ce Prince, afin qu'il perisse pour toujours; & le royaume éternel sera donné aux Saints du Très-haut.

Ce royaume a commencé à estre donné à ce peuple saint, dès les tems & d'Antiochus & des Romains, lorsqu'ils souffroient le martyre pour le vray Dieu: mais ils n'en jouiront pleinement, comme on l'a dit, qu'après que l'impie qui sera rempli, dit saint Jérôme, de toute la plénitude de la malice de Satan; *in quo totus Sathanus habitatorius fit corporalius*, aura esté détruit, selon la parole de saint Paul, par le soufflé de la bouche du Seigneur JESUS, qui le perdra par l'éclat de sa présence. Car le démon, comme dit un autre Pere, imitera en quelque façon la conduite qu'a tenue nôtre Sauveur dans son Incarnation, en ce que, de même que le Fils de Dieu s'estant apparu à nous dans sa sainte humanité, a opéré nôtre salut; aussi le diable se servira d'un instrument digne de sa malice & de sa fureur, pour en operer les effets & procurer la perte des hommes. Il est donc très-important de joindre ensemble & de renfermer en un même point de vûe tous ces grands événemens, comme des figures les uns des autres, & comme acquerant par cette union même une autorité beaucoup plus grande, pour établir plus invinciblement la verité de nôtre Foy, & rendre nôtre Religion plus venerable.

r. Theff.  
cap. 2. 8.  
Theodor.



## C H A P I T R E V I I I .

*Autre vision de Daniel. Il voit un belier à deux cornes élevées, & un bouc qui n'avoit qu'une corne fort grande entre les deux yeux. Le bouc attaque le belier, lui rompt ses deux cornes, le jette par terre & le foule aux pieds. Le bouc croît, sa corne se rompt & il s'en forme quatre autres. Daniel instruit par Gabriël apprend que le belier est le Roi des Perses & des Medes; & le bouc, le Roi des Grecs. Après eux un Roi impudant, fourbe, artificieux, superbe, réduit en poudre sans la main des hommes.*

1. **A** Nno tertio regni Baltassar regis, visio apparuit mihi. Ego Daniel, post id quod videram in principio,

2. vidi in visione mea, cum essem in Susis castro, quod est in Ælam regione, vidi autem in visione esse me super portam Ulai.

3. Et levavi oculos meos, & vidi: & ecce aries unus stabat ante paludem habens cornua excelsa, & unum excelsius altero atque succrescens.

¶ 2. Expl. Nomen portæ, fortè ab Eulæ fluvio præterlabente. Pagnin. & Vatabl. vertunt, juxta flu-

1. **L** A troisième année du regne du roy Balthasar, j'eus une vision. Moy, Daniel, après ce que j'avois vû au commencement,

2. je vis dans une vision lorsque j'étois au château de Suse qui est au pais d'Elam, & il me parut dans cette vision que j'étois à la porte d'Ulai.

3. Je levay les yeux, & je vis un belier qui se tenoit devant le marêts, il avoit les cornes élevées, & l'une l'estoit plus que l'autre, & croissoit peu-à-peu.

4. Après

men Ulai. Sp. Mnoch.

¶ 3. Expl. devant la porte ou le fleuve d'Ulai, qui formoit un marêts.

4. Après cela je vis que ce bélier donnoit des coups de cornes contre l'Occident, contre l'Aquilon & contre le Midi, & toutes les bêtes ne luy pouvoient résister, ni se délivrer de sa puissance : il fit tout ce qu'il voulut, & il devint fort puissant.

5. J'estois attentif à ce que je voyois : & en même-tems un bouc vint de l'Occident sur la face de toute la terre, sans qu'il touchât néanmoins la terre : & ce bouc avoit une corne fort grande entre les deux yeux.

6. Il vint jusqu'à ce bélier qui avoit des cornes que j'avois vû se tenir devant la porte; & s'élançant avec une grande impetuosité, il courut à luy de toute sa force.

7. Lorsqu'il fut venu près du bélier, il l'attaqua avec furie, & le perça de playes : il luy rompit les deux cornes, sans que le bélier luy pût résister; & l'ayant jetté par terre, il le foula aux pieds; & personne ne put délivrer le bélier de sa puissance.

§. 7. Lettr. main.

4. Postea vidi arietem cornibus ventilantem contra Occidentem, & contra Aquilonem, & contra Meridiem, & omnes bestia non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus, fecitque secundum voluntatem suam, & magnificatus est.

5. Et ego intelligebam : ecce asitem hircus caprarum veniebat ab Occidente super faciem totius terra, & non tangebat terram : porro hircus habebat cornu insigne inter oculos suos.

6. Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem ante portam, & cucurrit ad eum in impetu fortitudinis sue.

7. Cumque appropinquasset propè arietem : efferatus est in eum, & percussit arietem, & commisit duo cornua ejus, & non poterat aries resistere ei : cumque eum misisset in terram, concularvit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus.

8. Hir-

8. *Hircus autem caprarum magnus factus est nimis : cumque crevisset, fractum est cornu magnum, & orta sunt quatuor cornua subter illud per quatuor ventos caeli.*

9. *De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum : & factum est grande contra Meridiem, contra Orientem, & contra fortitudinem.*

10. *Et magnificatum est usque ad fortitudinem caeli : & dejecit de fortitudine, & de stellis, & concitavit eas.*

11. *Et usque ad principem fortitudinis magnificatum est : & ab eo tulit iuge sacrificium, & dejecit locum sanctificationis ejus,*

12. *Robur autem datum est ei contra iuge sacrificium propter peccata : & prosterneatur veritas in terra, & facies, & prospere*

8. Le bouc ensuite devint extraordinairement grand ; & étant crû , sa grande corne se rompit , & il se forma quatre cornes au-dessous vers les quatre vents du ciel.

9. Mais de l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite qui s'agrandit fort vers le Midi , vers l'Orient , & vers les peuples les plus forts "

10. Il éleva sa grande corne jusques aux armées " du ciel , & il fit tomber les plus forts & ceux qui étoient comme des étoiles , & il les foula aux pieds.

11. Il s'éleva même jusques au Prince des forts , il luy ravit son sacrifice perpétuel , & il deshonorera " le lieu de son sanctuaire.

12. La puissance luy fut donnée contre le sacrifice perpétuel à cause des pechez des hommes , & la verité sera renversée sur la terre. Il fera ce qu'il luy plaira ,

ψ. 9. Lettr. la force, fortitudinem ; ou , la gloire. gloriam.

ψ. 10. Lettr. la force. Hebr. l'armée.

ψ. 11. Lettr. dejecit, de gradu suo scil. & honore : degrada : nec enim combussit , aut diruit. Menoch. Tirin.

plaira, & ses desseins luy rabisur.  
réussiront.

13. Alors j'entendis un des Saints qui parloit, & un Saint dit à un autre que je ne connoissois point & qui luy parloit : Jusqu'à quand durera cette vision touchant le violement du sacrifice perpetuel, & le péché qui causera cette desolation ? Jusqu'à quand le sanctuaire & le pouvoir de Dieu seront-ils foulez aux pieds ?

14. Et il luy dit : Jusques au soir & au matin", il se passera deux mille trois cens jours : & après cela le sanctuaire sera purifié.

15. Moy, Daniel, lorsque j'avois cette vision & que j'en cherchois l'intelligence, il se presenta devant moy comme une figure d'homme",

16. & j'entendis la voix d'un homme " à la porte d'Ulai, qui cria & qui

13. *Et audiui unum de sanctis loquentem : & dixit unus sanctus alteri nescio tui loquenti : usquequid viso, & iuge sacrificium, & peccatum desolationis, que facta est : & sanctuarium, & fortitudo concalcabitur ?*

14. *Et dixit ei : Usque ad vesperam & manè, dies duo millia trecenti : & mundabitur sanctuarium.*

15. *Factum est autem cum viderem ego Daniel visionem & quererem intelligentiam : ecce stetit in conspectu meo quasi species viri.*

16. *Et audiui vocem viri inter Ulai, & clamavit & ait : Gabriël fac*

¶ 14. *Expl. id est, usque ad diem illam quâ finietur desolatio Antiochi : dies enim naturalis, per vesperam & manè, describitur. Genes. 1. 5. Menoch. Tirin.*

¶ 15. *Expl. l'Ange Ga-*

briël en forme humaine.

¶ 16. *Expl. comme d'un homme. C'étoit la voix d'un autre Ange qui parloit à Gabriël. Quelques-uns l'entendent de saint Michel. Hieron.*

*fac intelligere istam visionem.*

17. *Et venit, & stetit juxta ubi ego stabam : cumque venisset, prœvens corrua in faciem meam, & ait ad me : intellige fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.*

18. *Cumque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram : & tetigit me, & statuit me in gradu meo.*

19. *Dixitque mihi : Ego ostendam tibi quæ futura sunt in novissimo maledictionis : quoniam habet tempus finem suum.*

20. *Aries, quem vidisti habere cornua, rex Medorum est atque Persarum.*

21. *Porro bircus caprarum, rex Græcorum est, & cornu grande, quod erat inter oculos ejus, ipse est Rex primus.*

22. *Quod autem fracta illo surrexerunt*

dit : *Gabriel, faites-luy entendre cette vision.*

17. En même-tems Gabriel vint & se tint au lieu où j'estois ; & lorsqu'il fut venu à moy, je tombay le visage contre terre tout tremblant de crainte, & il me dit : Comprenez bien, fils del'homme; parce que cette vision s'accomplira à la fin en son tems.

18. Et lorsqu'il parloit encore à moy, je tombay le visage contre terre. Alors il me toucha, & m'ayant fait tenir debout,

19. il me dit : Je vous feray voir ce qui doit arriver au dernier jour de la malediction, parce que le tems de ces visions s'accomplira enfin.

20. Le bélier que vous avez vû qui avoit des cornes, est le Roy des Perles & des Medes.

21. Le boue est le Roy des Grecs, & la grande corne qu'il avoit entre les deux yeux est le premier de leurs Rbis.

22. Les quatre cornes qui se sont elevées après que

†. 19. *Expl. à la fin des maledictions & des malheurs, c'est-à-dire, au tems que ces malheurs finiront.*

que la première a été rompuë, sont les quatre Rois qui s'éleveront de sa nation, mais non dans sa force & dans sa puissance;

23. & après leur regne, lorsque les iniquitez se seront accrûes, il s'élevra un Roy qui aura l'impudence sur le front, qui entendra les paraboles & les énigmes".

24. Sa puissance s'établira, mais non par ses forces, & il fera un ravage étrange & au-delà de toute créance : il réussira heureusement, & fera tout ce qu'il aura entrepris. Il fera mourir selon qu'il luy plaira les plus forts & le peuple des Saints.

25. Il conduira avec succès tous ses artifices & toutes ses tromperies : son cœur s'enflera de plus en plus ; & se voyant comblé de toutes sortes de prospérité, il en fera mourir plusieurs : il s'élevra contre le Prince des Princes, & il sera enfin réduit en poudre sans la main des hommes.

26. Cette vision du soir

*quatuor pro eo : quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in fortitudine ejus.*

23. *Et post regnum eorum, cum creverint iniquitates, consurget rex impudens facie, & intelligens propositiones.*

24. *Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis : & supra quam credi potest, universa vastabit, & prosperabitur, & faciet. Et interficiet robustos, & populum sanctorum.*

25. *Secundum voluntatem suam, & dirigetur dolus in manu ejus : & cor suum magnificabit, & in copia rerum omnium occidet plurimos : & contra principem principum consurget, & sine manu conteretur.*

26. *Et visio vespere,*  
&

\*.23. *Expl. erit acuto & callido ingenio, Hebr. intelliget ænigmata, &c.*

*Et mandè, qua dicta est, vera est: tu ergò visionem signa, quia post multos dies eris.*

& du matin " qui vous a esté représentée, est veritable. Vous donc scellez cette vision ", parce qu'elle n'arrivera qu'après beaucoup de jours.

27. *Et ego Daniel langui, & egrotavi per dies: cumque surrexissèm, faciebam opera regis, & stupebam ad visionem, & non erat qui interpretaretur.*

27. Après celà, moy Daniel, je tombay dans la langueur, & je fus malade pendant quelques jours, & m'étant levé, je travaillois aux affaires du Roy; & j'étois dans l'étonnement en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter.

¶ 26. *Expl.* touchant le jour composé du soir & du matin, dont il est parlé vers. 14.

pour la posterité: mais cachez-la comme une chose dont l'intelligence n'est point pour le tems present.

*Ibid.* *Expl.* Ecrivez-la

*Theodoret.*

## EXPLICATION

### DU CHAPITRE VIII.

Sens littéral & spirituel.

¶ 3. 4. **J**E vis un bélier qui se tenoit devant le maître: il avoit les cornes élevées, & l'une l'estoit plus que l'autre, & croissoit peu-à-peu. Après celà je vis que ce bélier donnoit des coups de cornes contre l'Occident, contre l'Aquilon, &c.

Nous voyons dans les saintes Ecritures, qu'il est assez ordinaire, que l'Esprit de Dieu represente les mêmes choses sous plusieurs idées & figures differentes. Ainsi JESUS-CHRIST compare dans un même endroit le royaume du Ciel à un tresor

*Matth. c. 13. v. 44. &c.*

H

qui

*Ibid. v. 3.* qui est caché; à un marchand de perles qui vend  
*24. 31.* tout pour en acheter une de grand prix; à un filet  
*33.* jetté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons; à la semence que l'on jette en terre, & qui tombe en des endroits differens; au bled parmi lequel l'ennemi seme de l'yvraye; à un grain de senevé, qui de très-petit, devient comme un arbre; & à du levain qu'on mêle avec de la pâte, afin de la faire lever. On ne doit donc pas estre surpris si l'on trouve aussi dans Daniel les mêmes choses predites & figurées sous différentes images; & l'on ne sçauroit douter que chaque figure ne renferme des proprieté & des caracteres spécifiques, quoique la foiblesse de nostre esprit ne puisse les découvrir.

Les veritez que l'Esprit de Dieu representoit à son Prophete sous tant de figures, estoient, comme on l'a fait voir, très-importantes. Elles donnoient d'une part à toute la posterité l'idée que l'on doit avoir de la grandeur infinie de la prescience, & de la toute-puissance de cet Esprit souverain, qui voit tout & qui conduit toutes choses dans le monde, sans aucune distinction des tems; & par qui les plus grands Empires sont détruits, & d'autres sont établis en leur place. Elles traçoient d'autre part sous ces énigmes tout le plan du grand ouvrage de la redemption des hommes, & de l'établissement du Royaume de JESUS-CHRIST, qu'il a eu dessein que nous regardassions principalement, comme le point & l'objet unique auquel tout ce qui est marqué des autres Empires se doit rapporter comme à sa fin.

*Vers. 20.*

Ce bélier dont il est parlé icy, signifie, selon l'explication que l'Ecriture en donne elle-même, l'Empire des Perses & des Médes. Ses deux cornes marquoient les deux puissances qui composoient ce grand Etat: & celle des deux qui estoit plus grande que l'autre, & qui croissoit peu-à-peu, designoit les Perses, dont le Roy qui estoit Cyxus augmenta beaucoup ses Etats par les conquestes qu'il fit en diffe-

différens tems. Ainsi ayant étendu fort loin son Empire vers l'Occident, le Septentrion & le Midi, ce qui estoit figuré par les coups de cornes que donnoit le bélier contre ces différentes parties du monde, rien n'estoit capable de l'arrêter & d'empêcher ses victoires.

3. 5. 6. 7. Un bouc vint de l'Occident sur la face de toute la terre, sans qu'il touchât néanmoins la terre : & ce bouc avoit une corne fort grande entre les deux yeux . . . & estant venu près du bélier, il l'attaqua avec furie, & le perça de playes, &c.

L'Écriture nous déclare dans la suite, que ce *Vers. 21.*

bouc signifioit l'Empire des Grecs. Il vint d'Occident, parce que la Macedoine est à l'Occident de la perse, où Daniel estoit lorsqu'il écrivoit ses visions. Il s'étendit sur la face de toute la terre, ce qui marque les grandes conquêtes de cet Empire :

& il paroissoit ne point toucher à la terre, ce qui signifie la même chose qui nous a esté représentée *Daniel. cap. 7. 6.*

auparavant par les quatre ailes du leopard, auquel cet Empire a esté aussi comparé, à cause de la rapidité avec laquelle celui qui l'a établi subjugoit les nations, paroissant plutôt voler que marcher. Cette corne si remarquable qu'il avoit entre les yeux, designoit, selon le texte sacré, le premier Prince de ce grand Empire ; c'est-à-dire, le grand Alexandre *cap. 8. 21.*

Roy de Macedoine, par les armes duquel le bouc a triomphé du bélier, ou le royaume des Grecs de celui des Perses : car ce Prince ayant vaincu Darius, & rompu par cette victoire les deux cornes du bélier ; c'est-à-dire, ayant abattu les deux puissances des Perses & des Medes, réunies en sa personne, il demeura seul maître de ce grand Empire.

Aussi Joseph a eu soin de remarquer, que lors qu'Alexandre alla à Jerusalem après la défaite de Darius, & qu'il estoit fort irrité contre cette ville, & dans le dessein de luy faire ressentir les effets de sa colere, Dieu luy changea tout d'un coup

*Joseph. Antiq. Jud. lib. 11. c. 8.*

le cœur ; & qu'une des choses qui contribua à le rendre favorable aux Juifs , fut cette même vision de Daniel dont nous parlons. „ Car le Souverain „ Pontife luy fit voir , dit l'Historien , l'endroit de „ ses Propheties où il est marqué , qu'un Prince „ Grec détruiroit l'Empire des Perses : & il ajoûta , qu'il ne doutoit point que ce ne fût luy de „ qui cette Prophetie se devoit entendre : ce qui „ donna une grande joye à Alexandre.

7. 8. 9. 10. &c. *Le bouc devint extraordinairement grand : & estant crû , sa grande corne se rompit ; & il se forma quatre cornes au-dessous , vers les quatre vents du ciel : mais de l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite , &c.*

La mort d'Alexandre arrivée dans la fleur de son âge , & dans le cours si rapide de ses victoires , nous est marquée par la rupture de la grande corne du bouc : & le partage de son Empire en quatre Royaumes , est figuré par ces quatre cornes qui sortirent sous la première. Les quatre Royaumes , que quatre Officiers de son armée partagerent , estoient tournez vers les quatre vents du ciel , c'est-à-dire , vers les quatre parties du monde , celuy de Babylone estant à l'Orient , celuy d'Asie au Septentrion , celuy de Grece à l'Occident , & celuy d'Egypte au Midi.

Or de l'un de ces Royaumes , c'est-à-dire , de celuy des Seleucides qui ont régné en Asie & en Babylone , il sortit une petite corne , qui estoit le Roy Antiochus surnommé Epiphane , dont on a déjà beaucoup parlé. Il est dit , qu'il s'aggrandit *cap. 11. v. fort* , & du côté du Midi , où il s'empara de l'Egypte ; & du côté de l'Orient , où il poussa ses conquêtes dans la Perse ; & du côté de la force , ou de la gloire , c'est-à-dire vers la Palestine , où le Temple consacré à la gloire du Très-haut auroit dû rendre & le peuple d'Israël & la ville de Jerusalem invincibles , s'ils ne s'en estoient rendu indignes.

EXPLICATION DU CHAP. VIII. 173

Il s'éleva donc contre la force ou l'armée du ciel ; Theodor. Heron.  
 c'est-à dire, qu'il entreprit de faire la guerre à ce  
 peuple qui avoit toujours combattu sous les éten-  
 darts du Roy du Ciel : & il reçut le pouvoir de  
 renverser plusieurs de ces forts, de ces hommes que  
 leur pieté faisoit éclater comme des étoiles, & qui  
 estoient de cette race dont Dieu avoit dit à Abra- Genes. c.  
22. 17.  
Daniel.  
c. 8. 23.  
 ham, qu'il la rendroit comme les étoiles du ciel.  
 Mais il osa même s'élever contre le Prince des forts,  
 contre le Prince des Princes ; c'est-à-dire. déclarer  
 la guerre à Dieu même, qui reconnoissoit Israël  
 pour son peuple ; & blasphemer son saint Nom, Exod. c.  
29. v. 38.  
39.  
Nomer. c.  
28. 3.  
2. Ma-  
chab. cap.  
6. 2.  
Daniel.  
cap. 8. 12.  
 en faisant cesser le sacrifice perpetuel que le Seigneur  
 avoit ordonné qu'on luy offrit tous les jours matin  
 & soir, & deshonorer son sanctuaire par une aussi  
 grande profanation que fut celle d'y faire adorer  
 Jupiter Olympien.

Or il faut bien remarquer, que la puissance ne  
 luy fut donnée de faire cesser le sacrifice perpetuel,  
 & de renverser la verité sur la terre, c'est-à-dire,  
 toutes les loix & tout le culte extérieur de la ve-  
 ritable Religion, qu'à cause des pechez des hom-  
 mes : car si le peuple de Dieu ne s'estoit abandon-  
 né au peché, & au plus grand de tous les pechez,  
 qui est celuy de l'idolâtrie, jamais ce pouvoir de  
 fouler aux pieds ce qu'ils avoient de plus saint,  
 n'eût esté donné à ce Roy impie, qui ne devint  
 l'instrument de la colere de Dieu contr'eux, qu'en  
 punition de tant de crimes par lesquels ils avoient  
 violé la sainteté de son alliance.

¶ 13. 14. Et un Saint dit à un autre que je  
 ne connoissais point . . . Jusqu'à quand ? . . . Et il  
 luy dit : Jusques au soir & au matin il se passera  
 deux mille trois cens jours : après celà le Sanctuai-  
 re sera purifié.

C'estoit un Ange qui interrogeoit un autre Ange  
 en faveur de Daniel, à qui il vouloit donner l'é-  
 claircissement touchant l'avenir. Les jours dont il est

parlé ici, sont des jours naturels, & non des jours prophétiques, qui se prennent fort souvent pour des années. Ce terme, *du soir & du matin*, marque selon plusieurs Interprètes, un jour complet; ce qui est même la maniere dont il est décrit au commencement de la Genèse en ces termes: *Dieu donna à la lumiere le nom de jour, & aux tenebres le nom de nuit; & du soir & du matin se fit le premier jour*, c'est-à-dire que du jour artificiel, qui finit au soir & de la nuit suivante jusqu'au matin, se fit un jour naturel, qui se compte du lever du soleil à un autre.

Cet Ange dit donc à l'autre Ange; *Qu'il se passeroit deux mille trois cens jours*, jusqu'à ce jour auquel le *Sanctuaire seroit purifié* de l'abomination par laquelle le Roy Antiochus l'auroit profané. Quelques-uns croient aussi, que par cette expression *du soir & du matin*, dont le Prophete s'est servi pour marquer le jour de la purification & du rétablissement entier du *lieu saint*, il pouvoit bien faire allusion aux deux tems du jour auxquels le *sacrifice perpetuel* dont il a parlé, devoit s'offrir, qui estoient *le soir & le matin*.

Quant à ce qui regarde l'intelligence des six années, quatre mois & vingt jours, à quoy reviennent ces deux mille trois cens jours dont il est parlé ici; c'est une question si agitée & néanmoins si peu éclaircie, de trouver cet espace juste, depuis le commencement de la profanation du Temple jusques à sa purification, que nous n'osons entreprendre ce calcul après tant d'autres qui en ont écrit si differemment. Ainsi nous nous contentons de dire seulement en general, que l'impie Antiochus demeura maître de la ville de Jerusalem & de la forteresse de Sion trois ans & demi pendant lesquels il fit des maux infinis au peuple Juif, comme il est marqué au chapitre precedent: mais que la profanation des choses saintes ayant commencé dès avant ce tems, il n'est pas

Genes. 1.  
1. 5.

• •

Joseph. de  
bell.  
Jud. lib.  
12. c. 10.  
Item  
Præfat.  
cap. 1.  
Danic.  
cap. 7. 25.  
Estimo.

pas fort difficile de trouver en tout plus de six ans de desolation. I. Machab. 14

Saint Jérôme dit, Que la plupart des Ecrivains catholiques expliquoient aussi cet endroit de l'Antechrist, & regardoient même tout ce qui s'étoit passé sous le regne d'Antiochus contre la Religion des Juifs, comme ayant esté seulement une figure de la verité qui se devoit accomplir à la fin des tems : *Hunc locum plerique nostrorum ad Antichristum referunt ; & quod sub Antiocho in typo factum est , sub illo in veritate dicunt esse complendum.*

¶. 17. 18. 19. Gabriel vint & se tint au lieu où j'estois, & je tombay le visage contre terre tout tremblant de crainte, & il me dit : Comprenez bien, fils de l'homme, parce que cette vision s'accomplira à la fin en son tems, &c.

On peut juger de l'importance de cette prophétie, par la qualité de celuy qui vient en donner l'éclaircissement à Daniel ; puisque c'est le même qui fut depuis envoyé de Dieu à la sainte Vierge, pour luy annoncer le grand mystere de l'Incarnation, & en estre l'entremetteur. C'est donc l'Ange Gabriel qui vient luy-même expliquer au saint Prophete tout ce que nous avons dit jusqu'à present de ces changemens d'Empires, & de cette effroyable desolation causée dans Jerusalem par l'impieté d'Antiochus, qui figurait celle qu'on devoit voir dans l'Eglise durant les trois premiers siècles, & encore plus, selon saint Jérôme, celle qui doit arriver dans les derniers tems, lorsque l'homme de péché, directement opposé à JESUS-CHRIST, détruira dans la plus grande partie des Chrestiens le sacrifice perpetuel ; c'est-à-dire, que non seulement il usera de toutes sortes de violences pour abolir, autant qu'il sera en son pouvoir, le culte & les marques exterieures de nostre Religion ; mais qu'il causera un refroidissement presque general

dans la charité, qui doit estre comme le sacrifice perpetuel offert à Dieu dans le cœur de l'homme. C'est ce qui fait dire à Nostre Seigneur, que

*Matth. 6.  
24. 12.* *l'iniquité s'estant accrûe, la charité de plusieurs se refroidira ; & qu'à peine trouvera-t-il de la foy dans la terre quand il viendra.*

L'étonnement extraordinaire & le trouble que fait paroître Daniel, estoit un effet de la miséricorde de Dieu, qui empêchoit par ce sentiment qu'il luy donnoit de sa foiblesse, qu'il ne s'élevât d'orgueil, en se voyant si souvent avec les Anges. Ainsi dans le même-tems qu'on luy découvre tous ces grands secrets de l'avenir, on l'avertit, dit saint Jérôme, de la fragilité de sa nature, & on le fait souvenir qu'il est homme, en l'appellant *filz de l'homme*, afin qu'il ne conçût pas des sentimens au-dessus de foy. Ce qu'il y a encore d'admirable, c'est que celuy qui estoit tombé deux fois par terre tout tremblant de crainte, en voyant & en entendant parler Gabriël, se releva dans l'instant que cet Ange l'eut touché : car il falloit qu'il demeura convaincu que la force qui luy estoit nécessaire pour se soutenir au milieu de ce grand éclat, tandis qu'il estoit encore dans un corps mortel, environné de misere, luy venoit de Dieu, & non de luy-même.

*y. 23. &c. Lorsque les iniquitez se seront accrûes, il s'élèvera un Roy qui aura l'impudence sur le front, qui entendra les paraboles & les énigmes, &c.*

*Vers. 12.* On a vû auparavant, que ce fut à cause des pechez des hommes, que la puissance fut donnée à ce Prince impie de ravir à Dieu son sacrifice perpetuel. C'est la même chose qui est marquée ici de nouveau, lorsqu'il est dit, qu'ensuite de l'accroissement des iniquitez, il s'éleveroit un Roy dont le caractere seroit l'impudence, & une insolence extraordinaire à l'égard de Dieu. C'est ce que la sainte

te

te Ecriture repete exprès, pour nous faire concevoir une grande horreur du peché, qui exige quelquefois de la justice de Dieu, qu'il envoie des Rois impies pour renverser toutes les choses les plus saintes, en punition du mépris qu'ont fait les peuples de la sainteté de ses preceptes. Ce que l'Ange ajoûte, en parlant d'Antiochus, qu'il *entendrait les paraboles & les énigmes*, a rapport encore à ce qui est dit auparavant; que *la corne de la quatrième bête*, figure de ce méchant Prince, *avait des yeux*: & celà marquoit, comme on l'a fait voir, qu'Antiochus auroit un esprit subtil, penetrant & plein de lumiere, qui ne servit néanmoins qu'à le rendre plus méchant, par l'usage criminel qu'il en fit, pour trahir les hommes, & pour s'élever contre Dieu avec une audace qui luy a fait meriter que l'Ecriture le designât, en disant de luy, *qu'il avroit l'impudence sur le front*.

Qu'il est donc vray de dire avec l'Apôtre saint Paul, que *la science enfle*, & que *la seule charité édifie*! Car si le plus éclairé d'entre les hommes employe sa lumiere pour voir autre chose que le néant dans soy-même; & le comble de toutes les perfections en Dieu; on peut dire que cette lumiere est en luy une source de tenebres; & qu'il luy auroit esté plus avantageux de n'estre pas né avec cet esprit si penetrant, qui ne sert qu'à luy ôter, comme au premier Ange & au premier homme, la connoissance de ce qu'il est, & la vûe de l'estre infini de Dieu. Ainsi le moindre degré de charité est preferable aux plus hautes connoissances, puis qu'elles peuvent nous éloigner de Dieu lorsqu'elles enflent nostre cœur: au lieu que la charité approche l'homme de Dieu en le détachant de soy-même.

Si donc Antiochus devint si puissant contre le peuple qui appartenoit au Seigneur; & si *sa puissance s'établit*, comme il est marqué ici, d'une

*Daniel.*  
*c. 8. 23.*

*Vers. 24.*

maniere si étonnante, il devoit en penetrer la vraye cause, & estre bien convaincu que *ce n'étoit point un effet de ses propres forces*; c'est-à-dire, qu'il ne tenoit que de Dieu même cette puissance qu'il avoit reçûe, seulement comme un ministre de sa fureur, pour punir son peuple, & non pour s'en élever avec orgueil contre celuy qui l'avoit comme déposée entre ses mains.

*7. 24. 25. Il réussira, & fera tout ce qu'il aura entrepris. . . . . Il conduira avec succès tous ses artifices & toutes ses tromperies : son cœur s'enflera de plus en plus . . . . il s'élèvera contre le Prince des Princes, & il sera à la fin réduit en poudre sans la main des hommes.*

Telle est aux yeux de la foy, la plus redoutable punition d'un homme impie & d'un méchant, qui porte le caractère d'un reprové. *Il réussit, selon l'Ecriture, dans toutes ses entreprises, sans que Dieu oppose aucun obstacle à tous ses desseins. Il medite des tromperies & les conduit selon son desir. Et ce succès même le portant à s'enfler de plus en plus, comme si rien ne pouvoit luy résister, & qu'il fût maître de tout; il s'élève enfin contre Dieu même, qui est appelé icy le Prince des Princes, pour faire connoître aux Princes, qu'en quelque degré de puissance qu'ils soient établis, ils ont un Prince & un Souverain au-dessus d'eux.*

Aussi l'impie Antiochus ayant refusé de le reconnoître, *fut enfin réduit en poudre sans la main des hommes*; c'est-à-dire, qu'il perit misérablement, comme il est marqué dans l'histoire des Machabées, par un jugement du ciel, & par un coup tout visible de la main de Dieu, qui ne se servit d'aucun homme pour l'humilier, mais qui fit sortir les vers de son corps tout vivant, pour le convaincre, avant sa mort même, de cette sottise & impudente vanité, qui l'avoit porté à se regarder comme le maître de la mer & de la terre, & comme ayant le pouvoir,

2. Ma-  
chab. cap.  
9. v. 4. 8.  
9. 18.

voir, dit l'Écriture, de mettre dans la balance les montagnes les plus hautes. *Qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare . . . . & montium altitudines in statera appendere.*

¶ 27. Après cela, moy Daniel, je tombay dans la langueur . . . & m'estant levé ensuite je travaillois aux affaires du Roy, & j'estois dans l'étonnement en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter.

Theodoret nous fait faire une excellente remarque sur la maladie & la langueur que causa cette vision à Daniel. Car il témoigne que ce fut un pur effet de la tendresse de sa charité pour les Juifs qui devoient venir après luy. Il sçavoit, dit ce Pere, que ces malheurs ne pouvoient le regarder, puisque l'Ange l'avoit assuré que cette vision ne s'accompliroit qu'après beaucoup de jours; c'est-à-dire, que long-tems après. Et ainsi, n'y estant point intéressé pour sa personne, il n'y prenoit intérêt que par un mouvement de cette charité compatissante, qui fait, comme dit saint Paul, que si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec luy. Il ne se regarde pas donc luy-même séparément, mais dans l'union de tout le corps des fidelles, tant de ceux qui estoient vivans que de tous les autres qui devoient se succéder dans la suite; & s'appropriant leurs maux avec un zele incroyable, *il tombe dans la langueur, & se sent comme accablé sous le poids de tant de malheurs, qui devoient un jour éprouver la foy de ses freres.*

1. Cor. 12. 26.

Cependant comme un homme courageux, & comme un fidelle ministre, il ne laisse pas, dit encore le même Pere, de s'acquitter des fonctions de la charge que le Roy luy avoit confiée, personne ne connoissant la vraye cause de l'infirmité qui luy estoit survenuë. Il estoit donc appliqué exterieurement à ces emplois seculiers où la divine

Providence l'avoit engagé : mais son cœur estoit tout pénétré de ces grandes veritez que Dieu luy avoit marquées dans *sa vision*, qui l'étonnoient salutairement, sans qu'il en eût toutefois une entiere intelligence; parce que *personne*, dit l'Écriture, *ne les luy interpretoit*. Mais comment ce saint Prophete peut-il dire, que personne ne luy interpretoit cette vision, puisque l'Ange venoit de le faire ? C'est, dit S. Jérôme, qu'ayant entendu en general parler de Rois, il n'en sçavoit point les noms; & que connoissant seulement, que de grands maux devoient arriver au peuple de Dieu, il estoit dans l'incertitude en quel tems ils arriveroient. Ainsi dans l'étonnement où il estoit, il abandonnoit avec une humble frayeur à la connoissance de Dieu tout ce qu'il ne sçavoit pas.



## CHAPITRE IX.

*Priere de Daniel qui confesse ses pechez & ceux de son peuple & demande misericorde. A peine fut-elle finie que Gabriël vint l'instruire des soixante & dix semaines, du saint des saints oint de l'huile sacrée, du Christ mis à mort, de la destruction du peuple, de l'abomination de la desolation dans le lieu saint.*

L'An du monde  
3467.  
Avant J.  
C. 537.  
année de  
Daniel  
81.

1. **L**A premiere année de Darius fils d'Assuerus, de la race des Medes, qui regna dans l'Empire des Chaldéens;

2. La premiere année, dis-je, de son regne, moy Daniel, je compris par

1. **I**N anno primo Darius filii Assueri de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldaorum:

2. anno uno regni ejus, ego Daniel intellexi in libris numerum

AN-

¶ 1. *Expl.* l'oncle & le beau-pere de Cyrus, qui détruisit avec luy l'Empire des Chaldéens. Hieron.

*annorum, de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni.*

la lecture des Livres saints "la verité du nombre des années que devoit durer la désolation de Jerusalem, dont le Seigneur a parlé au prophete Jeremie, qui estoit de soixante & dix ans.

3. *Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum rogare & deprecari in jejuniis, sacco & cinere.*

3. J'arrétay mes yeux & mon visage sur le Seigneur mon Dieu, pour le prier & le conjurer dans les jeûnes, le sac & la cendre.

4. *Et oravi Dominum Deum meum & confessus sum, & dixi: Obsecro, Domine Deus magne & terribilis, custodiens pactum & misericordiam diligentibus te, & custodientibus mandata tua.*

4. Je priay le Seigneur mon Dieu, je luy confesay mes fautes, & je luy dis: Ecoutez ma priere, ô Seigneur Dieu grand & terrible, qui gardez vôte alliance & vôte misericorde envers ceux qui vous aiment & qui observent vos commandemens.

5. *Pecavimus, iniquitatem fecimus, impiè egimus, & recessimus & declinavimus à mandatis tuis, ac judiciis.*

5. Nous avons peché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies, nous nous sommes retirez de vous, & nous nous sommes détourné de la voye de vos preceptes & de vos ordonnances.

6. *Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo Regibus nostris, principibus nostris, pa-*

6. Nous n'avons point obéi aux Prophetes vos serviteurs, qui ont parlé en vôte nom à nos Rois, à nos Princes, à nos pe-

res,

res , & à tout le peuple de la terre.

7. La justice est à vous, " ô Seigneur : & pour nous, il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitans de Jerusalem & tous les enfans d'Israël, & ceux qui sont près, & ceux qui sont éloignez, dans tous les pais où vous les avez chassés à cause des iniquitez qu'ils ont commises contre vous.

8. Il ne nous reste, dis-je, Seigneur, que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos peres qui ont peché.

9. Mais à vous qui êtes Nôtre-Seigneur & nôtre Dieu, appartient la miséricorde & la grace de la reconciliation : car nous nous sommes retirez de vous,

10. & nous n'avons point écouté la voix de Nôtre-Seigneur & de nôtre Dieu, pour marcher dans la Loy qu'il nous avoit prescrite par les Prophetes ses serviteurs.

*tribus nostris, omnique populo terra.*

7. *Tibi, Domine justitia : nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda, & habitatoribus Jerusalem. & omni Israël, his qui propè sunt, & his qui procul, in universis terris ad quas ejecisti eos, propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.*

8. *Domine, nobis confusio faciei, Regibus nostris, Principibus nostris, & patribus nostris, qui peccaverunt :*

9. *tibi autem Domino Deo nostro misericordia, & propitiatio, quia recessimus à te.*

10. *Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in lege ejus, quam posuit nobis per servos suos prophetas.*

11. *Et*

¶ 7. *Expl.* Vous estes seul souverainement juste, & tout ce que vous avez fait, publie vôtre justice. *Theodoret.*

11. *Et omnis Israël pravaricati sunt legem tuam, & declinaverunt ne audirent vocem tuam, & stillavit super nos maledictio, & detestatio, qua scripta est in libro Moysi servi Dei, quia peccavimus ei.*

12. *Et statuit sermones suos, quos locutus est super nos & super principes nostros, qui judicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale nunquam fuit sub omni caelo, secundum quod factum est in Jerusalem.*

13. *Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos: & non rogavimus faciem tuam, Domine Deus noster, ut reverteremur ab iniquitatibus nostris, & cogitaremus veritatem tuam.*

14. *Et vigilavit Dominus super malitiam, & adduxit eam super*

11. Tout Israël a violé vôtre Loy ; ils se sont détournés pour ne point écouter vôtre voix ; & cette malediction & cette exécution qui est decrite dans la Loy de Moïse "serviteur de Dieu, est tombée sur nous, parce que nous avons peché contre vous.

12. Le Seigneur a accompli ses oracles, qu'il a prononcez contre nous & contre nos Princes qui nous ont jugez, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jerusalem, auxquels on n'a jamais rien vû de semblable sous le ciel.

13. Tous ces maux sont tombez sur nous selon qu'il est écrit dans la Loy de Moïse, & nous ne nous sommes point presentez devant vôtre face pour vous prier, ô Seigneur nôtre Dieu, de nous retirer de nos iniquitez", & de nous appliquer à la connoissance de vôtre verité.

14. Ainsi l'œil du Seigneur a esté ouvert & attentif aux maux, & il les

a

Ÿ. 11. *Expl.* C'est celle qui est marquée dans le Levitique chap. 26. v. 31. 32. 33. & dans le Deuteronomie

chap. 27. v. 14. &c.

Ÿ. 13. *Expl.* Reversio ab iniquitate, est cogitare veritatem Dei. *Hieron.*

a fait fondre sur nous. Le Seigneur nôtre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, parce que nous n'avons point écouté sa voix.

15. Je confesse donc, ô Seigneur nôtre Dieu, qui avez tiré vôtre peuple de l'Égypte avec une main puissante, & qui vous êtes acquis alors un nom qui dure encore aujourd'hui, que nous avons peché, nous avons commis l'iniquité contre toutes vos justes ordonnances.

16. Mais je vous conjure selon toute vôtre justice<sup>u</sup>, Seigneur, que vôtre colere & vôtre fureur se détournent de vôtre cité de Jerusalem & de vôtre montagne sainte : car Jerusalem & vôtre peuple sont aujourd'hui en opprobre à toutes les nations qui nous environnent, à cause de nos pechez, & des iniquitez de nos peres.

17. Et maintenant, Seigneur, écoutez les vœux & la priere de vôtre serviteur : faites reluire vô-

*nos : justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit : non enim audivimus vocem ejus.*

15. *Et nunc, Domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de Terra Ægypti in manu forti, & fecisti tibi nomen secundum diem hanc : peccavimus, iniquitatem fecimus,*

16. *Domine, in omnem justitiam tuam : avertatur, obsecro, ira tua, & furor tuus à civitate tua Jerusalem, & monte sancto tuo. Propter peccata enim nostra & iniquitates patrum nostrorum, Jerusalem, & populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum.*

17. *Nunc ergo exaudi, Deus noster, orationem servi tui, & preces ejus : & ostende fa-*

¶. 16. *Expl.* Comme vous êtes juste pour punir nos crimes, soyez-le aussi pour accomplir vos promesses en usant de miséricorde envers nous.

*faciem tuam super sanctuarium tuum, quod desertum est propter semetipsum.*

18. *Inclina Deus meus aurem tuam, & audi: aperi oculos tuos & vide desolationem nostram & civitatem, super quam invocatum est nomen tuum: neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.*

19. *Exaudi Domine, placare Domine: attende & fac, ne moreris propter semetipsum, Deus meus: quia nomen tuum invocatum est super civitatem, & super populum tuum.*

20. *Cumque adhuc loquerer, & orarem, & confiterer peccata mea, & peccata populi mei Israël, & prosternerem preces meas in*

tre face " sur vôtre sanctuaire qui est tout desert, & faites-le pour vous-même.

18. Abaissez, Seigneur, vôtre oreille jusqu'à nous, & écoutez-nous: ouvrez les yeux & considérez nôtre desolation, & la ruine de cette ville qui a eu la gloire de porter vôtre Nom ". Car ce n'est point dans la confiance en nôtre justice que nous vous offrons nos prières, en nous prosternant devant vous; mais c'est dans la vûe de la multitude de vos miséricordes.

19. Exaucez-nous, Seigneur; Seigneur, appelez vôtre colere, jetez les yeux sur nous, & agissez: ne differez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même, parce que cette ville & ce peuple sont à vous, & ont la gloire de porter vôtre nom.

20. Lorsque je parlois encore & que je priois, & que je confessois mes pechez & les pechez de mon peuple d'Israël, & que dans un profond abaissement j'offrois

¶. 17. *Expl.* Regardez-le d'un œil favorable pour le rétablir.

¶. 18. *Lettr.* super quam

invocatum est nomen tuum, id est, quæ urbs tua, & de nomine tuo vocata est. *Hebraism.*

j'offrois mes prieres en la presence de mon Dieu pour sa montagne sainte ;

21. Lors, dis-je, que je n'avois pas encore achevé les paroles de ma priere, Gabriël que j'avois vû au commencement dans la vision, vola tout-d'un-coup à moy, & me toucha au tems du sacrifice du soir ;

22. il m'instruisit, il me parla & me dit : Daniel, je suis venu maintenant pour vous enseigner & pour vous donner l'intelligence.

23. Dés le commencement de vôtre priere j'ay reçû cet ordre, & je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parce que vous êtes un homme rempli de desirs". Soyez donc attentif à ce que je vais vous dire, & comprenez cette vision.

24. Dieu a abregé & fixé le tems à soixante & dix semaines en faveur de vôtre peuple & de vôtre ville sainte, afin que ses prevarications soient abolies"; que le peché trou-

*conspectu Dei mei pro monte sancto Dei mei;*

21. *Adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione à principio, citò volans tetigit me in tempore sacrificii vespertini.*

22. *Et docuit me & locutus est mihi, dixitque: Daniel, nunc egressus sum ut docerem te, & intelligeres.*

23. *Ab exordio precum tuarum egressus est sermo: ego autem veni ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es: tu ergò animadvertes sermonem, & intellige visionem.*

24. *Septuaginta hebdomades abbreviata sunt super populum tuum, & super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum,*

¶.23. *Lettr. vir desideriorum, id est, dignus amore Dei. Hieron.*

¶.24. *Lettr. viennent à leur comble. Lettr. ut con-*

*summetur prævaricatio, id est, finiatur, vel ad cumulum perducatur, Synops. Theodoret.*

& deleatur iniquitas,  
& adducatur justitia  
sempiterna, & implea-  
tur visio, & prophe-  
tia, & ungetur Sanctus  
Sanctorum.

ve sa fin ; que l'iniquité  
soit effacée ; que la justice  
éternelle vienne sur la ter-  
re ; que les visions & les  
propheties soient accom-  
plies ; & que le Saint des  
Saints soit oint de l'huile  
sacrée.

25. Scito ergò , &  
animadvertite : Ab exi-  
tu sermonis , ut iterum  
adificetur Jerusalem ,  
usque ad Christum du-  
cem , hebdomades sep-  
tem & hebdomades se-  
xaginta dua erunt : &  
rursum edificabitur pla-  
tea , & muri in angu-  
stia temporum.

25. Sçachez donc cecy  
& gravez-le dans vôtre  
esprit : " Depuis l'ordre  
qui sera donné pour re-  
bâtir Jerusalem , jusqu'au  
Christ chef de mon peu-  
ple , il y aura sept semai-  
nes & soixante & deux se-  
maines " ; & les places &  
les murailles de la ville  
seront bâties de nouveau  
parmi des tems tacheux &  
difficiles " .

26. Et post hebdo-  
mades sexaginta duas  
occidetur Christus : &  
non erit ejus populus qui  
eum negaturus est. Et  
civitatem & sanctua-  
rium dissipabit populus

26. Et après soixante  
& deux semaines le Christ  
sera mis à mort ; & le  
peuple qui le doit renoncer  
ne sera point son peuple " .  
Un peuple avec son chef  
qui doit venir , détruira  
la

¶ 25. Lettr. Ab exitu  
sermonis : depuis la sortie  
de la parole : phrase hebraï-  
que qui signifie , depuis la  
publication de l'ordre qui  
sera donné. Daniel. cap. 2.  
v. 13. cap. 6. v. 7. Luc. 2.  
1.

joindre à ce qui est dit de  
l'ordre donné pour le réta-  
blissement de Jerusalem.

Ibid. Expl. Plusieurs s'op-  
posant de tout leur pouvoir  
aux reparations de cette Vil-  
le. 2. Esdr. cap. 4.

Ibid. Expl. Ce n'est pas  
après , mais dans le cours  
de ce tems : & celà se doit

¶ 26. Hebr. & non erit  
ei, id est, nullus stabit pro  
eo. Il sera abandonné de  
tout le monde. Vas.

la ville & le Sanctuaire: *cum duce venturo : & finis ejus vastitas , & post finem belli statuta desolatio.*  
 elle finira par une ruine entiere , & la desolation qui luy a été predite arrivera après la fin de la guerre “.

27. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, & à la moitié de la semaine les hosties & les sacrifices seront abolis, l'abomination de la desolation sera dans le Temple, & la desolation perseverera jusqu'à la consommation & jusqu'à la fin.

27. *Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ & in dimidio hebdomadis deficiet hostia & sacrificium : & erit in templo abominatio desolationis , & usque ad consummationem & finem perseverabit desolatio.*

¶. 26. *Expl.* Celà est dit en quelque sorte par anticipation, & doit estre joint à ce que l'Ange marque ensuite touchant l'abomination de la desolation, qui n'arriva que plusieurs années après la mort de JESUS-CHRIST.

## E X P L I C A T I O N

### D U C H A P I T R E I X.

Sens litteral & spirituel.

¶. 2. 3. **L**A premiere année de son regne, moy, Daniel, je compris par la lecture des Livres saints la verité du nombre des années que devoit durer la desolation de Jerusalem . . . . J'arrestay mes yeux & mon visage sur le Seigneur mon Dieu, pour le prier & le conjurer dans les jeûnes, &c.

*Daniel.*  
*cap. 6. 2.*

Daniel estoit engagé dans de grands emplois, & dans les premieres dignitez de l'Empire sous le regne

regne de Darius : mais toute cette gloire du siècle n'estoit point capable d'occuper son cœur, qui étoit rempli de la gloire de son Dieu, & de celle de sa cité sainte, à laquelle il pensoit sans cesse, se regardant comme étranger dans ce grand Empire au milieu de tous les honneurs qu'il y possédoit. Et dequoy s'occupe donc ce premier Ministre du Roy Darius ? De la lecture des livres saints qui luy servoient de consolation dans son exil. Il y cherchoit la vérité du Seigneur, & la fin de la captivité de son peuple, qui luy causoit une profonde tristesse, au milieu de tout cet éclat si éblouissant qui l'environnoit : & estant luy-même un Prophete si éclairé, il ne craint point de déclarer, que ce fut d'un autre Prophete qu'il apprit le tems que devoit durer la captivité de Babylone.

Après donc qu'il se fut appliqué à lire les prophéties de Jeremie, & qu'il eut compris, que le tems des soixante & dix années que devoit durer la servitude de son peuple, alloit bien-tôt s'accomplir, il ne songea plus qu'à prier & à conjurer le Seigneur dans les jeûnes, dans le sac, & dans la cendre, d'accomplir enfin la vérité de ses promesses, & de faire ressentir à Israël les effets de son infinie misericorde. Ce n'estoit pas, dit saint Jérôme, qu'il doutât de la parole de Dieu; mais c'estoit plutôt l'effet de la crainte qu'il avoit, que l'assurance même ne le rendît plus négligent à luy témoigner sa reconnoissance, & par conséquent moins humble. Plus donc il est assuré que Dieu est fidèle dans ses promesses, plus il s'efforce de mériter par ses prieres ce que sa seule bonté luy a fait promettre : *ut quod Deus per suam promisit clementiam, per hujus impleat preces : ne negligentia superbiam, & superbia pariat offensam.*

Tel est le sujet de cette excellente priere qu'il fait dans la suite, où il s'humilie si profondément dans la vûe de ses pechez & de ceux de tout son peuple.

ple. Car les dons de Dieu sont si grands, & les hommes en sont par eux-mêmes si indignes, qu'encore que par un effet de sa bonté il les ait promis, il est bien juste qu'ils confessent leur indignité en sa présence : & que ce que leur orgueil leur a fait perdre, leur abaissement le leur fasse recouvrer. Comme toute cette priere est très-claire, il suffit d'entrer dans les sentimens de contrition & d'humilité de Daniel en la lisant pour la bien entendre, sans qu'elle ait besoin d'explication : parce que le Saint-Esprit qui y parle par la bouche de ce saint Prophete, & qui produisoit alors au fond de son cœur cet humble gemissement, en donnera une pleine intelligence à tous ceux qui gemiront, & qui s'anéantiront comme luy.

*Y. 21. 22. &c. Lorsque je n'avois pas encore achevé les paroles de ma priere, Gabriel que j'avois vû au commencement de la vision, vola tout-d'un-coup à moy, & me toucha au tems du sacrifice du soir, &c.*

Effet admirable, s'écrie saint Jérôme, de la priere de ce saint Prophete, qui eut le bonheur d'éprouver luy-même la verité de cette promesse de Dieu, qu'il *exaucera ses élus avant qu'ils crient*, & que *lorsqu'ils parleront encore*, il se rendra présent auprès d'eux ! Plus sa priere estoit humble & desinteressée, ne regardant que la gloire du Seigneur & le salut de son peuple, plus il merita d'être écouté promptement. L'Ange de l'Incarnation du Fils de Dieu luy est envoyé sous la figure d'un homme qui a des ailes, comme l'on dépeint ordinairement ces Esprits celestes; & volant tout-d'un-coup à luy vers le tems auquel la Loy ordonnoit qu'on offrit à Dieu dans le Temple le sacrifice du soir, il vint le *toucher*, comme la premiere fois, pour le rassurer, & en même-tems pour l'obliger d'estre attentif à ce qu'il vouloit luy dire. Daniel le connut, parce qu'il l'avoit déjà vû dans cette autre vision,

*Daniel.*  
*c. 8. 61.*  
*&c.*

tion, où l'avenir luy avoit esté représenté sous la figure de plusieurs bêtes. C'est pourquoy il marque son nom, qu'il avoit appris auparavant de la bouche d'un autre Ange.

Comme Dieu envoya depuis Gabriël à la sainte Vierge, pour luy annoncer que le mystere de l'Incarnation devoit s'accomplir en elle; il l'envoya aussi à Daniel, pour luy declarer le tems de ce saint avenement de JESUS-CHRIST. „ Car il n'y a eu, <sup>Hieron.</sup>  
 „ selon saint Jérôme, aucun Prophete qui ait parlé <sup>Prof. en</sup>  
 „ de luy si clairement que Daniel l'a fait; puisqu'il <sup>Dan.</sup>  
 „ n'a pas seulement écrit, comme tous les autres,  
 „ qu'il devoit venir, mais qu'il a marqué le tems  
 „ precis auquel il viendroit.„ C'estoit donc avec  
 très-grande raison que le saint Ange Gabriël, qui  
 vint l'éclaircir de ce grand secret, luy demanda  
 qu'il *fût assentif à ce qu'il alloit luy dire, & qu'il*  
*comprît bien cette vision; puisqu'il s'agissoit du my-*  
*stere le plus important, & en même tems le*  
*plus consolant pour tous les hommes.*

Ces paroles qu'il luy adresse en l'appellant *vir desideriorum*, s'expliquent diversement. Elles marquent, selon S. Jérôme, ou un homme qui est digne de l'amour de Dieu; ou un homme qui merite de connoître les secrets de Dieu, à cause de la grande ardeur de son desir. Ce saint Prophete desiroit donc ardemment de sçavoir les jours du salut de son peuple; & il merite de connoître par un privilege tout singulier le tems precis de la venue du Sauveur. Son desir est exaucé; parce que son cœur, d'où naissoit son desir, estoit tout brûlant d'amour pour son Dieu & pour ses freres.

¶ 24. *Dieu a abrégé & fixé le tems à soixante & dix semaines, en faveur de votre peuple, & de votre ville sainte, afin que ses prevarications soient abolies... que la justice éternelle vienne sur la terre & que le Saint des Saints soit oint de l'huile sacrée.*

Les soixante & dix semaines, dont il est parlé <sup>Theodor.</sup>  
 ici,

ici, ne s'entendent pas des semaines ordinaires que l'on compte par les jours, mais des semaines d'années; comme dans le Levitique, Dieu ordonne au peuple de compter sept semaines d'années avant le tems du Jubilé, qui revenoit à quarante-neuf années, celle du Jubilé n'estant que la cinquantième. Ainsi les *soixante & dix semaines*, dont l'Ange parle à Daniel font le nombre de quatre cens quatre-vingts-dix ans. Il dit *qu'elles ont esté abrégées*; c'est-à-dire, que Dieu auroit pû prolonger ce tems selon les raisons de sa justice, si les soupirs & les prieres de ses Saints ne luy eussent fait une espece de violence. Il a donc en leur consideration abrégé le tems de la délivrance de son peuple, au même sens que le Fils de Dieu dit dans l'Evangile; *Que si les jours de la desolation de Jerusalem n'avoient esté abrégés, nul ne se seroit sauvé.*

Levit. c.  
25. 8.

Marc. c.  
13. 20.

Ainsi l'Ange fait entendre à Daniel, que la délivrance du peuple de Dieu, qui se devoit accomplir selon la prediction de Jeremie, au bout des soixante & dix années de captivité, ne seroit que la figure de la délivrance generale de tous les hommes ensevelis dans le peché, qui s'opereroit par la mort de JESUS-CHRIST soixante & dix semaines, c'est-à-dire, quatre cens quatre-vingt-dix ans après.

C'a esté alors veritablement que *les prévarications* de Juda & de tous les autres peuples *ont esté abolies*: ou selon un autre sens, qu'estant venues à leur comble par le plus énorme de tous les crimes commis en la personne du Fils de Dieu, *le peché a trouvé sa fin* dans la mort même de JESUS-CHRIST, & *l'iniquité a esté effacée* par la vertu de sa Croix. C'est luy qui est appellé par l'Ange, *la justice éternelle*, ou plutôt, *le juste éternel*, dont saint Paul a dit; *Qu'il est devenu nôtre justice, nôtre sanctification & nôtre redemption.* Et lorsqu'enfin il est venu sur

1. Cor. c.  
1. 30.

sur la terre, on a vû toutes les Propheties & les visions accomplies ; parceque tout ce que les Prophetes avoient predit touchant le salut du monde, s'accomplit en la personne du Saint des Saints, lorsqu'il fut oint de l'huile sacrée de cette onction de la divinité qu'il reçut à son Incarnation, & qui éclata au jour de sa Resurrection d'entre les morts : Car toute la gloire de sa nature divine se répandit sur sa chair en ce jour si éclatant, comme une huile sainte, afin que comme Roy & comme Prêtre éternel, il nous reconciliât avec Dieu son Pere.

Rom. cap.  
1. 4.  
Hebr. cap.  
7. 16.

Les saints Interprètes ont remarqué que le prophete Daniël, lorsqu'il faisoit sa priere à Dieu, avoit nommé le peuple d'Israël, son peuple, & Jerusalem, sa ville : mais que le Seigneur luy répondant par le ministere du saint Ange Gabriël, luy dit, votre peuple, & votre ville; comme s'il n'eût plus daigné reconnoître pour son peuple, celui qui avoit osé le méconnoître pour son Dieu, & qu'il eût eu de l'éloignement de nommer encore sa ville, celle de Jerusalem qui s'estoit souillée par tant d'abominations. Et c'est ainsi, dit saint Jérôme, que Dieu en avoit usé à l'égard de ce même peuple, lorsqu'il se laissa aller à adorer le veau d'or : car il ne nomma plus alors Israël, son peuple ; mais, le peuple de Moïse : Descend promptement, luy dit Dieu ; ton peuple que tu as tiré d'Egypte a peché.

Hieron.  
Theodor.  
vers. 15.  
16.  
vers. 24.

Et 25. 26. Sçachez donc cecy, & gravez-le dans votre esprit. Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jerusalem, jusqu'au Christ chef de mon peuple, il y aura sept semaines & soixante & deux semaines, &c.

Exod.  
32. 7.

L'Ange distribué ces soixante & dix semaines dont nous venons de parler, en plusieurs parties, selon la coutume des Hebreux, qui coupent ainsi & divisent un nombre parfait en plusieurs, comme on le peut voir dans Ezechiel. Le secret qu'il annonçoit à Daniël estant le plus grand de tous nos mysteres, il l'avertit de bien comprendre ce qu'il

Chronol.  
sa. r. vet.  
& nov.  
Test. cap.  
30. 31.  
Ezechiel.  
c. 45. 12.

Theodor.  
2. Esdr.  
cap. 2. 1.

luy disoit. L'ordre, dont il parle ici, doit s'entendre, selon que l'a fort bien remarqué Theodoret, de celuy que le roy Artaxercès petit fils de Darius Hystaspes, donna en la vingtième année de son regne pour le rétablissement de la ville de Jerusalem, l'an du monde trois mil cinq cens cinquante. Depuis cette époque *jusqu'au tems* auquel le Christ deviendroit *le chef du peuple de Dieu*; c'est-à-dire jusqu'à son baptême, qui fut proprement le *tems* où il commença à exercer son ministère, *sept semaines, & soixante & deux semaines* d'années devoient se passer, revenant en tout au nombre de quatre cens quatre-vingt trois années.

Theodor.

Ce que l'Ange ajoute, qu'*après soixante & deux semaines le Christ sera mis à mort*, doit s'entendre des soixante & deux semaines jointes aux sept autres dont il a parlé, qui font en tout soixante & neuf. Et cecy s'explique par ce qui est dit au verset suivant, qu'ayant *confirmé son alliance avec plusieurs dans une semaine*; c'est-à-dire, établi par son Evangile une nouvelle alliance dans la dernière des soixante & dix semaines d'années, non plus seulement avec les Juifs, mais encore avec toutes les nations qui devoient y avoir part; *les hosties & les sacrifices seroient abolis*, comme l'explique un ancien Pere, par le grand & auguste sacrifice de sa mort, vers le *milieu de cette dernière semaine*; c'est-à-dire quatre cens quatre-vingts-six ou quatre-vingts-sept ans après l'ordre donné par Artaxercès l'an du monde 3550. pour le rétablissement de Jerusalem.

Mais l'Ange n'éclaircit pas seulement Daniël sur le tems de la mort & de la resurrection de JESUS-CHRIST, marquée par *l'onction sacrée du Saint des Saints* dont on a parlé auparavant. Il l'instruit encore touchant la reprobation effroyable du peuple Juif, & la terrible punition par laquelle Dieu devoit vanger la mort de son Fils unique. *Le peuple*, dit-il, *qui le doit renoncer, ne sera plus son peuple*:  
c'est-

c'est-à-dire, que ce peuple, autrefois si cheri de Dieu, tombant dans cet horrible aveuglement, de renoncer & de mettre à mort celuy qui estoit son Fils bien-aimé, seroit rejezté de luy, comme n'étant plus son peuple, & comme ayant mérité de déchoir du privilege singulier qui le separoit de toutes les autres nations, comme l'heritage du Seigneur.

*Un peuple, ajoute l'Ange, avec son chef qui doit venir, détruira la ville & le sanctuaire: c'est-à-dire, que les Romains sous la conduite de Tite ruineroient Jerusalem & le Sanctuaire, que l'abomination de la desolation seroit dans le Temple, par l'étrange profanation qui y regneroit, selon que le Fils de Dieu le prédit depuis, en citant ce même passage de Daniël; & qu'enfin la desolation seroit telle alors parmi ce peuple, que jamais il ne pourroit s'en relever, comme on le voit accompli depuis près de dix-sept cens ans: ce que l'ange exprime en disant, que la desolation persevereroit jusqu'à la consommation, & jusqu'à la fin.* Matth. c. 24. 19.

On ne doit pas regarder cette explication littérale des soixante & dix semaines de Daniël, comme une chose sèche & sterile. On trouve par tout dans les Livres des Prophetes une infinité d'endroits qui regardent l'instruction & la Morale; & il est très-important de s'y attacher pour regler ses mœurs sur ces saintes veritez qui sont propres pour l'édification. Mais il s'y en trouve aussi plusieurs que le Saint-Esprit a destinez principalement pour servir à l'établissement de la Religion & de la Foy: & il faut bien se garder de les negliger: comme font quelques personnes trop spirituelles, sous pretexte que nôtre Religion est établie trop fortement pour avoir besoin de ces preuves. Il y a eu en tout tems, & il y aura jusques à la fin du monde des impies & des libertins, ennemis de la pieté, & par consequent de la Religion de JESUS-CHRIST, dont toute la joye est d'en détruire, s'ils pouvoient,

les fondemens. Or nous n'avons rien de plus fort dans les Ecritures pour prouver la verité de cette Religion, que les propheties, qui ont marqué si long-tems devant, & d'une maniere si precise, l'Incarnation du Fils de Dieu, sa mort, sa resurrection, le salut des nations, la reprobation des Juifs, la destruction de leur Ville, & l'établissement de l'Eglise sur les ruines du paganisme. Il faut donc bien prendre garde à n'affoiblir, ou à ne negliger pas par une fausse spiritualité des preuves si importantes, qui sont comme le fondement de nôtre foy, & dont a parlé l'Apôtre Saint Pierre, lorsqu'il ne craint pas de dire, après même qu'il eut été témoin oculaire de la Majesté de JESUS-CHRIST sur la sainte montagne; qu'ils avoient encore une plus grande certitude dans les oracles des Prophetes; & qu'on faisoit bien de s'y arrêter, comme à une lampe d'une lumiere éclatante.

2. Petr.

cap. 1.

v. 16. 17.

18. 19.



## C H A P I T R E X.

*Daniël s'étant affligé par le jeûne, voit un homme vêtu de lin & dans un apareil qu'il décrit. Il est effrayé & tout abatu de cette vision, & puis rassuré par une voix qui lui dit que le Prince du royaume des Perses lui avoit résisté & que Michel le premier d'entre les premiers Princes étoit venu à son secours, que le Prince des Grecs étoit venu à paroître, que Michel le Prince des Juifs étoit le seul qui l'assistât.*

Avant  
J.C. 534.  
année de  
Daniël  
85.

1. **L**A troisiéme année de Cyrus roy des Perses, une parole fut revelée à Daniël surnommé Balthasar, une parole veritable, & une grande

1. **A**Nno tertio Cyari regis Persarum, verbum revelatum est Danieli cognomento Balsassar, & verbum verum, & forsi-

ŷ. 1. Antr. chose. Expl. res plena veritate & Dei virtute.

fortitudo magna : intellexitque sermonem : intelligentiâ enim est opus in visione.

2. In diebus illis ego Daniel lugebam trium hebdomadarum diebus ;

3. Panem desiderabilem non comedi , & caro & vinum non introierunt in os meum , sed neque unguento unctus sum : donec complerentur trium hebdomadarum dies.

4. Die autem vigesima & quarta mensis primi , eram juxta fluvium magnum , qui est Tigris.

5. Et levavi oculos meos , & vidi : & ecce vir unus vestitus lineis , & renes ejus accincti auro obrizo.

6. Et corpus ejus quasi chrysolithus , & facies ejus velut species fulguris , & oculi ejus ut lampas ardens : & brachia ejus & qua

vertu". Il comprit ce qui luy fut dit " : car on a besoin d'intelligence dans les visions.

2. En ces jours-là , moy Daniël , je fus dans les pleurs tous les jours pendant trois semaines.

3. Je ne mangeay d'aucun pain agréable au goût ; ni chair ni vin n'entra dans ma bouche ; & je ne me servis d'aucune huile , jusqu'à ce que ces trois semaines furent accomplies.

4. Le vingt-quatrième jour du premier mois " , j'estois près du grand fleuve du Tigre.

5. Et ayant levé les yeux , je vis tout d'un coup un homme qui estoit vêtu de lin , dont les reins estoient ceints d'une ceinture d'or très-pur.

6. Son corps estoit comme la pierre de chrysolithe " , son visage brilloit comme les éclairs , & ses yeux paroissoient une lampe ardente : ses bras & tout

I 3

Ÿ. 1. *Autr.* une grande force. *Hebr.* une grande armée, c'est-à-dire celeste.

*Ibid.* *Autr.* revelé.

Ÿ. 4. *Expl.* de Nisan , qui

répond en partie à nostre mois de Mars.

Ÿ. 6. *Expl.* pierre precieuse, de couleur d'or.

tout le reste du corps jusqu'aux pieds, estoit comme d'un airain étincelant, & le son de sa voix estoit comme le bruit d'une multitude d'hommes.

7. Moy, Daniël, je vis seul cette vision; & ceux qui estoient avec moy, ne la virent point, mais ils furent saisis d'horreur & d'épouvante, & ils s'enfuirent dans des lieux obscurs.

8. Estant donc demeuré tout seul, j'eus cette grande vision, la vigueur de mon corps m'abandonna, mon visage fut tout changé, je tombay en foiblesse, & il ne me demoura aucune force.

9. Le bruit d'une voix retentissoit à mon oreille, & l'entendant j'estois couché sur le visage dans une extrême frayeur, & mon visage estoit colé à la terre.

10. Alors une main me toucha, & me fit lever sur mes genoux & sur mes mains.

11. Et la même voix me dit: Daniël, homme rempli de desirs, enten-

*deorsum sunt usque ad pedes, quasi species aris candentis: & vox sermonum ejus ut vox multitudinis.*

7. *Vidi autem ego Daniel solus visionem: porro viri, qui erant mecum, non viderunt: sed terror nimis irruit super eos, & fugerunt in absconditum.*

8. *Ego autem relictus solus vidi visionem grandem hanc & non remansit in me fortitudo, sed & species mea immutata est in me, & emarcui, nec habui quidquam virium.*

9. *Et audivi vocem sermonum ejus: & audiens jacebam consternatus super faciem meam, & vultus meus harebat terra.*

10. *Et ecce manus tetigit me & erexit me super genua mea, & super articulos manuum mearum.*

11. *Et dixit ad me: Daniel vir desideriorum, intellige verba, que*

✧ 11. *Lettr.* vir desideriorum. *Antr.* homme cheri de Dieu. *Hieron.*

*qua ego loquor ad te, & sta in gradu tuo: nunc enim sum missus ad te. Cùmque dixisset mihi sermonem istum, steti tremens:*

12. *Et ait ad me: Noli metuere Daniel: quia ex die primo, quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te affigeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua: & ego veni propter sermones tuos.*

13. *Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti & uno diebus: & ecce Michaël unus de principibus primis venit in adiutorium meum, & ego remansi ibi juxta regem Persarum.*

14. *Veni autem ut docerem te qua ventura sunt populo tuo in novissimis diebus, quoniam adhuc visio in dies.*

15. *Cùmque loqueretur mihi hujuscemod-*

dez les paroles que je viens vous dire, & tenez-vous debout, car je suis maintenant envoyé vers vous. Après qu'il m'eut dit cela, je me tins debout estant tout tremblant;

12. & il me dit: Daniël, ne craignez point; car dès le premier jour que vous avez appliqué vôtre cœur à l'intelligence en vous affligeant " en la presence de vôtre Dieu, vos paroles ont esté exaucées, & vos prières m'ont fait venir ici.

13. Le Prince du royaume des Perses m'a resisté vingt & un jour: mais Michel le premier " d'entre les premiers Princes est venu à mon secours; & cependant j'ay demeuré là près du Roy des Perses.

14. Je suis venu pour vous apprendre ce qui doit arriver à vôtre peuple aux derniers jours; car cette vision ne s'accomplira qu'après bien du tems ".

15. Lorsqu'il me disoit ces paroles, j'avois le

I 4

visa-

¶. 12. *Expl.* par le jeûne & par la priere.

¶. 13. *unus de principibus.* *Expl.* le mot *unus* signi-

fic souvent dans l'Escriture, le premier. *Genes. cap. 1. 5.*

¶. 14. *Letter.* visio in dies, *i. e.* in multa tempora. *Vat.*

visage baissé contre terre ,  
& je me taisois.

16. Et en même-tems celuy qui ressembloit à un homme me toucha les lèvres ; & ouvrant la bouche je parlay , & je dis à celuy qui se tenoit debout devant moy : Mon seigneur, lorsque je vous ay vû, tout ce qu'il y a en moy de nerfs & de jointures s'est relâché , & il ne m'est resté aucune force ;

17. Et comment le serviteur de mon seigneur pourra-t-il parler avec mon seigneur ? Je suis demeuré sans aucune force , & je perds même la respiration.

18. Celuy donc que je voyois sous la figure d'un homme , me toucha encore, me fortifia & me dit :

19. Ne craignez point, *Daniël*, homme rempli de desirs ", la paix est avec vous : reprenez vôtre vigueur , & soyez ferme ". Lorsqu'il parloit encore à moy, je me trouvay plein de force , & je luy dis : Parlez, mon seigneur, parce que vous m'avez fortifié.

*di verbis ; dejeci vultum meum ad terram, & tacui.*

16. *Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea : & aperiens os meum locutus sum , & dixi ad eum qui stabat contra me : Domine mi, in visione tua dissoluta sunt compages mea, & nihil in me remansit virium.*

17. *Et quomodo poterit servus Domini mei loqui cum Domino meo ? nihil enim in me remansit virium, sed & halitus meus intercluditur.*

18. *Rursum ergò tetigit me quasi visio hominis, & confortavit me,*

19. *& dixit : Noli timere, vir desideriorum : pax tibi ; confortare, & esto robustus. Cùmque loqueretur mecum, convalesci, & dixi : Loquere Domine mi, quia confortasti me.*

20. Et

¶. 19. *Lettr.* vir desideriorum, *Antr.* cheri de Dieu. *Ibid.* *Lettr.* fort.

20. Et ait : Num-  
quid scis quare vene-  
rim ad te? & nunc re-  
vertar ut pralier ad-  
versum principem Per-  
sarum. Cùm ego egre-  
derer , apparuit prin-  
ceps Gracorum veniens.

20. Alors il me dit :  
Sçavez-vous pourquoy je  
suis venu à vous ? Je re-  
tourne maintenant pour  
combattre contre le Prin-  
ce des Perses. Lorsque je  
sortois, le Prince des Grecs  
est venu à paroître.

21. Verumtamen an-  
nuntiabo tibi quod ex-  
pressum est in scriptu-  
ra veritatis : & nemo  
est adjutor meus in  
omnibus his , nisi Mi-  
chaël princeps vester.

21. Mais je vous an-  
nonceray présentement ce  
qui est marqué dans l'E-  
criture de la verité, & nul  
ne m'assiste dans toutes  
ces choses , sinon Michel  
qui est vôtre Prince.

E X P L I C A T I O N

D U C H A P I T R E X.

Sens littéral & spirituel.

1. 2. 3. **L**A troisième année de Cyrus roy des  
Perses , une parole fut revelée à Da-  
niël . . . une parole véritable , & une grande ver-  
tu . . . En ces jours-là , moy Daniël , je fus dans  
les pleurs pendant trois semaines , &c.

Cyrus roy des Perses avoit accordé dès la pre-  
miere année de son regne, l'an du monde 3468.  
la liberté à tous les Juifs répandus dans ses États ,  
avec le pouvoir de retourner en leur pays , & de  
rebâtir le temple de Jerusalem. L'année suivan-  
te , lorsque les Juifs qui estoient revenus dans la  
Palestine entreprirent de rebâtir ce saint Temple ,  
ils en furent empêchez par les nations voisines ,  
qui s'élevèrent d'un commun accord entr'eux  
par un effet de cette cruelle jalousie que les peuples

1. Esdr.  
cap. 1. v.  
1. 2. 3.  
Ibid. cap.  
4. v. 4. 5.

ples infidelles avoient conçûe de tout tems contre le peuple de Dieu. Daniël, *qui estoit encore resté en Perse avec beaucoup d'autres Juifs, tant à cause des grands emplois dont les Princes l'avoient chargé, que pour ménager selon les desseins que Dieu avoit eus sur luy, les interêts de la nation, ayant esté informé de cette triste nouvelle, s'en affligea extraordinairement; & il resolut de passer trois semaines entieres dans un saint ennuy, & dans l'austerité d'un jeûne très-rigoureux, afin d'attirer les effets de la misericorde de Dieu sur son peuple par cette affliction volontaire. Il pleura donc cette espace de trois semaines, faisant voir, dit saint Jerôme, que sa douceur ni sa priere n'étoient pas superficielles comme les nôtres, Ne transitoria & fortuita videatur deprecatio: & il s'abstint durant ce tems de tout ce qui auroit pû flatter son goût, ne mangeant ni d'aucun pain delicat, ni de chair; & ne beuvant point de vin, ni n'usant point selon la coûtume des Orientaux, d'huile de parfum pour s'oindre la tête, comme ils le faisoient dans le tems de joye.*

Tel estoit celuy qui au milieu de la Cour du plus grand Roy qui fût alors dans le monde, se regardoit en quelque façon comme le mediateur entre Dieu & le peuple d'Israël, & qui sans avoir d'attache à tous les honneurs dont il jouïssoit, s'occupoit uniquement des interêts de son peuple & de sa Religion, Il meritoit bien sans doute que Dieu se laissât fléchir à tant de larmes, à un amour si ardent, & à une humilité si profonde. Aussi il témoigne, qu'une parole veritable, ou une verité importante luy fut revelée alors, & une grande vertu, ou selon l'hebreu, une grande armée d'Esprits celestes: car quoiqu'il ne soit parlé dans la vision suivante que d'un seul Ange qui luy apparut, on peut bien croire que cet Ange estoit accompagné de plusieurs autres: ce que le Prophete semble nous marquer lorsqu'il dit, que sa voix estoit comme la voix d'une multitude de personnes.

vers. 6.

nos. C'est donc en consideration du jeûne, de la priere & des larmes du saint Prophete, que Dieu luy accorde la grace de converser avec les Anges, & de connoître les grands secrets de sa justice & de sa misericorde sur son peuple.

*1. 5. 6. &c. Ayant levé les yeux, je vis tout-d'un-coup un homme vêtu de lin, dont les reins estoient ceints d'une ceinture d'or très-pur : son corps estoit comme la pierre de chrysolithe, son visage brilloit comme les éclairs, &c.*

Il y a dans quelques versions, *Je vis comme un* Hieron. homme, c'est-à-dire, un Ange sous la figure d'un homme, & apparemment saint Gabriël qui s'estoit déjà apparu plusieurs fois à luy. Toute la description qu'il fait de cet Ange, & qui a rapport à celle que l'Écriture fait ailleurs, de la maniere dont les Anges s'apparurent après la resurrection de JESUS-CHRIST, & dont JESUS-CHRIST s'apparut luy-même à saint Jean, pour luy reveler tous les grands mysteres de l'Apocalypse; toute cette description, dis-je, nous donne lieu de juger, que Dieu voulant découvrir à son Prophete des secrets très-importans qui regardoient les siècles à venir, eut dessein de luy imprimer d'abord un grand respect pour sa haute majesté; & qu'ainsi il luy fit voir un de ses Ministres sous une figure capable de l'humilier, & de le remplir de frayeur.

Ce qui peut surprendre icy, est, que Daniël asûrant qu'il *vit seul cette vision*, il ne laisse pas de declarer, que *ceux qui l'accompagnoient s'enfuirent tous saisis d'horreur pour s'aller cacher*. Mais quoiqu'ils ne virent point cet Ange, ils purent bien estre frappez tout-d'un-coup de quelque éclat de lumiere, & entendre aussi quelque chose de cette voix, qui estoit, dit l'Écriture, comme le bruit d'une multitude de personnes.

Dans ce moment le saint Prophete tomba luy-même en une espece de défaillance, & il demeura

*Theodoret.*  
in v. 21.  
*Matth.*  
cap. 28. 3.  
*Marc.*  
cap. 16. 5.  
*Luc.* cap.  
24. 4.  
*Jon.*  
c. 20. 12.  
*Apocal.*  
cap. 1.  
v. 13. 14.  
15.

le visage contre terre, sans pouvoir ni sans ofer se lever : ce qui peut nous faire comprendre quel sera l'estat effroyable des méchans, lors que J E S U S-CHRIST viendra à la fin du monde dans tout l'éclat de sa majesté, & accompagné de tous les Anges, pour les juger selon toute la rigueur de sa justice, puisque la vûe d'un seul Ange, qui vient de sa part annoncer quelques-uns de ses secrets à l'un de ses humbles serviteurs, est capable de le jeter dans la dernière frayeur. Ainsi il n'est pas difficile de concevoir ce que saint Jean nous declare dans l'Apocalypse, qu'alors les Rois & les Princes, & tous les grands & les puissans de la terre se cachent dans les cavernes & dans les roches des montagnes; qu'ils diront aux montagnes & aux roches de les cacher de la colere de l'Agneau.

*Apoc. l.  
cap. 6.  
v. 15. 16.*

v. 10. 11. 12. *Alors une main me toucha & me fit lever sur mes genoux & sur mes mains : & la même voix me dit.... Ne craignez point : car dès le premier jour.... vos paroles ont esté exaucées, & vos prieres m'ont fait venir ici.*

*Theodore.*

Jugez, dit un Pere, de l'efficace d'une priere accompagnée de mortification & d'humilité. Daniël prie, il jeûne, & il implore avec larmes la misericorde du Seigneur; & dans l'instant même, c'est-à-dire, *dès le premier jour*, il touche le cœur de Dieu, & il merite d'estre exaucé. C'estoit justement, dit saint Jérôme, qu'on le nommoit *un homme de desirs*, puisqu'il s'efforçoit & en s'attachant à la priere, & en affligeant volontairement sa chair, & en jeûnant rigoureusement, de se rendre digne de connoître l'avenir, & d'avoir l'intelligence des secrets de Dieu; c'est-à-dire, de découvrir les raisons pour lesquelles il permettoit que l'on s'opposât au rétablissement de Jerusalem, & les moyens par lesquels on pourroit lever cet obstacle. Car c'estoit-là proprement, comme on l'a marqué d'abord, le but qu'il se proposoit dans

dans

dans sa priere ; quoique Dieu, qui avoit de plus grands desseins sur luy, l'ait exaucé d'une maniere beaucoup plus étendue, en luy declarant par le ministere de son Ange tout ce qui devoit arriver aux nations & à son peuple, jusqu'à l'établissement du royaume de JESUS-CHRIST.

Il falloit que *la main de l'Ange le touchât pour le relever* : car il seroit demeuré abatu comme auparavant, si une vertu divine n'eût fortifié sa foiblesse, après la luy avoir fait sentir. Mais quoiqu'elle l'eût fait relever, il ne laissa pas de trembler encore, *steti tremens*, jusqu'à ce que l'Ange l'eût affermi de nouveau contre cette crainte ; parceque, comme il est juste que l'homme tremble quand Dieu luy parle, il doit estre aussi tout plein de confiance quand Dieu même luy commande de ne rien craindre, luy seul estant digne d'estre craint par l'homme, & luy seul ayant la force d'ôter toute crainte à l'homme, par la confiance qu'il veut que l'homme ait en luy.

¶ 13. 14. *Le Prince du royaume des Perses m'a résisté vingt & un jour : mais Michel le premier d'entre les premiers Princes est venu à mon secours ; & cependant j'ay demeuré là près du Roy des Perses, &c.*

Les Peres, en expliquant ce passage, disent qu'on peut bien l'entendre de cette sorte : qu'encore que le Prophete eût esté dès le premier jour exaucé dans sa priere ; ce qui avoit empêché que saint Gabriël ne fût venu aussi-tôt pour luy apprendre ce qui devoit arriver à son peuple, avoit été la résistance que le Prince du royaume des Perses lui avoit faite durant l'espace de vingt & un jour : & qu'ainsi il s'estoit vû obligé de demeurer jusqu'alors près du Roi des Perses. Or c'est une grande difficulté de connoître ce que l'Écriture entend par ce Prince du royaume des Perses, qui résistoit à Gabriël, & qui vouloit empêcher l'entier rétablissement du peuple de Dieu. Saint Thomas & d'autres habiles Interprètes l'expliquent de l'ange mauvais.

*Theodoret.  
Hieron.*

*D. Th. m.  
p. 1. 9.  
113. art.  
8.*

*Vid. Est.*

vais qui s'attachoit particulièrement à faire sentir à ce Royaume les effets de sa fureur & de sa malice. D'autres l'entendent du bon Ange, à la conduite duquel Dieu avoit confié le soin de ce grand Empire, & qui s'opposoit, disent-ils, au retour des Juifs, afin que par leur demeure dans la Perse, ces infidelles pussent estre amenez à la connoissance & au culte du vrai Dieu.

*vers. 20.*

Mais ce dernier sentiment paroît moins probable; principalement pour deux raisons. La premiere est, qu'il ne s'agissoit pas tant à la Cour de Perse du retour du peuple en Judée, où une partie estoit déjà retournée, que du rétablissement du Temple. Ainsi l'on auroit peine à comprendre qu'un des bons Anges eût pû s'opposer à ce saint ouvrage qui regardoit tout-à-fait la gloire de Dieu. Secondement, on ne conçoit pas non-plus comment l'espace de trois semaines est nécessaire pour attendre la sentence decisive du Seigneur sur ce differend de charité, qui se feroit élevé entre deux saints Anges; puisque l'un & l'autre luy representant, dans la vûë seule de connoître sa volonté, les divers merites & interêts des nations dont ils ont reçu le gouvernement, ils s'y rendent sans aucune peine dans l'instant qu'ils l'ont connuë. Ainsi il n'y a aucun combat entre ceux que la charité & l'Esprit de Dieu unit ensemble si étroitement. Cependant celuy qui parle à Daniël luy témoigne dans la suite, qu'il *va retourner pour combattre encore le Prince des Perses*. Il paroît donc qu'il y avoit une vraye opposition entr'eux; ce qui ne peut se trouver entre deux bons Anges, qui n'ont qu'un desir unique d'accomplir également les ordres de Dieu.

Ainsi il semble que le sens le plus naturel & le plus simple de ce passage est celuy-cy. Saint Gabriël s'employoit de la part de Dieu pour les Juifs près de Cambyfes fils de Cyrus, qui gouvernoit l'Etat dans l'absence de son pere, occupé alors dans la guerre  
con-

contre les Scythes ; & il y travailloit à luy inspirer d'estre favorable aux desseins qu'avoit ce peuple de rebâtir promptement en l'honneur du Dieu très-haut le Temple de Jerusalem. Mais le mauvais ange , qui sous l'Empire de satan prince du monde tyrannisoit l'Empire des Perses , s'opposoit de tout son pouvoir aux saintes inspirations de Gabriël , & portoit l'esprit de Cambyse à la cruauté contre le peuple de Dieu : ce qui obligea ce saint Ange de demeurer trois semaines près de ce Prince , pour combattre la mauvaise volonté de l'Esprit malin. Et saint Michel , qui est nommé *le Prince des Juifs* , & *le premier d'entre les premiers Princes* ; c'est-à-dire , le protecteur du peuple Juif , & le premier des saints Anges , vint au secours de saint Gabriël , pour reprimer la malignité de cet ange plein de fureur.

„ C'est ainsi qu'il est dit dans l'Apocalypse , qu'il se Apoc. 6.  
 „ donna une grande bataille dans le ciel ; que Michel 12. 7.  
 „ avec ses Anges combattoient contre le dragon ; &  
 „ que le dragon avec ses anges combattoient contre  
 „ luy : mais que ceux-cy furent les plus foibles , &  
 „ que depuis ce tems-là ils ne parurent plus dans le  
 „ ciel. „ Or l'on ne doit point trouver étrange que  
 ces Esprits de malice soient appelez les Princes des  
 Royaumes infidelles , puisque l'Escriture nomme le  
 demon , le prince du monde ; *nunc princeps hujus*  
*mundi ejicietur foras* ; & que les anges ses associez  
 sont aussi nommez les puissances & les princes des  
 tenebres de ce monde ; c'est-à-dire , des hommes  
 du siecle remplis de tenebres & de passions , qu'ils  
 gouvernent comme leurs esclaves , & qui obéissent  
 aveuglément à leur volonté , comme à celle de  
 leurs maîtres & de leurs princes.

„ y. 16. 17. &c. *Et en même-tems celui qui ressem-*  
*bloit à un homme me toucha les levres : & ouvrant*  
*la bouche , je parlay. . . . Il me toucha encore , &*  
*me dit : Ne craignez point , &c.*

Daniël jusqu'alors n'avoit point parlé , tant la  
 vûë

vûë de l'Ange l'avoit étonné & interdit : & comme il avoit esté nécessaire que saint Gabriël le touchât pour le faire relever, il falut encore qu'il *touchât ses levres*, pour luy donner la liberté de parler; & qu'il le touchât une troisiéme fois, pour luy redonner sa premiere *force*, qu'il avoit perduë. Après donc qu'il a témoigné à l'Ange, qu'il ne pouvoit pas parler avec luy, estant sans vigueur & dans la derniere foiblesse; il reconnoît, dans le moment que cet Esprit saint l'a touché pour l'affermir, qu'il estoit alors *plein de force*, & que c'étoit luy qui l'avoit ainsi *fortifié*.

Tant de circonstances qui pourroient d'ailleurs paroître inutiles, nous font voir admirablement comme sous une figure, les divers degrez par lesquels une ame abattuë en la presence de Dieu, & accablée sous le poids de sa misere, peut se relever pour son salut. Il n'y a que sa main toute-puissante qui ait la force de *faire lever* l'homme pecheur : & il est besoin qu'il luy dise avec cette voix efficace qui ressuscitoit les morts quand il vivoit parmi les hommes : Tenez-vous ferme sur vos pieds : *sta in gradu tuo*. Il faut ensuite qu'il *touche ses levres*, & que par cet attouchement divin, qui marque l'operation du Saint-Esprit, il luy donne le pouvoir de parler avec une langue renouvelée un langage tout nouveau : & ce langage n'est autre chose que celui de l'humilité, qui porte l'homme pecheur à confesser sa misere, à reconnoître son impuissance, & à publier la grandeur de la misericorde de Dieu envers luy.

Mais en même-tems qu'il avouë avec Daniël; Qu'il est demeuré sans aucune force, & que tout ce qu'il y avoit en luy de nerfs & de jointures s'est relâché, il se rend digne que Dieu le touche de nouveau pour le fortifier sensiblement; en sorte qu'étant enfin *plein de force*, il chante un cantique d'actions de grâces à la gloire de son Dieu, & soit en estat  
de :

de luy dire , comme le Prophete : Parlez , Seigneur , parceque vous m'avez fortifié , & que je puis maintenant écouter paisiblement & avec joye ce qu'il vous plaira de me commander , pour y obéir comme je le dois. Car le pecheur ainsi converti , & ainsi fortifié par l'attouchement de la main de Dieu , doit estre toujourns préparé à l'écouter pour suivre ses ordres & ses saintes inspirations. Et il a même besoin que cette main misericordieuse , qui l'a tiré de la terre où il estoit abattu , le touche encore très-souvent pour l'affermir de plus en plus , estant dans l'ordre de la conduite qu'il tient pour sauver les ames , qu'il leur fasse recouvrer peu à peu , & comme par divers degrez , la vigueur qu'elles ont perduë : ce qu'il ne fait qu'en les touchant tous les jours invisiblement par la grace & par la vertu de son esprit.

✠. 20. 21. *Lorsque je sorsois , j'ay vû paroître & arriver le prince des Grecs : mais je vous annonceray presentement ce qui est marqué dans l'Escriture de la verité. Et nul ne m'assiste dans toutes ces choses sinon Michel , qui est vostre Prince.*

Le saint Ange dit à Daniël , que lorsqu'il avoit quitté le Roy des Perses pour s'en venir le trouver , il avoit vû arriver au même lieu le Prince des Grecs. Si par ce Prince des Grecs on veut entendre le Grand Alexandre , il faut dire qu'en ce moment saint Gabriël l'avoit vû dans les raisons éternelles de Dieu , comme les saints Anges y voyent , dit saint Augustin , beaucoup de choses qui regardent l'avenir : & qu'il avoit vû ce Prince comme celuy que Dieu destinoit pour châtier par la destruction des Perses , les injustices que ces impies exerçoient contre son peuple. Que si , comme il paroît plus vray-semblable , ce Prince des Grecs doit estre entendu au même sens que nous l'avons expliqué du Prince des Perses ; c'est-à-dire , du mauvais ange qui presidoit sur les Grecs , on peut.

peut croire qu'il venoit se joindre au mauvais ange des Perses, pour animer davantage l'esprit du Roy contre le peuple de Dieu.

*Em. cap.*  
11. 26.

Cette union des puissances des tenebres contre les hommes nous est marquée formellement dans l'Evangile, lorsqu'il est dit; Que l'esprit impur estant resolu de rentrer dans la maison d'où il est sorti, prend avec soy sept autres esprits plus méchans que luy, & retourne en cette maison. Voilà donc les mauvais anges unis ensemble contre les Juifs, comme les bons estoient unis entr'eux pour les secourir; puisque l'Ange qui parle à Daniël luy declare: *Que Michel le Prince de son peuple l'assistoit luy seul dans toutes ces choses.* Or quoique tout cela se passât d'une maniere invisible entre ces bons & ces mauvais Anges, il n'en estoit pas moins veritable, & peut-estre que ce Prince ou cet Ange des Grecs connoissant déjà quelque chose de la destruction de l'Empire des Perses, qui devoit estre assujetti à Alexandre, il conspiroit par avance avec cet autre Ange pour retenir en captivité le reste du peuple Juif dans la Perse, où il esperoit presider un jour.

Selon une autre version, qui rend la chose plus claire, il est dit: *Et maintenant je m'en retourneray pour faire la guerre au Prince des Perses: puis je sortiray. Et voicy que le Prince des Grecs va venir; c'est-à-dire, après vous avoir parlé, je retourneray près du Roy des Perses, pour m'opposer aux desseins qu'a le mauvais ange contre vostre peuple: & j'y demeureray jusqu'à ce que le tems ordonné de Dieu estant arrivé, j'aïlle appeller de sa part le grand Alexandre, afin qu'il détruise cet Empire, & qu'il châtie les pechez de ceux qui ont affligé les Juifs.*

Mais cependant, dit l'Ange à Daniël, *je m'en vais vous declarer ce qui est marqué dans l'Ecriture de la verité: c'est-à-dire, dans les decrets éternels de*

de la verité, ou de la volonté de Dieu, que le sacré Texte appelle, l'écriture de verité; parcequ' c'est sa coûtume d'exprimer des choses divines sous la figure des humaines, afin de se proportionner à l'intelligence des hommes. Ainsi, de même que les Ordonnances des Princes s'appellent les rescrits des Rois; les decrets de Dieu sont comme les rescrits de sa verité, non pas gravez sur le parchemin par des caracteres sensibles, mais arrêtez & fixez d'une maniere immuable dans ses idées éternelles.



## CHAPITRE XI.

*Prédicitions touchant les Rois des Perses, & le Roi des Grecs; touchant les guerres qu'il y aura entre eux, & les embûches qu'ils se dresseront les uns aux autres. Un Roi portera le faste de son orgueil contre toute divinité vraie ou fausse. Sur quelles provinces il dominera, & quelles se sauveront de ses mains.*

1. **E** Go autem ab anno primo Darii Medi stabam ut confortaretur, & roboraretur.

2. *Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres reges stabunt in Perside, & quartus ditabitur opibus nimis super omnes: & cum invaluerit divitiis suis, concitabis omnes adversum*

1. **D** Ez la premiere année de Darius de la race des Medes, j'ai travaillé pour l'aider à s'établir & à se fortifier dans son royaume.

2. Mais maintenant je vous annonceray la verité. Il y aura encore trois Rois en Perse: le quatrième s'élevera par la grandeur de ses richesses & de sa puissance au-dessus de tout: & lorsqu'il sera devenu si puissant & si riche, il animera

mera tous les peuples *regnum Gracia.*  
contre le Royaume des  
Grecs".

3. Mais il s'élevera un  
Roy vaillant, qui domi-  
nera avec une grande puis-  
sance, & qui fera ce qu'il  
lui plaira.

4. Et après qu'il fera le  
plus affermi, son royaume  
sera détruit, & il se par-  
tagera vers les quatre vents  
du ciel; il ne passera point  
à sa postérité, & son royau-  
me ne conservera point la  
même puissance qu'avoit  
eu ce premier Roy : car  
son royaume sera déchiré,  
& il passera à des Princes  
étrangers, outre ces qua-  
tre plus grands.

5. Le Roy du Midi "  
se fortifiera : l'un de ses  
Princes sera plus puissant  
que luy : il dominera sur  
beaucoup de terre, & son  
empire sera grand.

6. Quelques années  
après ils feront alliance  
ensemble, & la fille du  
Roy du Midi " viendra  
épouser le Roy de l'A-  
quilon " pour faire amitié  
ensemble. Mais elle ne

3. *Surget verò rex  
fortis, & dominabitur  
potestate multâ, & fa-  
ciet quod placuerit ei.*

4. *Et cùm steterit,  
conteretur regnum ejus;  
& dividetur in qua-  
tuor ventos cœli : sed  
non in posteros ejus,  
neque secundùm poten-  
tiam illius, quâ do-  
minatus est; lacerabi-  
tur enim regnum ejus  
etiam in externos, ex-  
ceptis his.*

5. *Et confortabitur  
rex Austri: & de prin-  
cipibus ejus prevalebit  
super eum, & Domi-  
nabitur ditione: multa  
enim dominatio ejus.*

6. *Et post finem an-  
norum fœderabuntur;  
filiaque regis Austri  
veniet ad regem Aquil-  
lonis facere amicitiam,  
& non obtinebit forti-  
tudinem brachii: nec  
stabit*

Ÿ. 2. *Lettr. de la Grece.*

Ÿ. 5. *Expl. de l'Egypte,*  
Ptolomée Philadelphie.

Ÿ. 6. *Expl. Berenice fille*

de Ptolomée Philadelphie.

Ibid. *Expl. Antiochus*  
Theos.

*stabit semen ejus : & tradetur ipsa, & qui adduxerunt eam, adulescentes ejus, & qui confortabant eam in temporibus.*

s'établira point par un bras fort , & sa race ne subsistera point ; elle sera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient emmenée , & qui l'avoient soutenuë en divers tems.

7. *Et stabit de germine radicum ejus plantatio : & veniet cum exercitu, & ingreditur provinciam Regis Aquilonis : & abutetur eis, & obtinebit.*

7. Mais il sortira un rejetton de la même tige du Roy du Midi : il viendra avec une grande armée , il entrera dans les provinces du Roy de l'Aquilon , il y fera de grands ravages , & il s'en rendra le maître.

8. *Insuper & deos eorum, & sculptilia, vasa quoque pretiosa argenti & auri, captiva ducet in Ægyptum : ipse pravelebit adversus regem Aquilonis.*

8. Il emmenera en Egypte leurs dieux captifs, leurs statuës, & leurs vases d'argent & d'or les plus précieux , & il remportera toute forte d'avantage sur le Roy de l'Aquilon.

9. *Et intrabit in regnum rex Austri, & revertetur ad terram suam.*

9. Le Roy du Midi entrera dans son Royaume , & il reviendra ensuite en son pays .

10. *Filii autem ejus*

10. Les enfans du Roy du

¶ 6. *Expl.* Laodice première femme d'Antiochus se défera de lui, & fera mourir Berenice avec son fils.

¶ 7. *Expl.* il sortira de son pere Ptolomée Philadelphie , un fils nommé Evergetes, qui pour vanger la mort de sa sœur Berenice

ravagera le royaume de Seleucus.

¶ 9. *Expl.* du Roy d'Aquilon.

Ibid. *Expl.* étant rappelé par les troubles intestins, il retournera en son royaume.

du Septentrion " animez par tant de pertes , leveront de puissantes armées ; & l'un d'eux " marchera dans une grande vitesse comme un torrent qui se déborde. Il reviendra en fuite ; & étant plein d'ardeur , il combattra contre les forces de l'Egypte.

11. Le Roy du Midi " étant attaqué se mettra en campagne , & combattra contre le Roy de l'Aquilon " , il levera une grande armée , & les troupes nombreuses de ses ennemis luy feront livrées entre les mains.

12. Il en prendra un très-grand nombre , & son cœur s'élèvera. Il en fera passer plusieurs milliers au fil de l'épée ; mais il ne pourra se saisir de son ennemi.

13. Le Roy de l'Aquilon reviendra encore : Il assemblera encore plus de troupes qu'auparavant , & après un certain nombre

*provocabuntur, & congregabunt multitudinem exercituum plurimorum : & veniet properans, & inundans : & revertetur, & concitabitur, & congregietur cum robore ejus.*

11. *Et provocatus rex Austri egredietur, & pugnabit adversus regem Aquilonis, & preparabit multitudinem nimiam, & dabitur multitudo in manu ejus.*

12. *Et capiet multitudinem, & exaltabitur cor ejus, & deiciet multa millia, sed non prevalebit.*

13. *Convertetur enim rex Aquilonis, & preparabit multitudinem multo majorem quam prius : &*

118

¶. 10. *Expl.* Les enfans de Seleucus Callinicus, savoir Seleucus Ceraunus, & Antiochus le Grand.

*Ibid. Expl.* Antiochus le

Grand.

¶. 11. *Expl.* Ptolomée Philopator fils d'Evergetes.

*Ibid. Expl.* Antiochus le

Grand.

*in fine temporum annorumque, veniet properans cum exercitu magno, & opibus nimis.*

14. *Et in temporibus illis multi consurgent adversus regem Austri: filii quoque pravavicatorum populi tui extollentur ut impleant visionem, & corrument.*

15. *Et veniet rex Aquilonis, & comportabit aggerem, & capiet urbes munitissimas: & brachia Austri non sustinebunt, & consurgens electi ejus ad resistendum, & non erit fortitudo.*

16. *Et faciet veniens super eum juxta placitum suum, & non erit qui stet contra faciem ejus, & stabit in terra*

d'années" il s'avancera en grande hâte avec une armée nombreuse & une grande puissance.

14. En ces tems-là plusieurs s'éleveront contre le Roy du Midi; les enfans aussi d'entre ceux de vôtre peuple qui auront violé la Loy du Seigneur, s'éleveront pour accomplir une prophétie, & ils tomberont.

15. Le Roy de l'Aquilon" viendra, il fera des terrasses & des remparts, il prendra les villes les plus fortes": les bras du Midi n'en pourront soutenir l'effort, les plus vaillans d'entr'eux s'éleveront pour luy résister, & ils se trouveront sans force.

16. Il fera contre le Roy du Midi tout ce qu'il luy plaira, & il ne se trouvera personne qui puisse subsister devant luy; il entrera

†. 13. *Expl.* réglées & arrêtées par l'ordre de la divine Providence.

*Ibid. Expl.* Antiochus le Grand viendra contre le fils de Philopator, nommé Ptolemée Epiphane, qui estoit encore un petit enfant.

†. 15. *Expl.* Le même

Antiochus.

*Ibid. Expl.* Il enferma dans Sidon le General de l'armée d'Egypte, le prit prisonnier, & se rendit maître de toutes les villes que le Roy d'Egypte tenoit dans la Judée, &c.

trera dans la terre si célèbre", & elle sera abattue in manu ejus. sous sa puissance.

17. Il s'affermira dans le dessein de venir s'emparer de tout le royaume du Roy du Midi : il feindra de vouloir agir de bonneyoy avec luy"; il luy donnera en mariage sa fille d'une excellente beauté " afin de le perdre; mais son dessein ne luy réussira pas, & elle ne sera point pour luy".

18. il se tournera contre les isles", & il en prendra plusieurs : il arrêtera d'abord le Prince qui doit le couvrir d'opprobre " : & la honte dont il couvroit les autres retombera sur luy.

19. Il reviendra de nouveau dans les terres de son empire, où il trouvera un piège " : il tombera enfin,

17. *Et ponet faciem suam ut veniat ad tenendum universum regnum ejus, & recta faciet cum eo: & filiam feminarum dabit ei, ut evertat illud, & non stabit; nec alius erit.*

18. *Et convertet faciem suam ad insulas, & capiet multas: & cessare faciet principem opprobrii sui, & opprobrium ejus convertetur in eum.*

19. *Et convertet faciem suam ad imperium terra sua, & impinget, & corruet, &*

non

Ÿ. 16. *Expl.* dans la Judée.

Ÿ. 17. *Lettr.* Recta faciet cum eo, *id est*; simulatâ amicitia finget se velle ei benefacere. Sub recti specie pacem cum eo faciet. *Synops.*

*Ibid.* *Lettr.* filiam feminarum *suppl.* pulcherrimam. C'estoit Cleopatre.

*Ibid.* *Expl.* parce qu'elle demeura fidelle à son mari.

Ÿ. 18. *Expl.* Rhodes, Sa-

mos, &c. dont il s'empara.

*Ibid.* *Expl.* Le Consul Scipion qu'il voulut d'abord amuser & jouer adroitement, mais qui le défit ensuite, & le força d'accepter une paix honteuse.

Ÿ. 19. *Expl.* S'estant retiré dans le fond de la Syrie, il fut ensuite tué par les Barbares, lors qu'il vouloit depouiller le Temple de Jupiter Belus.

*non inveniatur.*

& il disparaîtra pour jamais.

20. *Et stabit in loco ejus vilissimus, & indignus decore regio: & in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in praelio.*

20. Un homme très-méprisable, & indigne du nom de Roy, prendra sa place, & il perira en peu de jours; non par une mort violente, ni dans un combat.

21. *Et stabit in loco ejus despectus, & non tribuetur ei honor regius: & veniet clam, & obtinebit regnum in fraudulencia.*

21. Un Prince méprisé " luy succedera, à qui on ne donnera point d'honneur le titre de Roy: il viendra en secret; & il obtiendra le royaume par sa dissimulation & par ses artifices.

22. *Et brachia pugnantis expugnabuntur à facie ejus & conterentur: insuper & dux foederis.*

22. Un Prince " combattant: contre luy fuira devant luy, & ses grandes forces " seront détruites; comme aussi le chef de l'alliance "

23. *Et post amicitias, cum eo faciet dolum: & ascendet, & superabit in modico populo.*

23. Et après avoir fait amitié avec luy, il le trompera, il s'avancera dans l'Egypte, & se l'assujettira avec peu de troupes.

K 24. Il

Y. 20. *Expl.* Seleucus Philopator, Prince lâche & faineant, qui envoya Heliodore pour piller le tresor du Temple, & qui mourut peu après. 2. *Machab. cap. 3. v. 6. 7. cap. 4. 7.*

Y. 21. *Expl.* Antiochus Epiphanes.

Y. 22. *Expl.* le Roy d'Egypte.

*Ibid. Expl.* ses grandes armées. *Lettr.* ses bras seront

rompus.

*Ibid. Expl.* vel Judas Machabæus quem Antiochus superavit dolis: vel Ptolemæus Philometor, qui fortè prior ipse foedus cum Antiocho sollicitarat: vel Tryphon unus è magnatibus Egyptiacis, ejus conquæram authoris foederis meminit Appianus, & quem tolli curavit Antiochus. *Synopsi Hieron.*

24. Il entrera dans les villes les plus grandes & les plus riches, & il fera ce que ne firent jamais ses peres, ni les peres de ses peres". Il amassera un grand butin de leurs dépouilles, & il pillera toutes leurs richesses; il formera des entreprises contre leurs villes les plus fortes": mais cela ne durera qu'un certain tems".

25. Sa force s'exercitera, & son cœur s'anime-ra contre le Roy du Midi", qui l'attaquera avec une grande armée; & le Roy du Midi étant attaqué luy fera la guerre avec de grands secours & de fortes troupes qui ne demeureront pas fermes, parce qu'ils feront des entreprises contre luy".

26. Et "estant à table avec luy ils le ruineront; son armée sera accablée, & un grand nombre des siens sera mis à mort,

¶ 24. Expl. tum exactio-nibus, tum largitionibus majores suos superabit. Synopf.

Ibid. Antr. jusqu'à ce qu'il trouve le tems de les exécuter.

Ibid. Expl. arrêté dans l'ordre de Dieu. Hieron.

24. Et abundantes & uberes urbes ingredietur: & faciet qua non fecerunt patres ejus, & patres patrum ejus: rapinas, & pradam, & divitias eorum dissipabit, & contra firmissimas cogitationes inibit: & hoc usque ad tempus.

25. Et concitabitur fortitudo ejus, & cor ejus adversum regem Austri in exercitu magno: & rex Austri provocabitur ad bellum multis auxiliis, & fortibus nimis: & non stabunt, quia inibunt adversum eum consilia,

26. Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitusque ejus opprimetur: & cadent interfecti plurimi.

27. Duo-

¶ 25. Expl. Ptolemée Philometor. Hieron.

Ibid. Expl. ses Conseillers & ses ministres: étant corrompus par Antiochus, le trahiront.

¶ 26. Expl. ses plus confidens, & qu'il admet à sa table.

27. *Duorum quoque regum cor erit ut malefaciant, & ad mensam unam mendacium loquentur, & non proficiant: quia adhuc finis in aliud tempus.*

27. Le cœur de ces deux Rois sera attentif à se faire du mal l'un à l'autre : estant assis à la même table, ils diront des paroles pleines de mensonges, & ils ne viendront pas à bout de leurs desseins, parce que le tems n'en sera pas encore venu.

28. *Et revertetur in terram suam cum opibus multis, & cor ejus adversum testamentum sanctum, & faciet, & revertetur in terram suam.*

28. *Antiochus* retournera en son pays avec de grandes richesses : son cœur se declarera contre l'alliance sainte : il fera beaucoup de maux ; & il retournera en son pays.

29. *Statuto tempore revertetur, & veniet ad Austrum, & non erit priori simile novissimum.*

29. Il retournera " au tems prescrit ; & il reviendra vers le Midi, & son dernier état " ne sera pas semblable au premier.

30. *Et venient super eum Trieres & Romani: & percutietur, & revertetur, & indignabitur contra testamentum sanctuarium, & faciet: reverteturque & cogitabit adversum eos, qui dereliquerunt testamentum sanctuarium.*

30. Les Romains viendront contre luy sur des vaisseaux : il sera abattu, il retournera, & il concevra une grande indignation contre l'alliance du Sanctuaire : il retournera encore, & il entreprendra contre ceux qui avoient abandonné l'alliance du Sanctuaire.

31. *Et brachia ex*

31. Des hommes puissans

¶ 29. Lettr. *statuto tempore, id est, à Deo.*  
Ibid. Expl. Cette secon-

de expedition ne luy sera pas si favorable que la première.

sans " soutiendront son parti, & ils violeront le Sanctuaire du Dieu fort. Ils feront cesser le sacrifice perpetuel, & ils mettront dans le Temple l'abomination de la desolation ".

32. Et les impies prevaricateurs de la sainte alliance useront de déguisemens & de fictions : mais le peuple qui connoitra Dieu s'attachera fermement à la Loy, & fera ce qu'elle ordonne.

33. Ceux qui seront sçavans parmi le peuple, en instruiront plusieurs, & ils seront tourmentez par l'épée, par la flâme, par la captivité, & par des brigandages qui dureront plusieurs jours.

34. Pendant ces ruines & ces morts, ils feront un peu soulagez par le moyen d'un petit secours, & plusieurs se joindront à eux par une alliance feinte.

35. Il y en aura d'entre ceux qui seront sçavans, qui tomberont en

*eo stabunt, & pollutent sanctuarium fortitudinis, & auferent iuge sacrificium : & dabunt abominationem in desolationem,*

32. *Et impii in testamentum simulabunt fraudulentor : populus autem sciens Deum suum, obtinebit, & faciet.*

33. *Et docti in populo docebunt plurimos : & ruent in gladio, & in flammis, & in captivitate, & in rapina dierum.*

34. *Cumque corrue- rint, sublevabuntur auxilio parvulo : & applicabuntur eis plurimi fraudulentor.*

35. *Et de eruditis ruent ut consentier, & eligantur, & de albe-*

117

Y. 31. Lettr. ses bras. Expl. Rois ses Generaux, soit quel-ques-uns même des Juifs qui trahissoient leurs propres freres,

Ibid, Voyez, I. Machab.

cap. 1. 47.

Ibid. Expl. l'idole de Jupiter. I. Machab. cap. 1. 57.

Y. 35. Lettr. de eruditus, id est, scientibus Deum, ut 2. 38.

*non usque ad tempus  
præfinitum : quia adhuc  
aliud tempus erit.*

36. *Et faciet juxta  
voluntatem suam rex,  
& elevabitur & magni-  
ficabitur adversus om-  
nem deum : & adversus  
Deum deorum loquetur  
magnifica, & dirige-  
tur, donec compleatur  
iracundia : perpetrata  
quippe est definitio.*

37. *Et Deum pa-  
trum suorum non repu-  
tabit : & erit in concu-  
piscenciis feminarum,  
nec quemquam deorum  
curabit : quia adversitas  
universa consurget.*

38. *Deum autem  
Maozim in loco suo va-  
nerabitur ; & deum  
quem ignoraverunt pa-  
tres ejus, colet auro,  
& argento, & lapide*

de grands maux, afin qu'ils  
passent par le feu, & qu'ils  
deviennent purs & blancs  
de plus en plus jusqu'au  
tems prescrit ; parce qu'il y  
aura encore un autre tems.

36. Le Roy agira selon  
qu'il luy plaira, il s'ele-  
vera, & il portera le faste  
de son orgueil contre tout  
dieu ; il parlera insolent-  
ment contre le Dieu des  
dieux : il réussira jusqu'à  
ce que la colere de Dieu  
soit accomplie, parce qu'il  
a esté ainsi arrêté.

37. Il n'aura aucun égard  
au Dieu de ses peres, il fe-  
ra dans la passion des fem-  
mes, il ne se souciera de  
quelque Dieu qu'il soit,  
parce qu'il s'elevera contre  
toutes choses.

38. Il reverera le Dieu  
Maozim dans le lieu qu'il  
luy aura choisi ; & il ho-  
nora avec l'or, l'argent,  
les pierres precieuses ; &  
tout ce qu'il y a de plus

K. 3

Ibid. *Lettr.* ut eligantur.  
Soient traitez comme des  
ameschoisies. *Hebr.* ut pur-  
gentur, ut nitescant. *Var.*

Ibid. *Expl.* par l'ordre de  
Dieu.

Ibid. *Expl.* de prosperité  
& de repos après de si  
grands combats.

Y. 36. *Expl.* Dieu permet-  
tra pour l'épreuve de plu-

sieurs, que rien ne s'oppo-  
se à sa fureur.

Ibid. *Expl.* en interdisant  
tout culte du vray Dieu &  
des faux-dieux, excepté de  
celuy qu'il voudra établir  
par sa propre autorité. 1.  
*Machab.* 1. 41. *Item cap.* 3. 29.

Ibid. *Expl.* contre son  
peuple.

Y. 38. *Antr.* des forteresses.

beau, un dieu que ses pe-  
res ont ignoré.

39. Et il fortifiera les  
citadelles par le culte du  
dieu étranger qu'il a connu :  
il en élèvera les adorateurs  
dans une grande gloire; il  
leur donnera beaucoup de  
puissance, & il partagera  
la terre gratuitement.

40. Le Roy du Midi "  
combattrra contre luy au  
tems qui a esté marqué ";  
& le Roy d'Aquilon "  
marchera contre luy com-  
me une tempête avec une  
multitude de chariots & de  
gens de cheval, & avec  
une grande flotte.

41. Il entrera dans ses  
terres, il ravagera tout, &  
il passera au travers de son  
pays : il entrera ensuite  
dans le pays de gloire ", &  
plusieurs provinces seront  
ruinées. Ceux-là seuls se-  
ront sauvez de ses mains;  
Edom, Moab, & les pre-  
mieres terres des enfans  
d'Ammon "

¶ 40. *Expl.* Ptolemée  
Philometor. Il reprend l'hi-  
stoire de la guerre dont il a  
parlé auparavant. *Synops.*

*Ibid.* *Expl.* par l'ordre de  
Dieu.

*Ibid.* *Expl.* le même An-  
tiochus Epiphane.

¶ 41. *Expl.* la Judée de-

*pratiſo, rebusque pre-  
tiosis.*

39. *Et faciet ut mu-  
niat Maaxim cum deo  
alieno, quem cognovit,  
& multiplicabit gloriam,  
& dabit eis potestatem  
in multis, & terram  
dividet gratuitò.*

40. *Et in tempore  
prafinito praliabitur ad-  
versus eum rex Austri,  
& quasi tempeſtas ve-  
niet contra illum rex  
Aquilonis, in curribus  
& in equitibus, & in  
classe magna, & ingre-  
dietur terras & conte-  
ret & portranſiet.*

41. *Et introibit in  
terram glorioſam, &  
multa corruent: hec au-  
tem ſole ſalvabuntur de  
manu ejus, Edom, &  
Moab, & principium  
filiorum Ammon.*

42. *Et*  
venuë si éclatante par les  
grands prodiges que Dieu y  
a faits en faveur de son pe-  
ple.

*Ibid.* *Expl.* auxquels il ne  
s'arrêtera point, pour aller  
plus vite en Judée; ou bien,  
parce qu'ils luy estoient al-  
liez contre les Juifs. *Synops.*

42. Et mittet manum suam in terras & terra Ægypti non effugiet.

42. Il étendra sa main contre les provinces, & le pays d'Egypte n'échappera point.

43. Et dominabitur thesaurorum auri & argenti, & in omnibus pretiosis Ægypti: per Lybiam quoque & Æthiopiā transibit.

43. Il se rendra maître des tresors d'or & d'argent, & de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Egypte: il passera au travers de la Lybie & de l'Ethiopie.

44. Et fama turbabit eum ab Oriente & ab Aquilone: & veniet in multitudinis magnae ut conterat & interficiat plurimos.

44. Il sera troublé par des nouvelles qui luy viendront de l'Orient & de l'Aquilon; & il viendra avec de grandes troupes pour perdre tout, & pour faire un grand carnage.

45. Et figet tabernaculum suum Apadno inter maria, super montem inclytum & sanctum: & veniet usque ad summitatem ejus, & nemo auxiliabitur ei.

45. Il dressera les tentes de son palais " entre les mers sur la montagne celebre & sainte " ; & il montera jusqu'au haut de la montagne, & il ne se trouvera personne pour le secourir.

¶ 45. Lettr. tabernaculum suum Apadno inter maria, super montem inclytum & sanctum: & veniet usque ad summitatem ejus, & nemo auxiliabitur ei.

proprium, quod etiam omiserunt Septuaginta. Ibid. Expl. des Oliviers.

# E X P L I C A T I O N

## D U C H A P I T R E X I.

Sens litteral & spirituel.

2. 1. **D** *Es la premiere année de Darius de la race des Medes, j'ay travaillé pour l'aider à s'établir & à se fortifier dans son royaume.*

Quoique saint Jérôme ait crû que c'est Daniel qui parle dans ce premier verset, c'est le sentiment de plusieurs autres, que saint Gabriel y parle au Prophete, comme à la fin du Chapitre precedent, & dans la suite de celuy-cy. Il luy dit donc : Qu'il avoit beaucoup travaillé par l'ordre de Dieu, pour faciliter & pour affermir le regne de Darius : c'est-à-dire, pour luy assujettir l'Empire des Chaldéens ; par où il vouloit sans doute luy marquer, que ç'avoit esté par un ordre tout particulier de la Providence ; que le royaume de Babylone avoit passé au Roy des Perles, & des Medes, qui devoient rendre la liberté à son peuple. Ce fut donc moy, luy dit l'Ange, qui fus le ministre du Seigneur pour transferer la Monarchie des Babylo niens à Darius & à Cyrus. Et il luy donne par-là lieu de juger, qu'il pourra bien dans la suite transferer encore cette même Monarchie aux Grecs, lorsque le tems ordonné de Dieu sera arrivé.

Il est bon de s'accoutumer ainsi à regarder avec les yeux de la foy tous ces grands bouleversemens des Royaumes, non comme des événemens simplement humains, mais comme des effets certains de la volonté de Dieu, qui ont rapport aux desseins qu'il a sur ses serviteurs, ou sur son Eglise qu'il envisage toujours, principalement dans sa conduite. Ainsi les saints Anges sont ceux proprement

ment qui font gagner les batailles, & qui produisent les revolutions des Etats & des Empires, par cette puissance que Dieu leur donne d'exécuter infailiblement ses volontez, aussi-tôt qu'il les leur a fait connoître.

2. 3. 4. Il y aura encore trois Rois en Perse. Le quatrième s'éleva par la grandeur de ses richesses & de sa puissance..... Mais il s'éleva un Roy vaillant qui dominera..... Et après qu'il aura esté le plus affermi, son Royaume sera détruit, &c.

C'est une chose étonnante de voir la bonté avec laquelle Dieu s'abaisse, jusqu'à descendre dans tout ce détail des successions & des alliances de differens Rois, pour faire connoître à Daniel & à toute la postérité, que tout l'avenir estoit présent devant luy; & qu'il ne se passoit rien dans les Royaumes, même profanes, qui ne fût exposé à la lumière de sa divine prescience, & soumis entièrement à ses ordres: c'est ce qu'il n'est pas difficile de comprendre à ceux qui sont convaincus par la vérité de sa parole; Que tous les cheveux de nostre tête sont comptez, & qu'il n'en tombe pas un seul sans sa volonté.

Matth.  
c. 10. 30.  
Luc. 21.  
18.

Ces trois Rois de Perse dont il est parlé ici, estoient Cyrus qui regnoit alors, Cambyzes son fils, & Darius, fils d'Hystaspes, connu autrement sous le nom d'Assuerus, qui fut celuy sous l'Empire duquel arriva l'histoire d'Esther; car quoiqu'un mage de Perse, nommé Oropastes, feignant d'estre le fils de Darius, ait usurpé le Royaume après la mort de Cambyzes, il fut bien-tôt reconnu & traité comme un imposteur; & Darius fils d'Hystaspes demeura maître de ce grand Empire. Le quatrième fut Xercès fils de ce Darius, dont l'histoire nous apprend qu'il marcha contre les Grecs avec une armée si prodigieuse, qu'elle couvroit toute la mer, & qu'il eut la vanité de dire, qu'il estoit venu pour mettre l'Hellepont comme à la chaîne

Hieron.  
Theodoret.  
Herodot.  
lib. 5.

par le grand nombre de ses vaisseaux ; mais cette entreprise si superbe & si impie fut la cause de la ruine entière de son Empire.

Il ne laissa pas d'y avoir encore beaucoup d'autres Rois après luy, mais qui furent beaucoup plus foibles, & le Saint-Esprit a negligé d'en parler, passant tout-d'un-coup à *Alexandre le Grand*. C'est luy qui est ce Prince vaillant, dont il est parlé ensuite, qui devoit regner avec une grande puissance, & faire ce qu'il luy plairoit. Car en effet Dieu luy donna le pouvoir d'exécuter tout ce qu'il entreprenoit, sans qu'il y trouvât aucun obstacle, & il fit dans l'espace de six ans de si grandes choses en Orient, qu'il sembloit plutôt voler que marcher. C'est pourquoy nous avons vû qu'il a esté comparé auparavant à un léopard qui avoit des ailes.

*Daniel.*  
*cap. 7. 6.*  
*cap. 8. 5.*

Mais après avoir employé six ans à la conquête de l'Orient, il n'en jouit que pendant six autres années : ce que l'Écriture exprime en ces termes remarquables ; Que lors qu'il seroit le plus affermi, ou lors qu'il seroit arrivé au plus haut comble de sa gloire, son Empire seroit détruit par sa mort ; *Cum steterit, coneretur regnum ejus* : & qu'il seroit partagé vers les quatre vents du ciel ; c'est-à-dire, en quatre principales Monarchies, comme en quatre grandes parties du debris de cet Empire. Sur quoy nous ne repeterons point ici ce qu'on peut voir dans les explications précédentes du huitième Chapitre, où il est parlé de ces successeurs d'Alexandre : & il suffit d'ajouter pour un plus grand éclaircissement de cet endroit, qu'outre les quatre principales Monarchies dans lesquelles cet Empire fut partagé, il y eut encore plusieurs petits Gouvernemens ou royaumes dont differens Princes s'emparement, comme Eumènes, Lyfimaque, &c.

*v. 5. Le Roy du Midi se fortifiera : l'un des Princes sera plus puissant que luy, &c.*

Des

Des quatre Rois principaux qui devoient partager entr'eux les dépouilles d'Alexandre, l'Ange parle ici seulement de deux, sçavoir du Roy de l'Égypte, nommé *le Roy du Midi*, & du Roy d'Asie, nommé *le Roy d'Aquilon*; parce que la Terre-sainte est située entre la Syrie & l'Égypte, & que tout ce qu'elle devoit souffrir, luy viendroit de la part de ces deux Rois; tantôt de l'un & tantôt de l'autre, à proportion que leur puissance augmenteroit. L'Ange dit donc, que le Roy d'Égypte nommé Ptolémée fils de Lagus, & le Roy d'Asie nommé Seleucus Nicanor, tous deux Capitaines d'Alexandre, deviendroient l'un & l'autre très-puissans: mais qu'enfin le Roy d'Asie le feroit plus que le Roy d'Égypte: comme en effet il luy enleva toute la Syrie, la Judée, & quelques autres pais.

*Y. 14. En ces tems-là plusieurs s'éleveront contre le Roy du Midi: les enfans d'entre ceux de vostre peuple qui auront violé la Loy du Seigneur, s'éleveront aussi pour accomplir une prophétie, & ils tomberont.*

Philippe Roy de Macedoine, & d'autres Princes se liguerent avec Antiochus contre Ptolémée Epiphane: & comme la Judée estoit entre-deux, les Juifs, selon la remarque de saint Jérôme, se partagerent, & prirent parti les uns pour Ptolémée, & les autres pour Antiochus. Ce fut alors que le Prêtre Onias s'enfuit avec un grand nombre de Juifs en Égypte, où ayant esté reçu honorablement par Ptolémée, il y bâtit avec la permission de ce Prince un Temple semblable à celui de Jerusalem, qui subsista jusqu'à l'Empire de Vespasien. Une infinité de Juifs se refugierent donc en Égypte à l'occasion de cette retraite du Pontife Onias, qui affuroit hardiment, qu'en se retirant ainsi dans ce Royaume, & en bâtissant ce Temple, il accomplissoit, comme il est dit en ce lieu,

Isai. cap.  
19. 19.

*une prophétie. C'estoit celle par laquelle Isäie avoit declaré, qu'il y auroit un Autel du Seigneur au milieu de l'Égypte, & un monument au Seigneur à l'extrémité du país.*

Mais il se trompoit, & trompoit les autres grossierement avec luy, en expliquant de la sorte cette prophétie, qui marquoit l'établissement de la Foy dans l'Égypte au tems de la Loy nouvelle, que le Fils de Dieu devoit apporter aux hommes en se faisant homme, & non un Autel dont l'établissement estoit une prevarication visible de la volonté de Dieu. Ainsi violant alors, comme le dit saint Jérôme, la Loy du Seigneur, qui leur défendoit de luy offrir des victimes & des sacrifices par tout ailleurs qu'à Jerusalem, ils se montroient les vrais enfans des anciens violateurs de la Loy de Dieu; & ils marchaient avec orgueil sur les traces de leurs peres, dans le tems même qu'ils se vantoient d'accomplir le precepte du Seigneur. *Extollentur in superbiam & visionem: hoc est; Domini preceptum se implere jactabunt.* Mais ils tomberent à la fin, & perirent; parce que le Temple & la Ville où il estoit furent détruits dans la suite par les Romains.

¶ 21. *Un Prince méprisé luy succedera, à qui on ne donnera point d'abord le titre de Roy: il viendra en secret, & il obtiendra le Royaume par sa dissimulation & ses artifices.*

Le Saint-Esprit ayant principalement en vûe dans toutes ces prophéties ce qui regardoit le peuple de Dieu, ou son Eglise, s'arrête aussi davantage à parler des Princes qui ont eu une relation particuliere avec les Juifs. C'est la raison pour laquelle, & dans les Chapitres precedens, & dans celui-cy, il fait rapporter fort au long ce qui regarde la personne d'ANTIOCHUS, le grand persecuteur des fidelles serviteurs de Dieu. Quoique quelques-uns ayent donné, comme on l'a dit, le sur-

sur-

furnom d'Epiphanes, c'est-à-dire d'*Illustre*, à ce Prince, l'Écriture en parle ici comme d'un *Prince méprisable* à cause de ses impietez, de ses fourberies, de ses violences, & des autres qualitez infames de son esprit. Car il n'y a ni grandeur ni puissance qui empêche que l'homme impie & superbe ne soit digne du dernier mépris devant Dieu, & comme un homme de néant devant ses yeux : au lieu qu'au contraire il n'y a ni pauvreté ni foiblesse qui puisse empêcher que l'homme juste ne soit vraiment grand & puissant aux yeux de celui qui juge des choses par la lumière, non des sens, mais de la Foy. On a déjà vû que le Royaume n'appartenoit point à Antiochus, mais au petit Demetrius son neveu : c'est pourquoy on ne vouloit point le reconnoître pour Roy. Mais enfin, sous l'apparence d'une bonté feinte & d'une fausse clemence, il obtint le royaume de Syrie.

*Hieron.*

*9. 27. 28. Le cœur de ces deux Rois sera attentif à se faire du mal l'un à l'autre. . . . Antiochus retournera en son pais avec de grandes richesses : son cœur se declarera contre l'alliance sainte : il fera beaucoup de maux, &c.*

Ptolemée Philométor roy d'Égypte ayant esté défait par Antiochus, fit la paix avec luy : & l'ayant reçu dans son Etat, le traita magnifiquement à Memphis ; où ces deux Princes se firent des protestations mutuelles d'amitié. Mais ce n'estoit qu'une reconciliation feinte, & il n'y avoit aucune sincerité dans tous leurs discours, chacun ne tendant qu'à tromper l'autre, & qu'à le détruire ; *mais sans effet ; parce que la fin de toutes ces guerres & de toutes ces trahisons est différée*, dit l'Écriture, *justqu'au tems* marqué par la Providence ; & que toute la fureur des plus méchans Princes ne peut prévenir ce tems qui est en la toute-puissance de Dieu, selon cet oracle de JESUS-CHRIST, que le Pere *Act. cap. 1. 7.*  
a réservé les tems & les momens à son souverain pouvoir. Le

*Le cœur de l'impie Antiochus s'élevant de plus en plus, il se déclara enfin contre l'alliance sainte : c'est-à-dire, qu'il entreprit de détruire le culte de Dieu, & le peuple avec lequel il avoit fait une sainte alliance. Car nous voyons en effet dans l'histoire des Machabées, qu'à son retour de l'Égypte il vint dans la Palestine, & entra avec un extrême orgueil dans Jerusalem & dans le lieu saint, d'où il enleva les vases sacrez & tout l'or & l'argent qu'il y trouva : qu'il fit mourir un grand nombre de personnes; & que l'insolence avec laquelle il parla, fit detester son impiété à tout le monde : & qu'ensuite il s'en retourna, selon qu'il est dit ici, dans son pays; c'est-à-dire, dans son propre Etat & Royaume.*

1. Ma. b.  
cap. 1.

*Il sera abattu, il retournera, & il concevra une grande indignation contre l'alliance du Sanctuaire : il retournera encore, & il entreprendra contre ceux qui avoient abandonné l'alliance du Sanctuaire, &c.*

Si l'orgueil & l'ambition de l'homme n'a point de bornes du côté de l'homme, il en trouve du côté de Dieu : & ce qui le flatte de pouvoir enfin commander à toute la terre, est ce qui le précipite dans sa perte. Antiochus revient donc pour combattre de nouveau le Roy d'Égypte : mais ce tems même qu'il choisit pour cette seconde expédition, estoit prescrit & arrêté par l'ordre de Dieu pour sa propre confusion. Car les Romains ayant envoyé une armée navale très-puissante au secours du Roy d'Égypte, Publius Popilius Léna qui commandoit cette armée, luy ordonna de la part du Sénat Romain, de sortir sans differer de ce Royaume, & l'obligea de le faire malgré luy.

Hieron.

Mais ce Prince tout transporté de fureur, alla décharger son indignation contre l'alliance du Sanctuaire, c'est-à-dire, contre la ville de Jerusalem & le Temple, & contre le peuple consacré à Dieu.

Dieu par la sainte alliance de ses peres, On en voit l'histoire dans le livre des Machabées : il n'y eut ni cruauté ni sacrilege qu'il ne commit par le ministère d'Apollonius qu'il envoya avec une puissante armée ; voulant forcer tous les serviteurs du vray Dieu à quitter sa Loy pour sacrifier aux idoles, comme toutes les autres nations : & après avoir exercé sa fureur contre ceux d'entre les Juifs qui demeurèrent fidelles à leur devoir & fermes dans la pieté, il n'épargna pas même les transfuges qui avoient quitté le saint parti de leurs freres, ou, selon l'expression de l'Ecriture, *abandonné l'alliance du Sanctuaire.*

1. Mach.  
cap. 1. v.  
30. &c.

Selon une autre version il est dit, qu'il *devoit prêter l'oreille aux deserteurs de la sainte alliance* ; & ce sens revient tout-à-fait à ce qui est rapporté dans l'histoire des Machabées, que des apostats estant fortis d'Israël, en seduisirent plusieurs, & leur persuaderent de s'allier avec les nations voisines : qu'en suite quelques-uns du peuple allerent trouver le Roy, qui leur donna le pouvoir de vivre selon les coutumes des nations : qu'ils bâtirent dans Jerusalem une academie pour apprendre les exercices des Payens ; & qu'ayant ainsi renoncé à l'alliance toute sainte du Seigneur, ils s'estoient vendus & dévoüiez pour faire le mal.

1. Mach.  
cap. 1. v.  
12. &c.

V. 32. 33. *Et les impies prevaricateurs de la sainte alliance useront de déguisemens & de fictions : mais le peuple qui connoitra son Dieu, s'attachera fermement à la Loy, & fera ce qu'elle ordonne, &c.*

L'impieté & l'apostasie estant fondée sur l'orgueil, cherche à se cacher & à couvrir sa lâcheté. Ainsi ces Juifs apostats, dont il est parlé ici, feignoient, selon saint Jérôme, d'estre observateurs de la Loy de Dieu ; quoiqu'ils firent dans la suite alliance avec les Gentils : *Quod quidam simulaverunt se legis Dei esse custodes, & postea cum gentibus pactum*

*patium fecerint.* On peut dire encore , que ceux qui estoient assez impies pour abandonner l'alliance du Seigneur , usoient de déguisement & d'artifice pour en faire tomber d'autres , & se couvroient du pretexte du bien public , en faisant entendre à leurs freres , comme il est marqué dans l'histoire des Machabées , que depuis qu'ils s'estoient éloignez des nations , ils s'estoient vûs accablez de toutes sortes de maux ; *Ei quo recessimus ab eis , invenerunt nos multa mala.*

ib. d. ut  
supra.

Mais on peut bien regarder cet exemple comme un excès de l'aveuglement & de l'extravagance attachez inseparablement à l'impiété qui a l'orgueil pour principe. Car jamais les Juifs ne commencerent à estre accablez de maux , que lorsque contre l'ordre du Seigneur ils se joignirent aux nations , qui les porterent insensiblement à s'éloigner de leur Dieu. *Ceux d'entr'eux qui connoissoient Dieu véritablement , dit l'Écriture , n'avoient garde de raisonner comme ces impies : & ils s'attachoient avec d'autant plus de fermeté à la Loy sainte du Seigneur , qu'on s'efforçoit davantage de les ébranler.* Ayant dans le cœur l'idée véritable qu'on doit avoir de la grandeur du Dieu d'Israël , ils ne mirent point dans la balance ce qu'ils luy devoient , avec ce que l'impiété exigeoit d'eux ; parce qu'ils ne pouvoient faire aucune comparaison entre le Créateur tout-puissant & la créature fragile & mortelle. Ainsi ayant combattu généreusement , ils retirèrent jusqu'à la fin la véritable Religion.

2. Mach. 6. 17. *Ceux d'entr'eux qui estoient vraiment sçavans ; e'est-à-dire , ceux que Dieu avoit éclairés par sa parole & par son Esprit , tel que fut le celebre Eleazar , instruisirent & encouragerent les autres , tant par leurs exhortations , que par leur exemple.* L'Écriture marque ailleurs ; Qu'il y en avoit qu'on nommoit Assidéens , qui estoient très-fermes dans

1. Mach. cap. 2. 42.  
&c.

la

la piété & très-zélez pour la loy de Dieu. L'histoire des Machabées fait voir l'accomplissement de cette prédiction ; Qu'il y en auroit qui *periroient par l'épée, par les flâmes & par la captivité* ; puisqu'on ne peut rien s'imaginer de plus cruel que la maniere dont Antiochus en usa pour perdre les vrais serviteurs de Dieu.

9. 34. 35. *Pendant ces ruines & ces morts, ils seront un peu soulagez par le moyen d'un petit secours, & plusieurs se joindront à eux par une alliance feinte. Il y en aura d'entre ceux qui seront sçavans qui tomberont en de grands maux, &c.*

Le Saint-Esprit nous designe ici visiblement Mathathias & les autres Machabées, qui formerent un parti pour la défense de la Loy, & qui procurerent en effet aux Juifs quelque espece de soulage-<sup>1. Mach. cap. 2.</sup>  
<sup>2. Mach. ch. 1. 8.</sup>ment, en s'opposant avec une fermeté incroyable aux violences d'Antiochus, comme on le verra ailleurs ; alors plusieurs, & de ceux même qui avoient consenti à l'idolâtrie, se rejoignirent au parti de Dieu ; mais *ce ne fut pas par un vray desir de retourner sincèrement à luy, & de marcher dans sa loy* ; c'estoient des gens dont il est parlé dans l'E-<sup>Luc. 1. 8.</sup>vangile, qui sont sujets à l'inconstance des tems, <sup>13.</sup> qui n'ont qu'une foy & qu'une créance temporelle, & qui se retirent lorsque l'heure de la tentation est venue.

Quant à ces *sçavans* & à ces personnes éclairées, dont l'Ange parle ensuite, qui devoient tomber en de grands maux ; il n'entend pas ceux qui sont enflés d'une vaine science, mais ceux qui comme il l'a dit auparavant, *connoitroient Dieu dans sa grandeur pour luy demeurer fidèles.* Ces personnes devoient donc tomber en de grands maux, c'est-à-dire, que plusieurs d'entr'eux devoient souffrir le martyre, afin que leur foy, plus précieuse que l'or qui s'éprouve au feu, fût purifiée ici-bas par le feu des afflictions : & qu'estant traités comme des  
ames.

ames choisies, ils reçurent devant Dieu la récompense de leur zèle & de leur humble piété.

*Theodor*

Ainsi, selon la reflexion d'un Pere, il faut regarder tous ces grands bouleversemens, & toutes ces différentes afflictions, comme un feu qui par son ardeur sert à faire le discernement de ce qui est un vray or, d'avec ce qui ne l'est pas; à faire connoître si l'homme est au fond du cœur ce qu'il paroît au-dehors; & à dépouiller les hypocrites d'une couleur empruntée, qui ne penetre point jusqu'au dedans, & d'une apparence superficielle de piété.

†. 38. 39. *Il reverera le Dieu Maoxim dans le lieu qu'il luy atera choisis... & il fortifiera les citadelles par le culte du dieu étranger qu'il a connu : il en élèvera les adorateurs, &c.*

*r. Ma:b.  
cap. 6. 2.*

Saint Jérôme dit que *Maoxim* signifie le Dieu des citadelles & des forteresses; & qu'il faut entendre par-là, Jupiter Olympien, à qui Antiochus eut l'insolence de consacrer le Temple de Jérusalem, en faisant placer l'idole profane de ce faux-dieu dans le lieu saint. Et c'est pour cette raison qu'il est appelé en cet endroit, le dieu des forteresses; parce que ce Roy impie se fiant sur la protection de ce dieu d'Athenes, qui lui étoit étranger, puisqu'il n'estoit point le dieu naturel des Rois ses predecesseurs, se rendit maître de la ville de Jérusalem, & particulièrement de la forteresse de David; & crut ensuite la rendre impronable par la présence de cette idole profane qu'il y plaça. C'étoit un prodige d'impieté & de folie, de s'imaginer pouvoir ainsi opposer ce dieu prétendu des forteresses, au Dieu d'Israël, qui est nommé veritablement le Dieu des armées; & de regarder la défaite de ce peuple, que ses pechez seuls luy avoient livré, comme s'il avoit esté la conquête d'une idole qu'il luy avoit plû de reverer comme un Dieu. Cependant *il élèva*, dit l'Ecriture, *dans une grande gloire*

gloire ceux qui consentirent à l'extravagance de ses vains projets ; & on en vit des effets à l'égard de Menelaüs & de Jason, qui acheterent de luy à force d'argent le gouvernement du peuple & le souverain Sacerdoce.

¶. 44. 45. Il sera troublé par des nouvelles qui luy viendront de l'Orient & de l'Aquilon : & il viendra avec de grandes troupes pour perdre tout, & pour faire un grand carnage, &c.

Il luy vint alors des nouvelles, que les Perses & les Parthes, qui sont à l'Orient septentrional de la Judée, s'estoient revoltez contre luy, & entreprenoient sur ses Etats. Ces nouvelles le troublèrent fort dans le dessein qu'il avoit formé d'exterminer entièrement la nation des Juifs, qui avoient levé les armes contre luy sous la conduite de l'illustre Judas Machabée. Se croyant donc obligé d'aller en personne dans la Perse, il se contenta de donner ses ordres pour envoyer des Generaux avec de puissantes armées, afin de détruire tout le peuple Juif. Il planta, ou pour mieux dire, il fit planter son pavillon royal, comme s'il avoit esté présent en personne, à Emmaüs entre les mers, c'est-à-dire, entre la mer de Sodome & la mer Mediterranée, proche de Jerusalem. Ce fut là que son armée fut défaite, & qu'il ne se trouva personne pour la secourir. Car ayant appris en Perse les grandes victoires des Juifs, & la fuite honteuse de Lyfias le General de ses troupes, il en conçut une si grande tristesse, qu'il mourut miserablement, sans pouvoir fléchir la juste fureur de Dieu par la fausse penitence, par les regrets inutiles, & par les vaines promesses dont il se flatta de pouvoir encore le tromper, après avoir méprisé jusques alors & foulé aux pieds les marques les plus sacrées de son auguste Religion.

JESUS-CHRIST ayant prédit aux Apôtres la ruine de Jerusalem, & marqué en même-tems ce qui

2 Mach.  
c. 4. 7. 8.  
23. 24. 50.

1. Mach.  
c. 3. v. 32.  
&c.  
35. &c.  
Ibid. v. 40.

1. Mach.  
c. 4.  
Item c. 6.  
v. 5. 6.

Matth.  
c. 24. 25.  
Marc. c.  
qui 13. 23.

qui devoit arriver à la fin du monde, avant le jour redoutable du Jugement, leur témoigne ensuite, qu'il avoit voulu leur prédire toutes choses, & les en avertir auparavant, afin qu'ils prissent garde à eux. Cependant ni saint Pierre, ni saint Jacques, ni saint André, à qui JESUS-CHRIST prédisoit ces choses, ne devoient pas en être témoins, puisque leur mort devoit précéder la ruine de Jerusalem, & encore plus sans comparaison la fin du monde : mais il parloit en leur personne à tous ceux qui se trouveroient alors, selon qu'il le leur déclare au même lieu en ces termes : *Ce que je vous dis, je le dis à tous; veillez.*

Ainsi ce que l'Ange saint Gabriel prédit à Daniel dans tout ce chapitre sur le sujet de ces Rois dont on a parlé, & particulièrement touchant Antiochus Epiphane, ce Prince qui est devenu fameux par l'excès de ses cruautés envers le peuple de Dieu, de son impiété envers le Temple de Jerusalem, de son orgueil extravagant, & de ses blasphèmes contre le Dieu d'Israël, ne regardoit pas proprement ce saint Prophète, qui ne devoit voir aucune de ces prédictions accomplies : mais c'étoit à toute la postérité tant du peuple Juif que des Chrétiens, qu'il les déclaroit, puisque c'étoit à leur égard qu'elles devoient s'accomplir. Elles ont dû en effet servir de soutien & de consolation aux Juifs, qui ont éprouvé la cruauté de ce Roy impie : car en souffrant pour la gloire de leur Dieu, ils voyoient dans ces prophéties si éclatantes, qu'ils ne souffroient rien que par l'ordre de la Providence, qui avoit voulu les en avertir, & les y préparer long-tems devant, afin qu'ils n'en fussent point troublez. Aussi nous voyons effectivement, que

*1. Mach. 7. v. 16. 17.* lorsqu'on les égorgeoit avec la dernière inhumanité, ils se souvenoient de ce que le Saint-Esprit en avoit

*Esai. 78. v. 1. 2. 3.* prédit plusieurs siècles auparavant par la bouche du saint Roy Prophète.

Quant

Quant aux Chrétiens, ces mêmes prédictions leur estoient aussi très-avantageuses ; puisqu'outre qu'elles leur servoient à établir la vérité & la grandeur de leur Dieu ; elles regardoient, selon saint Jérôme, non pas seulement Antiochus le persecuteur des Juifs, mais encore l'Antechrist, dont ce Roy impie n'a esté que la figure, comme il le fait voir fort au long contre Porphyre ; quoiqu'il ait peut-estre poussé un peu loin ce qu'il disoit pour le refuter, prétendant que, selon le sens littéral, tout ce chapitre ne devoit & ne pouvoit bien s'entendre que de l'Antechrist ; car il est sans doute bien plus difficile de luy appliquer toutes les circonstances particulieres de ce chapitre prophetique, qu'à Antiochus ; puisque toutes les anciennes propheties ne s'expliquent clairement & d'une manière qu'on ne puisse contester, que lorsqu'elles s'accomplissent.

Tout ce qu'on peut donc avancer presentement, en expliquant cette prophetie de Daniel par rapport à la persecution que doit faire l'Antechrist à la fin du monde, sera toujours fort douteux, & exposé aux contradictions des ennemis de l'Eglise, qui pourront en contester la vérité, sans qu'on puisse raisonnablement les en convaincre. Mais l'accomplissement de toutes les particularitez historiques rapportées par l'Ange se remarque si sensiblement dans la persecution de l'impie Antiochus, qu'on a tout sujet d'y admirer la grandeur de Dieu, à qui tout cet espace infini de l'avenir n'est que comme un point ; & dont la prescience sans aucunes bornes fait connoître tant de siecles auparavant, qu'il n'arrive rien dans le monde, qui ne soit également exposé à sa lumiere, & soumis à ses volontez.



## CHAPITRE XII.

*Michel le grand Prince protecteur du peuple Juif. Ecrits dans le livre, sauvez. Ressuscitez, les uns pour la vie éternelle, les autres pour un opprobre éternel. Les sçavans brilleront. Deux hommes sur le bord du fleuve. L'homme vêtu de lin marque le tems où toutes ces choses seront accomplies: Plusieurs éprouvez comme par le feu. Les impies agiront avec impiété. L'abomination de la désolacion, l'un des termes de l'accomplissement de cette prophétie.*

1. **E**N ce tems-là, Michel le grand Prince s'élevra, luy qui est le protecteur <sup>u</sup> des enfans de vôtre peuple, & il viendra un tems tel qu'on n'en aura jamais vû un semblable jusqu'alors, depuis que les peuples auront esté établis. En ce tems-là tous ceux de vôtre peuple qui seront trouvez écrits dans le livre, seront sauvez.

2. Et toute cette multitude <sup>u</sup> de ceux qui dorment dans la poussiere de la terre se reveilleront, les uns pour la vie éternelle, & les autres pour un opprobre éternel qu'ils auront toujours devant les yeux <sup>u</sup>.

¶ 1. Lettr. qui stat pro, &c.

¶ 2. Lettr. &c plusieurs de ceux.

1. **I**N tempore autem illo consurget Michael princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui: & veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse coeperunt usque ad tempus illud: & in tempore illo salvabitur populus tuus, omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.

2. Et multi de his qui dormiunt in terra pulvere, evigilabunt: alii in vitam aeternam: & alii in opprobrium ut videant semper.

3. Qui

Ibid. Lettr. in opprobrium ut videant semper. Hebr. in opprobrium sempiternum.

3. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti: & qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stella in perpetuis aternitates.*

4. *Tu autem, Daniel, claude sermone, & signa librum usque ad tempus statutum: plurimi pertransibunt, & multiplex erit scientia.*

5. *Et vidi ego Daniel, & ecce quasi duo alii stabant: unus hinc super ripam fluminis, & alius inde ex altera ripa fluminis.*

6. *Et dixi viro qui erat indutus lineis, qui stabat super aquas fluminis: usquequò finis horum mirabilium?*

7. *Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cum elevasset dexteram & sinistram suam in caelum, & jurasset per viventem in aeternum, quia in tem-*

3. Or ceux qui auront esté sçavans brilleront comme les feux du firmament: & ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voye de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité.

4. Mais pour vous, Daniel, tenez ces paroles fermées, & mettez le sceau sur ce livre jusqu'au tems marqué; car plusieurs le parcourront, & la science se multipliera.

5. Alors moy Daniel, je vis comme deux autres hommes qui estoient debout: l'un estoit en-deçà sur le bord du fleuve, & l'autre au-delà sur le bord du même fleuve.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve: Quand sera-ce que l'accomplissement de ces prodiges arrivera?

7. Et j'entendis cet homme qui estoit vêtu de lin, & qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve, qui élevant au ciel la main droite & la main gauche, jura par celuy qui vit dans l'éternité, que ce

¶ 4. *Letr. pertransibunt, vel percurrent: nempè vaticinium hoc abs te perscriptum. Symps.*

ee seroit " dans un tems , deux tems , & la moitié d'un tems , & que toutes ces choses seroient accomplies , lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple saint seroit achevée.

8. J'entendis ce qu'il disoit , & je ne le compris pas , & je luy dis : Mon Seigneur , qu'arrivera-t-il après cela ?

9. Et il me dit : Allez , Daniel ; car ces paroles sont fermées & sont scellées jusqu'au tems qui a esté marqué.

10. Plusieurs seront élus , seront rendus blancs & purs , & seront éprouvez comme par le feu. Les impies agiront avec impieté , & tous les impies n'auront point l'intelligence : mais ceux qui seront instruits , comprendront la vérité des choses.

11. Depuis le tems que le sacrifice perpetuel aura esté aboli , & que l'abomination de la desolation aura esté établie , il se passera mille deux cens quatrevingts-dix jours " .

12. Heureux celuy qui attend , & qui arrive jusqu'à mille trois cens tren-

*pus , & tempora , & dimidium temporis. Et cum completa fueris dispersio manus populi sancti , complebuntur universa hac.*

8. *Et ego audivi , & non intellexi. Et dixi : Domine mi , quid erit post hac ?*

9. *Et ait : Vade , Daniel , quia clausi sunt signatique sermones , usque ad prescriptum tempus.*

10. *Eligentur & dealbabitur , & quasi ignis probabuntur multi : & impie agent impii , neque intelligent omnes impii : porro docti intelligent.*

11. *Et à tempore cum ablatum fuerit iuge sacrificium , & posita fuerit abominatio in desolationem , dies mille ducenti nonaginta.*

12. *Beatus qui expectat , & pervenit usque ad dies mille trecentos*

\* 7. *Expl. en une année , & deux ans & demi ; c'est à-dire , trois ans & demi. Katab.*

\* 11. *Expl. trois ans & demi.*

centos triginta quin- te-cinq jours.  
que.

13. Tu autem vado ad profectum : & requiesces , & stabis in sorte tua in finem dierum.

13. Mais pour vous, allez jusqu'au tems qui a esté marqué , & vous ferez en repos , & vous demeurerez dans l'état où vous êtes jusqu'à la fin de vos jours.

Mucufque Danic- lem in Hebræo volumine legimus. Quæ fequuntur ufque ad finem libri , de Theodotionis editione translata funt.

Co qui a esté mis jusqu'ici de Daniel ; se trouve dans l'hebreu. Ce qui fuit jusqu'à la fin du livre , a esté traduit de l'édition de Theodotum.

# E X P L I C A T I O N

## D U C H A P I T R E X I I .

Sens litteral & spirituel.

¶ 1. **E**N ce tems-là, Michel le grand Prince s'éleva , luy qui est le protecteur des enfans de votre peuple. Et il viendra un tems , tel qu'on n'en aura jamais vû un semblable jusqu'alors, &c.

C'est-à-dire, que dans le tems de ces grandes persecutions , Michel le Prince du peuple de Dieu en fera toujurs le gardien & le protecteur ; comme il parut en effet par la fermeté si genereuse que firent paroître ce grand nombre de vrais fidèles, qui choisirent de mourir plutôt , comme parle l'Écriture, que de se fouiller en violant la Loi sainte du Seigneur : *Elegent magis mori... & noluerunt infringere legem Dei sanctam.* Lors donc qu'ils estoient ainsi égorgés pour la sainteté de la Religion, il estoit

r. Ma-  
hab. c. 1.  
v. 63. 64.  
65. 66.

L

très-

très-vray de dire, que le grand Prince saint Michel s'élevoit pour leur défense; puisqu'il ne pouvoit les protéger d'une manière plus éclatante, qu'en les soutenant jusqu'à la mort, qu'ils souffroient courageusement pour la foy.

Mais il devoit, ajoute l'Ange, venir son tems, tel qu'on n'en avoit jamais vû jusques alors un semblable. Et ce tems estoit sans doute celuy de l'entiere desolation de ce même peuple & de son temple, causée par les Romains, dont le Fils de Dieu a parlé luy-même en faisant allusion à ce passage, lorsqu'il a dit : Que l'affliction de ce tems-là seroit si extrême, qu'il n'y en avoit point en de pareille depuis le commencement du monde. Mais comme JESUS-CHRIST a joint ensemble ce qui regardoit la ruine de Jerusaleem, avec ce qui doit arriver dans les derniers tems; l'Ange qui parle à Daniel joint aussi de même en ce lieu l'un & l'autre de ces deux grands & épouvantables événemens. Il ne s'arrête point toutefois à particulariser rien de ce qui arriveroit aux Juifs en punition de la mort de JESUS-CHRIST; & il passe tout-d'un-coup au Jugement general, laissant à saint Jean l'Evangeliste à prophetiser toutes ces choses, comme il l'a fait dans l'Apocalypse. Car de même que Daniel est le Prophete du vieux Testament, depuis son tems, jusqu'à la venue de JESUS-CHRIST; aussi saint Jean est le Prophete du nouveau, depuis la manifestation de JESUS-CHRIST, jusqu'à son dernier avènement.

Quant à ce que l'Ange ajoute : *Qu'en ce tems-là sous ceux d'Israël qui seroient trouvez écrits dans le livre de vie, seroient sauvez; c'est la même chose que dit saint Paul : Que Dieu ayant fait par la profondeur impenetrable de ses jugemens une reprobation, & comme son retranchement general de son peuple, s'estoit néanmoins réservé un petit nombre de fideles, qui seroit sauvé par l'élection de sa grace,*

Matth.  
24. 21.

R. m. 1. cap.  
9. v. 27.  
28. 29.

grace , selon cette parole d'Isaïe : Si le Seigneur des armées ne nous avoit réservé quelques-uns de nôtre race , nous aurions esté semblables à Sodome & à Gomorrhé.

¶. 2. 3. Et toute cette multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se reveilleront , les uns pour la vie éternelle , & les autres pour un opprobre éternel , qu'ils auront toujours devant les yeux. Or ceux qui auront la science brilleront comme les feux du firmament , &c.

Le saint Ange ne parlant point en ce lieu , comme on l'a dit , de ce qui devoit arriver en particulier à l'Eglise de JESUS-CHRIST , parce que cela estoit réservé à saint Jean l'Evangeliste , finit sa prophétie par la consommation du monde & la résurrection générale. L'expression litterale dont il se sert : Que plusieurs de ceux qui dorment se reveilleront , ne doit pas s'entendre , comme si tous ne devoient pas ressusciter ; puisque l'Apôtre declare :

Que nous ressusciterons tous. Mais elle peut s'expliquer , selon qu'on l'a mis dans le texte , en cette maniere : Que la multitude de ceux qui dorment , &c. 1. Cor. 6: 15. 51.

Ou bien le mot de plusieurs , se peut rapporter à chacun des deux membres qui suivent immédiatement , de cette sorte : Plusieurs de ceux qui dorment se reveilleront pour la vie éternelle ; & plusieurs pour estre dans un opprobre éternel : ce qui comprend généralement tous les morts qui ne seront partagez qu'en deux classes , dont JESUS-CHRIST dit : Que le tems viendra , que tous ceux qui sont dans les sepulchres entendront la voix du Fils de Dieu ; que les bons en sortiront pour ressusciter à la vie , & les méchans pour ressusciter à leur condamnation. Joan. cap. 5. v. 28. 29.

Mais entre ceux qui ressusciteront pour une vie éternelle , il y doit avoir encore une grande distinction , selon que saint Paul l'assure , lorsqu'il dit : Que comme le soleil a un éclat différent de celui de la lune , & que celui de la lune est différent de celui 1. Corin. 15. 41.

des étoiles ; il en sera de même des morts au tems de la resurrection ; c'est-à-dire , qu'il y aura une grande difference dans la gloire des uns & des autres. Or entre ceux-cy , dit l'Ange , les *ſçavans* , c'est-à-dire , les Docteurs , & les Pasteurs de l'Eglise , qui auront eu ſoin d'inſtruire les autres dans la voye de la juſtice , brilleront comme des étoiles dans toute l'éternité . C'eſt ce que le Fils de Dieu nous a déclaré par ces

Matth. 6. 19. paroles : Que celui qui fera , & enseignera les commandemens , sera grand dans le royaume du ciel. Car il faut faire ſoy-même ce que l'on veut enseigner aux autres.

L'Ange Gabriël , ni JESUS-CHRIST n'attribuent donc point cette éminence de gloire , à la science deſtituée des bonnes œuvres , ou à la science de la ſageſſe qui demeure , dit ſaint Jérôme , renfermée dans l'homme , ſans ſervir à l'édification des autres : *Non enim ſufficit ſcire ſapientiam , niſi & alios erudias : tacituſque ſermo doctrinæ alium non adificans , mercedem operis recipere non poteſt.* Et il y a , ſelon ce Pere , une auſſi grande difference entre la ſainteté d'un Docteur qui inſtruit les autres pour leur ſalut , & la ſainteté d'un homme ſimple qui ſçait ſeulement ſe ſauver ſoy-même , qu'il y en a entre le ciel tout brillant de lumière , & les étoiles : *Tantumque ſit inter erudiſtam ſanctitatem , & ſanctam ruſticitatem , quantum celum diſtat & ſtella.* Mais il faut bien remarquer qu'il parle de la doctrine accompagnée de ſainteté , & employée pour l'édification & le ſalut du prochain. Car qui doute , qu'une ſainteté ruſtique & ignorante , comme il l'appelle , ne ſoit préférable ſans comparaison à une science ſterile & ſuperbe ?

§. 4. Poir vous , Daniel , tenez ces paroles fermées , & mettez le ſceau ſur ce livre juſqu'au tems marqué. Car pluſieurs le parcourront , & la science ſe multipliera.

C'eſt-à-dire : Ecrivez cecy ſans en donner l'éclair-

l'éclaircissement. Car l'intelligence de ces paroles n'est point pour le tems present, mais pour le *tems marqué* de Dieu, auquel il a ordonné qu'elles s'accomplissent; ce qui est de même que s'il disoit; Elles ne seront point entendues qu'elles ne soient accomplies, selon l'excellente remarque de saint Irenée, qui dit: Que les propheties sont des *Iren. ad-énigmes pour les hommes avant leur accomplissement: vers. ha-* mais que lorsque ce qui est prédit est arrivé, ce *vers. lib. 4. cap. 43.* qu'elles avoient d'obscur, devient clair & s'explique alors *seurement.* Et il témoigne que ce fut pour cette raison que l'Ange ordonna à Daniel de sceller le livre de sa prophetie, jusques au tems où elle s'accompliroit: *Usque ad tempus consummationis;* & jusques au tems où plusieurs s'en instruiraient & en recevroient une entiere intelligence: *Quand usque discant multi, & adimpleatur agnitio.* C'est ainsi que ce saint Evêque explique ces dernieres paroles de l'Ange: *Plusieurs le parcourront, ou le liront; & la science se multipliera:* Ce qui semble aussi en estre le sens veritable; car il paroît qu'il entend, que plusieurs devoient rechercher à connoître les propheties pour s'en instruire, se consoler, & se rassurer, & que Dieu leur en donneroît une pleine intelligence, tant par son esprit, que par l'accomplissement même des choses predites.

5. 6. 7. *Alors moy Daniel, je vis comme deux autres hommes qui estoient debout. . . . Et je dis à l'homme vêtu de lin qui se tenoit debout sur les eaux du fleuve: Quand sera-ce que l'accomplissement de ces prodiges arrivera? Et j'entendis cet homme qui. . . jura par celuy qui vit dans l'éternité, &c.*

C'estoient encore deux autres Anges qui luy apparurent sous la figure de deux hommes. Saint *Hieron.* Jérôme croit que c'estoient ceux dont il a esté parlé auparavant; c'est-à-dire, l'Ange des Perfes, &

l'Ange des Grecs. Que si cela est, l'on comprend facilement pourquoy Daniel les ayant vûs ne leur parla point, estant sans doute averti dans cet instant par l'Esprit de Dieu, que c'estoient ceux à qui l'Ange Gabriel avoit esté obligé de résister si long-tems, avant qu'il le vint trouver. Il continué donc de s'adresser à cet Ange tout plein de bonté, qui estoit *venu de lîn*, & qui luy avoit parlé jusques alors. *Le fleuve*, qu'il ne nomme point, & sur lequel l'Ange Gabriel *se tenoit debout* estoit le même que celui auprès duquel ce saint Prophete a témoigné qu'il eut cette vision; sçavoir le Tygre. Au-lieu que les deux autres Anges se tenoient l'un au-deçà, & l'autre au-delà du bord de ce fleuve, comme pour se disputer la possession de l'Empire où il estoit, chacun en faveur des peuples qu'il dominoit; le saint Ange du Seigneur estoit immédiatement au-dessus des eaux du même fleuve, comme pour marquer, que le Dieu très-haut, dont il estoit le ministre, y avoit un pouvoir absolu & souverain, pour le donner à qui il voudroit, & au tems qu'il luy plairoit, le faisant passer des Perses aux Grecs, comme il l'avoit déjà fait passer des Chaldéens aux Medes & aux Perses.

Daniel ayant demandé à l'Ange, *quand la fin de ces prodiges dont il luy avoit parlé arriveroit*, l'Ange pour luy attester la verité & la certitude immuable des divins decrets, *leva ses deux mains vers le ciel, & jura par celuy qui vit dans l'éternité*; Que ce seroit dans un tems, deux tems & la moitié d'un tems; c'est-à-dire, & que la desolation du peuple de Dieu cy-devant predite, qui devoit arriver sous Antiochus, seroit consommée dans l'espace de trois années & demie; & que la persécution de l'Antechrist figuré par Antiochus durerait le même tems: Qu'ainsi toutes choses seroient accomplies, lorsque la dispersion du peuple saint seroit consommée; c'est-à-dire, que la fin du monde arriveroit,

Daniel.  
s. p. 10. 5.  
Ibid. v. 4.

Hieron.

veroit , lorsque le peuple Chrétien auroit esté répandu dans toute la terre , selon cet oracle du Fils de Dieu ; *Que l'Evangile du royaume seroit prêché dans tout l'univers, pour servir de témoignage à toutes les nations ; & qu'alors la fin & la consommation de toutes choses devoit arriver.*

D'autres entendent encore cecy de la persécution d'Antiochus, & disent, que *la fin* de tous les maux qu'il feroit aux Juifs devoit arriver ; lorsque l'assemblée de ce peuple saint & consacré au Seigneur auroit esté toute dispersée par la violence & par la fureur extrême de ce Roi impie ; comme on le peut voir dans l'histoire des Machabées. Mais ces deux sens, selon qu'on l'a dit ailleurs, peuvent fort bien subsister l'un avec l'autre.

3.8.9. *J'entendis ce qu'il disoit, & je ne le compris pas, & je luy dis : Mon Seigneur, qu'arrivera-t-il après cela ? Il me dit : Allez, Daniel ; car ses paroles sont formées & scellées jusqu'au temps prescrit.*

Si un Prophete aussi éclairé & aussi saint que Daniel entendoit ces choses sans les comprendre ; Que peuvent prétendre, dit saint Jérôme, ceux qui s'appuyant sur la presumption de leur esprit propre, entreprennent d'expliquer ce qui est scellé dans ce livre, & ce qui demeurera toujours enveloppé de beaucoup d'obscuritez jusqu'au tems de l'accomplissement de ce qui y est prédit ? Il ne faut donc point s'élever au-dessus de soy-même, pour prétendre penetrer des choses que Dieu veut nous tenir cachées. Cette ignorance où nous sommes de l'événement des propheties nous oblige à une humble vigilance. Et la pieté avec laquelle nous nous soumettons à l'ordre de Dieu, qui veut que nous adorions ses secrets sans prevenir les momens qu'il luy a plu de marquer pour nous en donner l'intelligence, est plus capable que toute autre chose de nous éclairer l'esprit & le cœur sur les veritez dont

la connoissance nous est necessaire pour nôtre salut. Lors donc que par la curiosité inquiète de nôtre orgueil nous demandons d'être instruits de beaucoup de choses qui ne nous regardent point, ou qui ne regardent point le tems auquel nous vivons, disons nous interieurement, comme l'Ange dit à Daniel : *Ces paroles sont fermées & scellées pour le tems prescrit.*

La negligence où nous sommes à l'égard d'un grand nombre de veritez claires & importantes pour nôtre salut, condamne de vanité ce desir que nous témoignons de connoître celles qui sont pour nous des énigmes. Si ces propheties n'ont point esté toutes entendues de Daniel; elles ont servi au peuple Juif, qui s'est trouvé sous le regne d'Antiochus; & aux Chrétiens qui ont esté persecutez par les Empereurs idolâtres. Et elles pourront encore servir à l'Eglise jusques à la fin du monde, à mesure qu'elles se developperont en s'accomplissant. Les Prophetes estoient les ministres & les organes de Dieu, dont ils se servoient pour transmettre aux hommes de tous les siecles, ce qui regardoit chaque siecle en particulier, outre le bien general que l'Eglise en retiroit. Ce qu'ils n'entendoient pas pour eux, ils le laissoient à entendre à ceux qui devoient les suivre. Et quoique leur zele leur fit prendre grande part à tous les divers événemens qui regardoient la posterité, ils se bernoient humblement à l'intelligence qu'il plaisoit à l'Esprit de Dieu de leur donner.

*Chap. 10. Plusieurs seront élus, seront rendus blancs & purs, & éprouvez comme par le feu. Les impies agiront avec impieté; & tous les impies n'auront point l'insalligence, &c.*

Dans tous les tems de ces différentes persecutions, tant des Juifs que des Chrétiens, il y en aura plusieurs, qui estant du nombre des élus de Dieu, seront éprouvez & purifiés par les souffrances,

ces,

ces , comme l'or l'est par le feu. Mais en même-  
 tems que les bons se perfectionneront au milieu  
 des maux dont ils seront accablez , les impies croi-  
 tront encore en impieté. Et ayant le cœur impur ,  
 ils négligeront de connoître les voyes de Dieu , &  
 seront privés de l'intelligence des propheties , qui est  
 réservée aux personnes spirituelles. Car ceux qui  
 sont sçavans dans la science du royaume de Dieu ,  
 en connoîtront la verité à mesure qu'elles s'accom-  
 pliront ; & ils en recevront une sensible consola-  
 tion , pour se soutenir contre toutes les épreuves  
 où leur foy se trouvera exposée , selon la parole de  
 l'Apôtre , qui joint la patience à la consolation Rom. cap.  
15. 4.  
 qu'on reçoit des Ecritures , & qui declare que  
 l'une & l'autre est le fondement de nôtre esperance :  
*Ut per patientiam & consolationem scripturarum spem  
 habeamus.*

§. 11. Depuis le tems que le sacrifice perpetuel  
 aura esté aboli , & que l'abomination de la desola-  
 tion aura esté établie , il se passera mille deux cens  
 quatre-vingts-dix jours.

Il semble que l'Ange fasse ici particulièrement  
 allusion aux trois années & demie que dura la pro-  
 fanation du temple sous Antiochus , & qui revien-  
 nent à peu près à ce nombre de mille deux cens  
 quatre-vingts-dix jours. Mais les Peres & presque Iren. ad-  
vers. hæ-  
res. lib. 5.  
cap. 3.  
Hieron.  
in hunc  
loc. &  
Theodoret.  
&c.  
 tous les Interprètes ont crû que celà marquoit aussi  
 principalement le tems de la dernière persécution  
 de l'Antechrist , figurée par celle de l'impie Antio-  
 chus , qui a porté le caractère de cet homme de  
 péché , & de ce chef de tous les impies. Nous  
 pouvons bien ajoûter que la persécution des Em-  
 pereurs idolâtres a pû encore être figurée par tou-  
 tes ces profanations du même Roy : Et ainsi Dieu  
 a voulu nous faire entendre par le peu de tems  
 que dura la violence dont Antiochus usa envers  
 Israël , que toutes les autres persécutions , dont  
 cette première estoit la figure , seroient aussi pas-

sageres ; & qu'en consideration de ses élus il abregeroit les jours mauvais , pour ne les pas exposer à une trop forte tentation.

C'a donc esté en tout tems , & ce sera jusques à la fin du monde la consolation de ceux qui souffrent pour la gloire de leur Dieu , d'estre assurez que le tems de leurs souffrances est prescrit par son éternelle volonté , & que la fureur de leurs ennemis est resserrée malgré eux dans des bornes étroites qu'ils ne peuvent point passer. C'est ce qui a fait regarder à saint Paul ce tems de toutes les afflictions de la vie presente , comme *un moment* & comme un instant , en comparaison de *l'éternité de la gloire* qui en est la recompense : *Momentaneum est leve tribulationis nostra..... aeternum gloria pondus operatur in nobis.* Et c'est ce qui soustenoit cet Apôtre , & qui l'empêchoit , comme il le dit , de perdre courage : *Propter quod non desicimus* ; parce qu'il ne s'arrêtoit pas à considerer les choses visibles & temporelles , mais les invisibles qui sont éternelles. Disons donc avec l'Ange qui parloit à Daniel :

2. Cor. 4.  
4. 17.

*9. 12. Heureux celuy qui attend , & qui arrive jusqu'à mille trois cens trente-cinq jours.*

C'est-à-dire : *Heureux celuy*, qui ne se décourage point dans ses souffrances , non plus que saint Paul ; mais *qui en attend* la fin avec une humble patience. Ce nombre de *mille trois cens trente-cinq jours* , en comprend quarante-cinq davantage que le precedent. Et il y a bien de l'apparence que ces quarante-cinq jours de surplus se passerent depuis la purification du temple de Jerusalem , jusques à la maladie dont Dieu frappa Antiochus , & dont il mourut miserablement. *Heureux* donc , dit l'Ange , *est celuy qui attendra* encore durant six semaines , & *qui arrivera jusqu'à* ce tems-là ; parce qu'il verra alors la fin de tant de miseres par la mort honteuse de celuy qui en est l'auteur.

Mais parce que ce Roy impie estoit , selon les saints

saints Peres, la figure de l'Antechrist; il ne faut pas s'arrêter seulement à Antiochus, comme a fait Porphyre, que saint Jérôme refute sur ce sujet: *Frustrà*, dit-il, *Porphyrius quæ in typo Antiochi de Antichristo dicta sunt, vult omnia referre ad Antiochum.* Ainsi on doit dire en general de toutes les persecutions qu'a souffertes & que souffrira encore l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles: *Qu'heureux sont ceux qui attendent le tems destiné de Dieu pour la vengeance; parce que, comme le dit JESUS-CHRIST, il n'y a que ceux qui persèverent jusqu'à la fin, qui seront sauvés.* *Math. 6. 10. 22.*

7. 13. *Mais pour vous, allez jusqu'au tems qui a esté marqué, & vous serez en repos, & vous demeurerez dans l'état où vous estes jusqu'à la fin de vos jours.*

C'est-à-dire: Pour vous, ô Daniel, comme ces prédictions ne doivent point s'accomplir en vôtre tems, songez seulement à achever le reste de vôtre course, *jusqu'au terme* que la divine providence a marqué. Car vous passerez en paix le tems qui vous reste à vivre, & demeurerez jusqu'à la fin de vôtre vie, ou jusqu'à une grande vieillesse dans ce degré d'honneur où Dieu vous a mis. *D. n. e. 6. 6. 28.*

La plupart des Interprètes entendent encore cecy d'une manière plus spirituelle. Allez, dit l'Ange à Daniel; c'est-à-dire, vivez jusqu'au tems qu'il a plû à Dieu de vous prescrire. Ensuite vous vous reposerez, en dormant du sommeil des justes. Et enfin au tems de la consommation des siècles, vous ressusciterez, & demeurerez éternellement dans le sort, ou l'héritage céleste qui vous sera échu en partage. Ainsi ce saint Prophète apprenoit toutes ces choses, non pour luy-même, mais pour l'Eglise à venir, soit des Juifs ou des Gentils. Et l'Esprit de Dieu en luy donnant ce dernier avis par le ministère de son

saint Ange, apprenoit en même-tems à tous les hommes des siècles suivans, que chacun en particulier devoit s'appliquer à ce qui le regardoit, pour remplir & pour achever sa course, comme saint Paul le dit de soy-même. Ils doivent donc s'occuper aussi de la pensée de la mort, qui est appelée en cet endroit, *un repos* pour les âmes justes: il faut qu'ils soutiennent leur espérance par la vûe de la bienheureuse *resurrection*, qui doit établir pour toujours les bons dans le degré de gloire que Dieu réserve à ses serviteurs. Et cette gloire est appelée du nom de *sort* par le grand Apôtre, aussi bien que par cet Ange, lorsqu'il dit: Que Dieu le *Pere nous a rendu dignes d'avoir part au sort & à l'héritage des Saints.*

2. Tim.  
cap 4. 7.

Coloss. cap.  
1. 12.



## CHAPITRE XII.

*L'histoire de l'accusation de Susanne par deux vieillards impudiques, & de sa délivrance par la sagesse & le jugement du jeune Daniel.*

L'an du  
monde  
3398.

1. **I**L y avoit un homme qui demouroit dans Babylone; & son nom estoit Joakim.

2. il épousa une femme nommée Susanne fille d'Helcias, qui estoit parfaitement belle, & qui craignoit Dieu.

3. Car comme son pere & sa mere estoient justes, ils avoient instruit leur fille selon la loy de Moïse.

1. **E**T erat vir habitans in Babylone, & nomen ejus Joakim:

2. & accepit uxorem nomine Susannam, filiam Helcia, pulcherrimam nimis, & timentem Deum:

3. parentes enim illius, cum essent justis, erudierunt filiam suam secundum legem Moysi.

4. Erat:

4. Erat autem Joakim dives valde, & erat ei pomarium vicinum domui suae: & ad ipsum confluebant Judaei, eo quod esset honorabilior omnium.

5. Et constituti sunt de populo duo senes iudices in illo anno, de quibus locutus est Dominus: Quia egressa est iniquitas de Babylone à senioribus iudicibus, qui videbantur regere populum.

6. Isti frequentabant domum Joakim, & veniebant ad eos omnes qui habebant iudicia.

7. Cum autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, & deambulabat in pomario viri sui.

8. Et videbant eam senes quotidianè ingredientem, & deambulantem: & exarsent in concupiscentiam ejus.

9. & everterent sensum suum, & declinaverunt oculos suos ut non viderent caelum; neque recordarentur iudiciorum justorum.

4. Or Joakim estoit fort riche; & il avoit un jardin fruitier près de sa maison; & les Juifs alloient souvent chez luy, parce qu'il estoit le plus considerable de tous.

5. On avoit établi pour Juges cette année-là deux vieillards d'entre le peuple, dont le Seigneur a parlé lorsqu'il a dit: Que l'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui estoient juges, & qui sembloient conduire le peuple.

6. Ces vieillards alloient d'ordinaire à la maison de Joakim; & tous ceux qui avoient des affaires à juger, venoient les y trouver.

7. Sur le midi lorsque le peuple s'en estoit allé, Susanne entroit & se promenoit dans le jardin de son mari.

8. Ces vieillards l'y voyoient entrer & se promener tous les jours, & ils conçurent une ardente passion pour elle.

9. Leurs sens en furent pervertis<sup>u</sup>, & ils détournèrent leurs yeux pour ne point voir le ciel, & pour ne se point souvenir des justes jugemens de Dieu.

10. Ils

9. Lettr. Ils renverserent leurs sens.

10. Ils estoient donc tous deux bleffez de l'amour de Susanne; & néanmoins ils ne s'entredirent point le fujet de leurs peines:

11. car ils rougissoient de se découvrir leur passion criminelle, ayant dessein de corrompre cette femme.

12. Et ils observoient tous les jours avec grand soin le tems où ils la pourroient voir. Un jour l'un dit à l'autre:

13. Allons-nous-en chez nous, parce qu'il est tems de dîner; & estant sortis ils se separerent l'un de l'autre.

14. Mais revenant aussitôt, ils se rencontrerent: & après s'en être demandé la raison l'un à l'autre, ils s'entr'avouèrent leur passion; & alors ils convinrent de prendre le tems où ils pourroient trouver Susanne seule.

15. Lorsqu'ils observoient un jour propre pour leur dessein, il arriva que Susanne entra dans le jardin selon sa coûtume, estant accompagnée de deux filles seulement, & qu'elle voulut se baigner, parce qu'il faisoit chaud.

10. *Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverant sibi vicissim dolorem suum:*

11. *erubescabant enim indicare sibi concupiscentiam suam, volentes concumbere cum ea:*

12. *Et observabant quotidie sollicitius videre eam. Dixitque alter ad alterum:*

13. *Eamus domum, quia hora prandii est. Et egressi recesserunt à se.*

14. *Cumque revertissent, viderunt in unum: Et sciscitantes ab invicem causam, confessi sunt concupiscentiam suam: Et tunc in communi statuerunt tempus, quando eam possent invenire solam.*

15. *Factum est autem, cum observarent diem apertum, ingressa est aliquando sicut heri Et nudius tertius, cum duabus folis puellis, voluitque lavari in pomariis, astus quippe erat:*

16. *Et non erat ibi quisquam, præter duos senes absconditos, et contemplantés eam.*

16. Et il n'y avoit alors personne que les deux vieillards qui estoient cachez, & qui la regardoient.

17. *Dixit ergo puellis: Afferte mihi oleum, et smigmata, et ostia pomarii claudite, ut laver.*

17. Alors Susanne dit à ses filles : Apportez-moy de l'huile de parfum, & des pommades; & fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. *Et fecerunt sicut præceperat: clauseruntque ostia pomarii, et egressa sunt per posticum, ut afferrent quæ jussisset: nesciebantque senes intus esse absconditos.*

18. Ses filles firent ce qu'elle leur avoit commandé : Elles fermerent les portes du jardin, & elles sortirent par une porte de derriere, pour apporter ce que Susanne leur avoit dit; & elles ne sçavoient point que les vieillards fussent cachez au dedans du jardin.

19. *Cùm autem egressa essent puella, surrexerunt duo senes, et accurrerunt ad eam, et dixerunt:*

19. Aussi-tôt que les filles furent sorties, les deux vieillards accoururent à Susanne, & luy dirent:

20. *Ecce ostia pomarii clausa sunt, et nemo nos videt, et nos in concupiscentia tui sumus: quamobrem assentire nobis, et commiscere nobiscum.*

20. Les portes du jardin sont fermées, personne ne nous voit, & nous avons de l'affection pour vous; rendez-vous donc à notre desir, & faites ce que nous voulons.

21. *Quòd si nolueris, dicemus contra te testimonium, quòd fuerit tecum juvenis, et ob*

21. Que si vous ne le voulez pas, nous porterons témoignage contre vous, & nous dirons qu'il

Y

y avoit un jeune homme avec vous ; & que c'est pour celà que vous avez renvoyé vos filles.

22. Susanne jetta un profond soupir , & leur dit : Je ne voy que peril & qu'angoisse de toutes parts. Car si je fais ce que vous desirez , je suis morte ; & si je ne le fais point , je n'échapperay pas de vos mains.

23. Mais il m'est meilleur de tomber entre vos mains sans avoir commis le mal , que de pecher en la presence du Seigneur.

24. Susanne aussi-tôt jetta un grand cri , & les vieillards crierent aussi contr'elle.

25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin & l'ouvrit.

26. Les serviteurs de la maison ayant entendu crier dans le jardin , y coururent par la porte de derrière pour voir ce que c'estoit.

27. Et les vieillards le leur ayant dit , ces serviteurs furent dans une grande surprise , parce qu'on n'avoit jamais rien dit de semblable de Susanne.

*hanc causam emiseric puellas à te.*

22. *Ingemuit Susanna , & ait : Angustia sunt mihi sandique : si enim hoc egero , mors mihi est : si autem non egero , non effugiam manus vestras.*

23. *Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras , quam peccare in conspectu Domini.*

24. *Et exclamavit voce magna Susanna : exclamaverunt autem & senes adversus eam.*

25. *Et cucurrit unus ad ostia pomarii , & aperuit.*

26. *Cum ergo audissent clamorem famuli domus in pomario , irruerunt per posticum ut viderent quidnam esset.*

27. *Postquam autem senes locuti sunt , erubuerunt servi vehementer : quia nunquam dictus fuerat sermo huiusmodi de Susanna.*

28. Et

\* 22. *Expl.* devant Dieu.

\* 27. *Lettr.* Erubuerunt.

28. *Et facta est dies crastina : cumque venisset populus ad Joakim virum ejus, venerunt & duo presbyteri pleni iniquâ cogitatione adversus Susannam, ut interficerent eam.*

28. Le lendemain le peuple estant venu en la maison de Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, estant pleins de la resolution criminelle qu'ils avoient formée contre Susanne pour luy faire perdre la vie.

29. *Et dixerunt coram populo : Mittite ad Susannam filiam Helcia, uxorem Joakim.*

29. Et ils dirent devant le peuple ; Envoyez querir Susanne fille de Helcias femme de Joakim.

30. *Et statim miserunt : & venit cum parentibus, & filiis, & universis cognatis suis.*

30. On y envoya aussitôt ; & elle vint accompagnée de son pere & de sa mere, de ses enfans, & de toute sa famille.

31. *Porro Susanna erat delicata nimis, & pulchra specie.*

31. Susanne avoit une delicateffè dans le teint & une beauté toute extraordinaire.

32. *At iniqui illi jussunt ut discooperiretur (erat enim cooperta) ut vel sic satiarentur decore ejus.*

32. Et comme elle avoit alors le visage couvert d'un voile, ces méchans commanderent qu'on le luy ôtât, afin qu'ils se satisfissent au-moins en cette maniere par la vûe de son visage.

33. *Flebant igitur sui : & omnes qui noverant eam.*

33. Tous ses parens repandoient des larmes, & tous ceux qui l'avoient connue auparavant.

34. *Consurgentes autem duo presbyteri in*

34. Mais ces deux vieillards se levant au milieu du

\*. 32. *Lettr. decorus ejus.*

du peuple, mirent leurs mains sur la tête de Susanne,

35. qui leva en pleurant les yeux au ciel, parce que son cœur avoit une ferme confiance au Seigneur.

36. Et ces vieillards dirent : Lorsque nous nous promenions seuls dans le jardin, cette femme est venuë seule avec deux filles; & ayant fait fermer les portes du jardin, elle a renvoyé ses filles.

37. Et un jeune-homme qui estoit caché est venu, & a commis un crime avec elle.

38. Nous étions alors dans un coin du jardin, & voyant cette méchante action, nous sommes courus à eux, & nous les avons vûs dans cette infamie.

39. Nous n'avons pu prendre le jeune-homme, parce qu'il estoit plus fort que nous, & qu'ayant ouvert la porte il s'est sauvé.

40. Mais pour elle, l'ayant prise, nous luy avons demandé quel estoit ce jeune-homme; & elle n'a point voulu nous le dire. C'est de quoy nous sommes témoins.

*medio populi, posuerunt manus suas super caput ejus.*

35. *Qua flens suspexit ad celum : erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.*

36. *Et dixerunt presbyteri : Cum deambularem in Pomario soli, ingressa est hac cum duabus puellis; & clausit ostia pomarii, & dimisit à se puellas.*

37. *Venitque ad eum adolescens, qui erat absconditus, & concubuit cum ea.*

38. *Porro nos cum essemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, & vidimus eos pariter commiseri.*

39. *Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, & apertis ostiis exiit :*

40. *hanc autem cum apprehendissemus, interrogavimus, quisnam esset adolescens, & noluit indicare nobis : nos rei testes sumus.*

41. *Credidit eis multitududo, quasi senibus & judicibus populi, & condemnauerunt eam ad mortem.*

42. *Exclamauit autem uoce magna Susanna, & dixit : Deus aserne, qui absconditorium es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant,*

43. *tu scis quoniam falsum testimonium tulerunt contra me : & ecce morior, cum nihil horum fecerim, qua isti malitiose composuerunt aduersum me.*

44. *Exaudiuit autem Dominus uocem eius.*

45. *Cumque duceretur ad mortem, suscitauit Dominus spiritum sanctum pueri iunioris, cuius nomen Daniel :*

46. *Et exclamauit uoce magna : Inuidus ego sum à sanguine huius.*

47. *Et conuersus omnis populus ad eum,*

41. Toute l'assemblée les crut comme étant anciens & juges du peuple; & ils condamnerent Susanne à la mort.

42. Alors Susanne jeta un grand cri, & elle dit : Dieu éternel, qui penetrez ce qui est de plus caché, & qui connoissez toutes choses avant même qu'elles soient faites,

43. vous sçavez qu'ils ont porté contre moy un faux témoignage; & cependant je meurs sans avoir rien fait de tout ce qu'ils ont inventé si malicieusement contre moy.

44. Le Seigneur exauça sa priere :

45. Et lorsqu'on la conduisoit à la mort, il suscita l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel,

46. qui cria à haute voix : Je suis innocent du sang de cette femme.

47. Tout le peuple se tourna vers luy & luy dit :

†. 44. Lettr. Sa voix.

†. 45. Expl. qui n'auoit alors que douze ans. Ignat. mart. Supit. Seuer.

dit : Quelle est cette parole que vous venez de prononcer ?

48. Daniel se tenant debout au milieu d'eux, leur dit : Etes-vous si insensés, enfans d'Israël, que d'avoir ainsi sans juger, & sans connoître la vérité, condamné une fille d'Israël ?

49. Retournez pour la juger de nouveau ; parce qu'ils ont porté un faux témoignage contr'elle.

50. Le peuple retourna donc en grande hâte, & les vieillards dirent à Daniel : Venez, & prenez vôtre place au milieu de nous, & instruisez-nous, parce que Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse.

51. Daniel dit au peuple : Separez-les l'un de l'autre, & je les jugeray.

52. Ayant donc esté separé l'un de l'autre, Daniel appella l'un d'eux, & luy dit : Homme qui avez vieilli dans le mal, les pechez que vous avez commis autrefois, sont retombés maintenant sur vous ;

53. vous qui rendiez

dixit : *Quis est iste sermo quem tu locutus es ?*

48. *Qui cum staret in medio eorum, ait: Sic fatui filii Israël, non judicantes, neque quod verum est cognoscetes, condemnastis filiam Israël?*

49. *Revertimini ad iudicium, quia falsum testimonium locuti sunt adversus eam.*

50. *Reversus est ergo populus cum festinatione, & dixerunt ei senes; Veni, & sede in medio nostrum, & indica nobis: quia tibi Deus dedit honorem senectutis.*

51. *Et dixit ad eos Daniel: Separate illos ab invicem procul, & dijudicabo eos.*

52. *Cum ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, & dixit ad eum: In veterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua qua operabar prius;*

53. *judicans iudicia in-*

*injusta, innocentes opprimens, & dimittens nocios, dicente Domino: Innocentem & justum non interficies.* des jugemens injustes, qui opprimez les innocens, & qui sauvez les coupables, quoique le Seigneur ait dit : Vous ne ferez point mourir l'innocent & le juste.

54. *Nunc ergo si videris eam, dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait: sub schino.*

54. Maintenant donc si vous avez surpris cette femme, dites-moy sous quel arbre vous les avez vû parler ensemble ? Il luy répondit : Sous un lentisque".

55. *Dixit autem Daniel: Rectè mentitus es in caput tuum: ecce enim Angelus Dei accepta sententiâ ab eo, sondat te medium.*

55. Daniel luy dit : C'est justement que vôtre mensonge va retomber sur vôtre tête. Car voilà l'Ange qui fera l'exécuteur de l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre vous, & qui vous coupera en deux".

56. *Et amoto eo, jussit venire alium, & dixit ei: Semen Chanaan, & non Juda, species decepit te, & concupiscentia subvertit cor tuum:*

56. Après l'avoir fait mettre à part, il commanda qu'on fist venir l'autre; & il luy dit : Race de Chanaan, & non de Juda; la beauté vous a surpris, & la passion a perverti vôtre cœur.

57. *sic faciebatis filiabus Israël, & illa timentes loquebantur vobis: sed filia Juda*

57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israël; & elles ayant peur de vous, vous parloient : mais la fille

†. 54. Expl. arbre d'où découle le mastic. *Colum.*

†. 55. Expl. Le mot grec  $\sigma\chi\iota\delta$  coupera, a rapport à  $\sigma\chi\iota\sigma$ , le nom grec de l'arbre que nous nommons *lentisque.*

filles de Juda n'a pû souffrir  
vôtre iniquité.

58. Maintenant donc,  
dites-moy sous quel arbre  
vous les avez surpris lorf-  
qu'ils se parloient. Il luy  
répondit : Sous un chêne ".

59. Daniel luy dit : C'est  
justement que vôtre men-  
songe va retomber main-  
tenant sur vôtre tête. Car  
l'Ange du Seigneur est tout  
prêt & tient l'épée pour  
vous couper " par le milieu  
du corps, & pour vous faire  
mourir tous deux.

60. Aussi-tôt tout le  
peuple jetta un grand cri,  
& ils benirent Dieu qui  
sauve ceux qui esperent en  
luy ;

61. & ils s'éleverent con-  
tre les deux vieillards, par-  
ce que Daniel les avoit con-  
vaincus par leur propre  
bouche d'avoir porté un  
faux témoignage ; & ils  
leur firent souffrir le mê-  
me mal qu'ils avoient vou-  
lu faire à leur prochain ,

62. pour executer la  
loy de Moïse. Ainsi ils les  
firent mourir , & le sang  
innocent fut sauvé en ce  
jour-là.

*non sustinuit iniquitatem  
vestram.*

58. *Nunc ergò dic  
mibi , sub qua arbore  
comprehenderis eos lo-  
quentes sibi ? Qui ait :  
Sub primo.*

59. *Dixit autem ei  
Daniel : Rectè menti-  
tus es & tu in caput  
tuum : manet enim An-  
gelus Domini , gladium  
habens ut secet te me-  
dium , & interficiat  
vos.*

60. *Exclamavit ita-  
que omnis cœtus voce  
magnâ , & benedixe-  
runt Deum , qui salvat  
sperantes in se.*

61. *Et consurrexe-  
runt adversus duos pres-  
byteros ( convicerat enim  
eos Daniel ex ore suo  
falsum dixisse testimo-  
nium ) feceruntque eis  
sicut malè egerant ad-  
versus proximum ,*

62. *ut facerent se-  
cundùm legem Moysi :  
& interfecerunt eos , &  
salvatus est sanguis in-  
noxius in die illa.*

63. Hel-

¶ 58. Lettr. Sub primo. Expl. espece de chêne.

¶ 59. Expl. Le mot grec *πρίσσει* couper, à rapport à *πρίστος*, le nom grec de l'arbre.

63. *Helcias autem & uxor eius laudauerunt Deum pro filia sua Susanna, cum Joakim marito eius, & cognatis omnibus: quia non esset inuenta in ea res turpis.*

64. *Daniel autem factus est magnus in conspectu populi, à die illa, & deinceps.*

65. *Et rex Astyages appositus est ad patres suos, & suscepit Cyrus Perses regnum eius.*

63. Helcias & sa femme rendirent graces à Dieu pour Susanne leur fille avec Joakim son mari, & tous les parens, de ce qu'il ne s'étoit trouvé rien en elle qui blessât l'honnêteté.

64. Mais Daniel depuis ce jour-là & dans la suite du tems devint grand devant le peuple.

65. Et le roy Astyages ayant esté joint à ses pres par la mort, Cyrus de Perse luy succeda au royaume.

## E X P L I C A T I O N

### D U C H A P I T R E X I I I .

Sens litteral & spirituel.

1. 5. **O**N avoit établi pour juges cette année-là deux vieillards d'entre le peuple, dont le Seigneur a parlé lorsqu'il a dit: *Que l'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui estoient juges, & qui sembloient conduire le peuple.*

On ne peut dire précisément de quel Prophete ces paroles sont tirées, ni si elles ont esté écrites, ou seulement prononcées de vive voix. Mais on ne scauroit douter, que ce ne soit un oracle du Saint-Esprit, qui declaroit par avance, non seulement ce qui arriva alors, mais encore ce qui devoit arriver dans la suite de tous les siècles, lorsque des hommes établis pour juges au milieu des peuples, soit dans le siècle ou dans l'Eglise, & engagez

gagez tant par leur âge , que par le devoir de leur charge , à les conduire avec sagesse & avec justice , ne sont néanmoins , selon saint Jérôme , que comme des ombres & des phantômes de conducteurs & de pasteurs.

„ Car ce n'est pas sans grande raison , comme il  
 „ le témoigne , que l'Écriture parlant de ces vieillards déreglez dit , non qu'ils conduisoient Israël ,  
 „ mais qu'ils sembloient le conduire ; parce que ceux  
 „ qui s'acquittent bien de leurs devoirs dans la conduite des peuples , les conduisent effectivement ;  
 „ au-lieu que ceux qui ont seulement le nom de  
 „ juges , & qui gouvernent avec injustice les peuples qui leur sont soumis , semblent plutôt les  
 „ conduire qu'ils ne les conduisent en effet : *Qui  
 „ autem tantum nomen habent iudicium , & injustè  
 „ præsumunt populo , regere videntur populum magis  
 „ quàm regant.*

Tels estoient ces deux vieillards , qui bien éloignez d'affermir le peuple de Dieu dans la fidèle observation de la loy , s'efforcèrent de corrompre la chasteté de Susanne. Peut-estre aussi , qu'outre ce sens que saint Jérôme a donné à ces paroles , elles pourroient s'expliquer encore d'une manière littéraire par rapport au tems de la captivité des Juifs. Car étant esclaves des Chaldéens , ils avoient plutôt une ombre de gouvernement entr'eux , qu'un gouvernement véritable. Ainsi ces vieillards , qu'ils avoient pris pour leurs juges , sembloient plutôt les conduire ; qu'ils ne les conduisoient véritablement , parce qu'ils estoient tous ensemble sous la conduite , ou la tyrannie de leurs ennemis.

§. 8. 9. Les vieillards l'y voyoient entrer & se promener tous les jours ; & ils conçurent une ardente passion pour elle. Leurs sens furent perversis ; & ils détournèrent leurs yeux , pour ne point voir le ciel , &c.

Gen. 3. 6. Il est dit d'Eve ; Qu'elle regarda le fruit défendu ,

du, & qu'il parut beau & agréable à ses yeux; & qu'ensuite elle y toucha, & qu'elle en mangea. Ce sont les divers degrez par lesquels elle tomba dans la condamnation de la mort. D'abord donc qu'elle regarda ce fruit avec complaisance, elle retira sa vûe de l'ordre que Dieu luy avoit donné. Et ayant cessé de regarder la volonté de son créateur, comme le seul bien qui pouvoit la rendre heureuse, elle s'aveugla, & se perdit devant luy. Celui qui l'avoit tentée sous la figure du serpent, en luy faisant regarder contre la défense de son Dieu un fruit agréable à la vûe, tenta aussi ces deux vieillards, en les portant à regarder contre le divin précepte la chaste Susanne, dont la beauté avoit déjà fait impression sur leur cœur. L'Écriture dit : *Qu'ils renverserent leurs sens*; c'est-à-dire, qu'ils s'abandonnerent volontairement à un amour déréglé, qui leur renversa la raison; & que malgré la lumiere de la verité qui se presentoit à eux pour les détourner d'un si grand crime, *ils retirèrent leurs yeux de la vûe du ciel*, d'où Dieu les confideroit; & effacerent de leur esprit *le souvenir de ses justes jugemens*.

Saint Jean Chrysostome nous fait remarquer, que l'ame est comme une vierge renfermée dans le secret de sa chambre; & que les cinq sens de l'homme sont comme ses servantes qui l'entourent & qui la gardent. Que si aucun de ces sens ne se laisse point corrompre, elle se conserve aussi pure & sans tache; mais que s'il arrive par exemple que sa vûe s'égaré & se laisse aller à regarder des objets contre son devoir, elle est entraînée elle-même par ces regards criminels dans le gouffre de l'impureté. Autant donc que la bienheureuse Susanne veilloit sur ses sens, pour garder exactement toutes les avenues de son cœur, & pour être, selon l'expression du Cantique, comme un

*Chrysof.*  
*Tom. 6.*  
*Serm. de*  
*Susann.*  
*pag. 142.*

*jardin bien fermé, & une fontaine bien scellée;* *Cant. 4.*

M

autant

autant ces deux Juges d'Israël & ces deux vieillards se donnoient la liberté de porter leur vûe vers les objets dangereux pour leur salut. Et comme ils aimèrent & rechercherent le peril, au-lieu de s'en éloigner avec frayeur, ils s'y perdirent, selon la parole du Saint-Esprit.

9. 22. 23. *Susanne jetta un profond soupir, & leur dit : Je ne vois qu'angoisse & que peril de toutes parts : car si je fais ce que vous desirez, je suis morte : & si je ne le fais point, je n'échapperay pas de vos mains, &c.*

*Chrysof.*  
*ibid. pag.*  
*143. 144.*

Susanne se trouvoit alors, dit saint Chrysostome, seule au milieu de deux lions qui vouloient la devorer, sans que personne se presentât pour la secourir. Et il n'y avoit que Dieu qui regardoit du haut du ciel ce qui se passoit. Il auroit pu empêcher ce grand combat; mais il le permit exprès, pour découvrir le secret des cœurs, & faire paroître en public la chasteté si courageuse de Susanne, & la honteuse brutalité de ces deux vieillards.

„ Le serpent, comme dit encore le même Saint,  
 „ agissoit dans ces juges d'iniquité. Et la foy seule  
 „ soutenoit Susanne contre leur impudicité. Nous  
 „ sommes, luy disoient-ils, les anciens du peuple.  
 „ C'est à nous que la dispensation des loix est con-  
 „ fiée. Nous avons reçu le pouvoir d'absoudre &  
 „ de condamner. Nous n'avons ici aucun témoin  
 „ de nos actions. Consentez donc à ce que nous  
 „ desirons. Ou si vous nous refusez, nous porterons  
 „ témoignage contre vous.

*August.*  
*En. 11.*  
*Hornil.*  
*Hornil. 2.*

Telle estoit, selon saint Jean Chrysostome, la force du raisonnement de ces infames corrupteurs, renfermée dans les paroles qu'ils luy dirent pour la faire succomber. Mais au milieu de ces vents qui souffloient contr'elle, dit saint Augustin, & de ces flots qui menaçoient de la submerger, elle ne fit point naufrage dans sa chasteté; parceque Dieu même estoit le pilote qui conduisoit son vaisseau.

seau. *In illis ventis & fluctibus naufragium castitatis non fecit, quia Dominus gubernavit.* Elle méprisait également & les caresses & les menaces de ceux qui vouloient la perdre ; parceque la crainte de celuy qui la regardoit, quoy-qu'elle ne le vît pas, avoit pénétré son cœur ; & qu'elle craignoit beaucoup davantage de mourir dans l'ame estant séparée éternellement de son Dieu, que de mourir pour un tems de la mort du corps par la malice de ces faux témoins. *A falsis testibus timuit mori ; sed à Deo iudice vero timuit penitus mori, si à iudice Deo in aeternum privaretur.* Si je fais, leur dit cette chaste femme, ce que vous me demandez, je suis morte devant Dieu : & si je ne le fais point, je n'échapperay pas de vos mains.

Que fait donc Susanne, s'écrie saint Bernard, Bernard. in An- nunciat. serm. 3. Tom. 2. pag. 64. Hieron. in hunc loc. entre ces deux morts & entre ces deux précipices ; entre la mort de l'ame, & la mort du corps ? Il m'est plus avantageux, leur répondit-elle, de tomber entre vos mains estant innocente, que de pocher en la présence du Seigneur. Elle sçavoit combien il estoit terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Et en comparant la mort de l'ame avec celle du corps, elle n'y trouvoit aucune proportion. Aussi saint Jérôme a crû, que le texte Grec des Septante ne marque icy aucune comparaison, mais qu'il se doit proprement expliquer par ces paroles : *Qu'il estoit bon & avantageux à Susanne, de ne point commettre le mal, & de tomber entre les mains de ces injustes vieillards, pour ne pas pecher devant Dieu ; parce que, comme dit ce Pere, il n'y a point de comparaison à faire entre le mal & le bien : Ne videretur comparatione peccati, quod erat bonum, hoc appellare melius.*

§. 24. 25. Susanne aussi-tost jetta un grand cri : & les vieillards crièrent aussi contr'elle. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin, & l'ouvrit.

On entend icy, dit saint Bernard, deux cris

bien differens l'un de l'autre. Susanne crie, mais comme une innocente brebi qui est en danger d'être devorée. Les vieillards crient aussi, mais comme des loups furieux qui veulent la devorer. *Clamor ut luporum gravium, & balantis ovicula inter eos.* Elle crie, dit saint Chrysostome, pour appeller des témoins de leur impudence : & ils crient en même-tems, pour couvrir leur crime en accablant son innocence.

Chrysoft.  
ibid. ut  
supr.

¶. 28. *Le lendemain le peuple estant venu en la maison de Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, tout remplis du dessein criminel qu'ils avoient formé contre Susanne, &c.*

Verf. 27.  
Verf. 2. 3.

Quoy qu'on n'eût jamais parlé de Susanne que d'une maniere fort avantageuse, comme d'une femme qui ne degeneroit point de la pieté de son pere & de sa mere, à qui l'Ecriture donne cet éloge ; *Qu'ils estoient justes* : & quoiqu'elle fût regardée de tout le monde comme une personne qui craignoit Dieu, & qui vivoit selon les saintes instructions qu'elle avoit reçues de ses proches ; néanmoins la qualité de ceux qui parloient contr'elle, & qui l'accusoient comme témoins oculaires de son crime, imposa silence à toutes les personnes qui les entendirent. Si un seul l'avoit accusée, on eût pû l'avoir pour suspect. Mais ils estoient deux témoins, que la qualité même du crime rendoit encore plus considerables. C'estoient des anciens du peuple, & des juges dont l'autorité paroissoit estre éloignée de tout soupçon. Ainsi les hommes, dit saint Chrysostome, ne penetroient point dans ce mystere d'iniquité. Mais les Anges qui sont dans le ciel connoissoient la verité de ce qui s'estoit passé, & l'innocence de celle qu'on accusoit si faussement. Tout le peuple accourt, & ces juges pleins de malice font venir Susanne, dans la pensée de la deshoner, & de la faire mourir ;  
mais,

mais, selon que Dieu l'avoit arresté dans son conseil adorable, pour luy procurer par l'excès même de leur fureur une vie & une gloire immortelle. *Vocant Susannam, ut quidem arbitrabantur, ad ignominiam & mortem; ut autem justus iudex predestinârat, ad vitam & gloriam immortalem.*

Combien d'innocens ont esté ainsi exposez dans tous les siècles à la violence de leurs injustes persecuteurs, & ont même succombé sous le poids de l'autorité de ceux qui ne craignoient pas d'attaquer leur innocence ou leur foy? La divinité du Fils de Dieu que saint Athanasé défendoit contre la corruption de l'herésie Arrienne; & la pureté de la morale que saint Chrysostome souûtenoit contre le dérèglement des mœurs de son siècle, estoient comme la chaste Susanne que les anciens du peuple de Dieu, & que les juges établis sur les fidelles, c'est-à-dire, qu'une multitude de Prelats s'efforçoient par mille moyens de corrompre. Mais trouvant ces saints Pasteurs aussi fermes que Susanne à conserver la pureté de la foy & de la morale de l'Eglise, ils avoient recours aux impostures, & déchiroient outrageusement ceux qu'ils haïssoient, ne craignant pas de les rendre faussement criminels aux yeux des hommes, pour se justifier eux-mêmes des vrais crimes dont ils se sentoient coupables.

Aussi saint Ambroise parlant de la persecution que firent les Pharisiens à JESUS-CHRIST, dit: *Ambros. in cap. 13. Daniel. serm. 2. Tom 2. p. 1127.* Que le sacrilege qu'ils commettoient à son égard, pouvoit s'appeller un adultere plus criminel que celui où les vieillards vouloient engager Susanne: Car l'adultere en ce qui regarde la verité de la Religion, est plus grand, dit ce saint Evêque, que celui qui ne regarde que la chasteté du corps. Et c'est beaucoup plus de violer la pureté de la foy touchant la divinité, que de violer la pureté de la chair de l'homme. *Graviss est Religionis adulterium.*

*rius quàm corporis; & plus est integritatem divinitatis ladere, quàm integritatem hominis violare.*

Que si Dieu ne s'est pas toujours déclaré hautement pour ses serviteurs pendant qu'ils vivoient, comme il le fit pour sauver Susanne, & s'il a permis que plusieurs Evêques très-saints, comme saint Jean Chrysostome, ayent paru être vaincus par leurs ennemis, il a suscité à la fin quelque Daniel qui a rétabli leur gloire, & qui a couvert de confusion ceux qui avoient triomphé d'eux en apparence.

§. 32. *Comme elle avoit alors le visage couvert d'un voile, ces méchans commanderent qu'on le luy ôtât, &c.*

Tertull.  
de coron.  
p. 122.

Tertullien assure que c'estoit une coûtume si bien établie parmy les Juifs, que les femmes se couvrirent la tête d'un voile, qu'on les connoissoit à cette marque. Mais Susanne avoit icy, dit le même auteur, une autre raison de voiler son visage; car elle venoit comme coupable, & couverte de confusion à cause du crime énorme qu'on luy imputoit. Ajoûtons, qu'elle estoit encore plus obligée que jamais de cacher cette beauté qui luy avoit attiré un si grand malheur; & que sa propre expérience luy donnoit tout lieu de craindre, qu'elle ne plût de nouveau à quelque personne: *Merito abscondens decorem, vel quia timens jam placere.* Car on peut bien croire, continué encore Tertullien, qu'elle n'eût pas plû aux deux vieillards, si elle eût esté voilée en se promenant dans le jardin de son mari. *Non putem velatam deambulasse, qua placuit.*

Qu'on regarde donc comme une coûtume très-sainte parmy le peuple de Dieu, que celles qui peuvent encore plaire au monde, ne tendent pas par leur faute des pieges à la chasteté des fidelles.

1. Petr. 1. Qu'elles travaillent, comme dit saint Pierre, non 3. v. 3. 4. à mettre leur ornemens à se parer au-dehors; mais

à parer l'homme caché dans le cœur par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix ; ce qui est un riche ornement aux yeux de Dieu. Car c'est en cela seulement qu'il leur est permis de plaire aux hommes, en les édifiant par leur piété toute pleine de modestie. *Que chacun de vous, disoit saint Paul, tâche de plaire à son prochain, dans ce qui est bon, & qui le peut édifier.*

Rom. 15. 2.

v. 34. 35. Ces deux vieillards se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête de Susanne, qui leva en pleurant les yeux au ciel, parceque son cœur avoit une ferme confiance au Seigneur.

Ces deux vieillards s'élevent comme des loups contre la brebi, dit saint Chrysostome, sous la figure extérieure de Pasteurs & conducteurs du saint troupeau. Qui ne craindra étant innocent, lorsque ces juges sont si criminels ? Ils mettent leurs mains sur sa tête, selon la coutume du pays & l'ordonnance de la Loy, qui vouloit sans doute marquer par-là, que ceux qui rendoient témoignage contre le coupable, le déclaroient une victime dévouée à la mort, & s'engageoient en même-tems à rendre compte au Seigneur de la vérité de leur deposition. Mais c'estoit, comme dit encore le même Saint, le serpent calomniateur qui parloit contre Susanne par la bouche de ces deux témoins devouéz à l'iniquité : & il les portoit à abuser de la créance que leur âge & leur dignité leur donnoient dans l'esprit du peuple, pour consommer plus sûrement leur injustice.

Chryss. ib. ut sup. pag. 146.

Levitic. 24. 14.

Susanne garde le silence pendant qu'ils parlent contr'elle : mais elle pleure & leva les yeux au ciel, ayant dans le cœur une ferme confiance en Dieu : c'est-à-dire, selon saint Augustin, que lorsque sa bouche se taisoit à l'égard des hommes, son cœur jettoit un grand cri vers Dieu, de qui seul elle attendoit son secours. *Os Susanna non audiebatur ab*

August. in Psal. 125.

Bernard.  
in An-  
nuntiat.  
serm. 3.  
num. 5.

*hominibus : cor ejus clamabat ad Deum.* Et comment, dit S. Bernard, son cœur n'auroit-il pas eu une ferme confiance au Seigneur; puisque sa crainte toute chaste l'avoit si fort penetrée, qu'elle avoit foulé aux pieds toute crainte humaine, jusqu'à preferer sa loy à sa propre reputation, & à sa vie? *Quem usque adeò timuisses, ut timorem omnem postposuisses humanum.*

γ. 41. 42. Toute l'assemblée les crut comme estant anciens, & les juges du peuple: & ils condamnerent Susanne à la mort. Alors Susanne jeta un grand cri, & elle dit: Dieu éternel, qui penetrez ce qui est le plus caché..... vous sçavez, &c.

On ne peut trop repeter, que c'est le plus grand de tous les malheurs, lorsque ceux qui sont établis juges pour punir les criminels, persecutent des innocens; & que le grand âge qui sert à donner du poids à leurs jugemens, ne contribuë qu'à accabler plus impunément les foibles. Les deux juges attestent donc la plus horrible de toutes les impostures. Et tout le peuple y ajoûte foy, à cause, dit l'Écriture, que c'estoient leurs juges, & des hommes avancez en âge: ainsi l'innocente est condamnée à la mort sur la deposition de ceux mêmes qui meritoient de mourir. Le Seigneur se tait cependant; mais Susanne plus penetrée, dit saint Chrysostome, de la tache d'infamie qu'elle imprimoit par sa mort à ses parens & à toute sa famille, que de sa mort même, jeta un grand cri. Et ce cri, selon saint Jérôme, ne consistoit pas tant dans la force de sa voix qui frappoit l'air au-dehors, que dans la force de son inviolable pureté, qui pouffoit ses gémissemens jusqu'aux oreilles de Dieu. *Magna vox erat, non aëris percussione, & clamore faucium; sed pudicitia magnitudine, per quam clamabat ad Dominum.* C'estoit l'ardeur de son cœur, la pureté de sa confession, &c.

Chrysof.  
ibid. ut  
supr.

Hieron.  
in v. 24.  
& in  
hunc lo.:

& le témoignage de sa conscience, qui rendoient, comme dit le même Saint, le cri de sa voix si pénétrant. Elle se contente de prendre Dieu à témoin de la fausseté de cette déposition qu'on faisoit contr'elle, & de l'injustice de la sentence qui la condamnoit à mourir comme adultere : car il n'y avoit aucun témoin de la vérité que luy seul : & son unique consolation dans une si grande extrémité, estoit de sçavoir, que les choses les plus secrètes ne pouvoient luy estre cachées, & qu'il connoissoit les raisons pour lesquelles il permettoit que l'imposture triomphât ainsi pour un tems de son innocence.

Ps. 44. 45. 46. *le Seigneur exalta sa voix : Et lors qu'on la conduisoit à la mort, il suscita l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel, qui cria à haute voix : Je suis innocent du sang de cette femme.*

Voyez, dit un grand Saint, jusqu'ou Dieu *Chrysost.* laisse aller la malice & l'iniquité de l'homme, & *ib. d. us* jusqu'ou il semble abandonner ses serviteurs. Il *supr.* laisse condamner Susanne à la mort, & il souffre qu'on la conduise au supplice, pour éprouver jusques au bout sa constance; de même qu'il éprouva la foy d'Abraham; en faisant mener Isaac *Gen. 22.* jusqu'au lieu où il devoit estre offert en holocauste, & en attendant que le pere eût étendu sa main, & pris l'épée pour couper la tête à son fils. Mais au-lieu qu'il envoya à Abraham un Ange pour luy défendre dans cet instant de faire aucun mal à Isaac, & pour l'assurer qu'il estoit content de son obéissance; il est dit ici, qu'il *suscita l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel,* pour détromper tout ce peuple, & lui faire ouvrir les yeux. Le même Dieu, dit saint Augustin, qui l'avoit auparavant assistée pour la préserver de l'adultere, ne l'abandonna pas non plus lors qu'il s'agissoit de la garantir de la mort. *August. Ex. in homil. 2. homil.*

M 5

Non

*Idem. de  
divers.  
serm. 91.*

*Jerom.  
in hunc  
loc.*

*Non deseruit ne moreretur, cui subvenit ne adulteraretur.* Il se servit pour cela de Daniël, qui estoit encore, comme dit le même Saint, jeune d'âge, mais ferme & robuste dans la pieté : *adhuc novellus aetate, sed robustus pietate.* Saint Jérôme nous fait remarquer que, selon l'expression du Texte sacré, l'Esprit-saint n'entra point alors dans Daniël, mais qu'il y estoit déjà, & s'y repositoit en quelque sorte à cause de la foiblesse de son âge, qui l'empêchoit, pour le dire ainsi, de faire encore éclater ses grandes œuvres : mais que cette occasion s'estant présentée de s'élever pour la défense d'une sainte femme qu'on traitoit de criminelle, le Seigneur excita en luy cet Esprit divin qui s'y repositoit, pour le faire agir avec force & avec lumiere en faveur de la justice.

*Ambr. in  
cap. 13.  
Daniel.  
serm. 1.  
cum. 2.  
p. 118.*

Saint Ambroise fait une excellente reflexion sur le silence que gardoit Susanne, lors que le peuple la conduisoit à la mort : & il le compare en quelque sorte à celuy même de JESUS-CHRIST, aut tems qu'on le condamnoit. JESUS-CHRIST, dit-il, surmontoit ses ennemis, lors même qu'il estoit condamné par eux ; & il triomphoit dans le tems qu'on le jugeoit comme criminel. Le silence de la langue ne nuit point à celuy qui a l'équité pour sa défense : mais sans parler de JESUS-CHRIST, ajoute ce Saint, nous voyons ici en la personne de Susanne une femme qui se tait en la presence de ses ennemis, & qui en demeure victorieuse : car elle ne se défend point devant Daniël par ses paroles : mais sa seule chasteté parle pour elle lorsque sa langue se tait. Cette chasteté, qui l'avoit si puissamment soutenuë dans le jardin pour l'empêcher de tomber, la secourut de nouveau pour l'empêcher de mourir. Cette chasteté qui l'avoit renduë victorieuse de l'impudicité des vicillards, la rendit encore victorieuse du faux-témoignage qu'ils rendoient contr'elle.

Mais

Mais par quelle voye Dieu luy fait-il remporter cette double victoire? Il oppose à deux vieillards un enfant, & donne pour Juge à ces Juges corrompus l'innocent Daniël. *Je suis pur, s'écrie cet enfant, de la mort & du sang de cette femme.*

„ Daniël se sert, dit encore saint Ambroise, des  
 „ mêmes paroles à l'égard de Susanne, dont Pilate  
 „ s'est servi depuis à l'égard de J E S U S - C H R I S T.  
 „ Mais Daniël s'en sert beaucoup mieux que n'a  
 „ fait Pilate, puisqu'il les employe pour délivrer  
 „ le sang chaste & innocent; au-lieu que Pilate de-  
 „ clare juste par son témoignage celui qu'il livre  
 „ comme un criminel; en quoy il commet un dou-  
 „ ble crime: *Gravius peccatum est, unum eundem-*  
 „ *que & pronuntiare justum, & tradere quasi cri-*  
 „ *minosum.* Ainsi Daniël déclarant, qu'il estoit pur  
 „ du sang de Susanne, retire le peuple de l'erreur  
 „ où il estoit; & du peché qu'il alloit commettre:  
 „ au-lieu que Pilate en faisant une semblable de-  
 „ clARATION, confirma le sacrilège où la Synagogue  
 „ s'abandonnoit dans sa fureur..”

✧. 50. *Le peuple retourna donc en grande hâte, & les vieillards dirent à Daniël: Venez & prenez votre place au milieu de nous, & instruisez-nous, parce que Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse.*

Il est étonnant que ces paroles d'un enfant ayent pû arrêter tout-d'un-coup le peuple, & fait différer l'exécution d'une sentence de mort rendue dans les formes, sur la déposition de deux témoins si irréprochables en apparence. Mais celui qui est le maître des coeurs, remua sans doute ceux de ce peuple, & leur fit faire attention à ce qu'ils venoient d'entendre. Il fut donc très-vray de dire alors avec le saint Roy-prophete, que Dieu tire, quand il luy plaît, de la bouche des enfans sa louange la plus parfaite; puisque cet enfant donna lieu à tout le monde de louer & la grandeur & la justice de Dieu en cette rencontre.

Ce que les vicillards luy disent , en l'invitant à venir prendre place au milieu d'eux , & les instruire , comme ayant reçu de Dieu par avance l'honneur de la vieillesse ; peut bien estre dit ironiquement par des gens , qui outrez de voir un enfant s'élever contr'eux , se railloient de luy par ces paroles , qui estoient piquantes , quoique civiles en apparence. Mais ils parloient plus veritablement qu'ils ne pensoient ; puisque tout jeune qu'il estoit , il estoit très-digne de s'asseoir au milieu des Anciens du peuple ; & qu'ayant reçu l'esprit de Dieu & l'esprit de prophetie , il avoit & la sagesse des vicillards pour instruire , & l'autorité des Juges pour condamner , comme il fit , la malice de ces Juges corrompus qui avoient osé condamner Susanne.

✱ 52. 53. *Homme qui avez vieilli dans le mal , les pechez que vous avez commis autrefois sont retombés maintenant sur vous ; vous qui rendiez des jugemens injustes , &c.*

L'Esprit de Dieu parlant par la bouche de ce saint enfant , découvre à ce miserable juge tous les crimes de sa vie passée. Il luy represente par ce peu de mots , que le souvenir de ses anciennes injustices devoit luy donner de la confusion & de l'horreur , de vouloir passer pour juste devant les hommes , lorsqu'il estoit en effet si criminel ; & d'entreprendre de faire mourir celle , dont la chasteté estoit la condamnation de son impudence. Dieu fit alors quelque chose de semblable , pour confondre ce vieux pecheur , à ce que J E S U S - C H R I S T fit depuis , pour couvrir de confusion les Pharisiens qui luy presentoient la femme adultere , lorsqu'il leur mit devant les yeux en cet instant leurs propres pechez , & qu'il leur dit : Que celui d'entr'eux qui se sentoit innocent , jettât contre cette femme la premiere pierre.

Daniël luy dit donc avec une force que le seul Esprit de Dieu pouvoit luy donner : *Que les pechez*

chez qu'il avoit commis autrefois venoient maintenant l'accabler ; parce qu'en effet la justice du Seigneur l'ayant attendu jusques alors avec patience, alloit enfin mettre au jour sa conscience criminelle, & punir ses iniquitez venues à leur comble.

9. 54. 55. Dites-moy sous quel arbre vous les avez vû parler ensemble. Il luy répondit, Sous un lentisque. Daniël luy dit : C'est justement que vôtre mensonge va retomber sur vôtre tête : car voilà l'Ange qui . . . . vous coupera en deux.

Il paroît bien que l'Esprit de Dieu se sert de tels moyens qu'il luy plaît pour confondre l'injustice. Car s'il n'eût abandonné cet imposteur aux tenebres d'un sens reprouvé, il luy estoit très-facile d'é luder cette demande de Daniël, & de prévenir la conséquence qu'il vouloit tirer de sa réponse, en luy disant ; qu'il ne s'estoit pas appliqué à regarder l'arbre dont il luy parloit. Mais Dieu l'aveugla visiblement, pour le condamner par sa propre bouche. L'arbre qu'il nomme est celui d'où découle le mastic, qui s'appelle en Grec *σξίρος*. Et comme le mot *σξίρος* par lequel Daniël luy prononça son arrest, en luy déclarant : Que l'Ange le devoit couper en deux, est un mot qui a rapport à celui de cet arbre ; & que cette allusion qui se trouve entre ces deux mots en Grec, ne se trouve point de même dans ceux de l'Hebreu & du Chaldaïque, qui estoit la langue que parloit Daniël ; c'est ce qui a donné lieu à quelques auteurs de vouloir douter de la vérité de cette histoire, comme n'estant pas canonique.

Mais il est aisé de résoudre cette difficulté, en disant avec un habile auteur, qu'il n'est pas absolu-Estimé ment nécessaire à un historien, pour estre fidelle, de rapporter les propres paroles & les mots propres dont se sont servis ceux qu'il fait parler ; pourvû qu'il ne s'éloigne point de leur sens : com-

me l'on voit que les saints Evangelistes eux-mêmes sont souvent assez differens entr'eux pour les paroles, quoiqu'ils s'accordent indubitablement dans le fond des choses. Ainsi Daniël ayant peut-être répondu à chacun de ces deux vieillards : Dieu vous perdra, parceque vous avez menti pour perdre votre prochain ; l'Ecrivain Grec ou l'Interprète n'a détruit en aucune sorte la verité de cette réponse, en la rendant encore plus vive par une allusion agréable, qui se trouve dans sa langue entre les deux mots dont il se sert pour la faire entendre. Mais d'ailleurs l'autorité de l'Eglise, qui a reçu cette histoire comme canonique, & de la plupart des saints Peres qui la citent comme telle, ne nous laisse aucun sujet d'en douter.

*9. 56. 57. Race de Chanaan, & non de Juda, la beauté vous a surpris, & la passion a perverti votre cœur. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israël, &c.*

*Race de Chanaan*; c'est-à-dire : O vous, qui estes digne d'estre plutôt descendu de la race maudite de Chanaan, que de la race benite des Juifs. C'est la même chose que Dieu disoit à Jerusalem par la bouche d'Ezechiel, lorsqu'en reprochant à cette ville si ingrate toutes les abominations, il luy declaroit qu'elle avoit tiré son origine de Chanaan, à cause de l'impiété de ses mœurs; que son pere étoit Amorrhéen, & sa mere de Ceth, nation dont les femmes passioient pour estre extrêmement déreglées. Et c'est encore de même que saint Jean précurseur de JESUS-CHRIST nommoit les Phari-siens & les Sadducéens, *race de viperes*.

Daniël represente donc à ce vieillard, aussi-bien qu'à l'autre, la corruption de son cœur, & luy fait voir tout-d'un-coup, par la maniere dont il luy parle, que le crime qu'il imputoit à Susanne retomboit sur luy; & qu'après s'estre *laisse surprendre à la beauté*, il s'estoit abandonné à sa passion :

Que

*Ezech.*  
16. 2. 3.  
45.

*Matth.*  
3. 7.

Que cet excès n'estoit qu'une suite de beaucoup d'autres qu'ils avoient commis avec les femmes Israélites, les ayant intimidées, & fait consentir à leur desir : mais que Susanne, comme une chaste & digne fille de Juda, n'avoit pu souffrir leur iniquité.

γ. 61. *Ils s'éleverent contre les deux vieillards, parceque Dieu les avoit convaincus par leur propre bouche, d'avoir porté un faux témoignage, &c.*

C'est avec beaucoup de justice, dit saint Bernard, Be. n. in Annot. serm 3. tom. 2. pag. 64. que le juge incorruptible de Susanne condamna ses juges injustes à la peine qu'ils avoient voulu luy faire souffrir si injustement; puisque cette sainte femme avoit paru si affamée de la justice, qu'elle avoit foulé aux pieds pour l'amour d'elle la mort du corps, l'infamie qui accabloit toute sa famille, & l'affliction inconsolable de ses amis. Elle marcha jusqu'à la mort, dit saint Clement d'Alexandrie, Clem. Alex. Strom. lib. 4. pag. 522. sans pouvoir estre ébranlée dans sa pureté. Et se voyant condamnée par ceux-mêmes qui avoient voulu la porter au crime, elle demeura toujours ferme dans le témoignage qu'elle rendoit à la chasteté, jusqu'à estre prête d'en mourir Martyre. Aussi son pere & sa mere, son mari, & tous ses parens louèrent Dieu, selon la remarque de saint Jérôme, Hieron. in hunc loc. non pas à cause qu'elle avoit esté déliivrée de la mort injuste que les deux vieillards ses accusateurs & ses juges avoient voulu luy faire souffrir : car ce n'auroit pas esté, dit ce Pere, une chose si digne de leurs loüanges; & la mort qu'elle auroit soufferte estant innocente, n'eût pas esté un si grand mal pour elle; *nec magni discriminis, si non esset liberata* : mais ils le louèrent, comme des saints devoient le louer, *de ce qu'il ne s'estoit rien trouvé dans leur fille qui blessât l'honnêteté. DIGNÆ quasi sancti laudant Deum, ..... quia non est inventa in ea res turpis.*

γ. 64. 65. *Daniel depuis ce jour-là, & dans la suite*

*suite du tems, devint grand devant le peuple. Et le roy Astyagès ayant esté joint à ses peres par la mort, Cyrus de Perse luy succeda au Royaume.*

Il paroît par-là que l'histoire de Susanae est arrivée, avant que Daniël se fust rendu celebre par l'explication du songe de Nabuchodonosor. Ainsi ce fut proprement alors que l'Esprit-saint, l'esprit de discernement & de prophetie qui estoit en luy, commença à estre connu. Saint Ignace martyr, saint Sulpice Severe, & quelques autres, ont écrit que ce saint Prophete n'avoit que douze ans, lors qu'il fit cette premiere fonction de prophete: comme JESUS-CHRIST n'avoit aussi que le même âge, lorsqu'il parut au milieu des Docteurs. Car Dieu voulut faire connoître en sa personne, que son Esprit agit dans les hommes, quand il luy plaît, independamment de la foiblesse de l'âge, qui ne sert même qu'à faire éclater plus sensiblement sa vertu toute divine.

Astyagès dont il est parlé icy, estoit ayeul maternel de Cyrus, dont il est dit, qu'il luy succeda dans le Royaume après sa mort, parceque du vivant même de Darius son oncle & son beau-pere, & fils d'Astyagès, il portoit sous luy la meilleure partie du poids de ce grand Empire. Or quand Daniël parle icy de la mort d'Astyagès, il passe tout d'un coup de l'année 3398. en laquelle ce qu'il a dit de Susanna est arrivé, à l'année 3444. qui fut celle où Astyagès mourut. Ainsi nous ne nous arrêtons point à chercher de liaison dans des choses où il n'en paroît point; quoique quelques-uns ont crû, que ce saint Prophete a voulu marquer obscurément, en parlant du regne de Cyrus, que la gloire dont il jouit sous plusieurs Rois, & qui demeura quelques années un peu obscurcie, luy fut renduë sous ce Prince, qui le restablit dans son premier rang, & dans les premieres dignitez de son Empire.

CHÂ.



CHAPITRE XIV.

La fourberie des Prêtres de l'idole des Babyloniens, nommée Bel, découverte au Roi par Daniël, & punie par la mort des fourbes. Dragon adoré par les Babyloniens, mis à mort par Daniël qui le fit crever en lui jettant une masse de poix, de graisse & de poil dans la gueule. Les peuples en colere obligent le Roi de leur abandonner Daniël, qu'ils jettent dans la fosse aux lions. Il y est nourri par le Prophete Habacuc. Il en sort sain & sauf. Ses adversaires y sont jettez & devorez à l'instant. Le Roi ordonne que le Dieu de Daniël soit craint & reveré dans ses Etats.

1. **E**RAT autem Daniël convivia regis, & honoratus super omnes amicos ejus.

2. *Erat quoque idolum apud Babylonios nomine Bel: & impendebantur in eo per dies singulos simila artaba duodecim, & oves quadraginta, vinique amphora sex.*

3. *Rex quoque celebrabat eum, & ibat per singulos dies adorare eum: porro Daniël adorabat Deum suum. Dixitque ei rex: Quare non adoras Bel?*

4. *Qui respondens ait ei: Quia non colo*

1. **D**ANIEL mangeoit à la table du Roi, & le Roi l'avoit élevé en honneur au-dessus de tous ceux qui estoient aimez de luy.

2. Les Babyloniens avoient alors une idole nommée Bel, pour laquelle on sacrifioit tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis & six grands vases." de vin.

3. Le Roi honoroit aussi cette idole, & il alloit tous les jours l'adorer. Mais Daniël adoroit son Dieu; & le Roi luy dit: Pourquoi n'adorez-vous point Bel?

4. Daniël répondit au Roy; parceque je n'adore point

\*. 2. Lettr. amphora.

point les idoles qui sont faits de la main des hommes, mais le Dieu vivant qui a créé le ciel & la terre, & qui tient en sa puissance tout ce qui a vie".

5. Le Roi dit à Daniël : Croiez-vous que Bel ne soit pas un Dieu vivant ? Ne voyez-vous pas combien il mange & combien il boit chaque jour ?

6. Daniël lui répondit en souriant : O Roy, ne vous y trompez pas ; ce Bel est de bouë au-dedans & d'airain au-dehors, & il ne mangea jamais.

7. Alors le Roi entrant en colere, appella les Prêtres de Bel & leur dit : Si vous ne me dites qui est celuy qui mange tout ce qui s'emploie pour Bel, vous mourrez.

8. Mais si vous me faites voir que c'est Bel qui mange toutes ces viandes, Daniël mourra, parcequ'il a blasphémé contre Bel. Daniël dit au Roi : Qu'il soit fait selon vôtre parole.

9. Or il y avoit soixante & dix Prêtres de Bel sans leurs femmes, leurs enfans, & leurs petits enfans. Le Roi alla avec Daniël au temple de Bel ;

*idola manufacta, sed viventem Deum, qui creavit caelum & terram, & habet potestatem omnis carnis.*

5. *Et dixit rex ad eum : Non videtur tibi esse Bel vivens Deus ? An non vides quantum comedat & bibat quotidie ?*

6. *Et ait Daniël arvens : Ne erres, rex ; iste enim intrinsecus lutus est, & forinsecus aereus, neque comedit aliquando.*

7. *Et iratus rex vocavit sacerdotes ejus, & ait eis : Nisi dixeritis mihi, quis est qui comedat impensas has, moriemini.*

8. *Si autem ostenderitis quoniam Bel comedat hac, morietur Daniël, quia blasphemavit in Bel. Et dixit Daniël regi : Fiat juxta verbum tuum.*

9. *Erant autem sacerdotes Bel septuaginta, exceptis uxoribus, & parvulis, & filiis. Et venit rex cum Daniële in templum Bel.*

10. *Et*

¶ 4. *Lettr. toute chair.*

10. *Et dixerunt sacerdotes Bel : Ecce nos egredimur foras , & tu rex pone escas , & vinum misce , & claude ostium , & signa annulo tuo :*

11. *& cum ingressus fueris mand , nisi inveneris omnia comesta à Bel , morte moriemur , vel Daniel qui mentitus est adversum nos.*

12. *Contemnebant autem , quia fecerant sub mensa absconditum introitum , & per illum ingrediebantur semper , & devorabant ea.*

13. *Factum est igitur postquam egressi sunt illi , rex posuit cibos ante Bel : praecepit Daniel pueris suis , & attulerunt cinerem , & cribrauit per totum templum coram rege : & egressi clauserunt ostium , & signantes annulo regis abierunt.*

14. *Sacerdotes autem ingressi sunt nocte , juxta consuetudinem*

10. & les Prêtres de Bel luy dirent : Nous allons sortir dehors ; & vous , ô Roy, faites mettre les viandes & servir le vin ; fermez la porte du temple , & la cachetez de vôtre anneau ,

11. & demain au matin lorsque vous entrerez , si vous ne trouvez que Bel aura tout mangé , nous mourrons tous ; ou bien Daniël mourra , pour avoir rendu un faux témoignage contre nous.

12. Ils parloient ainsi de luy avec mépris & se tenoient assurez ; parce qu'ils avoient fait sous la table de l'autel une entrée secrète par laquelle ils venoient toujours , & mangeoient ce qu'on avoit servi pour Bel.

13. Après donc que les Prêtres furent sortis , le Roi mit les viandes devant Bel , & Daniël commanda à ses gens d'apporter de la cendre , & il la répandit par tout le temple devant le Roy , la faisant passer par un crible. Ils sortirent ensuite & fermerent la porte du temple , & l'ayant scellée du cachet du Roy , ils s'en allerent.

14. Les Prêtres entrerent durant la nuit selon leur coûtume avec leurs fem-

femmes & leurs enfans, & mangerent & burent tout ce qui avoit esté servi.

15. Le Roy se leva dès la pointe du jour, & Daniël vint au temple avec luy.

16. Le Roy luy dit : Daniël, le sceau est-il en son entier ? Daniël répondit : O Roy, le sceau est tout entier.

17. Aussi-tôt le Roy ayant ouvert la porte, & voyant la table de l'autel jetta un grand cri en disant : Vous êtes grand, ô Bel, & il n'y a point en vous de tromperie.

18. Daniël commença à rire, & retenant le Roy afin qu'il n'avançât pas plus avant, il luy dit : Vous voyez le pavé de ce temple ; considérez de qui sont les traces de ces pieds.

19. Je voy, dit le Roy, des traces de pieds d'hommes, de femmes & de petits enfans. Et il entra dans une grande colere.

20. Il fit alors arrêter les Prêtres, leurs femmes & leurs enfans, & ils luy montrèrent les petites portes secrettes par où ils entroient, & venoient manger tout ce qui estoit sur la table.

21. Le Roy les fit donc

*suam, & uxores, & filii eorum : & comederunt omnia, & biberunt.*

15. *Surrexit autem rex primo diluculo, & Daniel cum eo.*

16. *Et ait rex : Salvane sunt signacula, Daniel ? Qui respondit : Salva, rex.*

17. *Statimque cum aperuisset ostium, intuitus rex mensam, exclamavit voce magna : Magnus es, Bel, & non est apud te dolus quisquam.*

18. *Et risit Daniel, & tenuit regem ne ingrederetur intro, & dixit : Ecce pavimentum, animadvertite curjus vestigia sint hac.*

19. *Et dixit rex : Video vestigia virorum, & mulierum, & infantium. Et iratus est rex.*

20. *Tunc apprehendit sacerdotes, & uxores, & filios eorum : & ostenderunt ei abscondita ostiola per qua ingrediebantur, & consumeabant qua erant super mensam.*

21. *Oscidit ergo illos rex,*

rex, & tradidit Bel in potestatem Danielis : qui subvertit eum, & templum ejus.

22. Et erat draco magnus in loco illo, & colabant eum Babylonii.

23. Et dixit rex Daniël : Ecce nunc non potes dicere quia iste non sit Deus vivens : adora ergo eum.

24. Dixitque Daniël : Dominum Deum meum adoro, quia ipse est Deus vivens : iste autem non est Deus vivens.

25. Tu autem rex, da mihi potestatem, & interficiam draconem absque gladio & fusto. Et ait rex : Do tibi.

26. Tulit ergo Daniël picem, & adipem, & pilos, & coxis pariter : fecitque massas, & dedit in os draconis, & disruptus est draco. Et dixit : Ecce quem calebatis.

27. Quod cum audissent Babylonii, indignati sunt vehementer, & congregati adversum regem, dixerunt : Judæus factus

mourir, & il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniël, qui la renversa avec son temple.

22. Il se trouva aussi en ce lieu-là un grand dragon que les Babyloniens adoroient;

23. & le Roy dit à Daniël : Vous ne pouvez pas dire presentement, que celui-ci ne soit un Dieu vivant : Adorez-le donc.

24. Daniël luy répondit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parceque c'est luy qui est un Dieu vivant : mais celuy-ci n'est point un Dieu vivant.

25. S'il vous plaît, ô Roy, de m'en donner le pouvoir, je tuërây ce dragon, sans me servir ni d'épée ni de bâton. Le Roy luy dit : Je vous le donne.

26. Daniël prit donc de la poix, de la graisse, & du poil, & ayant fait cuire tout celà ensemble, il en fit des masses qu'il jeta dans la gueule du dragon; & le dragon creva. Et Daniël dit: Voilà celui que vous adoriez.

27. Les Babyloniens ayant appris ceci, en conçurent une extrême colere : & s'estant assemblez contre le Roy, ils dirent, Le Roy est devenu Juif,

il

il a renversé Bel , il a tué le dragon , & il a fait mourir les Prêtres.

28. Estant donc venu trouver le Roy ils luy dirent : Abandonnez - nous Daniël , ou autrement nous vous ferons mourir avec toute vostre maison.

29. Le Roy voyant qu'ils le pressoient avec tant de violence , & estant contraint par la nécessité , leur abandonna Daniël.

30. Ils le jetterent aussitôt dans la fosse des lions , & il y demeura six jours.

31. Il y avoit dans la fosse sept lions , & on leur donnoit chaque jour deux corps avec deux brebis ; mais on ne leur en donna point alors , afin qu'ils devorassent Daniël.

32. En ce même-tems le prophete Habacuc estoit en Judée , & ayant apprêté du potage , il le mit avec du pain trempé dans un vase , & l'alloit porter dans le champ à ses moissonneurs.

33. L'Ange du Seigneur dit à Habacuc : Portez à Babylone le dîner que vous avez , pour le donner à Daniël qui est dans la fosse des lions.

34. Habacuc répondit :

*est rex : Bel destruxit , draconem interfecit , & sacerdotes occidit.*

*28. Et dixerunt cum venissent ad regem : Trade nobis Danielelem , alioquin interficiemus te , & domum tuam.*

*29. Vidit ergò rex quòd irruerent in eum vehementer , & necessitate compulsus tradidit eis Danielelem.*

*30. Qui miserunt eum in lacum leonum , & erat ibi diebus sex.*

*31. Porrò in lacu erant leones septem , & dabantur eis duo corpora quotidie , & dua oves : & tunc non data sunt eis , ut devorarent Danielelem.*

*32. Erat autem Habacuc propheta in Judæa , & ipse coxerat pulmentum , & intriverat panes in alveolo : & ibat in campum ut ferret messoribus.*

*33. Dixitque Angelus Domini ad Habacuc : Fer prandium quod habes in Babylone Danieli , qui est in lacu leonum.*

*34. Et dixit Habacuc :*

*onc : Domine, Babylone non vidi, & lacum nescio.*

35. *Et apprehendit eum Angelus Domini in vertice ejus, & portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone supra lacum in impetu spiritus sui.*

36. *Et clamavit Habacuc, dicens: Daniel servus Dei, tolle prandium quod misit sibi Deus.*

37. *Et ait Daniel: Recordatus es mei, Deus, & non dereliquisti diligentes te.*

38. *Surgensque Daniel comedit. Porro Angelus Domini restituit Habacuc confestim in loco suo.*

39. *Venit ergo rex die septimo ut lugeret Danielem: & venit ad lacum, & introspexit, & ecce Daniel sedens in medio leonum.*

40. *Et exclamavit voce magna rex, dicens: Magnus es, Domine Deus Danielis.*

Seigneur, je n'ay jamais esté à Babylone: & je ne sçay où est la fosse.

35. Alors l'Ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, & le tenant par les cheveux, il le porta avec la vitesse & l'activité d'un esprit celeste jusqu'à Babylone, où il le mit au-dessus de la fosse des lions.

36. & Habacuc dit avec un grand cri: Daniël serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous a envoyé.

37. Daniël répondit: O Dieu vous vous estes souvenu de moy, & vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment.

38. Et se levant il mangera. Mais l'Ange du Seigneur remit aussi-tôt Habacuc dans le même lieu où il l'avoit pris.

39. Le septième jour le Roy vint pour pleurer Daniël, & s'estant approché de la fosse il regarda dedans, & il vit Daniël qui estoit assis au milieu des lions.

40. Il jetta aussi-tôt un grand cri, & il dit: Vous estes grand, ô Seigneur Dieu de Daniël. Et il le fit tirer

tirer de la fosse des lions.

*Et extraxit eum de lacu leonum.*

41. En même-tems il y fit jetter ceux qui avoient voulu perdre " Daniël, & les lions les devorèrent devant luy en un moment.

41. *Porro illos quò perditionis ejus causa fuerant, intromisit in lacum, & devorati sunt in momento coram eo.*

42. Alors le Roy dit : Que tous ceux qui sont dans toute la terre reverent avec frayeur le Dieu de Daniël, parceque c'est luy qui est le Sauveur, qui fait des prodiges & des merveilles sur la terre, & qui a délivré Daniël de la fosse des lions.

42. *Tunc rex ait : Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis : quia ipse est salvator, faciens signa & mirabilia in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.*

¶ 41. *Lettr. avoient esté cause de sa perte.*

## E X P L I C A T I O N

### D U C H A P I T R E X I V.

Sens litteral & spirituel.

¶ 2. **D**aniël mangeoit à la table du Roy, & le Roy l'avoit élevé en honneur au-dessus de tous ceux qui étoient aimez de luy.

Cecy n'est pas une suite du Chapitre precedent : mais ce sont comme autant de fragmens d'histoires, separez les uns des autres, & qui n'ont aucune liaison entr'eux. Ainsi ce Roy dont il est parlé icy, n'est ni Astyagès, ni Darius son fils, ni Cyrus son petit fils; puisque ces Princes n'adoroient pas *Bel*, mais le Soleil; & que les Babylo niens qui venoient d'être assujettis à Darius & à  
Cyrus,

Cyrus, n'auroient pas eu la hardieffe de les menacer de la mort, comme ils font icy à l'égard du Roy dont il s'agit. Ce Prince estoit donc *Evilmerodach*, auprès duquel *Daniël* fut dans les mêmes honneurs qu'il avoit esté sous *Nabuchodonosor*. Ainsi cette histoire peut estre arrivée vers l'an du monde 3442. au commencement du regne d'*Evilmerodach*, & lorsque *Daniël* avoit environ cinquante-six ans. *vers. 28.*

Le Saint-Esprit ne nous fait pas remarquer comme quelque chose de grand & de digne de nôtre estime, que *Daniël* mangeoit à la table de ce Prince, qu'il estoit plus élevé en honneur que tous les autres, & que nul n'avoit comme luy sa confiance. Ces avantages temporels ne peuvent jamais estre proposéz aux hommes par l'Ecriture comme un bonheur; puisqu'autant qu'ils flattent leur ambition, autant ils exposent leur salut; & que plus on a de part au gouvernement des grands Etats, plus on est chargé d'un poids redoutable, dont on rendra compte un jour à celuy qui jugera toutes les justices des hommes.

Si donc l'Ecriture nous represente cette haute dignité dans laquelle Dieu avoit fait établir son serviteur; c'est pour faire mieux connoître le grand fond de pieté qui estoit dans luy, & son parfait détachement de tous ces honneurs du siecle, qui ne purent l'ébranler dans l'exacte fidélité qu'il devoit au Seigneur suprême de tous les Princes, quoiqu'il se vît exposé aux épreuves les plus rudes de sa foy, dont il est parlé dans ce Chapitre. Car si ceux qui n'avoient rien, comme les Apôtres, ont regardé néanmoins comme quelque chose de considerable, de tout quitter pour suivre leur divin Maître, en quittant même le desir de toutes choses; ceux qui comme *Daniël* possedoient tout en possédant actuellement les premières dignitez d'un grand Empire, devoient estre regardez sans doute

N

com-

comme quittant beaucoup plus que les autres, lorsqu'ils s'exposoient genereusement à tout perdre pour la gloire de leur Dieu. C'est dans cette vûë que nous devons considerer presentement la grandeur & la puissance de Daniël, non comme l'objet de son estime, mais comme celuy de son mépris : & son exemple nous doit inspirer un semblable détachement, si nous voulons nous promettre une semblable constance, estant éprouvez comme il l'a esté.

*¶ 3. 4. Le Roy honoroit aussi cette idole, & il alloit tous les jours l'adorer : mais Daniël adoroit son Dieu. Et le Roy luy dit : Pourquoi n'adorez-vous point Bel ? Daniël répondit au Roy : Parce que je n'adore point les idoles, &c.*

Il pourroit venir dans l'esprit, que les Grands qui approchoient le plus près de la personne de ces Princes idolâtres, estoient peut-être obligez de porter exterieurement quelques marques qui faisoient connoître leur Religion, & que Daniël auroit bien pû en celà trahir la sienne; comme nous voyons effectivement, que plusieurs des Princes Chrétiens ont certains signes de Religion attachez à certaines marques d'honneur dont ils recompensent les services de leurs bons Sujets, tels que sont les colliers d'Ordre dont ils les honorent. Mais Tertullien, pour prevenir & éclaircir cette difficulté en ce qui regardoit même Daniël, dit, que l'on devoit considerer les habillemens dont on se servoit alors, en deux manieres; ou comme étant à l'usage ordinaire pour se couvrir, ou comme étant destinez à marquer la dignité de chaque personne: que la pourpre & l'or estoient des marques de dignité, aussi-bien chez les Egyptiens que chez les Babyloniens; & qu'on les donnoit par honneur à ceux qui estoient plus particulièrement engagez dans la confiance des Rois qu'ils servoient : mais de telle sorte néanmoins que ces marques d'honneur

*Tertull.  
de idol.  
cap. 18.*

neur n'avoient aucun rapport singulier avec le caractère & les fonctions des Prêtres des idolâtres. Car si cela eût esté, ajoute-t-il, des hommes d'une aussi grande sainteté, & d'une constance aussi générale qu'il y en avoit près de ces Princes Payens, auroient tout-d'un-coup rejeté tous ces vêtemens souillez & profanes, & il eût paru d'abord que Daniël ne seroit point les idoles, & qu'il n'adoroit ni le faux-dieu Bel, ni le dragon : ce qu'il ne fit toutefois connoître que dans la suite. *Nam si ita esset, utique tanta sanctitatis & constantia viri statim habitus inquinatos recusassent ; statimque apparuisset Daniëlem idolis non deservisse, nec Belem, nec draconem colere : quod multò postea apparuit.*

Le Roy ne reconnut donc que Daniël n'adoroit point son dieu Bel, que parcequ'il ne l'accompagnoit point lors qu'il alloit tous les jours adorer ce Dieu dans son Temple. La réponse que ce saint homme fit au Roy, qui luy demandoit la raison qui l'empêchoit d'adorer Bel ; est d'autant plus belle, qu'elle est plus simple. *Je n'adore point Bel,* luy dit-il, *parceque je n'adore point des idoles, mais le Dieu vivant : c'est-à-dire, que ce qui est Ouvrage de la main des hommes, est indigne d'estre adoré ; mais que celui-là seul merite de l'estre, qui a créé le ciel & la terre, & qui tient en sa puissance tous ces hommes qui ont eux-mêmes formé les idoles pour les adorer.*

Qu'il est rare que les Chrestiens mêmes se disent sincerement à la vûe de tant d'objets qui se presentent pour charmer leur cœur : Je n'adore, ou je n'aime point toutes ces choses, parceque j'aime & que j'adore le Dieu vivant ! C'est là cependant la grande raison qu'a l'homme de se détacher de toutes les créatures ; de ce que ce luy est une nécessité indispensable de s'attacher à son Créateur, & qu'il ne peut estre en même tems attaché au Créateur & aux créatures. Mais pourquoy

donc ne doit-il aimer que le *Dieu vivant* ? C'est parceque tout ce qui vit, ne vit que par luy; & qu'estant la vie & le principe de toutes choses, nul ne s'en peut séparer qu'il ne tombe dans la mort ou dans le néant du peché. Dieu vit par luy-même, & il est l'estre souverain de qui dépendent tous les autres estres. On peut donc juger quel estoit ce dieu des Babyloniens, à qui ses adorateurs destinoient pour sa nourriture de chaque jour, *douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, & six grands vaisseaux de vin.* Il est vray que cette idole n'avoit nul besoin de toutes ces viandes, estant insensible & inanimée: mais le demon qui l'habitoit, laissant à ses Prêtres une nourriture qui estoit indigne de luy, se nourrissoit de leur imposture & de leur mensonge, n'estant point luy-même demeuré, comme parle

Joan. 8.  
44.

JESUS-CHRIST, dans la verité: & il trouvoit dans leur gourmandise & dans leur fausse Religion, dequoi rassasier cette faim insatiable de la perte du salut des ames, qui le dévore depuis sa chute, & qui le rend en tant de manieres depuis le commencement du monde meurtrier des hommes: *Homicida erat ab initio.*

†. 6. *Daniël luy répondit en souriant: ô Roy, ne vous y trompez pas: ce Bel est de bouë au-dans, & d'airain au-dehors, & il ne mangera jamais.*

Quel étrange aveuglement de l'impieté d'un Roy idolâtre, qu'on soit obligé de luy prouver, que son dieu ne mange point, pour le convaincre qu'il n'est pas Dieu, comme si la nécessité de manger estoit une preuve de la divinité; & comme si au-contraire il n'eût pas esté plus raisonnable, pour prouver la divinité du dieu de ce Prince, de prouver, ainsi que l'a fait un grand Roy, que Dieu n'a besoin d'aucun de nos biens: *Dixi Domino:*

*Pf. 15. 2. Dene meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges!*

On

On doit dire , de la plupart des objets du siècle qui charment les hommes , la même chose que dit Daniël touchant cette idole de Babylone , pour déromper l'esprit du Roy : *C'est de l'airain au-dehors ; ou si vous voulez , c'est de l'or & de l'argent , mais le dedans n'est que bouë.* C'est-là néanmoins ce qui est capable de remplir le siècle d'idolâtres , qui ne regardent que le dehors à cause qu'il brille pour un peu de tems , & qui dans le fond ne s'attachent qu'à de la bouë , tant à cause de la bassesse très-méprisable des choses qu'ils aiment , qu'à cause de leur extrême fragilité.

¶ 10. &c. *Et les Prêtres de Bel luy dirent ; Nous allons sortir dehors ; & vous , ô Roy , faites mettre les viandes , & servir le vin ; & fermez la porte du Temple , & la cachettez de vostre anneau , &c.*

Cette conduite dans des Prêtres , & cette imposture dans des personnes consacrées au ministère qui regarde le culte d'un Dieu , paroît quelque chose de si indigne & de si horrible , qu'on ne peut estre étonné de la rigueur avec laquelle le Roy punit dans la suite une fourbe si détestable : car rien n'est plus criminel , que d'user de tromperie en fait de Religion , pour surprendre la simplicité des peuples , qui s'appuyent le plus souvent sur l'autorité de leurs Pasteurs , dont ils ne soupçonnent pas aisément la bonne-foy. Mais sans parler en ce lieu de ceux qui ont eu la temerité dans ces derniers tems , de s'établir Chefs des peuples , pour reformer la Religion de leurs peres , & qui par mille impostures ont noirci la pureté de la foy sainte de l'Eglise , pour faire mieux recevoir leurs mensonges ; oseroit-on dire que dans le sein de l'Eglise même on voit quelquefois s'accomplir la verité de ce que l'on vit alors s'accomplir en figure dans la tromperie de ces faux-Prêtres de Bel ? L'interêt sordide de ces

hommes affamez des viandes, qui faisoient accroire aux peuples que leur dieu mangeoit tout ce qu'ils offroient dans son temple, nous est peut-estre une image de ce qu'un semblable intérêt, mais plus raffiné & plus subtil, fait faire à quelques personnes avarés & affamées des biens de l'Eglise. Quoiqu'il soit vray que les offrandes que font les Fidelles de leurs biens à Dieu, soient comme un hommage qu'ils luy rendent, & une reconnoissance qu'ils lui doivent pour tant de graces qu'ils ont reçues & qu'ils reçoivent tous les jours de lui; il est vray aussi qu'il se trouve quelquefois des

I. mc. 20.  
47.

Ministres interessez, figurez par ceux de qui JESUS-CHRIST a dit, que *sous pretexte de leurs longues prieres ils dévorent les maisons des veuves, & dont, S. Jérôme a parlé, lors qu'il témoigne, qu'ils songent à s'enrichir de leur dignité, soit en enlevant aux pauvres par violence ce qui leur est dû par l'ordonnance du Seigneur, soit en dépouillant les riches sous pretexte de l'honneur qui est dû à leur ministere. Qui ditiores fiunt Sacerdotes dignitate, & prater ea qua sibi Domini dispositione debentur, tollunt à pauperibus per violentiam, vel sub honoris nomine divites spoliant.*

Hieron.  
in Exech.  
cap. 46.  
18.

Ainsi l'on dévore, comme le dit le Sauveur, des maisons entieres sous pretexte de pieté : & tandis que les Fidelles ne songent qu'à offrir à JESUS-CHRIST & à ses membres, qui sont les pauvres, un bien destiné principalement pour les nourrir, & scellé, pour le dire ainsi, *du cachet du Roy des Rois*, comme un bien sacré auquel il est défendu de toucher, ils s'en emparent à l'exemple de ces Prêtres idolâtres, entrant dans le Temple, non comme de vrais Pasteurs par la porte que leur propre indignité leur a fermée, mais par une brèche & par *une en-*

Joan. 10.  
1.

*trée secrette* comme des larrons : aussi c'est le nom que le Fils de Dieu donne à tous ceux qui n'entrent point par son choix & par sa vocation dans sa sainte bergerie.

vs. 18. &c. *Daniël commença à rire; & retenant le Roy, afin qu'il n'avançât pas plus avant, il luy dit: Vous voyez le paré de ce Temple: considérez de qui sont les traces de ces pieds, &c.*

On peut s'écrier icy avec Tertullien, que l'on ne sçait si on doit rire de la vanité, ou gemir de l'aveuglement de ce Prince, qui se laissoit si facilement surprendre à l'imposture de ses Prêtres. *Rideam vanitatem, an exprobrem cacitatem, est admodum incertum.* Mais puisque Daniël en rit luy-même, nous pouvons bien en rire aussi: car il appartient proprement à la vérité; comme dit le même Auteur, de rire & de se jouer de ses ennemis, parcequ'elle est assurée de la victoire; & que le mépris convient à la vanité & à l'erreur, parcequ'il y a des choses qui ne sont dignes d'être refutées que par ce mépris, pour n'estre pas relevées en quelque sorte, si on les traitoit plus gravement. *Multa sunt sic digna: revinci, ne gravitate adorentur.*

Tertull.  
ad Nat.  
lib. 2.  
cap. 12.  
Idem.  
advers.  
Valentin.  
cap. 6.

Rions donc avec Daniël, en considerant sur les cendres répandues dans le temple de ce faux dieu, les traces des pieds de ces voleurs des offrandes des Chaldéens, qui s'efforçoient ridiculement d'établir la divinité de Bel sur leur propre gourmandise & sur leur mensonge: mais gémissons, & pleurons avec des larmes de sang l'hypocrisie de plusieurs Ministres du Dieu très-haut, qui s'engraissent seulement de la piété des peuples fidelles. C'est vraiment à la trace de leurs pieds & à leurs démarches; c'est-à-dire, à la maniere dont ils se conduisent dans le Sanctuaire du Seigneur, que l'on peut connoître s'ils sont des voleurs ou des pasteurs. C'est en considerant si ce sont des ouvriers de nuit ou de jour, & si leurs œuvres sont des œuvres de lumiere ou de tenebres. Car ceux qui marchent comme ces Prêtres de Bel pendant la nuit, ne connoissent point où ils mettent le pied: & la trace de leurs pieds ne sçauroit se discerner qu'à la faveur de la

lamiere de la verité, à qui seule il appartient de découvrir toutes les œuvres tenebreuses du peché. C'est la *cen dre*, symbole de la penitence, qui en est l'épreuve : & l'on connoît à leurs démarches, si ce sont de vrais disciples de la croix de J E S U S-CHRIST, ou des hommes plongez dans la chair & dans le sang, qui ne marchent sur les cendres, & qui ne portent le caractère extérieur de la penitence, qu'afin de mieux satisfaire leur propre sensualité.

*γ. 26. Daniël prit donc de la poix, de la graisse, & du poil : & ayant fait cuire tout cela ensemble, il en fit des masses qu'il jeta dans la gueule du dragon, & le dragon creva. Et Daniel dit : Voilà celui que vous adorez.*

*Ambrosius.  
in Epist.  
ad Rom.  
cap. 1.  
tom. 3.  
p. 245.*

Saint Ambroise déplorant l'aveuglement des Payens, dit, qu'ils ont transféré la majesté du Dieu invisible, non pas aux hommes, mais, ce qui est beaucoup plus inexcusable, à leur ressemblance : en sorte qu'il leur a plu de donner le nom de Dieu à une figure corruptible d'homme ; & que n'osant pas nommer les hommes des dieux pendant qu'ils vivent, ils reçoivent en participation de la gloire de la divinité les images des hommes morts. Quelle folie ! quelle extravagance ! s'écrie ce Saint, de regarder comme des sages, ceux chez qui l'image a plus de pouvoir que la verité, & qui estiment davantage ce qui est mort, que ce qui est vivant ! Mais ce qui acheve, dit-il de combler la mesure de leur vanité, & ce qui passe tout ce qu'il y a de plus extravagant, c'est de ce qu'ils ont rabaisé de telle sorte la gloire & la majesté de Dieu, qu'ils ont osé attribuer cette gloire de sa divine majesté aux choses mêmes qui sont les plus ennemies de l'homme. Car c'est ainsi que les Babyloniens ayant nommé Dieu les premiers la statuë de Bel, un certain homme mort qu'on prétend avoir esté leur Roy ; ils adorèrent encore un serpent & un dragon

EXPLICATION DU CHAP. XIV. 297  
dragon , qui fut tué par Daniël , cet homme de Dieu.

Saint Augustin a remarqué que le demon , depuis qu'il trompa nos premiers peres sous la forme d'un serpent , avoit encore accoutumé de se revêtir souvent de cette figure pour seduire les hommes. On a cependant de la peine à concevoir ce qu'ils trouvoient dans un monstre & dans un dragon , qui fût digne de leurs adorations. Mais si l'homme dans le Paradis & dans l'état de l'innocence , & dans cet éclat de lumiere qui l'environnoit , a préféré la voix d'un serpent à celle de Dieu , & a crû pouvoir estre plus heureux en écoutant le conseil de cette bête rampante , que le precepte de son Créateur ; il n'est pas fort surprenant de voir dans les suites de ce premier aveuglement , comme des ruisseaux de cette source inépuisable de toutes sortes d'extravagances. Ainsi les Egyptiens adoroient un crocodile , & les Babyloniens un dragon , comme les Perses ont adoré le Soleil. Les uns regardoient le mal qu'ils s'imaginoient que pouvoit leur faire celui qu'ils reconnoissoient pour leur Dieu , & ils s'efforçoient de se le rendre favorable. Des autres envisageoient les avantages qu'ils retiroient de celui à qui ils attribuoient une fausse divinité. Mais ils se trompoient tous grossièrement en s'arrêtant aux causes secondes , & negligent de remonter à la source & au principe supreme de toutes choses.

*August.  
de Genes.  
ad litter.  
lib. II.  
cap. 28.*

Dans l'Apocalypse le demon nous est représenté sous la figure du dragon , tantôt entraînant après soy la troisiéme partie des étoiles du ciel ; tantôt s'appretant à devorer l'enfant mâle que la femme toute environnée du soleil devoit enfanter ; tantôt combattant dans le ciel contre saint Michel & ses anges ; tantôt précipité du ciel en terre , & persecutant la femme qui avoit mis l'enfant mâle au monde ; tantôt vomissant de sa gueule après elle

*Apoc. 12.*

N. 5

comme.

comme un fleuve , pour l'entraîner & la submerger dans ses eaux ; tantôt allant faire la guerre à tous ceux qui gardent les commandemens de Dieu. Ainsi cet ancien serpent qui séduit tout le monde , comme dit saint Jean , estoit toujours ce même dragon tombé du ciel sur la terre par son orgueil ; soit qu'il se fit adorer sous la figure du crocodile des Égyptiens , ou du dragon des Chaldéens : & nous pouvons dire , qu'il n'est pas moins encore à présent le dragon du siècle , quoiqu'il nous séduise sous des figures moins horribles : & il est de même en cela plus redoutable , qu'il se présente à toute heure à nos sens sous des idées qui les flattent , & qui tuent souvent nôtre cœur par un poison agréable.

Ces masses ou boles composées de poix , de graisse & de poil , dont Daniël se servit pour faire crever le dragon des Chaldéens , n'avoient pas , selon les Auteurs , une vertu spécifique pour le tuer : mais s'arrêtant à son gosier naturellement étroit , elles lui couperent la respiration , & l'étoufferent. C'est ainsi que la lumière de l'Esprit de Dieu fait trouver à ceux qui , comme Daniël , sont élevés dans les dignitez du siècle , sans qu'ils y soient attachez , des moyens de faire crever à leur égard le grand dragon & l'ancien serpent , nommé le diable & sathan , qui veille toujours pour les perdre ; & qu'ils rendent tous ses efforts inutiles. Heureux ceux qui ont la force de détromper par leur exemple , & par le courage avec lequel ils abbattent ce dragon sous leurs pieds , quelques-unes des personnes qu'il séduisoit & qu'il entraînoit avec sa queue. Heureux encore une fois ceux qui après l'avoir terrassé , peuvent confondre ses adorateurs , en leur disant comme Daniël ; *Voilà celui que vous adoriez. Car il n'y a que celui qui en est victorieux qui ait droit de le faire mépriser aux autres , & de découvrir*

*V. d'ef. de  
sa r. Phi-  
iosoph.  
cap. 8.  
Solm.  
cap. 43.*

*Apor. 12.  
9.*

*vers. 4.*

couvrir à leurs yeux sa difformité & sa foiblesse si méprisable.

Ch. 33. 34. &c. *L'Ange du Seigneur dit à Habacuc : Portez à Babylone le dîner que vous avez , pour le donner à Daniël qui est dans la fosse des lions . . . . Alors l'Ange du Seigneur le prit par le haut de la tête. .*

Ce Prophete nommé Habacuc est , selon saint Jérôme & quelques autres , le huitième entre les petits Prophetes. Il estoit alors en Judée , où Nabuchodonosor avoit laissé du menu peuple pour cultiver la terre. Lors donc qu'il portoit un jour à manger à ses moissonneurs , l'Ange du Seigneur s'apparut à lui , & lui dit de l'aller porter à Daniël qui manquoit de nourriture dans la fosse , où ses ennemis l'avoient fait jeter avec les lions. Il est assez naturel de demander , comment celuy qui est tout-puissant , voulut se servir , pour nourrir son serviteur , d'un moyen aussi éloigné qu'estoit celui de faire venir exprès un Prophete , de Judée à Babylone , lorsqu'il luy estoit si facile de le faire secourir par quelques-uns de ses autres serviteurs qui estoient dans le pays , ou même de le soutenir sans nourriture , comme il l'avoit fait à l'égard de Moïse , qui passa quarante jours sans manger. .

*Hierom.  
Prolog. in  
Haba.  
Jerem.  
c. 39. 10.  
c. 40. 5. 7.*

Mais quoiqu'il ne nous appartienne point de rechercher trop curieusement les raisons cachées du conseil de Dieu , nous pouvons dire qu'il en revenoit au moins un grand avantage aux Juifs qui estoient restez dans la Palestine : car ils purent bien apprendre de la bouche d'Habacuc la genereuse fermeté de Daniël , & l'admirable protection du Seigneur à son égard. Et ce fut pour eux sans doute aussi-bien que pour tous les Juifs , une grande consolation , d'estre assurez par ce nouveau témoignage de la bonté du Dieu d'Israël , qui pensoit encore à son peuple : que s'il

fermoit d'une maniere si miraculeuse la gueule aux lions , pour sauver la vie à ses serviteurs , il pourroit aussi aisément calmer la fureur de leurs ennemis quand il le voudroit ; & que ce secours qu'il faisoit donner par un Prophete de Judée à un Prophete dans Babylone , leur devoit estre comme un gage de la réunion future de tous les captifs dans la Judée , où Dieu vouloit , pour le dire ainsi , qu'ils portassent leurs regards comme vers le lieu de leur nourriture , sans s'attacher à une terre étrangere telle qu'estoit Babylone.

C'est aussi peut-estre ce que Dieu a eu dessein d'apprendre à ses serviteurs dans le cours de tous les siècles , par la verité cachée sous la figure de cet événement ; que les citoyens de la celeste Jerusalem , au milieu même des plus grandes persecutions , & quand ils seroient réduits , comme Daniël , dans l'extrémité la plus affreuse , ne doivent point rechercher ni les consolations , ni les soutiens & les viandes de Babylone , mais aspirer à la seule nourriture de leur patrie , qui est ou sa divine parole , ou sa sainte volonté : *Mens cibum est , ut faciam voluntatem ejus qui misit me.*

Joan. 4.  
34.

Chap. 37. &c. Daniël répondit : O Dieu , vous vous êtes souvenu de moy , & vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment. Et se levant il mangea , &c.

La foy des Saints , toujours appliquée à la volonté de Dieu , est admirable , & on ne peut trop y faire d'attention. Habacuc un Prophete de Judée vient apporter à Daniël dequoy manger : & Daniël , sans s'arrêter à parler à ce Prophete , ne s'adresse qu'à Dieu seul , dont Habacuc estoit le ministre : O Dieu , s'écria-t-il , vous vous êtes souvenu de moy , & vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment. Mais comment Daniël a-t-il attendu à dire à Dieu , qu'il s'estoit veritablement souvenu de luy , lors qu'Habacuc luy apporta dequoy

quoy manger ? Le miracle de sept lions affamez qui n'ont osé le toucher , ne luy est-il pas une preuve sans comparaison plus forte , que le Seigneur *n'a pas abandonné ceux qui l'aiment* ? On ne doit pas non plus croire , qu'il ne l'eût pas reconnu dès auparavant. Mais ce nouveau témoignage que Dieu lui donne de sa bonté par le service qu'un Prophete lui vient de rendre de si loin , tire de sa bouche ce qui estoit demeuré jusques alors caché dans son cœur ; & il fait paroître par sa réponse , combien il estoit rempli de reconnoissance envers son liberateur.

On ne sçait ce que l'on doit admirer le plus , ou de la paix avec laquelle ce saint homme mange au milieu des lions ce que Dieu luy a envoyé , ou du calme dans lequel demurerent ces mêmes lions affamez , le voyant manger , & n'osant luy faire aucun mal. Cette paix de l'homme de Dieu est un grand privilege de son grand amour. Il sçait que Dieu *n'abandonne point ceux qui l'aiment* : & celà seul luy suffit , soit que les lions ne le touchent point , soit qu'ils le devorent , estant assuré que dans la vie ou dans la mort , celui qu'il aime se doit souvenir de luy.

C'est ainsi qu'on a vû long-tems depuis le grand *Act. D.* saint Ignace Evêque d'Antioche , rendre à Dieu *Ignac.* de publiques actions de graces , de ce qu'il luy avoit plu de l'honorer de ce témoignage d'un parfait amour , en permettant qu'il fût lié de chaînes de fer , & condamné à servir de pâture aux bêtes : & c'est ainsi , qu'au lieu que Daniël dans le tems de l'ancienne Loy regarda comme un témoignage qu'il aimoit Dieu , de ce que Dieu ne l'abandonnoit point à la cruauté des lions ; saint Ignace , depuis la predication de l'Evangile , a regardé comme un témoignage du parfait amour de Dieu , de ce qu'il le destinoit à estre devoré par les lions. *Car. Ignat. Epist. ad Rom.* ce grand Saint ne craignoit rien tant que l'affection des

des Fidèles qui se vouloient opposer à son bonheur, & empêcher par leurs prieres que ces lions ne le devorassent. Ce n'estoit pas que Daniël ne fût aussi disposé à donner sa vie avec joye pour l'amour de Dieu, comme il le fit voir en tant de rencontres : mais il estoit juste que le sang de J E S U S - C H R I S T nouvellement répandu pour le salut de l'Univers excitât une ardeur plus grande dans le cœur d'Ignace, & que le langage de l'amour de J E S U S - C H R I S T l'emportât au-dessus du langage de l'amour même le plus ardent de l'ancienne Loy.

ÿ. 42. *Alors le Roy dit : Que tous ceux qui sont dans toute la terre, reverent avec frayeur le Dieu de Daniël, parceque c'est luy qui est le Sauveur, qui fait des prodiges, &c.*

Effet admirable du respect que Dieu avoit imprimé dans les lions pour la personne de Daniël ! Ceux qui avoient menacé le Roy de le tuer, parcequ'il estoit devenu Juif, à ce qu'ils disoient, sont renversez tout-d'un-coup par une preuve si miraculeuse de la puissance du Dieu de Daniël ; & se laissant prendre comme des brebis, ils sont jettez dans la fosse d'où l'on avoit retiré le saint Prophete. Là ils deviennent la proye de ces lions affamez, & en même-tems une preuve toute nouvelle du pouvoir suprême de celui qui avoit sauvé Daniël d'un si grand peril. Le Roy étonné d'un tel prodige, ordonne à *tous ceux qui sont dans toute la terre, c'est-à-dire, dans l'étendue de tous ses Etats, de reverer avec frayeur le Dieu de Daniël*, comme le Dieu qui avoit seul le pouvoir de *sauver* ceux qu'il vouloit : & l'on peut bien regarder cet ordre du Roy, comme l'effet d'une vraie conversion, selon que saint Augustin en a jugé, lorsqu'il a dit, que c'estoit par une miséricorde de Dieu toute singuliere, & pour procurer le salut de ces Princes, qu'il faisoit devant leurs yeux

yeux ces grands miracles. *Hoc erat in occulto iudicio & misericordia Dei, ut illis Regibus eo modo consuleret ad salutem.*

On pourroit bien dire aussi, que la frayeur qu'un tel prodige lui avoit causée, l'obligea de publier dans tout son Empire, qu'on eût au moins du respect pour le Dieu des Juifs, qui avoit donné des preuves si étonnantes de sa puissance : & c'estoit-là en effet le fruit qu'il vouloit que l'on retirât de ces grands événemens ; que son pouvoir souverain fût respecté par ces Infidèles, & que cela donnât lieu à son peuple qui estoit captif, de respirer & de recevoir un peu de soulagement au milieu de tant de maux qu'il souffroit. Car le Seigneur ne regardoit alors dans le monde que le peuple qu'il avoit choisi ; & dans ce peuple il envisageoit principalement un autre peuple dont il estoit la figure, & auquel il rapportoit, comme à l'objet de son amour, toutes les œuvres miraculeuses qu'il operoit dans le tems de l'ancienne Loy.

**F I N.**

**TA**



# T A B L E

## DES PRINCIPALES CHOSES

*contenues dans le Livre de Daniël.*

### A



**BEL**, le premier de tous les justes. Page 42

**ABOMINATION** de la desolation mise dans le Temple. *ch. II. v. 31. & p. 195. & 234.*

**ABRAHAM**. Sa foy éprouvée. *p. 273*

**AFFLICTIONS**, souffrances. Elles sont comme un feu qui par son ardeur sert à discerner ce qui est un vrai or d'avec ce qui ne l'est pas. *p. 233*

**ALEXANDRE** le grand marqué sous la figure d'un bouc. *ch. 8. v. 24.*

**Alexandre** va à Jerusalem, où le souverain Pontife luy fait voir l'endroit des propheties de Daniël, où il est marqué qu'un Prince Grec détruiroit l'empire des Perles. *p. 171*

**Alexandre** le Grand comparé à un leopard qui a des aïles, à cause de la rapidité de ses conquêtes. *p. 170. & 226*

Il ne jouit que six ans de l'empire qu'il avoit conquis. *Ibid.*

L'empire d'Alexandre partagé après sa mort entre quatre de ses principaux Officiers. *p. 39. 226. & 227*

**ANGE**. Peché du premier Ange. *p. 103*

**ANTIOCHUS**. Fausse penitence de ce Roy. rejetée de Dieu. *p. 158. & 235*

Ce Roy impie, figure de l'Antechrist. *p. 161. & 162. 175. 237. 246. 249. 251*

**ASIE**. Le roy d'Asie marqué par le roy d'Aquilon dans les propheties de Daniël. *p. 135*

**Saint ATHANASE**. Sa moderation en parlant du châtiment redoutable de l'impie Arius, *p. 101*

### B

**BABYLONE** assiégée près de deux ans par Cyrus roy des Perles. *p. 116*

**BALTHASAR**. Festin de ce Roy, où les vases sacrez furent

**T A B L E.**

- furent profanez. *ch. 5. v. 1. & suiv.*  
 Une main paroît à Balthasar au milieu du banquet qui écrivoit sur la muraille, *ibid. v. 5. & p. 118*  
**BEL.**, idole des Babyloniens. *ch. 14. v. 2. & 3*  
 Imposture des Prêtres de Bel découverte par Daniël. *ch. 14*  
**BIENHEUREUX.** Différence de la gloire des Bienheureux. *p. 244*  
 Gloire des Docteurs & Pasteurs de l'Eglise surpassera de beaucoup celle des autres. *ibid.*
- C**
- CHARITE'.** Le moindre degré de charité préférable aux plus hautes connoissances. *p. 177*  
**Saint CYPRIEN.** Belle parole de ce Saint. *p. 69*
- D**
- DANIEL.** Son nom & celui de ses compagnons changé. *ch. 1. v. 7.*  
 Résolution de Daniël & de ses compagnons, de ne point manger des viandes qui venoient de la table du Roy. *ibid. v. 8. & p. 12*  
 Dieu luy fait trouver grace auprès du Chef des Eunuques, qui leur permet de ne manger que des legumes & de ne boire que de l'eau. *ibid. v. 9. & suiv.*  
 Daniël & ses compagnons, après n'avoir mangé que des legumes & n'avoir bû que de l'eau durant dix jours, sont trouvez avoir meilleur visage que ceux qui mangeoient des viandes du Roy. *ibid. v. 15. & p. 13.*  
 Daniël demande du tems pour connoître & expliquer le songe du Roy, afin d'employer de tems à invoquer l'assistance & les lumieres de Dieu. *p. 32*  
 Il avertit ses compagnons de joindre leurs prieres aux siennes. *p. 32*  
 Daniël élevé à la premiere dignité du royaume de Babylone par Nabuchodonosor, pour recompense de ce qu'il luy avoit découvert & expliqué le songe qu'il avoit eu & qu'il avoit oublié. *ch. 2. v. 48.*  
 Daniël âgé de quinze ans, ou environ lorsqu'il découvre & explique le songe de Nabuchodonosor. *p. 85.*  
 Daniël explique un second songe de Nabuchodonosor. *ch. 4. v. 17. & suiv.*  
 Daniël conseille à Nabuchodonosor de racheter ses pechez par des aumônes. *ch. 4. v. 24. & p. 102.*  
 Daniël seul peut lire & expliquer ce qui avoit esté écrit sur la muraille durant le festin du Roy Balthasar. *ch. 5. v. 15. 25. & suiv. & p. 124.*  
 Desintéressement de Daniël. *ch. 5. v. 17. & p. 122.*  
 Jalousie des Grands de la Cour de Darius contre Daniël. *ch. 6. v. 4. & suiv. & p. 135.*

Daniël

- Daniël ayant scû l'ordonnance de Darius, prie Dieu à son ordinaire, ce qu'il faisoit trois fois le jour; & ouvre même les fenestres de sa chambre pour témoigner qu'il ne craignoit point d'estre découvert. *ch. 6. v. 10. & p. 137.*
- Daniël accusé d'avoir contrevenu à l'ordonnance du Roy, pour avoir prié son Dieu. *ibid. v. 12.*
- Il est jetté dans la fosse des lions, malgré Darius qui n'eut pas la force de résister à l'instance que luy en firent les Grands de sa Cour. *ibid. v. 14. 15. & 16.*
- Daniël tiré de la fosse des lions sans avoir reçu aucune blessure de ces bêtes carnacieres & affamées. *ibid. v. 23.*
- Les accusateurs de Daniël jettez avec leurs femmes & leurs enfans dans la fosse des lions qui les mirent en pieces dans le moment. *ibid. v. 24. & p. 143.*
- Ordonnance de Darius envoyée par tout son empire pour faire reverer le Dieu de Daniël. *ibid. v. 25. & suiv.*
- Coutume de Daniël de se tourner du costé de Jerusalem pour adorer Dieu & le prier. *ibid. v. 10. & p. 138.*
- Darius fait mettre le sceau royal à la pierre dont on ferma l'ouverture de la fosse où avoit esté jetté Daniël, craignant plus pour luy du costé des
- hommes que du costé des bêtes les plus feroces. *ibid. v. 17. & p. 139.*
- Vision qu'eut Daniël la premiere année de Balthazar roy de Babylone. *ch. 7.*
- Autre vision de Daniël, qu'il eut la troisieme année du regne de Balthazar. *ch. 8.*
- Les mêmes choses predites & figurées sous différentes images dans le Prophete Daniël. *p. 170.*
- Belle priere de Daniël. *ch. 9. v. 15. jusqu'au v. 19.*
- Daniël appelé un homme de desirs. *ch. 9. v. 23. & p. 191. & ch. 10. v. 11. & 19.*
- Daniël Prophete du vieux Testament depuis son tems jusqu'à la venue de JESUS-CHRIST, comme saint Jean l'est du nouveau depuis la manifestation de JESUS-CHRIST jusqu'à son dernier avènement. *p. 142.*
- Daniël prophetise à l'âge de douze ans. *p. 280.*
- Il sauve la vie & l'honneur de Susanne, & convainc de fausseté les deux vieillards qui l'avoient accusée. *ch. 13. v. 45. & suiv.*
- Daniël découvre l'imposture des Prestres de Bel. *ch. 14.*
- Il fait crever un dragon que les Babylo niens adoroient. *ibid. v. 26.*
- Les Babylo niens en colere contre Daniël qui avoit détruit le culte de Bel, & fait crever le dragon qu'ils adoroient, obligent le Roy de leur abandonner Daniël. *ibid.*

Daniël

T A B L E.

Daniël est jetté une secon-  
de fois dans la fosse des  
lions. *ibid. v. 30*

Il y demeure six jours sans  
recevoir aucun mal de ces  
bêtes feroces. *ibid. v. 39*

Il en est retiré par le Roy  
qui y fait jettier ses enne-  
mis. *ibid. v. 40*

Reconnoissance de Daniël  
pour les moindres graces  
de Dieu. *p. 300*

DARIUS fils d'Hyftaspes,  
connu autrement sous le  
nom d'Assuerus, sous qui  
arriva l'histoire d'Esther.  
*p. 225*

Ordonnance de Darius pu-  
bliée par tout son empi-  
re à la sollicitation des  
Grands de sa Cour. *ch. 6.  
v. 6. & suiv.*

Ordonnance de Darius pour  
faire reverer le Dieu de  
Daniël, publiée dans tout  
son empire. *ibid. v. 15.  
& suiv.*

Quel fut le sentiment de  
Darius en publiant cette  
ordonnance. *p. 144*

DAVID. Son ressentiment  
de la mort de Saül son  
plus cruel ennemi. *p. 101*

DIEU. On ne l'adore qu'en  
l'aimant. *p. 119*

S'humilier sous les châti-  
mens de Dieu. *p. 72*

Avoir recours à Dieu dans  
les tentations & les affli-  
ctions qui nous arrivent.  
*p. 76*

Dieu n'est pas moins grand  
dans ses moindres œuvres  
que dans les grandes. *p. 79*

Differente conduite de Dieu  
à l'égard des Machabées,  
qu'il semble abandonner  
à la cruauté de leur per-

secuteur, & des trois jeu-  
nes Hebreux qu'il con-  
serve au milieu du feu.  
*p. 84*

DRAGON adoré par les Ba-  
byloniens. *chap. 14.*

E.

EGLISE. Son établisse-  
ment. *p. 46*

EGYPTE. Le roy d'Egypte  
marqué par le roy du Midi  
dans les propheties de  
Daniël. *p. 227*

Onias Prestre se retire en  
Egypte avec un grand  
nombre de Juifs, y est  
reçu honorablement par  
Ptolemée, & y bâtit avec  
sa permission un temple  
semblable à celui de Je-  
rusalem. *p. 227*

EMPIRE. L'empire des Ba-  
byloniens, le premier de  
tous les empires. *p. 37*

Empire des Babyloniens dé-  
truit par celui des Perfes.  
*p. 37. & 224*

Empire des Grecs, le troi-  
sième des empires. *p. 38*

Empire des Romains, le  
quatrième des empires,  
qui a détruit les trois pre-  
miers. *p. 38*

Les quatre empires mar-  
quez par les quatre bêtes  
de la vision de Daniël.  
*ch. 7. v. 3. & p. 153*

Empire des Chaldéens mar-  
qué par un lion. *ibid. v. 4.  
& p. 153*

Empire des Perfes & des  
Medes marqué par un  
ours. *ibid. v. 5. & p. 154*

Empire des Grecs marqué  
par un leopard. *ibid. v. 6.  
& p. 155*

Empi-

T A B L E.

- Empire Romain marqué par la quatrième bête que vit Daniël. *ch. 7. v. 7. & 8. & p. 161*
- Empire des Perfes figuré par un bélier. *ch. 8. v. 20. & p. 171*
- Empire des Grecs figuré par un bouc. *ibid. v. 21*
- EVE. Divers degrez par lesquels Eve est tombée. *p. 264. & 265*
- EUNUQUES exclus de l'assemblée du Seigneur par une ordonnance de la Loy. *p. 10*
- Le nom d'Eunuque devenu dans la suite un nom honorable, & donné aux principaux Officiers des Rois, quoiqu'ils ne fussent point eunuques. *p. 10. & 11*
- une fournaise ardente, pour n'avoir pas voulu adorer la statue de Nabuchodonosor. *ch. 3. v. 16. & suiv.*
- Un Ange du Seigneur descend dans la fournaise, en écarte les flâmes, & y forme un vent frais & une douce rosée. *ibid. v. 49. & suiv.*
- Ils bénissent & louent Dieu au milieu des flâmes. *p. 52. & suiv.*
- Merveilleuse disposition de ces trois jeunes Hebreux. *p. 69. & 70*
- Les flâmes de la fournaise ne brûlent que les liens des serviteurs de Dieu, sans toucher à leurs habits, & encore moins à leurs corps. *p. 70*
- Humilité admirable des trois jeunes Hebreux. *p. 72*

F

FOY. Regarder avec les yeux de la foi tous les événemens qui arrivent. *p. 158. & 224.*

H

HABACUC. Ce Prophete transporté par un Ange, qui le tient par ses cheveux, à Babylone, au-dessus de la fosse des lions, pour porter dequoy manger à Daniël. *ch. 14. v. 42. & suiv.*

Ce Prophete est reporté de la même maniere au lieu où il avoit esté pris. *ibid. v. 38*

HEBREUX. Les trois jeunes Hebreux jettez dans

I

I. DOLE de Jupiter Olympien placée par Antiochus dans le temple de Jerusalem. *p. 235*

JERUSALEM assiégée par Nabuchodonosor. *ch. 1. v. 1*

Jerusalem livrée à un roy payen, à cause des pechez de ses habitans. *p. 6*

Prediction de la ruine de Jerusalem & de son temple. *ch. 9. v. 26. & p. 195*

JESUS-CHRIST. Son royaume, un royaume tout celeste & spirituel. *p. 41. 42. & 159*

Le royaume de Jesus-Christ a commencé dans l'Eglise sur la terre, & ne recevra

vra

T A B L E.

- **Vra la perfection** que dans le ciel. *p. 153. & 160*
- Pourquoy le royaume de Jesus-Christ** comparé à une petite pierre qui se détache de la montagne sans la main des hommes. *p. 42*
- Deux avenemens de Jesus-Christ.** *p. 43*
- Soldats preposez** pour garder le sepulcre de Jesus-Christ, ne servirent qu'à rendre plus assurée la gloire de sa resurrection. *p. 140*
- JEUNE.** Avantages du jeûne. *p. 14*
- SAINT IGNACE.** Ardeur de ce saint Evêque d'Antioche, qui ne craint rien tant, sinon que les prieres des fidelles ne s'opposassent au desir qu'il avoit de devenir la pâture des lions. *p. 301*
- JUBILE.** Année du jubilé chez les Juifs, année cinquantième. *p. 191*
- JUIFS.** Liberté accordée aux Juifs par Cyrus pour retourner en Judée, & rebâtir le temple de Jerusalem. *p. 201*
- Les Juifs voulant rebâtir** le temple de Jerusalem, en sont empêchez par les nations voisines. *ibid.*
- Coûtumes des femmes** Juives de se couvrir la tête d'un voile. *p. 270*

M

- M**AOZIM, le nom du Dieu d'Antiochus. *ch. 11. v. 38*
- Sa signification** selon S. Jerome. *p. 233*

**MINISTRE.** Ministres qui n'entrent point dans le ministère de l'Eglise par la vocation de JESUS-CRIST, appelez par luy des voleurs. *p. 294*

N

- N**ABUCHODONOSOR. Son songe qu'il avoit oublié, luy est déclaré & expliqué par le seul Daniel. *ch. 2. jusqu'au v. 30.*
- Description de ce songe. *Ibid. v. 31. & suiv.*
- Explication de ce songe. *Ibid. v. 37. & suiv.*
- Nabuchodonosor fait dresser une statuë d'or haute de soixante coudées. *ch. 3*
- Il fait jeter dans une fournaise ardente les trois jeunes hommes Hebreux pour n'avoir pas voulu adorer sa statuë. *Ibid. v. 16. & suiv.*
- Il reconnoît la puissance de Dieu qui avoit conservé les jeunes Hebreux au milieu de la fournaise ardente. *Ibid. v. 95. & p. 82*
- Il publie dans son royaume une ordonnance pour faire respecter le Dieu des Hebreux. *Ibid. v. 96.*
- Autre songe de Nabuchodonosor. *ch. 4*
- Nabuchodonosor est chassé de la compagnie des hommes, & broûte l'herbe comme un bœuf l'espace de sept ans. *Ibid. v. 30. & p. 101. 102.*
- Nabuchodonosor est restabli dans son bon sens & remonte sur son trône. *Ibid. v. 33. & p. 105.*
- Quel-

Quelle a esté la conversion de Nabuchodonosor, si elle a esté sincere. p. 107

## O

**O ROPASTE** Mage de Perse, feignant d'être le fils de Darius, usurpe le royaume après la mort de Cambyfes : mais son imposture fut bien-tôt reconnuë. p. 225

## P

**P ERSES.** Si c'est un bon ange ou un mauvais qu'il faut entendre par ce Prince du royaume des Perfes qui résistoit à Gabriël, & qui vouloit empêcher le rétablissement du peuple de Dieu. p. 206. & 207.

## R

**R ESURRECTION** des bons & des méchans. ch. 12. v. 2

**R ICHE.** Les riches & les puissans craignant d'être dépuillez de leurs richesses & de leurs puissances, tombent plus facilement que les petits. p. 68

**ROYAUME** du ciel marqué par différentes paraboles dans l'Evangile. p. 170

## S

**S ACERDOCE.** Le souverain sacerdoce des Juifs acheté à prix d'argent par Menelaüs & Jafon. p. 234

**SACRIFICES** défendus aux Juifs par tout ailleurs que

dans le temple de Jerusalem. p. 227

**SAINT.** Renversement des choses les plus saintes à cause des pechez des peuples. p. 177

**SÇAVANT.** Le nom de sçavant donné à ceux-là seulement qui joignent la pieté à la science. ch. 11. v. 33. & 35. & p. 233. & ch. 12. v. 3. & p. 244.

**SEMAINE.** Explication des soixante & dix semaines du prophete Daniel. p. 191. & *suiv.*

**SENS.** Il est dangereux de donner trop de liberté à ses sens. p. 265

**SOUFFRANCE.** La vie présente est le tems des souffrances de l'Eglise qui pour ce sujet est appellée militante. p. 160

**SUSANNE,** née de parens gens de bien & instruite par eux selon la loy de Dieu. ch. 13. v. 3

Deux vieillards qui estoient Juges ne pouvant corrompre la chasteté de Susanne, l'accusent de s'être laissé corrompre par un jeune-homme qu'ils disoient avoir surpris avec elle. *Ibid.* v. 5. & *suiv.*

Susanne est condamnée à la mort & conduite au supplice, & délivrée par Daniël qui n'estoit alors qu'un enfant, qui sùcité de Dieu convainquit ces deux vieillards de fausseté. *Ibid.* v. 40. & *suiv.*

Reponse à quelques difficultez qu'on peut faire pour ne pas recevoir l'histoire

T A B L E.

histoire de Susanne comme  
canonique. p. 277

en Babylone. *ch. I. v. 24*  
& p. 7.

T

**T**EMOIN. Coutume des  
témoins en rendant  
témoignage contre une  
personne, de mettre leurs  
mains sur la teste. p. 271

VERITE'. Il est rare qu'elle  
puisse arriver jusqu'aux  
Rois. p. 123. & 124

VIE spirituelle. On n'y  
avance d'ordinaire que  
peu-à-peu, & comme  
par divers degrez. p. 209

TERRE-SAINTE située en-  
tre la Syrie & l'Egypte.  
p. 227.

X

V

**V**ASES de la Maison  
de Dieu emportez

**X**ERCE's. Vanité de  
ce Roy de Perse.  
p. 225

*Fin de la Table de Daniël.*